TRENTE-NEUVIÈME ANNÉE – Nº 11784 – SAMEDI 18 DÉCEMBRE 1982

Le Monde

Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : André Laurens

3,50 F

Algérie, 2 DA ; Maroc, 3,00 dr. ; Tunisie, 280 m. ; Allemagne, 1,60 DM ; Autriche, 15 sch. ; Belgique, 28 fr. ; Canada, 1,10 $; Côte d'Ivoire, 275 F CFA ; Danemark, 6,50 Kr. ; Espagne, 80 pes. ; E.-U., 95 c. ; G.-B., 45 p. ; Grèce, 55 dr. ; Irlande, 70 p. ; Italie, 1 000 L. ; Liban, 350 P. ; Libye, 0,350 DL ; Luxembourg, 27 f. ; Norvège, 8,00 kr. ; Pays-Bas, 1,75 fl. ; Portugal, 60 esc. ; Sénégal, 325 F CFA ; Suède, 7,75 kr. ; Suisse, 1,40 f. ; Yougoslavie, 65 d.

Tarif des abonnements page 24

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS CEDEX 09
Télex MONDPAR 650572 F
C.C.P. 4207 - 23 PARIS
Tél. : 246-72-23

M. Mitterrand reçoit le président Chadli

LIRE PAGE 3

La Communauté européenne à l'épreuve

Un coup d'éclat à Strasbourg

L'Assemblée européenne vient de déclencher un double conflit avec le conseil des ministres des Dix. Elle a voté un budget de la Communauté pour 1983 qui dépasse le maximum autorisé par le conseil. Elle a surtout bloqué le versement des compensations accordées au Royaume-Uni pour réduire sa contribution nette au budget européen en 1982 ainsi que celle, plus modeste, prévue par voie de conséquence en faveur de la R.F.A. Chaque année, depuis son élection au suffrage universel en 1979, l'Assemblée rappelle ainsi à l'opinion son existence en ouvrant une crise budgéraire.

Elle met cette fois en cause un Etat membre, la Grande-Bretagne, et le problème auquel elle est le plus sensible depuis son entrée dans la Communauté : l'allégement de sa contribution au budget. L'amertume des Britanniques risque de les conduire à des réactions d'autant plus vives que les discussions à peine engagées sur le montant de l'enveloppe à leur ristourner en 1983 et 1984 ont déjà révélé que leurs partenaires étaient bien décidés à faire en sorte que la compensation soit dégressive. Alors que Londres menace de ne plus verser sa contribution au budget communautaire, naissent déjà les procès d'intention : ce sont les Allemands, et surtout la France, insinuait-on à Strasbourg, qui ont fait échouer les négociations entre le conseil et l'Assemblée parce qu'ils voulaient remettre en cause l'arrangement budgétaire conclu entre les Neuf et la Grande-Bretagne en juin 1982. Rien pourtant dans le comportement de M. Chandernagor, mercredi, n'a pu donner à penser que la France cherchait à se dérober aux obligations souscrites.

Il est vrai que l'offensive de l'Assemblée exigeant, à propos des compensations accordées au Royaume-Uni en 1982, « la garantie politique qu'il s'agit des dernières mesures spéciales de compensation », apporte de l'eau au moulin des Français, opposés à la pratique du « juste retour » et faisant d'un accroissement des « ressources propres » de la Communauté la condition de l'adhésion de l'Espagne. Un rebondissement du conflit franco-britannique sur le budget et les problèmes liés (réforme de la politique agricole commune et élargissement) risquent effectivement d'altérer de nouveau l'ambiance communautaire.

Reste que l'Assemblée a posé un vrai problème. Pour remédier aux déséquilibres budgétaires, elle appelle de ses vœux de nouvelles politiques communes, une réforme des règles financières. Ou du moins, car elle sait qu'il va falloir imaginer une solution rapide au conflit qu'elle a fait surgir l'ouverture d'un débat sérieux sur ce double thème. Celui sur l'augmentation des ressources propres devient inéluctable, et il est légitime que l'Assemblée entende y être associée. Il reste à savoir si l'Assemblée, dont le prestige, du fait de ses insuffisances au moins autant que de son manque de pouvoirs, a fortement fléchi depuis son élection, peut encore prétendre avec succès jouer un rôle actif. Le coup d'éclat auquel elle vient de se livrer masque mal la faiblesse de l'institution.

La baisse du dollar provoque de vives tensions au sein du Système monétaire

Les ministres des finances des Dix se sont réunis ce vendredi 17 décembre à Bruxelles pour examiner la situation économique et financière de la C.E.E. et le dossier de l'augmentation des resources du F.M.I. Ils devaient aussi évoquer la crise budgétaire qui secoue la C.E.E. et les remous monétaires provoqués par la baisse du dollar.

Le recul de la devise américaine, qui s'est accéléré dans la matinée – son cours qui était de 7 francs en début de semaine est revenu de 6,88 à 6,81 francs à Paris et de 2,42 à 2,40 deutschemark à Francfort, – provoque en effet de vives tensions au sein du système monétaire européen (S.M.E.) entre les monnaies fortes (DM, florins) et monnaies faibles (lire, franc belge, franc français), tensions qui obligent les banques centrales à intervenir massivement pour défendre les parités et font naître des rumeurs de réajustement au sein du S.M.E., qualifiées de « *ridicules* » par M. Delor à son arrivée à Bruxelles.

Le dollar baisse et va continuer de baisser. Les milieux financiers internationaux qui, il y a à peine un mois, le considéraient comme une valeur refuge, « *quoi qu'il arrive* », en sont convaincus. Les premiers intéressés sont, certes, les partenaires des États-Unis, dont les balances commerciales sont gravement déséquilibrées par le coût grandissant des achats en matières premières, libellés en dollars, le pétrole en tête. Mais les États-Unis eux-mêmes commencent à constater l'étendue des dommages causés à leur économie par la surévaluation du dollar (20 % au moins), favorisant les importateurs et pénalisant les exportateurs.

Le résultat en est un gonflement brutal du déficit commercial américain qui pourrait atteindre 75 milliards de dollars en 1983, le double de celui de 1982 et le triple de celui de 1981. Certes, le revenu extérieur des États-Unis est énorme (excédents des services et dividendes des filiales étrangères), et ce pays n'a jamais éprouvé aucune difficulté à solder ses déficits extérieurs, puisqu'il les règle en sa propre monnaie. Mais, relève M. Feldstein, chef des conseillers économiques de la Maison Blanche, la progression des importations et la diminution des exportations retirent du travail aux usines américaines : la reprise de l'économie en 1983 va obligatoirement en souffrir. Il faut donc, assure M. Feldstein, que le dollar baisse et, avant lui les taux d'intérêt « *meurtriers* » qui l'ont fait, en grande partie, monter.

Il est rejoint, dans ses conclusions, par M. Volker, le président de la Banque centrale des États-Unis, le FED qui, après avoir poussé ces taux à des sommets inconnus l'an dernier et au premier semestre 1982, vient, au début de cette semaine, d'accélérer leur baisse. Officiellement, il invoque le marasme persistant de l'économie.

FRANÇOIS RENARD.

(Lire la suite page 34.)

Page 32

LA C.G.T. DÉCLARE QUE LES ÉLECTIONS PRUD'HOMALES ANTICIPÉES AVAIENT POUR BUT DE L'« AFFAIBLIR »

Les autorités polonaises s'efforcent de neutraliser M. Lech Walesa

Les derniers développements de la situation en Pologne confirment que les autorités s'efforcent de neutraliser M. Walesa : vendredi matin 17 décembre, la police a voulu interdire aux journalistes l'accès du domicile de ce dernier à Gdansk. Finalement, une centaine d'entre eux ont pu aller chez le dirigeant syndicaliste.

Jeudi, le pouvoir militaire polonais avait dû, ce qui constitue un échec moral, mettre Gdansk en état de siège et appréhender M. Walesa, pendant neuf heures, pour empêcher ce « citoyen comme *les autres* » de prendre la parole en public.

A Varsovie, la police a, le même jour, dispersé plusieurs centaines de manifestants, qui criaient : « *Libérez Lech !* » et « *A bas la junte !* ». Elle en a poursuivi certains jusqu'à l'intérieur de l'église Sainte-Anne.

A Katowice, malgré un important dispositif policier mis en place, de nombreux habitants ont, toute la journée, rendu hommage à la mémoire des sept mineurs de la fosse Wujek, tués par balles par les forces de l'ordre il y a un an.

De notre envoyé spécial

Gdansk. — Triste image que celle de cette foule ne pouvant se rassembler vraiment que derrière des murs d'églises, que celle aussi de ces petits cortèges hâtivement formés et plus vite encore dispersés à coups de matraque et de grenades lacrymogènes.

Il y a deux ans, ici même, autour du chantier Lénine, trois cent mille personnes venues de toute la Pologne étaient réunies pour inaugurer le monument dédié aux morts de décembre 1970. La force était pour elles. La force, aujourd'hui, appartient à d'autres, à ces miliciens en armes qui ont noyé la ville dans le gris de leurs uniformes. Ils sont partout, à chaque arrêt d'autobus, à chaque carrefour, jusque dans les quartiers les plus périphériques, autour du chantier surtout, interpellant, contrôlant, paradant et, par intermittence, sillonnant Gdansk en longues colonnes motorisées, tous gyrophares allumés en plein jour.

Triste spectacle que ce peuple quadrillé, empêché d'être ce qu'il veut être — libre — par ce déni de justice qu'on appelle « *équilibre européen* ». Oui, mais, dans le même temps, quel échec pour les autorités que cette journée ! Echec moral, bien sûr, car il n'est jamais glorieux de voir le visage que ce régime avait jeudi, mais échec politique avant tout.

BERNARD GUETTA.

(Lire la suite page 6.)

Violente manifestation à Buenos-Aires contre le régime

La plus importante manifestation de rue contre le régime militaire argentin depuis mars 1976 s'est terminée dans le désordre jeudi 16 décembre, à Buenos-Aires. On déplore un mort et plusieurs centaines de blessés. L'ampleur de cette démonstration organisée par toutes les forces d'opposition illustre le fossé grandissant entre l'opinion et un régime en difficulté.

Correspondance

Buenos-Aires. — Un mort, plusieurs centaines de blessés du côté des manifestants et des forces de l'ordre, près de deux cents arrestations et des dégâts matériels importants, tel est le premier bilan de ce qui devait être une marche pacifique « Pour la démocratie et la reconstruction nationale », le jeudi 16 décembre.

Il est très vite apparu que le service d'ordre mis en place par la Multipartite (1) aurait du mal à contenir les quelque cent vingt mille manifestants (cinquante-cinq mille selon les estimations officielles) qui se massaient sur la place de Mai et le long de l'avenue de Mai. Les militants de la J.P. (Jeunesse péroniste) et les « mères de la place de Mai » débordèrent rapidement le cordon établi par les organisateurs de la manifestation et se concentrèrent à quelques mètres de la Maison Rose bien avant l'arrivée des cinq présidents des formations composant la Multipartite.

Les autres groupes de manifestants avançaient lentement vers le point de rassemblement, au milieu des applaudissements et sous une pluie de petits bouts de papiers lancés des balcons qui surplombent l'avenue.

JACQUES DESPRÈS.

(Lire la suite page 4.)

(1) La Multipartite regroupe plusieurs formations politiques d'opposition, en particulier les péronistes, les radicaux, le mouvement lié à l'ancien président Frondizi, les démocrates-chrétiens et les radicaux intransigeants.

Les quotidiens régionaux face aux nouveaux médias

Les quatre-vingts quotidiens régionaux et départementaux qui quadrillent la province ont accompli depuis vingt ans des efforts d'adaptation et de modernisation qui leur ont permis de bien résister à la poussée des moyens audiovisuels.

De nouveaux défis leur sont aujourd'hui lancés avec l'explosion des radios locales privées, l'introduction de la publicité de marque sur FR3, les projets de quatrième chaîne et de réseaux câblés locaux, le développement de la télématique. Ils ne manquent pas de moyens pour y répondre.

I. – *La défense des bastions*

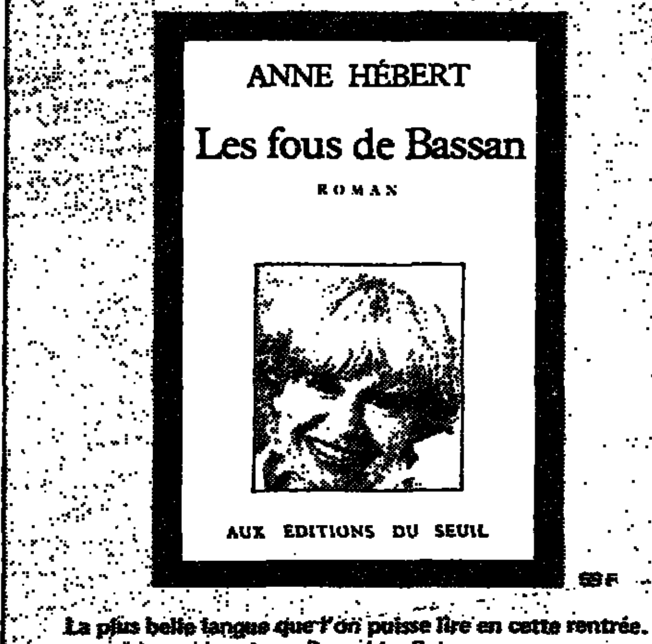
par YVES AGNÈS

L'Union en détresse à Reims ; les ouvriers imprimeurs et les journalistes des *Dépêches* à Dijon en conflit avec M. Jean-Charles Lignel, le patron du puissant *Progrès* de Lyon ; l'O.P.A. du *Républicain lorrain* (Metz) sur son voisin *l'Est républicain* (Nancy) ; l'arrêt de l'édition lilloise du quotidien parisien *le Matin ;* les inculpations en série de directeurs de journaux comme « prête-noms » de M. Robert Hersant... L'actualité bourdonne, depuis la fin de l'été, de nouvelles peu réjouissantes sur la presse quotidienne régionale.

Ecume des vagues, nouvelles trompeuses. Cette presse-là n'est pas moribonde et les difficultés y sont finalement moins importantes qu'à Paris. De 1960 à 1980, la P.Q.R., comme l'appellent les gens du métier, a gagné 300 000 lecteurs (+ 4,7 %), pendant que les quotidiens parisiens en perdaient plus d'un million (– 35 %). Même si ce chiffres recouvrent des situations fort inégales, même si la tendance nationale est en fait à l'érosion lente depuis une douzaine d'années, les journaux de province ont bien résisté aux bouleversements technologiques – la modernisation des imprimeries, la montée en puissance de l'audiovisuel – et aux mutations sociologiques, en tout premier lieu l'urbanisation.

Les bénéfices d'exploitation réalisés et les sommes investies dans la modernisation témoignent d'une solide santé. Quelques exemples : *les Dernières Nouvelles d'Alsace* (Strasbourg, 217 600 exemplaires) ont réalisé 20 millions de francs de marge en 1981 (5 % du chiffre d'affaires) et investi en douze ans environ 70 millions de francs. *Ouest-France*, le premier quotidien en diffusion (siège à Rennes, douze départements, 702 000 exemplaires), a vu sa marge grimper jusqu'à 30,8 millions de francs en 1980 (22,8 en 1981), soit un pourcentage de 5,7 % du chiffre d'affaires (3,7 en 1981) ; *Ouest-France* a investi entre 1971 et 1981 l'équivalent de 447,8 millions de francs de 1981.

(Lire la suite page 14.)



Mgr LUSTIGER invité du « Grand Jury R.T.L. - « le Monde »

Mgr Jean-Marie Lustiger, archevêque de Paris, sera l'invité de l'émission hebdomadaire « Le Grand Jury R.T.L.- *le Monde*, » diffusée dimanche 19 décembre, de 18 h 15 à 19 h 30.

L'archevêque de Paris répondra aux questions d'André Passeron et d'Alain Woodrow du *Monde*, d'Olivier Mazerolle et de Robert Serrou de R.T.L., le débat étant dirigé par Alexandre Baloud.

AU JOUR LE JOUR

1989

L'Exposition universelle qui aura lieu à Paris en 1989 sera l'apothéose des libertés. Deux siècles après la prise de la Bastille, des millions d'hommes et de femmes viendront de tous les horizons aux rives de la Seine. Ils arpenteront « les chemins de liberté », *thème officiel. Chaque nation va préparer un beau pavillon. On s'active déjà : en Pologne, en Turquie, en Argentine, partout fusent les propositions, jaillissent les idées.*

BRUNO FRAPPAT.

LA MORT DE CLARA MALRAUX

Clara Malraux, écrivain et première épouse d'André Malraux, est morte subitement le mercredi 15 décembre. Elle était âgée de quatre-vingt-cinq ans.

La lutte inégale

« C'est agréable d'être intelligente : on plaît aux hommes intelligents ! »

Nous sommes en 1921, à Auteuil, chez les Goldschmidt, bourgeois juifs fraîchement arrivés de Magdebourg. Clara, vingt-quatre ans, est rentrée tard, à pied, d'un banquet idiot à l'autre bout de Paris. Mme Goldschmidt, comme toutes les mères, a demandé comment s'était passée la soirée. Clara s'est regardée dans la glace. Elle ne se trouve pas belle, non, mais maligne, ça oui, et cela se voit, pétille sur son visage pointu. Un jeune homme nerveux et intense, nommé Malraux, vient d'ailleurs de le lui dire, en la raccompagnant sans la regarder. *« Aussi intelligent que vous,* a-t-il proclamé en oscillant devant sa porte comme un mât dans la houle, *je ne connais que Max Jacob ! »*

Amoureuse, Clara ? On n'est jamais trop prudente, avec les mères, et cela rend méfiant d'avoir des parents étrangers. Longtemps, comme par superstition, elle appelera son amour une « amitié voluptueuse ». Ce soir-là, en tout cas, elle s'en tire par un aphorisme à la cantonade sur le plaisir de plaire aux hommes intelligents.

Elle a mieux que plu. Le lendemain, le jeune André téléphone : *« J'aime votre voix ! ».* Il l'emmène danser, mal, le tango au Caveau révolutionnaire (déjà le sens des hasards éloquents). Elle ne comprend pas tout ce qu'il dit, de sa voix en transe, mais elle tient sa partie. Il cite Nietzsche ; elle répond Hölderlin. Il commente Dostoïevski ; elle y va de son cher Tolstoï, que lui n'a pas lu. Ils se récitent *Tête d'or* en canotant au bois de Boulogne. *« Sans vous, je serais devenu un rat de bibliothèque »*, dira-t-il.

B. POIROT-DELPECH.

(Lire la suite page 29.)

Le Monde

idées

Spirituel et temporel

La déclaration « sociale » de l'épiscopat français a choqué deux intellectuels catholiques, qui exercent ici leur droit de remontrance. Philippe Nemo lui reproche d'avoir intériorisé une analyse marxisante et de se vouer ainsi à n'être plus qu'une secte s'adressant à un milieu social déterminé. Pierre de Boisdeffre de ne pas voir que le déclin de l'Église s'explique avant tout parce qu'elle ne répond pas à la soif de divin qui anime tant d'êtres humains. Quant à Manuel de Diéguez, il croit que l'homme est voué aux prestiges de l'imaginaire et qu'il serait bien imprudent de ne pas laisser la précieuse espérance subsister au fond de la boîte de Pandore.

Où la charité n'est pas charitable

par PHILIPPE NEMO (*)

QUELQUES semaines après sa publication, la déclaration de l'épiscopat « *sur la conjoncture économique et sociale* » mérite qu'on y revienne. Je trouve ce texte navrant, et c'est la mort dans l'âme que je me résous à en parler. J'y suis pourtant obligé en conscience. Les évêques de France, ce sont les évêques de France, ils ne sont pas l'Eglise. Ils peuvent se tromper. Un croyant peut le leur dire.

Bien qu'ils s'en défendent par des formules toutes rhétoriques, ils situent leur intervention, non pas au plan des fins, mais à celui des moyens les plus précis. Or la théologie est science des fins. La question du comment relève de la science profane. En prenant position sur des questions économiques et quasiment administratives, bien au-delà des principes exposés jadis dans la « doctrine sociale de l'Eglise », les évêques ont engagé le magistère sur des problèmes techniques pour lesquels ils ne sont pas *a priori* compétents.

Si au moins, sur ce plan, ils étaient œcuméniques ! Mais une certaine conception de l'économie commande tout le texte. Elle s'exprime notamment lorsque les évêques flétrissent les « mentalités » qui ont accompagné — et rendu possible — la croissance, à savoir « *le vif désir d'atteindre le niveau de vie de la catégorie sociale jugée immédiatement supérieure* ». Dès 1975, dans une déclaration comparable, ils se demandaient si le retour à la croissance était « souhaitable ».

Une fuite en avant ?

Ils considèrent donc la croissance *comme une « fuite en avant » aux* effets pervers. La raison et la justice seraient de travailler seulement pour satisfaire des « besoins » limités et définissables à l'avance. Au-delà, le travail et les revenus correspondants seraient du luxe, payé par le chômage et la pauvreté d'autrui. La crise ne ferait que rendre insupportable une situation dont l'opulence des années de croissance masquait les vices intrinsèques.

Cette conception n'est guère répandue chez les économistes. La croissance, disent-ils, n'est pas nécessairement une « fuite en avant », sauf dérèglements conjoncturels. C'est, malgré le paradoxe, un état d'équilibre : la productivité augmentant, il faut que la production augmente pour que l'emploi reste constant. Il faut donc aussi que la consommation augmente. La « surchauffe » n'est pas un accident, mais la condition *sine qua non* du fonctionnement normal de l'économie.

C'est dans ce contexte qu'il faut situer les comportements individuels et apprécier moralement les « mentalités ». Les agents économiques doivent pouvoir espérer, pour eux-mêmes et leurs proches, une amélioration de leur situation par rapport aux normes du passé. C'est la condition nécessaire pour qu'ils travaillent, non pas plus, mais autant que par le passé ! Ainsi seulement travaillent-ils à l'optimum de leurs possibilités et créent-ils un optimum de richesses pour la collectivité tout entière. Loin de prendre à autrui, sauf cas spéciaux et circonscrits, un travail qui préexisterait, cet entraînement crée des besoins nouveaux, augmente l'activité globale, et donc en définitive l'emploi.

Quel est, dès lors, le problème de fond que pose la déclaration des évêques ? Beaucoup, parmi les hommes politiques, les économistes, l'électorat de l'opposition, partagent les finalités morales de l'épiscopat. Mais les moyens d'aboutir à ces fins sont, pour eux, tout autres.

Une situation impossible

Derrière l'égoïsme apparent d'un chef d'entreprise ou d'un cadre bien payé, *a fortiori* derrière la vie normalement aisée d'un couple ayant deux salaires, ils voient un système fonctionner tant bien que mal, même aujourd'hui. Ils constatent que ce système produit et dégage des surplus, plus que toute économie planifiée. Ils pensent que les pauvres, objet de la sollicitude des évêques, sont encore plus pauvres dans les pays collectivistes. Ils croient donc que la charité vraie commande de faire fonctionner au mieux ce système, et qu'au contraire la sollicitude pathétique mais irraisonnée à l'égard des plus défavorisés, le « partage » immédiat, ont pour résultat de freiner la machine et donc de rendre encore plus aigus à terme les problèmes socio-économiques qu'on veut résoudre. Ils croient que la charité à courte vue n'est pas vraiment charitable.

Dans quelle situation morale sont-ils après la publication du document épiscopal ? Ils ne peuvent polémiquer sur le plan technique avec un discours *ex cathedra*. Mais ils ne peuvent non plus renoncer à leurs convictions morales, ni au lien qu'ils savent exister entre celles-ci et l'enseignement qu'ils ont reçu de l'Église. Ils sont donc dans une situation impossible.

Cette situation, les évêques n'ont pas voulu la créer. Ils n'ont sans doute même pas cru écrire un texte politiquement orienté, d'autant qu'ils y ont glissé quelques phrases sur le corporatisme et l'abus du système de protection sociale qui visaient apparemment tout l'éventail politique. Ils ont sans doute pensé qu'ils tenaient le langage du simple bon sens.

Mais c'est cela même qui est grave. La bonne volonté des évêques n'est pas en cause. Mais leur candeur apparaît comme d'autant plus *significative. Elle pourrait bien traduire* le fait que le clergé de France, en 1982, a intériorisé, non certes les intentions, mais le fond de l'analyse socio-économique de la gauche. Qu'il est désormais socialisant, naturellement et sans effort. Marxisant sans y voir de malice. Et qu'il a perdu une grande part de son autonomie intellectuelle.

L'Église ne se propose-t-elle pas pour la tâche que les « pouvoirs publics » et les « forces organisées » ne peuvent assumer seuls : « changer les mentalités » de manière à rendre possible « le nécessaire partage à la fois de l'emploi et du revenu » ? Je ne sais si le gouvernement et les syndicats attendaient un appui aussi peu discret.

Cela n'est pas de bon augure pour l'avenir social de l'Église de France. On voit se profiler le risque que, si elle continue dans cette voie, elle ne soit bientôt plus la cléricature ouverte d'une société ouverte, prêchant efficacement le monde spirituel à un monde temporel dont elle connaît tous les rouages, mais quelque chose comme une secte issue d'un milieu social déterminé et parlant pour un milieu social déterminé. Cette perspective est horrible. Les évêques, si l'on ose leur donner un conseil, feraient bien d'y réfléchir.

(*) Philosophe et écrivain.

Le pacte avec le rêve

par MANUEL DE DIÉGUEZ

A l'extrême gauche, un parti de la sainteté politique, locomotive de l'intransigeance doctrinale, conduit infailliblement au goulag, comme le catholicisme, pris en charge par les docteurs de l'absolu, conduit tout droit au bain de sang des croisades et aux bûchers de l'Inquisition. A ses côtés, le disciple socialiste est condamné à aller au charbon et à faire rouler le mythe sur *les amortisseurs de la casuistique.*

C'est que tout rêve politique est un dieu biface — un Quichotte et un Sancho. Trônant dans l'empyrée de ses Écritures, le Quichotte marxiste insuffle son orthodoxie à son écuyer poussif. Son rôle est de recharger les accumulateurs de la pureté dogmatique — celle des chevaliers de l'Idée — chaque fois que le Toboso idéologique a perdu sa charge insurrectionnelle dans l'épreuve du labeur quotidien, — c'est-à-dire par la méchanceté de Merlin l'Enchanteur. Aussi, un stage purificateur dans les séminaires marxistes s'impose-t-il aux socialistes à chaque génération. Bienheureuse recharge *mystique*, celle qui marque de ses haltes régénératrices l'histoire sainte de l'espérance laïque, de ses pâques périodiquement rajeunies et de ses purges ressuscitatives !

De son côté, le mythe chrétien est également un Janus politique, puisque le sacrifice du Golgotha exalte tour à tour la liberté et l'obéissance. Signe, d'une part, de la toute-puissance de l'Esprit, qui a fait non seulement d'une décision de justice légalement prononcée par un pouvoir d'État légitime une erreur judiciaire monstrueuse, mais le meurtre de Dieu, et signe, d'autre part, de la *toute-puissance de César, puisque la* victime rédemptrice appelle les catholiques à respecter les pouvoirs établis — et notamment à vénérer la volonté de son Père de l'offrir en expiation pour les péchés du genre humain — la croix se recharge, comme le mythe socialiste, par l'appel alterné à l'insurrection et à la soumission.

Mais cette loi de l'autofécondation cyclique des mythes par le recours à un exorcisme sacrificiel bivalent engendre-t-elle réellement la compréhension de l'histoire de l'Occident, ou bien convient-il de remonter jusqu'aux sources du Nil géniteur et nourricier de nos dieux ? Dans huit ans, toutes les patries fêteront le deux centième anniversaire d'une formidable révolution du sacré : celle au cours de laquelle l'intendant du ciel pour la France eut la tête tranchée par le bourreau de la République, afin que les promesses de l'égalité évangélique pussent enfin s'accomplir ici-bas. Alors, de l'autel de l'échafaud libérateur sur lequel périt la monarchie de droit divin, l'espérance des nations, fécondée par cette immolation, se déversa dans les sillons de la gloire républicaine. Les nations ne s'abreuvèrent plus du sang d'un Golgotha lointain, mais des moissons rédemptrices de la Liberté, de l'Egalité et de la Fraternité.

Deux espèces de maîtres

Deux espèces de maîtres en naquirent : les « spirituels », qui s'incarnèrent dans un discours demeuré profondément ecclésial et une nouvelle race de « réalistes », rejetons d'une bourgeoisie demeurés aussi experte à serrer les cordons de la bourse que sous les rois. Un combat à la fois onctueux et acharné pour la conquête du pouvoir administratif moderne s'ouvrit entre ces deux styles des nouvelles classes dirigeantes. Le peuple, tout ensemble flatté et méprisé par ces élites nouvelles, servit à la fois d'enjeu et d'arbitre à cette seule authentique « lutte des classes ».

La bourgeoisie se révéla incapable de mobiliser l'espérance chrétienne en la renouvelant. Elle en perdit littéralement la parole. N'ayant plus que la caisse à brandir à défaut de l'au-delà, elle découvrit, mais un peu tard, que toute politique durable scelle un pacte avec le rêve.

Aujourd'hui, l'Eglise de France prête son concours au rêve de justice du socialisme en exaltant la dimension libératrice et insurrectionnelle de la croix : naturellement, l'alliance de l'espérance socialiste et de l'espérance chrétienne aboutirait, si elle durait, à un nouveau type de « nomenklatura ». Mais que la roue tourne et l'Église retirera son appui au socialisme pour exalter derechef l'autre face — l'obédientielle — de sacré bisauté qu'est le Calvaire. Comme disait benoîtement et prophétiquement Lech Walesa, *« l'Eglise a d'abord des problèmes d'Eglise ».*

Peut-être serait-il temps de comprendre qu'en son fondement même, à la fois clérical et bourgeois, la politique occidentale est l'héritière de vingt siècles de théologie chrétienne et de son Dieu bifrons. Elle enfante donc sans cesse à nouveaux frais ses Alceste de l'Idée de Justice et ses Tartufe habiles à marier l'esprit de Liberté avec tout pouvoir établi. Seule l'étude du songe religieux de l'Occident fournit la clé de l'ambiguïté des politiques *de l'espérance*, et donc de l'âme même de nos démocraties, condamnées à sacrifier tantôt le songe et tantôt le servage du travail alimentaire.

Reste la question essentielle : si l'homme est décidément un animal voué aux prestiges de l'imaginaire, comment empêcher à la fois qu'il se dessèche dans le réalisme plat et qu'il s'égare dans les cosmologies religieuses et dans leurs faux paradis ? Ah ! la fichue boîte de Pandore que Zeus avait offerte à Prométhée, et dans laquelle il avait enfermé par ruse tous les maux de l'humanité, sachant qu'à peine la boîte imprudemment ouverte ils s'en échapperaient pour ravager la Terre !

Qu'on se souvienne pourtant de la sagesse politique du mythe grec. Il enseigne que la boîte fut refermée juste à temps et que, par bonheur, la précieuse espérance resta au fond.

L'irrésistible déclin

par PIERRE DE BOISDEFFRE (*)

LE déclin de l'Église frappe tous les yeux... à l'exception de ces clercs, pour qui le rêve d'une église missionnaire à venir cache l'état d'une maison qui fait eau de toutes parts.

Ce qui apparaît aujourd'hui, vingt ans après la réunion de ce concile venu réparer le mal fait, un siècle auparavant, par le premier Vatican, celui de l'infaillibilité pontificale, c'est qu'il n'a été qu'un concile d'« *évêques* » : les laïcs y ont tenu peu de place, et les femmes aucune. Le Concile a beaucoup agité l'Église ; il a fait avancer (un peu) l'œcuménisme, il a inclus — et c'était important — les droits de l'homme dans le message de l'Église, il a renouvelé la liturgie (réforme mal conduite), mais il a aussi accéléré la crise du « *personnel* » et miné la confiance du « peuple de Dieu » (notion nouvelle) dans la sagesse de ses pasteurs. Ceux-ci partent d'un postulat simple et qu'ils n'ont certes pas inventé : « *la société bourgeoise a fait son temps, la chrétienté aussi* ». Et si ce double enterrement était prématuré ?

∴

Fin de la « civilisation bourgeoise » d'abord. — La bourgeoisie, en tant que *classe* qui dispose de l'argent, apparaît dès le haut Moyen Age ; elle gouverne les villes, obtient des franchises, a donné l'impulsion aux idées neuves, puis à la civilisation industrielle tout entière. Elle connaît son apogée au dix-neuvième siècle, en imposant sa morale, ses produits et ses mœurs à la planète entière. L'Église est alors le rempart de la propriété. Plus habile que les rois, elle invente son opposition. Car Hegel, Marx, Jaurès, Lénine, Einstein, Freud, Sartre, sont des bourgeois, au sens propre du terme : des hommes qui n'ont jamais travaillé de leurs mains, mais qui agissent en lançant dans le monde des idées qui deviendront des forces.

Déjà morte, la société bourgeoise ? Allons donc ! Contestée, elle règne dans un autre style. Nulle part, sauf peut-être dans quelques cantons suisses, le peuple n'exerce directement le pouvoir. La civilisation post-industrielle, née avec l'électronique, l'informatique, la communication de masse, n'a pas aboli, mais au contraire renforcé la société « marchande », qui reste une société bourgeoise. Cette société a eu raison du Japon féodal et militaire, de la Russie des tsars, de l'Afrique tribale. Exterminée sous Lénine, elle se reconstitue lentement, en tant que classe dominante, dans les démocraties populaires. Elle émerge en Afrique, gouverne l'Amérique latine, et la plupart des social-démocraties. Bref, ce « mort » se porte bien !

Fin de la chrétienté ? — Nos clercs pourraient se demander d'abord s'ils n'y ont pas quelque responsabilité et s'ils ont raison de vouloir la précipiter. Le monde de Néron et de Domitien, était-il préférable à celui qui commence avec la conversion de Constantin ? La société de castes et d'extermination, que Hitler a tenté d'édifier sur des mythes solaires, était-elle préférable à la vieille chrétienté allemande, impériale et bourgeoise ? La chrétienté française, patriarcale et rurale, ne valait-elle pas mieux — avec ses inégalités, ses injustices, mais aussi ses espaces de liberté, sa foi, sa bonne volonté, — que l'implacable société marchande qui lui a succédé ?

Quels sont les vrais ennemis de la chrétienté ? Staline, le persécuteur ? Hitler, l'Antéchrist ? Ne seraient-ce pas plutôt ceux qui, depuis trente ans, ne cessent de répéter, avec une joie mauvaise, qu'elle va mourir, qu'elle est morte ? Ceux qui l'assassinent, en refusant les rites d'initiation qui l'accompagnaient ? On leur demande le baptême et ils refusent de baptiser ! On leur demande de confirmer et ils refusent de confirmer ! On leur demande de bénir un mariage et ils s'y *refusent*, ils conseillent le mariage à l'essai ! On leur demande d'enterrer les morts avec le respect dû aux fils de Dieu et ils les enterrent à la sauvette, comme s'ils en avaient honte. Si, de plus en plus nombreux, les jeunes répondent : « Dieu ? Le Christ ? Connais pas ! », à qui la faute ?

La chrétienté n'a peut-être jamais été plus vivante que là où l'on persécute les chrétiens, et elle ne paraît jamais plus menacée que là où l'Église est libre et le clergé encore riche. Elle survit en Pologne, dans la moitié de l'Europe ; elle recommence à respirer en Chine et même en Guinée, mais partout ailleurs, elle est malade ou elle dépérit. Mais elle ne périt pas *d'elle-même* : ce sont les clercs qui l'ont condamnée !

« *Lève-toi et marche* », disent les évêques aux catholiques de France. Fort bien. Et aussi : « *Convertissez-vous !* » Mais eux, *qu'attendent-ils* pour se convertir ? Ils se décrivent ainsi : « *Prêtres courageux et cependant moins nombreux... religieux aux nombreuses présences, militants riches de persévérance...* » *(1)* sans paraître se rendre compte qu'eux-mêmes ont, en quinze ans, vidé les églises et tari la source des séminaires. A propos de ceux qui abandonnent chaque année le service de l'autel, de ceux qui vivent en concubinage, de ceux qui trafiquent, pas un mot de repentir, pas un signe d'humilité !

Au lieu du catéchisme simple et fort de nos pères, que d'alibis confortables ! « *N'enfermons pas le message évangélique entre les murs de nos églises.* » Commencez donc, mes Pères, par faire vivre vos églises ! « *Les jeunes, les marginaux et les pauvres.* » Et si vous vous occupiez un tant soit peu des familles chrétiennes que vous désespérez ? « *Le tiers-monde, la faim dans le monde, le partage* ». Est-ce votre unique souci ? Que faites-vous du Décalogue, de la morale de vos pères ?

Prêtres, prenez garde, ce n'est pas *seulement* de pain, comme vous l'imaginez naïvement, que les hommes ont besoin, c'est de Dieu. Si vous ne leur donnez pas ce Dieu qu'ils ne connaissent pas, qui le leur donnera ? Conférences, réunions, voyages, congrès, débats, travaux, palabres de toutes sortes, vous accaparent. *Or, vous ne devriez avoir* — comme le curé d'Ars — qu'une seule occupation : faire descendre le corps et le sang du Christ sur les autels, confesser les pécheurs, entendre les mourants. *Tout le reste est littérature.*

Le monde meurt de soif, et la sécheresse du Sahel n'y est pour rien. Il suffirait que, vingt-quatre heures sur vingt-quatre, toutes les églises soient ouvertes pour que le péché du monde s'y engouffre. Mais les prêtres, aujourd'hui, parlent et agissent comme s'ils ne savaient pas qu'ils sont les messagers du pardon ! Ont-ils lu Bernanos ? « *Nous sommes au premier rang d'une lutte à mort, et nos petits derrière nous. Des prêtres ! Mais ils ne l'entendent donc pas, le cri de la misère universelle ! Ils ne confessent donc que leurs bedeaux ! Ils n'ont donc jamais vu se lever, face à face, un visage bouleversé ?* »

Vous vous « attristez » de la prolifération des sectes. *Elle est pourtant votre œuvre*, elle témoigne à l'évidence de ce besoin que vous ne voulez pas connaître, qui ne vous intéresse plus et qui est le *désir de Dieu.*

Au milieu de vous un homme a gardé la foi. Né dans un pays de chrétienté, fidèle à son pays et à ses clochers, Jean-Paul II croit encore à ces choses fortes et simples : la prière, la contemplation, la justice, la patrie. Dans ce monde où le nom du Seigneur est haï, il est la cible vivante. (Qui songerait à tirer sur vous ? Le prince de ce monde sait bien que vous ne lui ferez aucun mal !) Mais l'« évêque de l'Église qui est à Rome » (comme vous dites dans votre jargon) ne peut faire à lui seul tout le travail qui incombe à *l'Église. Ne pouvez-vous donc* l'aider ?

∴

Peut-être faudrait-il se réjouir de l'irrésistible déclin de l'Église. Pour que l'idée de Dieu puisse reprendre forme et figure, germer dans toutes les couches d'une humanité remodelée, peut-être est-il bon que s'efface tout ce fatras institutionnel qui n'a rien à voir avec l'Évangile ? Peut-être est-il bon que s'effacent, au profit d'autres mieux adaptés aux besoins de ce monde, ces ordres qui, autrefois, furent combattants et missionnaires, mais dont les plus brillantes recrues passent au monde avec armes et bagages ? Peut-être est-il bon que l'Église-institution dépérisse ?

De grandes épreuves attendent cette Église qui se berçant d'illusions et de mots creux, risque de faire perdre la foi au peuple des baptisés qu'elle avait mission d'amener au port. Lorsque aucun fidèle n'entrera plus dans une église, les derniers clercs continueront à jacasser sur la catéchèse et à parler d'Église missionnaire quand l'Église tout court aura cessé d'exister. Mais à défaut d'une purification par l'épreuve que nul ne peut souhaiter (nous en avons connu des exemples ; le sang des martyrs des Carmes a suscité l'Église de Lacordaire, d'Ozanam et de Sœur Rosalie), on peut toujours espérer la conversion des pasteurs défaillants — ou leur relève par des laïcs démunis de tout, sauf de foi. Déjà, en marge de l'Église établie, d'innombrables communautés vivantes redécouvrent en silence la parole du Christ. Laissez-les vivre !

Sept cent millions d'hommes croient encore en Jésus crucifié. Cessez de les désespérer ! Taisez-vous ! Laissez la parole germer en silence dans les cœurs que vous n'avez pas su combler !

P.S. — A peine ai-je écrit ces lignes que je m'interroge. Ai-je le droit de peiner des hommes et des femmes admirables, des prêtres engagés dans tous les combats pour la survie, vivant une existence proche du dénuement et donnant l'exemple de grandes vertus ? Je n'ai aucun titre à parler. Sinon celui-ci : je crois, envers et contre tout, malgré moi, que Jésus est venu dans le monde pour le sauver et que l'« Église qui est en France » aujourd'hui se conduit comme si elle voulait le perdre. Mais qu'en pensent les chrétiens ?

(*) Écrivain, auteur notamment de *la Foi des anciens jours et celle des temps nouveaux* (Fayard, 1977)

(1) Message de l'assemblée plénière des évêques de France à l'ensemble des catholiques de France, 1er novembre 1981.

Le Monde

étranger

DIPLOMATIE

LA PREMIÈRE VISITE DU PRÉSIDENT CHADLI A PARIS

L'Élysée met l'accent sur la « solidité de l'amitié » avec l'Algérie malgré le contentieux sur les entrées en France

Le président Chadli Bendjedid est arrivé à Paris ce vendredi 17 décembre, accompagné de trois ministres, MM. Ahmed Taleb Ibrahimi (affaires étrangères), Abdelhamid Brahimi (plan et aménagement du territoire), Belkacem Nali (Énergie et industrie pétrochimique) et de deux conseillers, le Dr Amimour et M. Driss Jazaïri, petit-fils de l'émir Abd el Kader. Il a été accueilli à l'aéroport par M. Mitterrand, qui a tenu à se déplacer personnellement, ce qu'il ne fait que pour les visites d'État, alors que le président algérien effectue une simple escale de travail d'environ quatre heures.

Un tête-à-tête d'une demi-heure à l'Elysée a été suivi d'un déjeuner offert en l'honneur des hôtes algériens, auquel ont participé du côté français MM. Pierre Mauroy, Michel Jobert, ministre d'État chargé du commerce extérieur, et Claude Cheysson, ministre des relations extérieures.

« *L'important n'est pas que le président Chadli soit allé à Bruxelles avant de venir à Paris. l'important, c'est que ce soit sous le septennat du président Mitterrand qu'un chef d'État algérien effectue sa première visite à Paris* ». C'est en ces termes que M. Michel Vauzelle a commenté jeudi 16 septembre les articles parus dans la presse française. Le porte-parole de l'Élysée a également souligné que « *l'amitié franco-algérienne est plus solide que jamais* », quoi qu'on puisse en penser.

Les dirigeants français n'ont-ils vraiment pas été surpris de voir le président Chadli privilégier Bruxelles ? M. Vauzelle répond habilement que les Français, si soucieux de leur souveraineté, « *peuvent comprendre que leurs amis algériens le soient aussi* ». Il rappelle, en outre, que ce sera la quatrième rencontre entre les deux chefs d'État, après celle de Cancun en octobre 1981, la visite officielle de M. Mitterrand à Alger le mois suivant et l'escale qu'il y a faite le 19 mai dernier au début de sa tournée en Afrique noire. On précise, tant du côté français que du côté algérien que les deux présidents avaient alors estimé qu'il était nécessaire qu'ils se rencontrent périodiquement. Paris et Alger seraient également convenu tacitement que cette escale de travail était une « *solution de sagesse* » qui permettrait de lever les « *tabous* », tandis que les mesures d'amnistie prises en France en faveur des personnes condamnées lors de la guerre d'Algérie fraieraient la voie à une visite officielle pleinement réussie.

M. Vauzelle a toutefois admis qu'il existe bien quelques problèmes, posés entre autres par le refoulement des ressortissants algériens. « *Mais*, dit-il, *c'est un point de contentieux minuscule par rapport à l'entente globale.* » Il note les convergences existant entre les deux pays en politique étrangère et sur le plan économique. Il rappelle aussi le protocole de coopération signé en juin 1982 et les accords structurels conclus sur l'habitat et sur les transports. Il constate que le montant des contrats aura atteint cette année 10 milliards de francs, contre 4 milliards en 1981. Il annonce, enfin, que le ministre de l'agriculture, M[me] Edith Cresson, se rendra à Alger début janvier – le 7 en principe – pour signer un accord sectoriel dont on se plaît à souligner l'ampleur au vu des travaux préparatoires.

« *Depuis mai 1981, le climat politique a changé entre les deux pays et il le demeure, de même que la confiance. Cela étant, il peut y avoir, comme avec tous les alliés, des points de contentieux, mais un point ne remet pas en question toute une amitié. S'il y a des problèmes, les deux chefs d'État ont la volonté politique de les régler* », a déclaré M. Vauzelle.

Ces points, ce sont principalement, précise-t-il, les rapatriements de fonds des pieds-noirs, la question des refoulements et l'affaire des visas (*le Monde* du 17 décembre). A ce propos, M. Vauzelle rappelle que la France est confrontée à une grave crise de l'emploi. Il importe donc, dans l'intérêt de tous, d'établir un contrôle de l'émigration clandestine, qui ne concerne pas uniquement l'Algérie, mais aussi la Tunisie, le Maroc et d'autres pays. Il précise que la France est « *en train de mettre au point une politique* » concernant l'accès des étrangers sur son territoire et que « *cela n'est pas facile* ». L'esprit de cette réforme est le suivant : « *La France a la volonté politique de protéger ses travailleurs, tout en demeurant à la pointe du combat pour la défense des droits de l'homme.* »

« Affiner le contrôle aux frontières »

Tandis qu'à Tunis le journal *la Presse* publiait une déclaration de M. François Autain, secrétaire d'État français aux immigrés, affirmant qu'« *il n'y aura pas de visa* (d'entrée en France) *pour les ressortissants des pays du Maghreb en 1983* » (nos dernières éditions du 17 décembre), M. Vauzelle faisait état d'un communiqué du premier ministre précisant que la France cherche à trouver « *une formule moins contraignante que celle des visas* », dont les modalités techniques sont « *en cours de délibération* ». Mais, a-t-il ajouté, M. Mauroy affirme que « *rien ne sera arrêté sans une concertation et un accord préalable avec les trois partenaires maghrébins* ».

Enfin, M. Vauzelle a souligné qu'il convenait d'« *affiner le contrôle aux frontières* ». Comme on lui faisait observer que M. Gaston Defferre, ministre de l'intérieur, avait déjà promis, lors d'une visite à Alger en avril, qu'il y aurait un « *contrôle des contrôles* », mais que cela n'avait pas empêché les autorités compétentes de prendre des mesures de refoulement « *arbitraires, humiliantes et vexatoires* », le porte-parole répond que l'attention de l'Élysée a été attirée sur ce point et que tout sera mis en œuvre pour éviter de telles attitudes.

De son côté, M. Djamel Houhou, ambassadeur d'Algérie, dans une déclaration à TF 1, a cherché à atténuer l'impression qui s'était dégagée de son interview à Antenne 2 (*le Monde* du 17 décembre). Tout en confirmant que le problème des refoulements est « *très grave* », il a déclaré : « *Entre Paris et Alger, c'est la lune de miel dans plusieurs domaines.* » Il a mis l'accent sur l'intensité des rapports bilatéraux et annoncé que les contrats qui seront signés dans les trois prochains mois atteindraient quelque 30 milliards de francs.

PAUL BALTA.

Une douzaine de passagers sont refoulés à chaque vol au départ d'Alger vers la France

De notre correspondant

Alger. – « ***Le visa est un acte politique, pas administratif*** », **nous dit un membre du gouvernement algérien.** « ***Il ne faut pas confondre la liberté d'établissement et la liberté de circulation*** », **commente un responsable français de la coopération.** « ***Une solution a été trouvée en ce qui concerne l'immigration des travailleurs, mais si maintenant on remet en question la possibilité de voyager facilement d'un pays à l'autre, toutes les perspectives ouvertes récemment risquent de se boucher.*** »

L'émoi suscité par les rumeurs sur l'éventualité d'une obligation de visa pour les Maghrébins se rendant en France n'est pas limité aux milieux officiels. Cette affaire est devenue l'un des sujets d'interrogation de l'homme de la rue. Il suffit de se rendre dans les bureaux d'Air Algérie et d'Air France pour mesurer concrètement l'ampleur du problème, en cette période de fin d'année. Pendant les vacances d'été, il faut retenir des mois à l'avance, pour une traversée avec son véhicule, sur les bateaux des deux compagnies, l'une algérienne, l'autre française, qui assurent des liaisons maritimes. Les embarquements en période de pointe donnent lieu à des scènes épiques : voitures aux galeries surchargées d'objets hétéroclites sur les quais de Marseille, montagne de cantines et de colis à l'enregistrement des bagages à Orly.

Pratiquement, aucune limitation n'est instituée pour l'importation des biens de consommation par les voyageurs. C'est une « *soupape de sécurité* » pour l'Algérie, en proie à de nombreuses pénuries, et pour la France un marché qu'on ne prend en compte dans aucune statistique du commerce extérieur, mais non négligeable. Les sommes que les voyageurs algériens sont autorisés à dépenser à l'étranger n'étant guère à la mesure de ces emplettes, on peut considérer qu'une partie importante du salaire des travailleurs immigrés est consacrée aux achats faits par les personnes qui leur rendent visite.

Aux voyages familiaux mis à profit pour le renouvellement du matériel ménager et des garde-robes s'ajoutent ceux effectués pour des raisons médicales. La possibilité rassurante de traverser la Méditerranée en cas d'ennuis de santé n'est pas l'apanage des gens fortunés. Elle fait partie des habitudes de nombre de citadins.

Il y a eu, ces douze derniers mois, quelque six cent mille entrées d'Algériens en France pour des voyages de caractère privé ou touristique, à l'exclusion de ceux effectués par les travailleurs immigrés ayant une carte de résident. Il s'agit de passages et non de passagers, la même personne ayant pu faire le même parcours plusieurs fois.

Limiter les abus

Les autorités ont récemment pris des mesures pour limiter certains abus. Tout Algérien a droit à un passeport pour lui et les membres de sa famille. En pratique, il est difficile d'obtenir ce passeport si l'on ne peut justifier d'un travail fixe. De plus, les modifications intervenues il y a quelques mois dans l'allocation de devises ont gêné ceux qui tiraient profit de la revente de marchandises à l'occasion de voyages successifs. Ces mesures sont appliquées strictement, en même temps que le contrôle des certificats d'hébergement accordés par la France devient plus minutieux. Actuellement, au départ d'Alger, une douzaine de passagers en moyenne sont refoulés à chaque vol, ce qui pose de gros problèmes aux compagnies.

Pour assurer un trafic en pleine expansion en 1980 et 1981, Air France et Air Algérie ont multiplié les vols. Il y a six liaisons quotidiennes entre Paris et Alger, et une ou plusieurs liaisons hebdomadaires entre l'Algérie et les villes de Marseille, Lyon, Toulouse, Bordeaux, Nice, Strasbourg et Lille. Depuis janvier, les deux compagnies ont transporté 2,5 millions de personnes. Contrairement à une idée répandue à cause des embouteillages des périodes de pointe, le taux de remplissage moyen n'est plus que de 58 % cette année, à cause des refoulements par la police française et des mesures de contrôle prises par l'Algérie. Des vols à partir de villes de province ont été supprimés parce qu'ils faisaient perdre de l'argent aux compagnies.

Mettre un terme aux humiliations à l'occasion des refoulement arbitraires, prendre en compte des impératifs d'ordre public, qu'il paraît bien maladroit de mélanger avec ceux de la lutte contre le terrorisme, ce sont là deux nécessités qui ne doivent pas conduire à des mesures hâtives qui seraient lourdes de conséquences.

« *Entre l'Algérie et la France, la dimension humaine a été toujours omniprésente* », note l'hebdomadaire *Algérie Actualité* dans un éditorial consacré aux refoulements. Ce qui est vrai de l'Algérie l'est de l'ensemble du Maghreb, une région qui, au taux actuel de croissance démographique, aura cent millions d'habitants d'ici à la fin du siècle, et avec laquelle les espoirs de coopération privilégiée dans le cadre du bilinguisme justifient des efforts d'imagination et de compréhension.

JEAN DE LA GUÉRIVIÈRE.

Plus de 800 000 immigrés algériens

Selon les dernières statistiques, les Algériens présents en France sont au nombre d'environ 816 000, femmes et enfants compris. Quantitativement, ils constituent la première communauté étrangère installée dans l'Hexagone.

Les premières arrivées de travailleurs algériens remontent au début du siècle et à la guerre de 1914-1918, avec l'apport d'un grand nombre de « travailleurs coloniaux ». En 1922, le mouvement reprend (environ 50 000 entrées). De 1922 à 1924, le nombre des travailleurs immigrés algériens atteint 90 000, et le flot ne sera interrompu que pendant la grande crise des années 30 et au cours de la guerre de 1939-1945.

Quand survient la dépression de 1929, les Algériens sont durement touchés : 42 000 retours au pays cette année-là, 43 900 en 1930. Un décret suspendant les entrées en France montre déjà à quel point ces travailleurs étrangers sont vulnérables en période de difficultés économiques. Malgré tout, une part importante de l'immigration algérienne antérieure restera sur place, puis une nouvelle vague, la troisième, gagnera la France de 1935 à 1939. Après 1945, les industriels européens ont à nouveau besoin de main-d'œuvre pour remplacer les millions d'hommes disparus au cours de la guerre. En France, la reconstruction puis l'expansion réclament une immigration plus massive encore qu'en 1918. Le solde migratoire avec l'Algérie sera, jusqu'à l'indépendance, toujours positif, l'année 1958 mise à part. Le recensement approximatif de 1954 dénombre 212 000 Algériens en France : dix fois plus qu'en 1946, un vingtième de la population algérienne.

Après l'indépendance, l'émigration, devenue un phénomène structurel des relations franco-algériennes, survivra à sa cause première. L'exode algérien vers la France sera d'autant plus important et d'autant plus anarchique qu'après les troubles de l'immédiat après-guerre, précurseurs de l'insurrection, Paris avait accordé aux Algériens, considérés comme citoyens français, une liberté totale de circulation entre leur pays et la France : cette clause sur la liberté de circulation ne sera dénoncée par la France qu'en 1964. Puis se concluront jusqu'en 1974 une série d'accords entre Paris et Alger, qui créeront notamment quatre catégories d'immigrés algériens, dotées d'un statut particulier. Enfin, les accords de décembre 1971 réduiront, à l'initiative de la France, le contingent annuel des primo-immigrants algériens de 35 000 à 25 000. Mais tous ces accords sont devenus caducs le 19 septembre 1973 après une série d'incidents et de meurtres racistes, notamment à Marseille : Alger suspendait l'émigration de ses travailleurs vers la France.

Malgré tous les obstacles, la communauté algérienne en France a continué de progresser. Elle était passée de 350 000 personnes en 1961 à 755 000 dix ans plus tard (contre 695 000 Portugais et 589 000 Italiens), avec plus de la moitié d'actifs (50 % dans le bâtiment et les travaux publics, 25 % dans la métallurgie et les industries mécaniques, 15 % dans le textile et la chimie). Les Français musulmans (70 000 harkis en 1962) avaient, de leur côté, pratiquement triplé leur nombre. Cette croissance peut s'expliquer par le taux élevé de natalité chez les Algériens : en moyenne trois enfants par famille. Les problèmes posés par la « deuxième génération » – déchirée entre deux cultures et en butte aux difficultés d'emploi qui frappent les jeunes – sont particulièrement aigus. – J. B.

● *M. M'Hamed Yazid*, chef de la mission de la Ligue arabe à Paris, a exprimé jeudi 16 décembre, à l'issue d'une réunion des ambassadeurs arabes en France, « *l'inquiétude des ambassadeurs devant l'ampleur des refoulements vers le Maghreb et le caractère discriminatoire et arbitraire des mesures prises* ». Il a ajouté : « *Je souligne de nouveau mon étonnement devant l'amalgame créé par certaines déclarations d'autorités françaises liant ces mesures au problème de la lutte contre le terrorisme. L'ampleur des refoulements vers les trois pays du Maghreb a atteint un seuil intolérable et prend de plus en plus un caractère raciste hideux ressenti profondément par les ressortissants marocains, tunisiens, algériens et arabes.* »

LA FIN DU VOYAGE DE M. SHULTZ EN EUROPE

● MADRID : les nouveaux dirigeants espagnols seraient d'accord pour le maintien des bases américaines.

De notre correspondant

Madrid. – Le secrétaire d'Etat américain, M. George Shultz, a quitté Madrid jeudi 16 décembre pour Londres, apparemment satisfait des assurances qui lui ont été données par ses hôtes espagnols sur leur « loyauté » à l'égard de l'Occident. Il a annoncé que le président du gouvernement, M. Felipe Gonzalez, avait accepté une invitation pour une visite officielle à Washington, vraisemblablement en juin.

« *Le président Reagan m'a envoyé ici pour exprimer son appui aux valeurs démocratiques de l'Espagne qui sont particulièrement évidentes après les récentes élections* », a affirmé M. Shultz dans une conférence de presse. C'est un thème sur lequel il a insisté durant les vingt-quatre heures passées à Madrid. Il s'agissait d'effacer la fâcheuse impression laissée ici par son prédécesseur, M. Haig, qui avait qualifié de « *problème intérieur* » la tentative de putsch manqué du 23 février 1981. M. Shultz a tenu à souligner que son gouvernement n'avait nullement fait preuve d'« *appréhension* » devant la première victoire de la gauche en Espagne depuis près de cinquante ans.

Ses interlocuteurs se sont attachés à lui démontrer qu'une telle crainte n'aurait pas eu de motif. Le ministre espagnol des affaires étrangères, M. Moran, a réitéré les propos tenus quelques jours plus tôt au conseil de l'Otan, affirmant que son pays maintiendrait tous les engagements découlant de l'alliance tant qu'il n'aurait pas définitivement fixé sa position à ce sujet. Le secrétaire d'Etat a affirmé que la décision appartenait aux Espagnols mais, a-t-il dit : « *Le problème de la modernisation des forces armées espagnoles est lié à l'appartenance de ce pays à l'OTAN* ».

Un rapprochement semble intervenu sur le problème le plus épineux, celui de l'accord militaire signé en juin avec Washington par le gouvernement précédent. Il s'agit d'une nouvelle mouture d'un accord en vigueur depuis 1953 sur les quatre bases américaines en territoire espagnol. Le nouveau texte n'a pas encore été ratifié à Madrid. Les socialistes avaient exprimé le désir de le reconsidérer car il avait été rédigé dans l'optique – contestée par le parti de M. Gonzalez – de la participation de l'Espagne à la structure militaire intégrée de l'OTAN.

Les deux parties semblent, maintenant, d'avis de maintenir la substance du texte et de procéder seulement à quelques « *réajustements techniques* » destinés à éviter que son approbation par l'Espagne, puisse être interprétée comme entraînant l'intégration militaire de l'Espagne dans l'OTAN. Le gouvernement de Madrid pourrait proposer l'adjonction d'une annexe où il exprimerait ses réserves sur ce point.

Le tour d'horizon de la situation internationale auquel se sont livrés MM. Gonzalez et Shultz a permis une discussion approfondie sur l'Amérique centrale. Les Etats-Unis accordent beaucoup d'importance à la position du chef du gouvernement espagnol sur cette question, vu son influence au sein de l'Internationale socialiste.

THIERRY MALINIAK.

● LONDRES : un débat houleux sur le désarmement a précédé l'arrivée du secrétaire d'Etat

De notre correspondant

Londres. – Le secrétaire d'Etat américain commence, ce vendredi 17 décembre, ses entretiens avec les dirigeants britanniques. A la veille de son arrivée à Londres, la Chambre des Communes avait tenu, à la demande de l'opposition travailliste, un débat d'urgence extrêmement houleux sur le désarmement. Ce problème, qui oppose conservateurs et travaillistes, apparaît de plus en plus comme le thème central de la prochaine campagne électorale.

La crainte de la guerre nucléaire, largement répandue dans le public, a été renforcée ces derniers temps à la fois par la proximité du déploiement des missiles « de croisière » et par la nouvelle d'un transfert partiel vers la Grande-Bretagne du quartier général des forces américaines en Europe en cas de conflit. Le débat a opposé le secrétaire au Foreign Office, M. Pym, et son collègue du « cabinet fantôme », M. Healey, qui apparaissent pourtant comme des modérés dans leur camp respectif. M. Pym paraît plus favorable au contrôle des armements que M[me] Thatcher, qualifiée par M. Owen (social-démocrate) de « *meilleur sergent recruteur de l'unilatéralisme* », tandis que M. Healey ne partage pas l'enthousiasme de la majorité de ses amis travaillistes pour un désarmement nucléaire unilatéral.

L'opposition a demandé à M. Pym des assurances sur deux points essentiels : la consultation du Parlement avant la décision définitive de déployer les missiles « de croisière » américains (la Grande-Bretagne doit en accueillir cent soixante) et le droit de veto du gouvernement britannique sur leur utilisation. Sur les deux points, le secrétaire du Foreign Office a refusé de prendre des engagements, indiquant cependant que son gouvernement chercherait à obtenir une participation à la décision de mise à feu.

M. Pym a d'autre part minimisé les nouvelles propositions que les Soviétiques auraient faites à Genève dans les négociations sur les euromissiles (*le Monde* du 14 décembre). Le ministre britannique a déclaré qu'il ne s'agissait pas de propositions de M. Andropov, mais de simples « *idées* » agitées avant la mort de Brejnev. Il a répété que l'« option zéro » restait l'objectif du gouvernement britannique comme celui des Etats-Unis.

Enfin, M. Pym a opposé une fin de non-recevoir catégorique à M. Healey qui demandait que la force de frappe britannique soit incluse dans les négociations soviéto-américaines. Sur ce point Londres a adopté un point de vue identique à celui du gouvernement français.

DANIEL VERNET.

● *M. Claude Cheysson*, ministre des relations extérieures, a démenti « *catégoriquement* », mercredi 15 décembre, qu'un accord soit intervenu entre la France et les Etats-Unis sur le commerce avec l'Union soviétique lors de la visite, mardi à Paris, du secrétaire d'Etat américain, M. Shultz. S'inscrivant en faux contre certaines informations, parues notamment dans la presse américaine, M. Cheysson, parlant à TF 1, a réaffirmé que la France « *reste seule maîtresse* » de sa politique « *tant que sa sécurité n'est pas concernée* ». Il a ajouté que la France acceptait de discuter avec les Etats-Unis des dossiers dont les Américains estiment qu'ils relèvent des questions de sécurité, alors que les Français pensent qu'ils n'en relèvent pas.

PROCHE-ORIENT

Liban

Le président Reagan insiste sur l'urgence d'un désengagement

Un refus d'Israël de retirer ses troupes du Liban à la demande du gouvernement de Beyrouth ferait de celles-ci *« des forces d'occupation »*, a déclaré le président Reagan dans une interview publiée par le *Washington Post* ce vendredi 17 décembre.

M. Reagan a renouvelé son appel au retrait du Liban de toutes les forces étrangères (syriennes, israéliennes) et *« des restes de l'Organisation de libération de la Palestine »* et estime que *« retarder leur retrait, à présent, place ces pays dans une position d'armées d'occupation »*.

M. Reagan a insisté sur l'urgence d'un désengagement au Liban. *« Il est temps d'agir maintenant »*, a-t-il déclaré. *« Une fois les forces étrangères sorties du Liban,* a-t-il poursuivi, *nous pourrons poursuivre les négociations majeures pour réaliser la paix et éliminer tous les différents qui ont maintenu le Moyen-Orient en ébulition pendant si longtemps. »*

On apprend, d'autre part, que les gouvernements de Washington et de Beyrouth ont, le 16 décembre, signé deux accords aux termes desquels les États-Unis fourniront 22 millions de dollars (en dons et en prêts) pour contribuer aux travaux de reconstruction et de soutien aux petites entreprises du Liban.

● A NEW-YORK, l'Assemblée générale de l'ONU a condamné à l'unanimité, jeudi, les massacres perpétrés en septembre dernier dans le camps palestiniens de Sabra et Chatila, près de Beyrouth. Un autre texte qualifiant la massacre d'acte de génocide a été approuvé par 98 voix contre 19 et 23 abstentions.

L'Assemblée générale a également adopté par 87 voix contre 22 et 31 abstentions un texte appelant les Etats membres a restreindre leurs relations avec Israël tant sur le plan diplomatique qu'économique et culturel. Cette résolution, à laquelle se sont opposés les puissances occidentales, condamne la décision d'Israël d'annexer le Golan syrien et estime que l'Etat hébreux ne recherche pas la paix.

● A PARIS, M. Claude Cheysson, ministre des relations extérieures, a reçu jeudi après-midi M. Walid Joumblatt, chef du parti socialiste progressite libanais, en visite privée en France. L'entretien, d'une durée d'une heure, a porté sur les efforts diplomatiques de la France en vue d'obtenir le retrait des troupes étrangères du Liban et les opérations ponctuelles qu'elle envisage d'entreprendre dans le cadre de la coopération bilatérale, indique-t-on de source libanaise. Du côté français, on met l'accent sur le fait que M. Joumblatt, qui vient d'échapper à un attentat, est *« le représentant d'une des composantes de l'opinion libanaise »*. — *(A.F.P., Reuter.)*

● AU LIBAN, un adjoint du commandant dissident Saad Haddad, M. Ahmed Chiit, a été tué, le jeudi 16 décembre, à la suite de l'explosion d'une bombe dans sa voiture. M. Chiit, un officier de l' « armée du Liban libre » (organisation alliée d'Israël), était responsable du secteur de Nabatiyeh. D'autre part, le commandant Saad Haddad a décidé d'interdire l'activite des partis politiques au Liban-Sud, y compris du parti des phalanges libanaises et du mouvement chiite Amal. — *(A.F.P.)*

SELON UN DIRIGEANT DE L'O.L.P.

La création d'un gouvernement palestinien en exil est à l'étude

Une délégation du Front démocratique de libération de la Palestine (F.D.L.P.), dirigée par M. Qais Abdel Kerim (dit Abou Leyle), membre du bureau politique, achève ce vendredi 17 décembre une mission d'information en France. Elle a été reçue successivement par des officiels, des dirigeants des partis de la majorité ainsi que par ceux des principales centrales syndicales. Abou Leyla a plaidé auprès de ses interlocuteurs en faveur d'une action française plus vigoureuse destinée à faire aboutir un règlement du conflit palestinien. Il a indiqué à ce propos que la résistance palestinienne examinait la possibilité de constituer un *« gouvernement révolutionnaire en exil »* qui serait chargé d'entamer des négociations de paix. Le dirigeant du Front démocratique a donné au cours d'une conférence de presse, tenue jeudi soir 16 décembre, les précisions suivantes :

● *Les principaux dirigeants de l'O.L.P.*, réunis récemment à Aden, ont décidé, *« malgré leurs divergences idéologiques et politiques »*, de faire des résolutions du sommet de Fès la base de leur stratégie diplomatique. M. Georges Habache, président du F.P.L.P., a notamment souscrit à ces engagements.

● *Un compromis entre le texte de Fès et le projet de paix de M. Reagan* serait possible si les Etats-Unis reconnaissaient la représentativité de l'O.L.P. et le droit du peuple palestinien à un Etat souverain.

● *L'un des principaux objectifs de l'O.L.P.* dans la phase actuelle est d'élargir son audience internationale, y compris en Israël, *« où le mouvement populaire en faveur de la paix ne cesse de se développer »*. Abou Leyla a confirmé *« la décision prise au plus haut niveau »* d'engager un dialogue avec *« tout Israélien qui admettrait le principe de la création d'un Etat palestinien et reconnaitrait la représentativité de l'O.L.P. »*.

AFRIQUE

Afrique du Sud

Une trentaine de membres de l'A.N.C. ont été arrêtés au Swaziland

Une trentaine de membres de l'A.N.C. (Congrès national africain) ont été arrêtés, jeudi 16 décembre, au Swaziland, nous signale notre correspondant à Johanesburg, Patrice Claude, en soulignant que le petit royaume frontalier de la République sud-africaine coopère étroitement avec Pretoria.

D'autre part, le représentant sud-africain aux Nations unies a indiqué, jeudi soir, que son gouvernement ne paierait pas d'indemnités au gouvernement du Lesotho pour le raid du 9 décembre contre, a-t-il dit, *« les terroristes de l'A.N.C. opérant à partir du Lesotho »*. Dans une résolution adoptée la veille à l'unanimité, le Conseil de sécurité de l'ONU avait notamment demandé à Pretoria d'*« indemniser totalement »* les familles des victimes et les pertes occasionnées par ce raid.

De son côté, le ministre sud-africain des affaires étrangères, M. « Pik » Botha, a affirmé que M. Joe Klue, attaché à l'ambassade d'Afrique du Sud à Londres, *« rappelé par son département et non expulsé de Grande-Bretagne »* (*le Monde* du 17 décembre) avait obtenu *« d'importantes informations concernant les violences que l'A.N.C. planifiait contre l'Afrique du Sud »*.

De son côté, un porte parole de la police suf-africaine a démenti que M. Klue appartenait à ses services, alors qu'à Londres, des sources informées ont indiqué que M. Klue était un sous-officier de la police secrète sud-africaine.

A Paris, enfin, quelque cent cinquante personnes se sont rassemblées jeudi, en fin d'après-midi, devant l'ambassade d'Afrique du Sud pour protester contre l'*apartheid* et réclamer la grâce de six condamnés à mort appartenant à l'A.N.C. et détenus en Afrique du Sud.

Kenya

La cour martiale juge sans désemparer les conjurés du 1er août

La cour martiale spéciale chargée d'instruire le procès des acteurs du coup d'Etat avorté du 1er août a prononcé deux nouvelles condamnations à mort, celles des caporaux Odira Ojide et Edward Oriwa Mongo, membres de l'armée de l'air. La première condamnation à mort, le 24 novembre, avait été celle du caporal Injeni Njereman.

De notre correspondant

Nairobi. — Les conjurés avalèrent quelques gouttes de sang, dissoutes dans un verre d'eau, avant de prononcer un serment inspiré des rites en vigueur chez les combattants mau-mau qui luttèrent il y a trente ans pour l'indépendance du Kenya. Pareille cérémonie initiatique scella le recrutement des hommes qui tentèrent, sans succès, le 1er août dernier de renverser le régime du président Arap Moi. On doit ce détail au capitaine d'aviation Mwambura. Celui-ci comparaissait récemment comme témoin devant l'une des cours martiales qui siègent sans discontinuer à Nairobi depuis près de trois mois. Ce capitaine est un témoin-clé un peu particulier puisqu'il joua dans l'affaire le rôle périlleux de la « taupe » infiltrée parmi les comploteurs sur ordre des services spéciaux. Approché par les futurs putschistes, il alerta ses supérieurs et la police secrète *(Special Branch)*. On lui donna pour instructions d'*« espionner »* les conspirateurs, ce qu'il fit consciencieusement jusqu'au 1er août.

Ce témoignage confirme que les services de renseignements étaient informés de ce qui se tramait dans l'armée de l'air. Mieux : dès qu'il apprit l'heure de déclenchement du coup, le « capitaine-espion » contacta le chef de l'aviation kenyane, le général Kariuki en personne, qui, affirmant à deux reprises *« être au courant »*, refusa d'en discuter avec lui. Devant l'indifférence de ses chefs, le capitaine dut tenir son rôle et dissimuler son jeu jusqu'au bout. Il parvint, dernier exploit, à convaincre les putschistes d'abandonner une mission de bombardement sur Nairobi au profit d'une simple mission d'intimidation. D'où le survol apparemment mystérieux de la capitale, le matin du coup, par deux chasseurs F-5, qui repartirent aussitôt vers la base de Nanyuki. Le comportement des chefs de l'aviation reste à ce jour inexpliqué. Leur négligence fut pour le moins coupable. Le général Kariuki fut démis de ses fonctions et arrêté. Passera-t-il en cour martiale ?

Les défaillances des services de renseignements sont aussi criantes. Plusieurs responsables de haut rang ont été mis à la retraite ou mutés d'office. Le chef de la police, M. Ben Gethi, est détenu. Mais jusqu'à présent un seul officier de la police militaire a été condamné à un an de prison. Peine clémente si on la compare à celles qui ont frappé le menu fretin. Plus de sept cents aviateurs — soit près du tiers de l'ancienne armée de l'air — ont déjà été condamnés à des peines allant de l'exclusion des forces armées et vingt-cinq ans de détention.

Les mobiles du complot

Premier Kenyan reconnu coupable de trahison depuis l'indépendance du pays, le caporal Injeni, vingt-sept ans, s'est vu infliger la peine de mort (*le Monde* du 26 novembre). Combien de militaires subiront-ils le même sort ? Pour l'instant, seuls deux civils sont inculpés de trahison : M. Raila Odinga, fils du vieux dirigeant de l'ethnie Luo Oginga Odinga, et un journaliste du *Sunday Standard*, M. Makonyango. On ignore tout de leur éventuelle participation au complot. M. Oginga Odinga, quant à lui, est assigné à résidence depuis le 12 novembre à Kisumu, troisième ville du Kenya. En outre, deux responsables étudiants purgent une peine de dix ans de prison. Soixante-quatre autres seront jugés en janvier ou février pour *« sédition »*.

Grâce aux révélations du « capitaine-espion », on en sait un peu plus sur la préparation du coup et les mobiles des conjurés. Ceux-ci ourdissaient leur complot depuis mars — soit cinq mois avant le coup, — époque à partir de laquelle ils tinrent des réunions périodiques à ce sujet. Ils obéissaient à des motivations à la fois corporatistes et politiques. Ils entendaient protester contre les bas salaires et l'absence de concertation dans l'armée de l'air, mais aussi dénoncer les détentions sans jugement et l'officialisation du parti unique. Ils se seraient réclamés des révolutions prétoriennes survenues au Ghana et au Liberia.

Les audiences en cours martiale laissent encore bien des questions sans réponse. Combien d'aviateurs ont-ils réussi à échapper aux ratissages de l'armée et à trouver refuge à l'étranger, notamment en Tanzanie ? Quel était le degré réel d'implication des civils ? Ont-ils vraiment financé l'achat d'armes ? Le caractère ethnique du complot était-il déterminant, comme tendrait à le faire croire une répression ayant pris pour cible privilégiée l'ethnie Luo ? Y a-t-il eu des ingérences étrangères ? Les prochaines semaines apporteront sans doute leur lot de révélations. On a le sentiment que le pouvoir laisse filtrer les seules informations qu'il a préalablement passées au crible.

JEAN-PIERRE LANGELLIER.

AMÉRIQUES

Argentine

Violente manifestation à Buenos-Aires contre le régime

(Suite de la première page.)

Les leaders politiques, venus en très grand nombre et visiblement émus par la ferveur populaire, avaient du mal à se frayer un chemin au milieu d'une foule de plus en plus compacte.

Le ton monta rapidement sur la place. La marche péroniste et les slogans propres à chaque organisation politique furent en peu de temps remplacés par les cris de *« Assassins ! Assassins ! »*, *« Lâches ! Lâches ! »*, *« Fils de pute ! »*, tandis que les manifestants chantaient en chœur : *« Qu'ils s'en aillent ! Qu'ils s'en aillent ! »*.

Les hélicoptères de la police qui survolaient la place étaient accueillis par les huées de la foule et par des gestes obscènes. Au milieu de cette effervescence, les dirigeants de la Multipartite, manifestement dépassés par les événements, déposèrent une gerbe au pied de la Pyramide de la liberté et abandonnèrent les lieux discrètement, après avoir distribué un document demandant la remise du pouvoir aux civils *« au plus tard le 12 octobre 1983 »*.

Les incidents éclatèrent lorsque de jeunes manifestants mirent le feu à une moto de la police. Les forces de l'ordre répliquèrent aussitôt par des tirs de grenades lacrymogènes qui ne firent qu'exciter davantage les militants de la J.P. et des groupes d'extrême gauche qui constituaient les premières files des manifestants. Ceux-ci renversèrent les barrières métalliques et avancèrent vers la porte principale du palais présidentiel. Une avalanche de pierres s'abattit au même moment sur les policiers et sur la façade de la Maison Rose. Les forces de l'ordre réagirent alors brutalement. La police montée fit son apparition tandis que les grenades lacrymogènes pleuvaient sur la foule. Au milieu des cris, de la fumée et des feux allumés pour contrecarrer l'action des gaz, le *gros des manifestants se mit à courir* en direction des rues adjacentes. C'est à ce moment que se produisit l'épisode qui a coûté la vie à un jeune homme d'une vingtaine d'années. Un policier en civil, bondissant d'une voiture, tira sur lui à bout portant, le blessant mortellement.

Plusieurs centaines de manifestants, armés de morceaux de bois, affrontèrent encore la police montée, l'obligeant à plusieurs reprises à reculer. Ils se replièrent finalement vers l'avenue de Mai, brisant sur leur passage vitrines et téléphones publics. Les combats de rue continuèrent jusqu'à la place du Congrès, les forces de l'ordre n'hésitant pas à arroser de grenades lacrymogènes le siège de l'U.C.R. (Union civique radicale) et du parti intransigeant. Ce n'est que tard dans la soirée que le calme revint dans le centre de la capitale.

Le secrétaire d'État à l'intérieur, le général Carlos Cerda, a rejeté sur *« plus de trois mille éléments infiltrés »* la responsabilité des incidents survenus au cours de la « Marche pour la démocratie » : *« Il s'agit d'activistes qui ne croient pas en la démocratie »*, a-t-il affirmé. Le chef de la police fédérale, le général Sasiain, a été plus précis encore. Selon lui, les désordres sont le fait d'un groupe de Montoneros et de militants du parti socialiste des travailleurs (P.S.T.), de politique ouvrière (P.O.), tous deux d'obédience trostkiste, et du parti communiste révolutionnaire, de tendance maoïste.

Les dirigeants de la Multipartite ont, de leur côté, diffusé un communiqué dans lequel ils rendent les autorités responsables de *« la répression indiscriminée et démesurée »* et exigent que ces dernières *« informent concrètement l'opinion publique sur les auteurs des provocations »*. Quoi qu'il en soit, le fossé entre le régime militaire et le reste de la population s'est considérablement élargi le jeudi 16 décembre.

JACQUES DESPRES.

● *Le Parlement européen* a demandé aux Nations unies d'instituer une commission d'enquête internationale *« après le massacre par les troupes guatémaltèques de quinze mille personnes, en dix-huit mois »*. Les Dix ont vivement condamné, jeudi 16 décembre, à Strasbourg, *« les actions criminelles des autorités guatemaltèques »*, et ont demandé l'envoi d'une délégation pour examiner la nature de l'aide dont le Guatemala a besoin. L'Assemblée a aussi critiqué l'attitude du Mexique qui a renvoyé un millier de réfugiés que l'armée guatémaltèque a massacré après qu'ils eurent été refoulés. Le représentant de la commission de Bruxelles a déclaré qu'une aide immédiate d'environ 1,3 million de dollars allait être envoyée au Haut Comité des Nations unies pour les réfugiés.

A TRAVERS LE MONDE

Afghanistan

● LA POSITION DE MOSCOU. — Dans un long éditorial, le premier depuis de longs mois sur ce sujet, la *Pravda* a rappelé, le jeudi 16 décembre, les positions de l'U.R.S.S sur les conditions d'un éventuel règlement en Afghanistan. Le journal affirme que *« la révolution en Afghanistan est irréversible »*, réitère le soutien de l'Union soviétique au gouvernement de Kaboul, et fait porter l'entière responsabilité de la poursuite des combats sur le Pakistan et les pays occidentaux. *« L'U.R.S.S.*, poursuit l'éditorial, *est intéressée à ce que l'Afghanistan reste neutre et non aligné et demeure son bon voisin. »* La question d'un retrait des forces soviétiques, dit encore la *Pravda*, ne pourrait être discutée que dans le cadre d'un accord général entre l'Afghanistan et ses voisins.

Etats-Unis

● DEUX BOMBES DE FORTE PUISSANCE ont endommagé jeudi 16 décembre des bureaux de la compagnie aérienne South African Airways et de la société d'informatique I.B.M. à New-York. Les attentats n'ont fait aucune victime mais ont causé d'importants dégâts aux bâtiments. — *(A.F.P.)*

Ghana

● ALERTE AUX FRONTIÈRES. — Les populations frontalières et celles de la région d'Accra ont été mises en garde contre une éventuelle invasion étrangère du pays, a annoncé, jeudi 16 décembre, Radio-Accra. Le chef de l'armée de terre, le brigadier Arnold Quainoo, a affirmé que toutes les forces armées avaient été placées en état d'alerte. — *(A.F.P., Reuter)*.

Irak

● LES MOUDJAHEDIN IRAKIENS ont revendiqué l'attentat qui a eu lieu dans la nuit du mercredi 15 au jeudi 16 décembre, à Bagdad (*le Monde* du 17 décembre), contre l'agence nationale irakienne d'information INA. *« Cet attentat a été réalisé par le martyr Abou Fadaa, qui s'est jeté avec une voiture contenant 400 kilos de T.N.T. contre le bâtiment de l'agence »*, a déclaré un porte-parole de ce mouvement d'opposition qui a ses bureaux dans la capitale iranienne. *« L'opération a été baptisée Conseil supérieur de la révolution islamique irakienne »*, a-t-il précisé. Ce conseil, regroupant les principaux mouvements d'opposition irakiens, a été créé à Téhéran au début du mois de novembre. Les moudjahedin irakiens avaient revendiqué la responsabilité de l'attentat suicide à la voiture piégée contre la ministère irakien du plan, le 4 août dernier.

Madagascar

● *LE CALME EST RETABLI A ANTANANARIVO.* — Le calme est revenu, jeudi 16 décembre en fin de matinée, à Antananarivo, après les incidents qui ont opposé, tôt dans la matinée, les forces de sécurité aux partisans de M. Monja Jaona, assigné à résidence la veille (*le Monde* du 17 décembre). Aucune scène de pillage n'a été signalée. Mais les magasins sont demeurés fermés et d'importantes forces de sécurité ont occupé les points stratégiques de la capitale. — *(Reuter.)*

Zimbabwe

● DEUX FILS DE L'ÉVÊQUE MUZOREWA ARRÊTÉS. — La police a arrêté deux fils de l'ancien premier ministre, l'évêque Murozewa, a annoncé, jeudi 16 décembre, l'agence zimbabwenne de presse Ziana, citant un porte-parole du gouvernement. MM. Wesley et Chido Muzorewa, arrêtés à leur domicile mercredi soir, sont soupçonnés d'avoir violé la loi sur la sécurité en vigueur au Zimbabwe. Selon certaines informations circulant à Harare, des pistolets auraient été trouvés au domicile des deux jeunes hommes. — *(A.F.P.)*

ASIE

CHINE

A travers les steppes de Mongolie intérieure

II. – *Éleveurs et pasteurs de nouveau à l'honneur*

De notre envoyé spécial MANUEL LUCBERT

Comme leurs ancêtres, des centaines de milliers de Mongols nomadisent encore dans les vastes steppes. Regroupés en brigades et en bannières (« le Monde » du 17 décembre), ils sont devenus minoritaires dans leur propre région.

Huhehot. – Au mois de septembre de l'année dernière, les étudiants mongols de l'université de Huhehot, la capitale de la Région autonome de Mongolie intérieure, commençaient une grève des cours. Suivi bientôt par les élèves d'autres instituts de la ville, le mouvement devait durer plusieurs semaines. Selon des informations difficiles à vérifier, il se serait même étendu, pendant un temps, à d'autres villes de la province.

Quelles sont les raisons de cette agitation sur laquelle la presse chinoise centrale, jusqu'à ce jour, a observé le plus complet silence, mais dont on admet, sur place, la réalité ? Les explications varient selon les interlocuteurs. Un responsable du bureau pour les affaires des nationalités, M. Zhao Yutin, y voit, pour sa part, *« le résultat direct de la révolution culturelle »*. Selon lui, la population de la Région autonome, pendant ces *« dix ans de troubles »*, pour reprendre la formule consacrée, se serait accrue de cinq millions de personnes venues d'autres provinces. Notre « expert » en matière de nationalités ne dit pas que cet apport extérieur de population était destiné, dans l'esprit des dirigeants de l'époque, à renforcer puissamment la présence han face à la minorité mongole. Mais il admet qu'un certain nombre de nouveaux venus, surtout des jeunes, ont eu un comportement qui a alimenté les frictions. En particulier, les « gardes rouges » expédiés dans les zones de pâturage ont, par inexpérience et par ignorance, *« détérioré la prairie »*, créant ainsi des *« conflits »* avec la population mongole locale.

D'autres sources, moins officielles, sans nier les méfaits de la révolution culturelle, ne font pas remonter aussi loin les causes des récents troubles. Selon ces témoignages, le mécontentement des étudiants mongols aurait été provoqué par la ligne délibérément laxiste adoptée peu de temps auparavant par le pouvoir central à l'égard de l'immigration han vers la Région autonome. Au cours d'une réunion, tenue en juillet 1981 à Pékin, en présence de M. Zhou Hui, premier secrétaire de Mongolie intérieure, le secrétariat du parti aurait admis qu'il convenait désormais de ne plus procéder à des transferts massifs de population vers les bannières mongoles. Mais, simultanément, il se serait refusé à adopter une politique de blocage de l'immigration, estimant qu'il serait difficile d'empêcher les déplacements naturels des personnes.

D'autre part, le parti, dans sa directive n° 28, adoptée à l'issue de la même réunion, aurait reconnu la justesse du principe préconisant la promotion de cadres des minorités nationales dans les zones où celles-ci sont prépondérantes. Mais, en même temps, il aurait recommandé la nomination d'un encadrement han, là où cette ethnie est majoritaire. Autrement dit, dans les zones urbaines le plus peuplées.

La protestation des étudiants – soutenue par une pétition sur laquelle ses signataires, selon une vieille tradition mongole, auraient apposé leur nom en cercle afin d'empêcher l'identification des meneurs – n'a pas fondamentalement modifié l'attitude du parti. Mais elle a, malgré tout, attiré l'attention sur la nécessité d'un contrôle plus strict de l'immigration sauvage. Désormais, les responsables d'unités économiques devront s'efforcer de trouver sur place la main-d'œuvre nécessaire – exception faite, toutefois, pour le personnel spécialisé, qui pourra être recruté à l'extérieur, en fonction des besoins. Il apparaît aussi, à en juger du moins par certaines explications recueillies sur place, que ce sont dorénavant les unités administratives de base ou les entreprises qui devront présenter aux instances supérieures des demandes de main-d'œuvre justifiées par leur plan de développement, alors que, jusqu'à une date récente, c'est l'inverse qui se produisait. Sans tenir compte de la situation sur le terrain, le centre favorisait ou tolérait des mouvements de populations, laissant ensuite aux autorités locales le soin de les canaliser au mieux.

Tradition gauchiste

Cette inflexion sensible d'attitude avait été précédée d'un changement beaucoup plus net en matière économique. La stratégie maoïste consistant, ici comme dans toute la Chine, à *« prendre les céréales comme axe »*, quelles que soient les particularités régionales, a été abandonnée. Ses conséquences sur la qualité des sols avaient été désastreuses, aggravant le danger de désertification qui menace une vaste partie de la région. A sa place lui a succédé une ligne qui met en avant l'élevage et la sylviculture ainsi que la diversification de la production industrielle et artisanale. Engagée avec plus ou moins de détermination de la part des responsables locaux dès 1979-1980, cette nouvelle politique a été affirmée avec vigueur dans le document n° 28, auquel *le Quotidien du peuple* s'est référé indirectement, mais très explicitement, à plusieurs reprises depuis la fin de l'année dernière (1).

Cette orientation, est-il dit quelque peu imprudemment, devrait être suivie pendant vingt ou trente ans. A moins long terme, l'objectif est de permettre à la Région autonome d'atteindre, dans un délai de cinq ans, un niveau en valeur de la production industrielle et agricole jamais atteint jusque-là et, d'ici dix ans, de la hisser au rang des provinces les plus avancées du pays. En 1990, le cheptel devra compter 100 millions de bêtes contre 40 millions actuellement. Ainsi, estime-t-on, la Région pourra-t-elle rivaliser avec la République populaire de Mongolie, située dans l'orbite soviétique, et par rapport à laquelle elle est aujourd'hui, reconnaît-on, plus arriérée.

Il faut, bien entendu, dans ces projections hardies, faire la part de l'utopie. Force, toutefois, est de reconnaître, d'une part, que cette politique était une nécessité absolue si l'on voulait que la Mongolie intérieure cesse, selon une expression habituelle, d'être une *« grande zone sinistrée »*.

L'imposer ne paraît pas, cependant, avoir été une tâche facile. *Le Quotidien du peuple* n'écrivait-il pas, au printemps dernier, que *« la Mongolie intérieure, qui a été l'objet de sabotages graves durant les dix années de désordres intérieurs, sort pour l'essentiel, après trois années de luttes intrépides, d'une période de convalescence »* (2) ? La tradition gauchiste semble, en effet, s'être maintenue assez longtemps dans cette marche septentrionale de la Chine que le pouvoir politique et l'armée considéraient encore en 1977 presque uniquement comme une *« muraille anti-impérialiste et antirévisionniste »*. Et, aujourd'hui encore, on admet à Huhehot que l'influence « de gauche » est toujours présente dans la région.

Entre autres excès, les animateurs de la révolution culturelle avaient commis l'erreur de sous-estimer gravement la question nationale. Cela avait conduit, en 1969, à amputer la Mongolie intérieure de la moitié de son territoire, qui avait été rattachée aux trois provinces de Mandchourie (Heilongjiang, Jilin, Liaoning). L'un des premiers gestes accomplis envers les Mongols après le tournant du troisième plénum du comité central du P.C. chinois en décembre 1978 fut donc de rétablir la Région autonome dans ses frontières antérieures. Ce qui fut fait en juillet 1979.

Il convenait, d'autre part, de réhabiliter les victimes de la révolution culturelle. Celles-ci se répartissaient en trois catégories : les membres de la prétendue *« clique antiparti d'Ulanfu »*, personnage historique du mouvement communiste en Mongolie et qui est, aujourd'hui, l'un des vice-présidents du Comité permanent de l'Assemblée nationale populaire à Pékin ; les partisans du « contre-courant de février » (3) et, enfin, ceux du « parti des nouveaux Mongols », héritiers apparemment d'un parti communiste mongol fondé en 1958 par des éléments nationaux mécontents de la politique chinoise. Au total, selon une statistique officielle, 790 000 personnes auraient été, pendant ces années de troubles, arrêtées, critiquées ou exilées ; 120 000 auraient subi des sévices corporels, et 22 900 en seraient mortes (4).

Cicatriser les blessures

La volonté affirmée par le nouveau pouvoir, à partir de 1978-1979, de cicatriser les blessures laissées par cette période a modifié le climat politique, malgré des résistances locales de la part de cadres hans. Cette volonté s'est traduite, par exemple dans le domaine de l'enseignement, par un certain nombre de mesures concrètes. Dans les établissements d'enseignement supérieur, le taux annuel d'admission des étudiants issus des minorités nationales se situe actuellement entre 20 % et 25 % de l'ensemble, alors que les Mongols et les autres minorités ayant encore une existence reconnue dans la région (Dawoers, Elunchuns, Huis, Mandchous) représentent seulement environ 12 % de la population.

Sept écoles de formation d'instituteurs pour les écoles primaires et moyennes en langue mongole ont été ouvertes depuis 1979, date à laquelle trois instituts supérieurs destinés aux Mongols ont été fondés : une école normale, un collège médical et un institut spécialisé dans l'étude de la langue mongole. Des classiques ont été réédités, comme, par exemple, la célèbre *Histoire secrète des Mongols* (5), qui était devenue introuvable. Il n'en reste pas moins que 60 % des titres publiés en mongol par les Éditions du peuple à Huhehot sont des traductions en chinois et que les tirages restent peu élevés. Quant à la langue mongole, s'il est clair que son emploi ne fait plus tomber sous l'accusation de « déviationnisme », elle reste essentiellement la langue des pasteurs et non celle des citadins.

Sur le plan économique, la priorité donnée à l'élevage s'est accompagnée de mesures complémentaires, telle une exemption d'impôts pendant trois ans, à partir de 1980. Les systèmes d'intéressement à la production et à la responsabilité familiale ou individuelle sur une partie du cheptel ont été généralisés. Ils sont en vigueur aujourd'hui, sous diverses formes, dans 98 % des brigades, nous a dit un responsable. Il s'est ensuivi une amélioration notable du niveau de vie des éleveurs. Leur revenu annuel moyen par tête aurait dépassé 300 yuans en 1981, soit 100 yuans de plus que celui des agriculteurs (un yuan vaut environ 3,70 FF).

La Mongolie intérieure n'en reste pas moins l'une des provinces les moins avancées de Chine, terriblement soumise aux rigueurs climatiques (grands froids comme en 1978, sécheresse en 1981), qui ont des conséquences désastreuses sur l'élevage. Le produit industriel et agricole de la province par habitant est presque sept fois inférieur à celui de Pékin et ne représente que les deux tiers de la moyenne nationale (6).

Mais il existe aussi une autre Mongolie, plus industrielle, plus moderne, moins authentique, hélas ! Est-ce le prix à payer pour le développement ?

Prochain article :

BAOTOU : CŒUR D'ACIER

(1) Notamment les 7 et 11 novembre 1981 et le 25 mars 1982 : l'un de ces articles indiquait que ce document était *« d'une longue portée pour l'édification de la Mongolie intérieure »*.

(2) 25 mars 1982.

(3) Le « contre-courant de février » désigne la contre-attaque lancée à la fin du mois de février 1967 par une fraction de l'appareil du parti contre les excès spontanéistes de la révolution culturelle.

(4) Il faut noter que l'acte d'accusation rendu public le 20 novembre 1980 contre la « bande des quatre » avait rendu responsables deux de leurs *« principaux complices »*, Kang Sheng et Xie Fuzhi (anciens responsables de la sécurité) de la persécution en Mongolie intérieure de seulement – si l'on peut dire – 346 000 personnes et de la mort de 16 222 d'entre elles. Ces actions auraient été menées, toujours selon l'acte d'accusation, dans le cadre de la répression contre les partisans du « Parti révolutionnaire du peuple de Mongolie intérieure », autre nom, semble-t-il, du parti communiste mongol clandestin.

(5) *L'Histoire secrète des Mongols*, dont l'original en mongol est perdu, est une chronique qui remonte au treizième siècle. Elle couvre une période de cinq cents ans, retraçant l'histoire des principales familles de ce peuple jusqu'au règne de Gengis Khan. Il en existe une traduction française incomplète établie par le grand orientaliste Paul Pelliot. Cf. : Paul Pelliot, œuvres posthumes, tome I, *Histoire secrète des Mongols*, Paris, Adrien Maisonneuve, 1959.

(6) *Liaowang*, n° 6, 1982.

EUROPE

Pologne

Les autorités s'efforcent de neutraliser M. Walesa

(Suite de la première page.)

Voilà un homme, Lech Walesa, que le pouvoir s'était flatté d'être assez assuré pour libérer et dont on s'évertuait à faire à la fois une simple *« personne privée »* et un célèbre opposant amené à merci. *« Je parlerai »*, annonce « l'ex-président de l'ex-Solidarité », et il fait mettre une ville en état de siège. L'avant-veille, *puis la veille du jour dit, on lui envoie* des convocations chez le procureur, espérant l'amener soit à se cacher, soit à aller de lui-même se faire placer en quarantaine. Il ne bouge pas de chez lui, refusant aussi bien de devenir un quelconque clandestin que d'obtempérer docilement. Il faut alors, jeudi matin à 10 h 20, se résoudre à le faire appréhender. On éloigne les journalistes massés sous ses fenêtres. Armes automatiques à la hanche, des miliciens, qu'accompagne un procureur, montent à son appartement munis du matériel nécessaire à en faire sauter la porte. Inutile : il l'ouvre et demande qu'on lui présente un mandat d'amener : *« Vous avez déjà eu deux convocations. Cela fait assez de papiers comme cela ! »*, lui répond-on avant de l'emmener.

M. Walesa n'aura pu parler, mais le moins qu'on puisse dire est qu'il s'est fait entendre. A l'étranger, les journaux publient déjà (*le Monde* du 17 décembre) le discours qu'il avait préparé et les *« radios occidentales »* font connaître en Pologne ce texte de fidélité et de raison. Alors le pouvoir, trois jours plus tôt, avait voulu convaincre le monde de ses succès en *« suspendant »* l'état de guerre, les déclarations de protestation tombent maintenant d'une capitale après l'autre. Deux mots — *« Je parlerai »* — et la *« personne privée »* a repris le premier rôle et affirmé que la Pologne ligotée n'était pas soumise. Tour cela ne change rien aux rapports des forces, mais la victoire morale et politique est du côté de M. Walesa.

Les journalistes au commissariat

Tandis qu'on l'emmène, on embarque courtoisement mais fermement tous les journalistes qui s'étaient aventurés près de son domicile. Regroupés dans un commissariat, ils s'entendent dire l'un après l'autre qu'ils devraient, *« pour leur sécurité »*, ne pas se trouver l'après-midi dans les *« points chauds »*. *« Cette date est pour cette ville chargée d'émotion »*, dit-on, par exemple, au correspondant du *Monde*, avant d'indiquer qu'*« il n'est pas impossible »* que les ouvriers du chantier cherchent à se regrouper devant le monument ou l'immeuble de M. Walesa.

14 heures : le célèbre portail numéro 2 du chantier, celui qui s'ouvre sur l'esplanade où se dresse le monument. Les barrages dessinent une zone interdite. On presse les ouvriers quittant le travail d'emprunter d'autres sorties offrant moins de tentation. Ceux qui persistent passent au goutte à goutte entre un double cordon de miliciens. Soudain, un petit groupe sort en masse. Les miliciens s'éparpillent. Les barrages, dans la *confusion, se font moins étanches et* laissent passer des habitants de la ville, bouquet en main, qui retrouvent au pied du monument plusieurs centaines d'ouvriers. Cela ne fait pas une manifestation — un petit millier de personnes en tout. La plupart des travailleurs du chantier sont sortis sans rien tenter, mais il aura fallu pour cela ce gigantesque déploiement de forces. Ce pouvoir, qui proclame si fort avoir rompu avec le passé du régime, a interdit que soient honorés les morts de 1970. Ce régime « populaire » a montré de lui-même qu'il ne l'était dans aucun des deux sens du terme. Après douze *mois d'entreprise de « normalisation »*, ce n'est pas là non plus un succès.

« Relevez vos visières »

Non loin, près de la gare, des grenades lacrymogènes sont tirées contre une foule dense, tendue, qui, derrière les barrages interdisant l'accès au monument, stationne, insolente et butée. D'un mince cortège fusent avec force : *« Libérez Lech ! »*, *« Wojciech, bourreau ! »* (1), *« Lech, avec nous ! »*. A 16 h 30, dans l'église Sainte-Brigitte, celle des chantiers, pleine à craquer, la messe commence sur un chant patriotique. Les fidèles, comme à la revue, font le signe de la victoire. Le prêtre, l'abbé Jankowski, appelle sans cesse à ne pas se laisser emporter pas la passion.

Son sermon est si long qu'il est clair qu'il veut épuiser ses paroissiens avant de les rendre à la rue. Il n'en parle pas moins du *« grain semé »* qui, obligatoirement, portera ses fruits, même si l'on ignore comment. Il défend implicitement la politique du primat en rappelant que l'Eglise a toujours lutté pour la nation, et *déclenche un tonnerre d'applaudissements* qui l'inquiète en lançant à *« nos frères qui ne sont pas ici »* : *« Enlevez vos casques, relevez vos visières qui vous empêchent de voir et tendez-nous la main ! »* pour que *« Noël soit celui de la réconciliation »*. Il cite encore — en *« regrettant qu'il n'ait pu être parmi nous »* — Lech Walesa, qui lui a confié il y a peu : *« Ma vie, je l'ai consacrée au peuple et à la nation. J'ai sept enfants, mais je lutterai pour les droits de l'homme et pour ceux de mes collègues ouvriers. (...) Nous avons de toute façon gagné. (...) Car les accords (d'août) existent, non seulement sur le papier mais dans l'âme de tous les citoyens. »*

Nouveau petit cortège à la sortie de la messe. Nouvelle charge qui vaudra une rude bastonnade à l'envoyé spécial de l'A.F.P., Jan Krauze. C'est fini pour cette journée si chargée de symboles passés et présents. M. Walesa est ramené chez lui. On l'a promené, confie-t-il, toute la journée en voiture. Il n'a donc pas été arrêté ni encore moins inculpé, mais on l'aurait tout de même interrogé un court moment sur des irrégularités financières opportunément découvertes mardi dans la comptabilité de l'organisation régionale de Solidarité pour Gdansk. Apparemment, les bandes magnétiques mystérieuses, les photos, paraît-il, compromettantes, les fausses lettres ne suffisaient pas déjà pour tenter de discréditer ce *« citoyen comme les autres »*.

BERNARD GUETTA.

(1) C'est le prénom du général Jaruzelski.

Au Sénat

M. CHEYSSON : une chape de plomb est tombée sur la Pologne

L'interpellation de M. Lech Walesa a été évoquée, jeudi 16 décembre, au Sénat, par M. Pierre Mauroy, qui répondait à des *« questions au gouvernement »*.

Les sénateurs, à la demande de M. Chauvin (Val-d'Oise), président de groupe de l'Union centriste, avaient décidé, devant un groupe communiste très gêné, une suspension de séance pour protester contre cette mesure. A la reprise de séance, le premier ministre a déclaré notamment : *« La situation en Pologne est inacceptable et je veux exprimer l'indignation du gouvernement. Lech Walesa représente pour la Pologne le mouvement vers davantage de droits, de libertés et d'espoir. On n'arrête pas le droit, la liberté et l'espoir. Le gouvernement français est du côté des droits, de la liberté et de l'espoir. »*

M. Cheysson, ministre des relations extérieures, a apporté, après l'intervention du premier ministre, les précisions suivantes : *« On nous avait laissé espérer un apaisement aux approches du triste anniversaire du 13 décembre ; la Diète polonaise doit prendre position le 18 sur la proposition du général Jaruzelski. Ce qui a été décidé est, en définitive, très peu de chose. L'amnistie accordée est très étroite. Les mesures d'internement ne sont que suspendues. Le premier ministre a fait part de l'émotion que nous cause la nouvelle de l'interpellation de Lech Walesa par la police. Il ne s'agirait pas d'une véritable arrestation. Toujours est-il qu'une chape de plomb est tombée sur le pays. La fausse lettre de Lech Walesa qui a été publiée là-bas montre ce qu'est un système policier. »*

Italie

AVANT D'OBTENIR L'INVESTITURE DE SON GOUVERNEMENT PAR 349 VOIX CONTRE 244

M. Fanfani a estimé que la situation économique exige un « traitement urgent »

Rome. — Avec le vote de confiance de la Chambre des députés, jeudi 16 décembre, intervenant après celui du Sénat, le gouvernement *Fanfani est pleinement* investi de ses pouvoirs constitutionnels. Des votes sans surprise, qui reflètent la position de partis : la nouvelle majorité (démocrates-chrétiens, socialistes, sociaux-démocrates et libéraux), soit 349 voix, a voté la confiance, tandis que les communistes, les radicaux, la gauche indépendante et le M.S.I. (parti néofasciste) votaient contre (244 voix). Les républicains (15 voix) se sont abstenus, estimant que le programme économique de M. Fanfani ne constituait pas une solution de continuité par rapport à celui du gouvernement précédent de M. Spadolini. Une position qui témoigne d'une durcissement des rapports entre le parti de l'ex-président du conseil et le nouveau gouvernement.

Deux grands thèmes ont été abordés par le président du conseil dans sa réponse aux interpellations de ces derniers jours, l'affaire bulgare et les problèmes économiques. En ce qui concerne la Bulgarie, M. Fanfani a notamment déclaré : *« Les faits disent désormais que le temps des hypothèses est achevé. Les faits partent de constatations que la magistrature a pu confirmer par une action tenace. »*

Au cours du débat s'était manifestée une divergence entre les partis de la majorité : les socialistes, les

De notre correspondant

sociaux-démocrates et les libéraux étaient partisans de l'adoption d'une ligne dure à l'égard de Sofia, tandis que les démocrates-chrétiens et les républicains (comme au demeurant les communistes) recommandaient la prudence. Tout en admettant implicitement une responsabilité de la Bulgarie et en soulignant que l'attentat contre le pape, s'il avait réussi, aurait été *« le plus important fait déstabilisant de l'histoire mondiale de ces dernières soixante années »*, le président du conseil a cependant ajouté : *« La conscience des implications de l'enquête judiciaire sur la sécurité intérieure, comme les questions internationales imposent de ne pas céder à l'impulsivité. »*

Alors que doit s'ouvrir à la Chambre, lundi 20 décembre, un débat sur l'« affaire bulgare », la déclaration de M. Fanfani précise la position officielle de l'Italie : *« D'un côté, conformément aux conclusions de la réunion du comité interparlementaire sur l'activité des services secrets qui s'est tenue mercredi, l'admission implicite d'une action aux contours encore mal précisés des Bulgares en territoire italien, et, de l'autre, une volonté de garder la tête froide. »*

Dans l'immédiat, l'ambassadeur d'Italie en Bulgarie, rappelé pour consultation, reste à Rome et va prendre des *« vacances prolongées »*. En fait, traitant de l'affaire bulgare après un examen de la situation internationale, M. Fanfani a replacé le problème dans un contexte plus large en soulignant : *« Le renforcement de la solidarité passe par une entente renouvelée sur les questions fondamentales et notamment celle des rapports Est-Ouest. »* Bien que les socialistes soient hostiles à ce qu'ils nomment la *« politique du cynisme »*, alors que les démocrates-chrétiens pensent que la détente peut être préservée, M. Craxi a cependant approuvé la position médiane adoptée par le président du conseil.

En ce qui concerne la crise économique, M. Fanfani a souligné que le pays se trouve dans une situation réclamant un *« traitement urgent »*. Mais c'est surtout la prudence qui a caractérisé l'intervention du président du conseil, et l'on distingue toujours mal avec quel instrument il entend redresser la situation, notamment le déficit budgétaire. Une première échéance sera, en janvier, la *conclusion des négociations* entre patronat et syndicats sur l'échelle mobile des salaires. Ce n'est que dans le cas où un accord ne pourrait intervenir que le gouvernement se réserve de prendre des mesures d'urgence. Un programme qui est surtout le fruit d'un compromis si laborieusement négocié entre démocrates-chrétiens et socialistes qu'il semble difficilement réalisable.

PHILIPPE PONS.

LA COMPOSITION DU CABINET

Voici la liste officielle du quarante-troisième gouvernement italien de M. Amintore Fanfani :

Président du conseil : M. Amintore Fanfani (D.C.) ;

Affaires étrangères : M. Emilio Colombo (D.C.) * ;

Intérieur : M. Virgilio Rognoni (D.C.) * ;

Justice : M. Clelio Darida (D.C.) * ;

Mezzogiorno (développement du Sud) : M. Claudio Signorile (P.S.I.) * ;

Recherche scientifique : M. Pier-Luigi Romita (P.S.D.S.) * ;

Fonction publique : M. Dante Schietroma (P.S.D.I.) * ;

Défense : M. Lelio Lagorio (P.S.I) * ;

Travaux publics : M. Franco Nicolazzi (P.S.D.I.) * ;

Postes et télécommunications : M. Remo Gaspari (D.C.) * ;

Participations d'Etat : M. Gianni de Michelis (P.S.I) * ;

Commerce extérieur : M. Nicola Capria (P.S.I) * ;

Tourisme : M. Nicola Signorello (D.C.) * ;

Santé : M. Renato Altissimo (P.L.I.) * ;

Affaires régionales : M. Fabio Fabbri (P.S.I.) ;

Rapports avec le Parlement : M. Lucio Abis (D.C.) ;

Protection civile : M. Loris Fortuna (P.S.I.) ;

Questions européennes : M. Alfredo Biondi (P.L.I.) ;

Budget : M. Guido Bodrato (D.C.) ** ;

Finances : M. Francesco Forte (P.S.I.) ;

Trésor : M. Giovanni Goria (D.C.) ;

Instruction publique : Mme Franca Falcucci (D.C.) ;

Agriculture : M. Calogero Mannino (D.C.) ** ;

Transports : M. Mario Casalinuovo (P.S.I.) ;

Industrie : M. Filippo Pandolfi (D.C.) ;

Travail : M. Vicenzo Scotti (D.C.) ** ;

Marine marchande : M. Michele Di Giesi (P.S.D.I.) ** ;

Biens culturels : M. Nicola Vernola (D.C.).

* Confirmé dans son poste.

** Détenait un autre portefeuille dans le précédent cabinet.

D.C. : démocratie chrétienne ; P.S.I. : parti socialiste italien ; P.S.D.I. : parti social-démocrate italien ; P.L.I. : parti libéral italien.

Union soviétique

POURSUITE DE LA LUTTE CONTRE LA DISSIDENCE

Moscou (*A.F.P.-U.P.I.*). — Plusieurs arrestations de dissidents ont eu lieu récemment en U.R.S.S. D'après des informations de sources dissidentes, M. Lev Volokhinski, l'un des représentants du syndicat clandestin Union interprofessionnelle libre des travailleurs (SMOT), a été interpellé le 8 décembre, à Leningrad. Toujours selon des sources non officielles, M. Vladimir Kritski, un scientifique adepte de la secte Krishna, a été condamné la semaine dernière à quatre années de prison et à la confiscation de ses biens *« pour avoir porté atteinte aux droits d'autres citoyens en manifestant en public ses sentiments religieux »*. Enfin, un militant pacifiste, M. Oleg Radzinski, âgé de vingt-quatre ans, et récemment expulsé de l'université de Moscou, aurait été interné dans un hôpital psychiatrique.

Deux journalistes américains en poste à Moscou ont d'autre part été appelés à témoigner, jeudi 16 décembre, devant un juge d'instruction soviétique enquêtant sur une affaire d'émigration juive. M. Walter Wisniewski, chef du bureau de l'agence U.P.I., et M. Robert Gillette, correspondant du *Los Angeles Times*, ont été convoqués séparément pour être interrogés par le procureur chargé d'instruire une affaire impliquant des juifs qui avaient demandé au chef de l'Etat israélien de les aider à sortir d'Union soviétique. Les questions qui leur ont été posées concernaient essentiellement leurs sources d'informations.

Hongrie

PERQUISITION CHEZ M. LASZLO RAJK

La police hongroise a saisi, mardi 14 décembre, au cours d'une perquisition, plusieurs machines à polycopier et des ouvrages édités sans autorisation, a annoncé, mercredi, l'agence officielle de presse M.T.I. Des *« avertissements »* ont été adressés aux propriétaires de ces appareils, ajoute M.T.I. La descente de police a eu lieu dans l'appartement de M. Laszlo Rajk (fils du ministre de l'intérieur exécuté en 1949, après un procès forgé de toutes pièces). Tous les mardis, depuis deux ans, on y tenait une séance de lecture et on mettait en vente des samizdats. En septembre 1981, un raid semblable avait eu lieu.

Cette action succède à une vive attaque contre l'opposition. le *Nepszabadsag* du 11 décembre reproche aux opposants et particulièrement à l'écrivain Gyorgy Konrad de *« faire le jeu de la propagande occidentale »*.

Ce durcissement constitue peut-être un gage de fidélité idéologique au moment où, selon le *Financial Times*, la Hongrie a demandé des *« changements qualitatifs »* dans les relations économiques entre les pays du Comecon. M. Marjai, vice-premier ministre hongrois, a demandé, en inaugurant de nouveaux services commerciaux à Moscou, une telle modification en raison de la *« situation »* des économies des pays du Comecon.

En fait, les Hongrois souhaiteraient que le rouble transférable, qui sert de monnaie de compte seulement pour les transactions au sein du Comecon, devienne une véritable « monnaie convertible ». Or le rouble transférable ne permet même pas à un pays du Comecon qui dispose d'un surplus dans ses échanges avec un Etat du Comecon de l'utiliser pour des achats dans un troisième pays de l'Est.

Roumanie

A LA CONFÉRENCE NATIONALE DU PARTI COMMUNISTE

M. Ceausescu a mis l'accent sur la nécessaire austérité

La conférence nationale du P.C. roumain s'est ouverte le jeudi 16 décembre, à Bucarest. Cette réunion se tien régulièrement entre deux congrès et, contrairement à ces derniers qui définissent des orientations politiques et économiques pour cinq ans, elle a pour objet une réflexion sur les options à plus long terme, ainsi que sur les éventuels ajustements des plans quinquennaux. M. Ceaucescu, secrétaire général, a présenté le rapport d'ouverture. Il a insisté sur la nécessaire austérité.

Bucarest. — Il était illusoire d'attendre de l'ouverture de la conférence nationale du P.C. roumain des indices sur le climat politique dans ce pays. Les délégués n'ont pas failli au rite de l'ovation et de la dévotion et ne se sont guère exprilés, jeudi, que par les applaudissements répétées de quatre mille personnes debout, scandant tour à tour : *« Le peuple avec Ceausescu »* ou *« Le parti avec Ceausescu »*, jusqu'à ce que le secrétaire général, d'un geste discret de la main, rétablisse le silence.

Il était assez illusoire aussi d'attendre que les problèmes — s'il y en a — se règlent en séance plénière devant la presse et les invités. Il n'empêchent que les changements intervenus depuis deux ans, tant en Roumanie qu'à l'extérieur, faisaient de cette conférence un événement attendu : l'aggravation des difficultés économiques auxquelles doit faire face ce pays n'est un mystère pour personne : le changement de direction intervenu à Moscou, le mois dernier, incitait d'autre part à guetter les indices d'une éventuelle évolution des rapports entre les deux pays : enfin les mutations de ces derniers mois dans le parti et la haute administration roumaine pouvaient, entre autres choses, susciter des interrogations sur l'harmonie régnant parmi le personnel dirigeant. Sans parler des rumeurs qui avaient circulé récemment en Occident et selon lesquelles le président Ceausescu se trouverait, au sein même de son parti, dans une très mauvaise passe.

La « rotation des cadres »

Le secrétaire général n'a guère apporté jeudi de réponses à ces questions. *Une phrase cependant*, brève et sans commentaire, dans son discours de quatre heures, laisse supposer qu'il y aura *« du nouveau »* d'ici la fin de la conférence. Présentant les thèmes qui allaient être abordés, M. Ceausescu a simplement précisé qu'un point avait été ajouté à l'ordre du jour, celui des *« mesures organisationnelles »* qui ne ferait pas l'objet de débat en séance pleinière. Il n'en fallait pas plus pour convaincre chacun qu'on allait assister, samedi, à un nouvel épisode de ce qu'il est convenu d'appeler ici *« la rotation des cadres »*.

S'il réserve le terme de « crise » aux économies étrangères, M. Ceausescu préfère parler pour la Roumanie de retards, d'insuffisances, de dérèglements ou de contradictions : c'est cependant aux difficultés économiques et à la nécessaire austérité qu'il a consacré l'essentiel de son discours. Le chapitre de l'idéologie n'occupait comparativement qu'une

De notre envoyée spéciale

place assez modeste et le thème de l'histoire, au centre de toutes ses interventions il y a quelques mois, ne fut même pas abordé. Il a insisté sur la *« justesse de la politique du parti »* a pour montrer que le mal ne vient pas du modèle roumain mais d'ailleurs : *« Nous traversons*, disait-il, *une époque très agitée de secousses et d'orages économiques, politiques et militaires de grande envergure qui mettent les peuples à rude épreuve. Affrontant les vagues menaçantes provoquées par les tempêtes et les tremblement de terre, nous devons naviguer avec une très grande attention. »*

M. Ceausescu sait où il peut trouver le soutien et l'absolution : dans le sentiment national des Roumains et leur confiance d'appartenir à un petit pays à la merci d'un grand, un petit pays menacé par la folie du monde et qui s'efforce avec son travail de tirer son épingle du jeu. Chaque phrase qui se termine par les mots d'indépendance et de souveraineté déclenche inmanquablement un tonnerre d'applaudissements, de même que la proclamation plus emphatique que de coutume de la renonciation à la dictature du prolétariat au profit d'une voie — ou du moins d'une formule — typiquement roumaine, celle de la *« démocratie ouvrière révolutionnaire »*.

Ce discours d'ouverture est d'abord un constat. M. Ceausescu admet que les objectifs du plan n'ont pas été remplis au cours des deux premières années et qu'ils ne le seront pas à l'issue de la période quinquennale. Il reconnaît implicitement l'échec de la politique d'industrialisation à outrance qui fut son œuvre et qui butte aujourd'hui sur le *manque d'énergie et de matières premières*. Il met en évidence, chiffres à l'appui, la disparité de développement entre le secteur industriel et le secteur agricole laissé pour compte, et il évoque par un euphémisme les piètres résultats dans le domaine de l'élevage, c'est-à-dire la pénurie de viande et de produits laitiers.

Importés moins, exporter plus

Les Roumains qui ont déjà appris à se serrer la ceinture devront forcer d'un cran encore : on ne peut, leur dit le président, consommer plus que ce que l'on produit, ni même tout ce que l'on produit. L'augmentation escomptée de la production agricole devra aller d'abord à l'État, et la fâcheuse tendance à l'autoconsommation sera *« énergiquement combattue »*.

Ce constat étant dressé, les remèdes proposés ont au moins le mérite de ne pas donner dans la démagogie : importer moins et exporter plus : arriver à l'autosuffisance en matière d'énergie en exploitant mieux les ressources propres, mais surtout, semble-t-il, en économisant (la consommation d'électricité doit être encore réduite de 10 à 15 %» ; éviter les gaspillages en matière d'investissements. Trop de projets restent inachevés, il faut revoir en baisse le nombre de créations d'unités économiques prévues par le plan. Enfin, il faut améliorer la productivité et faire en sorte que chaque entreprise assure son autofinancement.

Moyennant quoi, des rétablissements assez spectaculires sont annoncés en ce qui concerne notamment la balance commerciale (elle connaîtra, affirme M. Ceausescu, un excédent de 1,8 milliard de dollars en 1982) et le règlement de la dette extérieure qui, selon le président, sera réduite de moitié fin 85 et liquidée avant 1990.

L'appel que lance M. Ceausescu à la solidarité et à la ccopération entre les pays socialistes n'est pas qu'une clause de style. La Roumanie souhaite que se tienne au plutôt un sommet du Comecon, pour lequel elle *n'a toujours pas obtenu qu'une date* soit fixée. Elle entend formuler certaines demandes précises concernant notamment l'approvisionnement en pétrole soviétique et une augmentation de ses exportations vers l'U.R.S.S. Les professions d'indépendantisme du secrétaire général trouvent sans doute ici l'une de leurs limites très concrètes. Ce pays est plus que jamais demandeur à l'égard de Moscou, même si M. Ceaucescu peut continuer à jouer les francs-tireurs en lançant une fois de plus quelques idées en matière de paix et de désarmement : celle d'une réduction de 20 % des dépenses militaires des pays membres de l'OTAN et du Pacte de Varsovie en attendant la dissolution des deux blocs, ou bien celle du renoncement à toute implantation nouvelle de missiles à moyenne portée en Europe, et de démantèlement de ceux déjà installés, c'est-à-dire les Soviétiques.

On a noté aussi dans ce discours une ferme mise en garde à la Hongrie contre toute ingérence dans les affaires intérieures roumaines, allusion à la querelle qui oppose actuellement les deux pays au sujet de la minorité hongroise de Transylvanie, ainsi qu'une violente diatribe contre *« les néo-colonialistes et les néo-fascistes qui s'érigent en défenseurs des droits de l'homme, alors qu'ils les bafouent et qui mettent à profit les erreurs et les difficultés de certains pays* (entendez la Pologne) *pour mener leur campagne antisocialiste »*.

CLAIRE TRÉAN.

Le Monde

politique

LA PRÉPARATION DES ÉLECTIONS MUNICIPALES

APRÈS LA DÉCISION DU COMITÉ DIRECTEUR DU P.S.

Les élus socialistes du Mans refuseront de figurer sur la liste du maire communiste

Les décisions du comité directeur du P.S., ramenant de dix-huit à onze le nombre de villes de plus de trente mille habitants où les socialistes tenteraient d'enlever la mairie au P.C.F., ont été accueillies favorablement par les communistes, M. Paul Laurent soulignant, toutefois, que les cas de Nîmes, Sevran et Sartrouville constituent une *« difficulté »*. Celle-ci devait être examinée, vendredi matin 17 décembre, au siège du P.S., par le groupe de travail P.S.–P.C.F. M. Lionel Jospin, premier secrétaire du P.S., avait souligné, jeudi, sur Antenne 2, que les socialistes avaient *« fait des concessions »* au P.C.F., en considération du *« phénomène de patriotisme de municipalité qui se crée »* autour du maire sortant, mais que le mandat des négociateurs socialistes était désormais *« précis »* pour *« chacune des villes en discussion »* (nos dernières éditions datées 17 décembre).

De notre correspondant

Le Mans. — Pendant plus de deux heures, il n'avait été question que de problèmes de robinets et de feux clignotants : après tout, c'était pour recenser des besoins de la cité des Pins, un quartier sud du Mans, que M. Jean-Claude Boulard, conseiller général de la Sarthe, était venu participer à cette réunion préélectorale, jeudi soir 16 décembre, entouré du président de la communauté urbaine, M. Roland Becdelièvre, d'adjoints et de conseillers socialistes. Et puis, un militant a demandé : *« Mais qu'est-ce c'est que ces magouilles de couloir qui vont nous empêcher de voter pour un candidat socialiste au premier tour ? »*

Les visages se sont faits plus tendus pour écouter la réponse de M. Boulard. *« Si l'on a voulu faire un cadeau au parti communiste, pour lui permettre de conserver une ville de l'Ouest,* a-t-il dit, *c'est un cadeau empoisonné* (1). *Les électeurs ressentiront comme une injustice d'être privés de la liberté de choix entre un maire communiste et un maire socialiste. Ignorer dès le départ l'électorat socialiste est dangereux. »*

Pour M. Boulard, candidat à la direction d'une liste socialiste contre celle du maire sortant, M. Robert Jarry (P.C.), *« la décision prise par le comité directeur d'abandonner Le Mans est contraire aux intérêts de la gauche dans cette ville »*.

Depuis le début de la journée, un vent de fronde soufflait chez les socialistes, à tel point que les adjoints socialistes sortants, tout comme le président de la communauté urbaine du Mans et les conseillers généraux du P.S., toutes tendances confondues, avaient vite fait savoir qu'il n'était pas question, pour eux, de se présenter derrière une tête de liste communiste. Plus qu'une injustice, on voyait dans la décision du comité directeur une véritable *« infamie »*.

L'objectif, pour les socialistes, est de faire revenir le comité directeur de leur parti sur son « erreur ». M. Boulard n'a pas eu de mal à convaincre : *« C'est une décision arbitraire,* a-t-il déclaré, *autoritaire, contraire à la démocratie, puisque, par trois fois, à la présidentielle, aux législatives et aux cantonales, l'électorat avait placé largement les socialistes devant les communistes. »*

Certes, mais les électeurs communistes verraient-ils là une raison suffisante pour qu'on leur impose une tête de liste socialiste ?

« Nous n'avons jamais demandé cela », réplique M. Boulard. Il ajoute : *« Il est normal que les communistes souhaitent partir derrière leur maire. Ils devraient d'autant mieux comprendre les socialistes. »* Et, la main tendue : *« Je leur demande de réfléchir et je leur propose loyalement : faisons une « primaire » au premier tour, après avoir scellé un pacte de non-agression. Nous pourrons, alors, nous rassembler, au second tour, en fonction de ce que le suffrage universel aura décidé. »* Les communistes estiment qu'il ne faut pas minimiser les chances de l'opposition, qui, si elle présente une liste unique, pourrait l'emporter dès le premier tour. Face à cette menace, le maire sortant reste, pour les communistes, *« en meilleure posture pour battre la droite »*.

« Si le maire est si sûr de lui, qu'il accepte une « primaire », rétorque M. Boulard. Ce n'est plus la main tendu, c'est un défi. Un défi que les militants socialistes souhaitent relever depuis longtemps.

Aujourd'hui donc, le défi est double. Parce qu'elle a ressenti la décision du comité directeur comme un camouflet, la base se tient prête à imiter l'attitude des Bretons du Morbihan, qui avaient soutenu *M. Jean Giovannelli* aux élections législatives de juin 1981 contre la candidate désignée par la direction du P.S. M. Giovannelli n'est-il pas, aujourd'hui, apparenté au groupe *socialiste de l'Assemblée nationale* ? Les militants manceaux décideront, en assemblée générale, le 22 décembre, de l'attitude à adopter.

Dans un salon de l'hôtel Concorde, M. Jacques Chaumont, sénateur (R.P.R.) et tête de la liste R.P.R.-U.D.F., se frotte les mains. Il y a six ans, c'est à droite que la division avait entraîné la chute du maire sortant et ouvert la voie de la mairie à la liste d'union de la gauche conduite par M. Jarry. Aujourd'hui, c'est la liaison socialo-communiste qui subit un nouvel orage. *« De toute façon, qu'il y ait « primaire » ou pas, les Manceaux n'auront plus qu'à sanctionner un divorce »*, estime M. Chaumont. Il ajoute : *« La décision du P.S. va accentuer les problèmes entre des formations de gauche qui ne cessent de se déchirer à belles dents. En ce qui me concerne, rien ne sert de courir puisque les autres courent pour moi. »*

ALAIN MACHEFER.

(1) M. Lionel Jospin, premier secrétaire du P.S., a souligné, jeudi sur Antenne 2, que Le Mans est la seule grande ville de l'Ouest administrée par le P.C.F.

● *M. Pierre Mattei*, conseiller de Paris, qui, avait décidé de se démettre de ses fonctions de président de la fédération de Paris du Mouvement des radicaux de gauche (*le Monde* du 16 décembre), a été exclu de ce mouvement par le bureau national du M.R.G. Le bureau précise que cette exclusion a été prononcée à l'unanimité en raison de la demande d'audience adressée par M. Matteï à M. Jacques Chirac pour lui proposer sa candidature *« contre l'union de la gauche dans le XIXe arrondissement de Paris »*. Dans un communiqué, M. Matteï indique que *« la majorité du bureau de sa fédération a décidé de reprendre sa liberté »* après avoir constaté *« l'échec du gouvernement de l'union de la gauche »*.

U.D.F.-R.P.R. : un très large accord

Au terme de leur sixième réunion de concertation, le jeudi 16 décembre, au Sénat, les responsables des deux principales formations de l'opposition — MM. Chauvin, Gaudin et Pinton pour l'U.D.F., MM. Pasqua, Labbé et Pons pour le R.P.R. — ont estimé qu'ils étaient parvenus à un *« accord très large »* pour les élections municipales.

« Nous présenterons un front uni de listes uniques », ont précisé les deux délégations, qui ont examiné cas par cas la situation dans les deux cent trente et une villes de plus de trente mille habitants. Selon M. Pons, *« dans cinq ou six cas, au maximum dix »*, des primaires auront lieu. Le secrétaire général du R.P.R. a ajouté : *« Quelle que soit la profondeur de l'accord politique, il reste quelques problèmes de personnes qui seront résolus par un code de bonne conduite. »*

Les reponsables du R.P.R. et de l'U.D.F. n'ont pas voulu entrer dans le détail et donner les noms de villes, afin, selon M. Labbé, président du groupe R.P.R. de l'Assemblée nationale, *« de ne pas amplifier les problèmes »*.

M. Adolphe Chauvin, président de l'intergroupe U.D.F. du Sénat, s'est déclaré *« très satisfait »* de la façon dont les conversations se sont déroulées. *« L'union est réalisée,* a-t-il dit, *l'accord est total. »*

Les deux formations sont convenues de présenter cet accord dans *les premières semaines de janvier* avec une *« certaine solennité »*. M. Pinton, secrétaire général de l'U.D.F., a souhaité que, avant l'officialisation de cet accord, l'union se *traduise dans les faits, « de manière convenable »*, sur le terrain.

Interrogé sur l'éventualité d'un meeting réunissant à Marseille MM. Giscard d'Estaing et Chirac, M. Gaudin, président du groupe U.D.F. de l'Assemblée nationale et tête de liste à Marseille, a déclaré que *« ce serait un grand honneur »*, mais qu'il en parlerait *« le moment venu »*.

Aucun nouveau rendez-vous n'a été pris par les négociateurs, qui ont mis à profit cette dernière réunion de concertation pour *« examiner la situation de la majorité »*. *« On a beaucoup ricané »*, a précisé M. Pasqua, président du groupe R.P.R. du Sénat.

Jeudi après-midi, au cours de la réunion du bureau politique de l'U.D.F., M. Pinton a constaté *« avec satisfaction »* que dans aucun cas l'U.D.F. *« n'est responsable d'une rupture de l'union »*. *« Nous aimerions,* a-t-il ajouté, *que nos partenaires de l'opposition puissent faire le même constat. »* M. Pinton a ajouté que l'U.D.F. tient à ce que M. Bariani, président du parti radical, conduise la liste d'union de l'opposition dans le vingtième arrondissement de Paris.

D'une ville à l'autre

ALLIER

MONTLUÇON. — M. Albert Chaubard, député (P.S.) de l'Allier, adjoint au maire de Montluçon, a déclaré, jeudi 16 décembre, qu'il ne sera pas candidat sur la liste conduite par le maire sortant, M. Pierre Goldberg (P.C.), le comité directeur du P.S. n'ayant pas admis *l'organisation* d'une « primaire » avec le P.C.F. dans cette ville.

CORRÈZE

BRIVE. — M. Jean-Claude Cassaing, député socialiste de la deuxième circonscription, conseiller général, conduira la liste de la majorité. M. Jacques Chaminade, P.C., ancien député, figurera sur cette liste qui affrontera celle du maire sortant, M. Jean Charbonnel, R.P.R. — *(Corresp.)*

TULLE. — C'est M. François Béal, R.P.R., conseiller général, qui conduira la liste de l'opposition. La deuxième place sera occupée par M. Georges Mouly, U.D.F., sénateur, conseiller général. Le maire sortant est M. Jean Combasteil, député communiste de la première circonscription. — *(Corresp.)*

GARD

NIMES. — M. Émile Jourdan, député (P.C.) du Gard, maire de Nîmes, où le comité directeur du P.S. a prévu une « primaire » entre socialistes et communistes, a rappelé, jeudi 16 décembre, que, dans les élections législatives de 1967 et de 1968, le P.C.F., arrivé en tête au premier tour, s'était effacé en faveur de Georges Dayan (F.G.D.S.), et il a appelé les Nîmois à se mobiliser *pour l'« union de la gauche autour de son maire »*.

LOT

M. Jean Dumas, R.P.R., maire sortant de Gramat, et M. Alain Chatagnol, R.P.R., maire sortant de Souillac, solliciteront le renouvellement de leur mandat.

PUY-DE-DOME

ISSOIRE. — M. Jacques Lavédrine, député socialiste de la troisième circonscription, conseiller général et maire sortant, sollicitera le renouvellement de son mandat à la tête d'une liste d'union de la majorité. Dans l'opposition, deux candidats se sont fait *connaître : MM. Jean Grolier*, P.R., ancien maire d'Issoire, et Pierre Pascallon, R.P.R., qui s'était présenté aux élections législatives de juin 1981 contre M. Lavédrine.

TARN

M. Roland Foissac, secrétaire fédéral du P.C., a estimé, au cours d'une conférence de presse, qu'il y a *« impossibilité d'engager le dialogue avec le P.S. »* pour la constitution de listes d'union à Saint-Sulpice et à Arthes. Il a souligné : *« Nous sommes marginalisés dans les discussions à Castres, Puylaurens, Lisle-sur-Tarn, Le Garric, Cagnac-les-Mines et à Labastide-Rouairoux, les socialistes nous contestant notre maire communiste. »*

TERRITOIRE DE BELFORT

BELFORT. — C'est M. Pierre Bonnef, modéré, qui conduira la liste d'union de l'oppposition. Ancien directeur financier de la Générale financière et industrielle (première entreprise de boulonnerie française), M. Bonnef a été maire de Belfort de décembre 1974 à mars 1977 ; il avait été élu à la suite de la démission de M. Jean-Marie Bailly (U.D.R.). *En cas de succès de l'opposition*, le poste de premier adjoint irait à un membre du R.P.R.

SEINE

PARIS. — M. Georges Mesmin, député U.D.F., conseiller de Paris (XVIe arrondissement), président de la fédération parisienne du C.D.S., a adressé le 15 décembre une lettre à M. Pierre-Christian Taittinger, sénateur U.D.F., conseiller de Paris du même arrondissement, président de la fédération de *Paris du Parti républicain. Il lui propose* un partage des responsabilités pour les élections municipales dans le XVIe arrondissement. M. Taittinger conduirait la liste de la majorité municipale sortante et *lui*-même aurait vocation à être le futur maire de l'arrondissement. M. Mesmin ajoute que, faute de cet effort de conciliation, *« le recours à l'arbitrage du corps électoral risquerait de s'imposer »*.

● *M. Pierre Bas* (R.P.R.), adjoint au maire de Paris, réclame la destruction des affiches de M. Paul Quilès, candidat socialiste aux prochaines élections municipales dans la capitale. Le député de la quatrième circonscription de Paris reproche à M. Quilès d'utiliser sur ses affiches l'étiquette *« Paris-majorité »*, titre de l'association qu'il a créée en 1976 pour regrouper les élus gaullistes au Conseil municipal de Paris. M. Bas a chargé son avocat, Me Devedjian, d'engager un référé.

PRECISION. — Dans l'article consacré au Front national (*le Monde* du 15 décembre, page 8) nous écrivions que le Front national *« pense »* avoir, sur les listes d'opposition, des candidats bien placés, notamment à Nogent-sur-Marne sur la liste de M. Garcelon. Ce dernier, conseiller municipal (div. droite), tient à nous préciser que sa liste se veut *« apolitique »* et que, si des membres du Front national y participent, ce sera à titre individuel et non avec leur étiquette partisane.

RECTIFICATIF. — Une coquille a déformé le sens du commentaire que nous avons consacré, dans nos éditions du 17 décembre, à l'adoption par l'Assemblée nationale du projet de loi de décentralisation outre-mer. Il fallait lire : *« M. Césaire a répondu avec humour aux alarmes des représentants des groupes R.P.R. et U.D.F. »*. Avec *« humour »* et non avec *« humeur »*.

Trois sondages font apparaître une nouvelle dégradation de l'image de M. Mitterrand et de M. Mauroy

Selon le sondage mensuel publié par *France-Soir* daté 17 décembre et réalisé par l'IFOP du 7 au 14 décembre auprès d'un échantillon re*présentatif de 1 896 personnes*, 46 % des personnes interrogées se déclarent *« plutôt »* ou *« très mécontentes »* de M. Mitterrand comme président de la République. Si, le mois dernier, le pourcentage des mécontents était identique, celui des *« satisfaits »* était de 43 %. Ce pourcentage tombe à 37 %. De même, 48 % (au lieu de 47 % en novembre) des personnes interrogées affirment être *« mécontentes »* de l'action de M. Pierre Mauroy comme premier ministre. Les opinions favorables, *qui s'élevaient à 37 %* le mois dernier, ne sont plus que de 33 %.

D'autre part, *le Quotidien de Paris* du 17 décembre publie un sondage mensuel réalisé par Indice-Opinion du 1er au 7 décembre auprès d'un échantillon représentatif de 1 000 personnes : 50 % des personnes interrogées ont *« plutôt une bonne opinion »* de M. Mitterrand (au lieu de 52 % le mois dernier) et 47 % *« une bonne opinion »* de M. Mauroy (au lieu de 49 % en novembre).

A l'indice de popularité des personnalités politiques, M. Michel Rocard reste en tête avec 55 % d'opinions favorables (au lieu de 59 % en novembre), et dans l'opposition Mme Simone Veil, avec 54 % d'opinions favorables (au lieu de 51 % précédemment), devance M. Giscard d'Estaing (45 % d'opinions favorables) et M. Jacques Chirac (38 % au lieu de 37 % le mois dernier).

Enfin, *le Matin* du 16 décembre publie un sondage réalisé par Louis-Harris entre les 29 novembre et 7 décembre auprès de 1 000 personnes. Par rapport à la précédente enquête, effectuée il y a deux mois, M. Mitterrand perd 6 points au total des jugements positifs que son action suscite (48 % au lieu de 54 %), tandis que les jugements négatifs *augmentent de 3 points* (41 % au lieu de 38 %). De son côté, M. Mauroy enregistre une baisse du pourcentage des Français *« satisfaits »* de *« la manière dont il exerce ses fonctions »* : 46 % au lieu de 49 % il y a deux mois, et une augmentation équivalente de ceux qui s'en déclarent *« mécontents »* (39 % au lieu de 36 %).

A l'exception de la politique étrangère, pour laquelle les Français font plus confiance au gouvernement qu'il y a deux mois (46 % au lieu de 42 %), les personnes interrogées sont plus sceptiques sur l'action gouvernementale : 34 % (soit – 4 points) lui font confiance pour la lutte contre le chômage et 59 % (soit + 3 points) ne lui font pas confiance ; 38 % (soit – 1 point) lui font confiance pour la lutte contre la hausse des prix et 55 % (soit + 1 point) ne la lui accordent *pas* ; 48 % (soit – 6 points) lui font confiance pour la lutte contre les inégalités sociales et 44 % (soit + 6 points) ne la lui accordent pas.

UN DÉBAT SUR LES SONDAGES

M. Loncle met en cause certaines méthodes

Réunissez des élus et des responsables politiques, des professionnels de la communication, du marketing politique et des enquêtes d'opinion. Faites-les débattre, sous la houlette d'un journaliste, des sondages. Vous y entendrez beaucoup de critiques, quelques lieux communs, parfois des vœux pieux, de temps à autre des *propositions, fréquemment des anecdotes.*

Organisée par le groupe Information et Communication de l'Association des anciens sciences-po, jeudi 9 décembre, la discussion qui s'est engagée entre MM. Jean-Pierre Audour (vice-président d'Eurocom), Jacques Baumel (député des Hauts-de-Seine, délégué national du R.P.R., chargé de l'audiovisuel), Jean-Marc Lech (directeur général d'IPSOS), Gérard Le Gall (délégué général aux études politiques du P.S.), François Loncle (député P.S. de l'Eure, président de l'intergroupe d'étude des problèmes d'information à l'Assemblée nationale), Thierry Saussez (directeur d'Images et Stratégie) et Albert Du Roy (journaliste), a mis en lumière la prolifération des sondages. C'est M. Lech qui a constaté la publication de soixante-trois sondages (trente-huit politiques) dans les sept dernières semaines. Le phénomène, observe-t-il, s'amplifie depuis mai 1981 : avant le 10 mai, M. Giscard d'Estaing faisait l'objet de deux enquêtes régulières ; six sondages mensuels différents effectués par six instituts pour six journaux sont désormais réalisés sur M. Mitterrand. Pour M. Lech, cela traduit *« un gigantesque besoin d'expression »*. *« Le nouveau marché est plus idéologique : les journaux se cachent derrière les sondages pour masquer leurs opinions »*, explique-t-il. *« Ce bombardement de sondages, conduit,* poursuit M. Le Gall, *à la désinformation. »*

Il est vain de faire le procès des sondages [qui] *répondent à un besoin de connaissance simplifiée* et dont *la multiplication est positive »*, estime M. Baumel. Après avoir mis l'idée de l'institution d'une Haute Autorité dans ce domaine, il se déclare hostile à l'interdiction de publication de sondages dans la semaine précédent une élection, disposition qu'il avait approuvée dans le cadre de la loi du 19 juillet 1977. En revanche, M. Loncle n'est pas hostile à cette interdiction au nom de la sérénité qui doit précéder le *scrutin*.

Sur ce point, les intervenants conviennent, avec M. Saussez, de la difficulté, voire de l'impossibilité, de mesurer l'impact des sondages sur l'opinion.

La mise en cause de la presse pour l'usage qu'elle fait des sondages (argument de vente), pour la *manière dont elle traite et interprète* les résultats jusqu'à en fausser le sens, n'est pas exclusive. M. Loncle conteste aussi certaines méthodes des instituts. Il se réfère à un épi*sode dont il a été témoin* : M. Robert Fabre, alors président du M.R.G., dont M. Loncle était alors lui aussi membre, souhaitait se voir citer parmi les personnalités politiques proposées au jugement des sondés. M. Loncle rapporte qu'exprimant ce souci au grand institut qui effectuait un baromètre mensuel de ce type (la Sofres pour *le Figaro*), il lui avait été répondu qu'en échange de commandes de sondages M. Fabre serait *« un peu poussé au début »*.

A. CH.

A L'ASSEMBLÉE NATIONALE

Adoption en deuxième lecture du projet de loi d'orientation des transports intérieurs

L'Assemblée nationale a adopté, jeudi 16 décembre, en deuxième lecture, le projet de loi d'orientation des transports intérieurs. La commission mixte paritaire n'ayant pu aboutir à un accord, les députés sont revenus, pour l'essentiel, aux dispositions qu'ils ont adoptées en première lecture (*le Monde* des 14, 15, 16 et 17-18 octobre), en supprimant notamment les articles nouveaux introduits par le Sénat.

M. Fiterman, ministre d'Etat, ministre des transports, a souligné que la majorité sénatoriale a mis en cause les aspects les plus novateurs du projet. Il a, d'autre part, précisé que la Commission des Communautés européennes a pris connaissance « *avec intérêt* » du projet gouvernemental, qu'elle a « *approuvé* » l'idée d'un schéma général des transports et « *n'a pas émis d'objection envers les missions de service public du transport* ». Dans la discussion des articles, l'Assemblée a notamment rétabli les dispositions relatives au droit au transport et à l'existence du service public des transports. A l'article 8, elle a adopté une nouvelle disposition prévoyant l'inscription des transporteurs publics de marchandises, des loueurs de véhicules industriels destinés au transport, et des auxiliaires de transport, à un registre tenu par les autorités de l'Etat ainsi qu'à leur radiation en cas de manquements graves ou répétés à la réglementation des transports, du travail ou de la sécurité. A l'article 18, l'Assemblée a retenu la rédaction du Sénat modifiée par le gouvernement, qui prévoit que la gestion des filiales de la S.N.C.F. est autonome au plan financier dans le cadre des objectifs du groupe. Il est précisé que ces filiales ne peuvent notamment pas recevoir les concours financiers de l'Etat. A l'article 28, les députés ont rendu obligatoire l'établissement des plans de déplacements urbain.

LES TRAVAUX DU SÉNAT

QUESTIONS AU GOUVERNEMENT

M. Mauroy répond au C.N.P.F.

Le premier ministre et plusieurs membres du gouvernement ont répondu, jeudi 16 décembre, aux questions des sénateurs.

M. Mauroy a indiqué à M. Legrand (Gauche démocratique, Loire-Atlantique) qui l'interrogeait sur l'attitude du gouvernement face aux propositions faites par le patronat lors des états généraux de l'entreprise : « *Tous les participants ont dit leur volonté de faire participer les salariés à la gestion de l'entreprise. Je m'en réjouis. Ils ont dit aussi leur volonté de développer les exportations par l'innovation et la qualité. Ils veulent faire mieux comprendre aux Français ce qu'est l'entreprise, je ne cesse de répéter qu'il faut réconcilier nos concitoyens avec leur industrie ; mais nous devons nous convaincre qu'il n'y aura plus dans notre pays de progrès économique sans progrès social. Nous n'acceptons pas que se crée une nouvelle catégorie de prolétaires marginalisés.*

» *S'agissant des charges des entreprises, notre orientation générale est connue : gouvernement, C.N.P.F. et organisations syndicales s'accordent sur le rôle de l'entreprise dans le redressement national. En se mobilisant contre le chômage, le C.N.P.F. se dit prêt à embaucher tous les jeunes sortant de l'école. Le gouvernement est prêt à définir les termes d'un engagement réciproque ; mais pour être acceptées, les propositions du C.N.P.F. ne sauraient aller contre nos orientations. Je souhaite que des contacts soient pris rapidement.* »

« *Il ne s'agit pas*, a conclu M. Mauroy, *d'ignorer la dialectique séculaire qui s'établit en France entre les chefs d'entreprise et les salariés, mais de faire qu'elle s'exprime dans l'intérêt général.* »

● La « promesse de Decazeville »

M. Chevènement, ministre d'Etat, ministre de la recherche et de l'industrie, répondant à M. Puech (R.I., Aveyron) au sujet du sort du bassin de Decazeville, a déclaré : « *Le gouvernement est très soucieux de la situation de Decazeville. (...) Les petites entreprises bénéficient d'un financement particulier, avec le concours d'un cabinet sollicité d'intervenir pour faciliter les accords d'entreprises. En cinq ans, quarante-quatre d'entre elles créeront deux cent quatre-vingts emplois moyennant 40 millions de francs d'investissement. Les Aciéries et fonderies de Decazeville reçoivent, en 1982, 70 millions de francs de fonds publics. La gérance de la société d'exploitation sidérurgique de Decazeville va passer, le 1er janvier, à la Compagnie française d'aciers spéciaux.*

» *Mais il faut répéter que les investissements industriels, en 1981, étaient tombés à 62 milliards de francs ; depuis 1974, la progression de la production industrielle est tombée de 6 % à 1 % par an, moins que celle du PIB ! Tous les bassins d'emploi sont touchés, le Nord, la Lorraine, l'Ouest... Nous ne réussirons que par une mobilisation générale créatrice d'emplois, ce qui ne peut plus être le cas de la sidérurgie.* »

● La loi Guermeur et les communes

M. du Luart (non-inscr., Sarthe), ayant reproché au gouvernement de ne pas imposer aux communes l'aide Guermeur aux écoles privées, M. Labarrère, ministre chargé des relations avec le Parlement, a souligné : « *Vous faites état des communes qui ont refusé de payer, mais vous seriez surpris sans doute de connaître la liste de celles qui l'ont fait — parmi lesquelles Pau. Au Mans, à Lannion, à Nantes même, la négociation aboutit. Notre position est parfaitement légale ; relisez l'arrêt Cordier du Conseil d'Etat en date du 1er mars 1939 ! Les instructions données aux secteurs prescrivent de faciliter le dialogue. (...)*

● Les contrôles douaniers

M Salvi (Union centr., Val-d'Oise), a évoqué un incident ayant affecté le président d'une délégation parlementaire suisse qui se rendait en France à l'invitation du Sénat et avait été interpellé pour avoir « passé » un cadeau destiné au président du Sénat. M. Defferre lui a répondu : « *Les douaniers exercent leur contrôle par sondages. Un effort de simplification de formalités a été entrepris. La circulation des personnes doit aussi être contrôlée, car de nombreux travailleurs étrangers reçoivent la visite de parents ou d'amis, ce qui pose un problème délicat pour le contrôle aux frontières. Il faut éviter que de faux touristes, de faux visiteurs restent en France pour y travailler au noir. Cette question doit être réglée par des conversations avec les dirigeants des Etats concernés ; elle sera abordée avec M. Chadli, président de la République algérienne, qui arrive demain à Paris.* »

Un nouveau « non » au « projet Auroux » sur les comités d'hygiène et de sécurité et à la réforme de l'ENA

Le Sénat, par 182 voix contre 106, a repoussé en nouvelle lecture, jeudi 16 décembre, le « projet Auroux » sur les comités d'hygiène et de sécurité. En adoptant la « question préalable » sur proposition de M. Mossion (Un. centr., Somme), rapporteur de la commission spéciale, il a décidé qu'il n'y avait pas lieu de poursuivre la discussion d'une réforme jugée « *dangereuse* » et ouvrant la voie « *à la dictature d'un syndicat sur l'entreprise* ».

Les sénateurs ont ensuite adopté, en nouvelle lecture, une motion d'irrecevabilité repoussant une fois de plus, sur proposition du rapporteur, M. Hoeffel (Un.-centr., Bas-Rhin), le projet de loi tendant notamment à élargir les conditions d'accès à l'École nationale d'administration (ENA).

La majorité sénatoriale a d'autre part repris, en nouvelle lecture, la plupart des modifications qu'elle avait apportées en première lecture au projet de réforme des études médicales et pharmaceutiques. S'adressant à M. Ralite, ministre de la santé, le rapporteur, M. Gouteyron (Un. centr., Haute-Loire), a déclaré : « *Ce ne sont pas tant les dispositions de ce texte qui nous inquiètent que vos silences* ».

Un peu avant deux heures du matin, vendredi, au terme d'une séance de nuit consacrée à l'examen du projet de loi de finances rectificatives pour 1982, le Sénat a adopté ce texte par 299 voix contre zéro et deux abstentions. Le projet voté, modifié, a été renvoyé devant une commission mixte paritaire.

Au cours de la discussion, M. Blin (Un. centr., Ardennes), rapporteur général, a affirmé : « *les nationalisations, qui devaient permettre à la nation d'exercer un droit de regard sur les grandes entreprises, ont abouti à mettre le Parlement devant une demande de financement dont il ne peut connaître la destination précise. (...) Ce collectif*, a-t-il conclu, s'adressant au ministre du budget, *traduit les effets nocifs de votre politique, malgré un effort que je reconnais : vous avez freiné au bord du gouffre* ».

Dans sa réponse, M. Fabius a souligné que le Parlement avait tous les moyens de contrôler les comptes des entreprises publiques.

Les sénateurs communistes jugent que leur Assemblée est devenue une « entreprise de démolition »

Présidente du groupe communiste du Sénat, Mme Hélène Luc (Val-de-Marne) a dénoncé, jeudi 16 décembre, le comportement de l'opposition au Palais du Luxembourg, estimant que celle-ci utilise la majorité dont elle dispose « *non pas comme une force (...) de proposition constructive, mais comme instrument de freinage, de blocage, voire de démantèlement* ». La preuve en est, a-t-elle souligné, dans le rejet pur et simple des projets soumis aux sénateurs ou dans leur « *dénaturation* ».

Quant à la discussion budgétaire, Mme Luc a observé que « *la démagogie effrénée, la surenchère et l'irresponsabilité se sont concurrencées dans les intentions des groupes de droite, pour refuser au gouvernement de la France les moyens du fonctionnement de l'Etat. Alors qu'il s'agit de mobiliser le pays, afin de favoriser l'emploi et de revitaliser l'industrie nationale, la majorité de droite du Sénat n'a eu pour seule préoccupation que de défendre bec et ongles les intérêts des privilégiés de la fortune (...). Loin d'être source de propositions constructives, le Sénat est devenu une entreprise de démolition, de critiques négatives et démagogiques. Il perd toute crédibilité.* »

Après avoir énuméré les projets du gouvernement examinés par le Sénat, Mme Luc a relevé qu'ils vont « *dans le bon sens, celui des engagements communs de la gauche* », « *même si tel ou tel aspect ne va pas aussi loin* » que les sénateurs communistes l'auraient souhaité.

Le Monde

société

LES CARRIÈRES DES UNIVERSITAIRES ET DES CHERCHEURS

Enseignement supérieur : les nouvelles propositions du ministère comportent peu d'innovations

De nouvelles négociations entre les responsables des syndicats enseignants et les représentants du ministère de l'éducation nationale au sujet des carrières des universitaires doivent avoir lieu à partir du mercredi 22 décembre. Les premières discussions, les 17 et 18 novembre, avaient fait apparaître des divergences profondes entre les deux parties (*le Monde* du 19 novembre). Les syndicats proches de la majorité regrettaient que le ministère pérennise la situation actuelle et refuse la mise en place d'un corps unique des enseignants du supérieur. Les désaccords s'étaient même traduits par deux journées de grève des syndicats de gauche les 25 et 26 novembre et une semaine d'action d'un syndicat proche de l'opposition.

Avant que ne débute la nouvelle réunion, les services du ministère ont fait remettre aux syndicats les propositions qu'ils souhaitent leur soumettre. Ce texte ne présente pas de grandes innovations par rapport aux déclarations précédentes. La volonté de maintenir deux corps d'enseignants est réaffirmée même si le ministre s'engage à réexaminer cette question dans un avenir... lointain.

Les revendications des syndicats ne semblent pas avoir eu beaucoup d'échos dans l'entourage du ministre. La demande de préparation aux métiers d'enseignants du supérieur reçoit une réponse partielle avec la création envisagée d'allocations de recherche et de formation.

Les mesures destinées à résorber les personnels en situation précaire sont prévues mais restent soumises à des décisions du ministère du budget. La note ministérielle ne manifeste aucune volonté de changement par rapport aux précédents projets. D'année sabbatique il n'est plus question, le travail en équipe est ignoré. Au contraire, la carrière individuelle avec ses « sauts d'obstacles » semble priviligiée. La recherche est à l'honneur comme du temps de Mme Alice Saunier-Seïté au détriment de l'enseignement qui apparaît même, dans la formulation du texte, comme une sanction.

Enfin, et c'est le plus inquiétant, ces propositions ne prennent pas beaucoup en compte la future loi d'orientation.

La note d'information qui présente les propositions des services du ministère relatives au statut des personnels enseignants précise que « *la simplification et l'harmonisation* » des carrières conduisent à l'adoption de « *deux grands corps de référence, celui des maîtres de conférences et celui des professeurs* ». Le texte souligne que l'équité et la transparence seront renforcées par de nouvelles mesures de recrutement visant à encourager « *la mobilité thématique (...), la mobilité géographique pour faire échec à certaines pratiques qui engendrent la sclérose* ». Cependant, il est rappelé que cette réforme des carrières s'opère dans un contexte économique dont « *les conditions s'imposent à tous* ». Selon les propos de l'un des conseillers du ministre, la communauté universitaire « *va être obligée de faire des efforts* », ce qui signifie que, en période de « pause catégorielle » décidée par le gouvernement, les possibilités budgétaires ne permettront pas de satisfaire toutes les demandes de promotion.

Le texte ministériel expose les conditions d'accès au corps de base (maîtres de conférences) qui est ouvert aux titulaires de la thèse de doctorat « *rénovée* ». Il s'agit d'un diplôme unique sanctionnant « *un travail de recherche original nécessitant, selon les disciplines, deux à quatre années de travaux après le diplôme d'études approfondies (D.E.A.)*.

L'instance nationale de recrutement proposée est le Conseil supérieur des universités (C.S.U.), un conseil renouvelé par rapport à l'actuel, avec de nombreuses fusions ou partitions de groupe (par exemple, il est proposé de créer un groupe spécifique pour les sciences économiques, politiques et de gestion). Ce conseil comporte aussi, dans le nouveau découpage, des sections transversales pour les disciplines qui doivent être « *fécondées* » par l'ensemble des matières représentées au C.S.U. (sciences de l'éducation, sciences de l'information, histoire des sciences et techniques, cultures et langues régionales).

L'instance nationale comporte des membres élus au scrutin proportionnel avec panachage, possibilité de liste incomplète, liberté de candidature et des personnalités nommées par le ministre (un tiers). Ce conseil *désigne la majorité des membres des* jurys d'admissibilité pour le recrutememt dans les deux corps. Il peut proposer, après examen, des rapports d'activité que « *tel collègue perde sa qualité d'enseignant-chercheur et se voie imposer pour quatre ans un service d'enseignement alourdi* ».

L'accès au corps des professeurs est ouvert aux candidats maîtres de conférences titulaires d'une « *habilitation* (1) *ou de travaux jugés de niveau équivalent par le C.S.U.* ». Les postulants doivent, en outre, satisfaire à une obligation de mobilité. Dans les deux corps, la titularisation est prononcée après un stage de dix-huit mois. Les services d'enseignement sont équivalents pour l'ensemble des enseignants, mais il y aura des distinctions pour l'encadrement des travaux de recherches.

En ce qui concerne l'actuel corps des assistants, le texte précise que son éventuelle mise en extinction est à l'étude. Les intégrations de vacataires déjà commencées vont continuer « *selon les procédures prévues pour l'année 1983 et en fonction des possibilités budgétaires* ». Enfin, la *réintégration des coopérants* actuels et futurs doit être facilitée par « *la création de plusieurs centaines de postes gagés sur le budget du ministère des relations extérieures et du ministère de la coopération* ».

Le texte évoque le problème des enseignants sur poste de deuxième degré, dont le nombre doit être augmenté « *pour la réalisation des orientations de la loi relative aux enseignements supérieurs* ». Il insiste sur la mission de ces enseignants assumée « *à temps plein* » et dont la réussite est « *essentielle pour la mise en œuvre de la future loi* ». Il est possible de s'interroger sur la fonction de ces enseignants à plein temps — donc non chercheurs — et de se demander s'il ne s'agit pas là de la création d'un nouveau corps.

SERGE BOLLOCH.

(1) L' « *habilitation* », à titre personnel, à accéder au corps des professeurs correspond, en quelque sorte, à un « diplôme » de niveau supérieur à la thèse et qui n'est pas attribué à titre permanent.

Recherche : les négociations commencent avec les syndicats

Le débat lancé voici un an sur le statut des personnels de la recherche publique vient, aujourd'hui, de prendre une orientation plus concrète *avec la présentation récente aux re*présentants des organisations syndicales d'une série de propositions élaborées par les responsables du ministère de la recherche et de l'industrie. Au cours des prochaines semaines, ces représentants devraient être reçus individuellement au ministère pour faire part de leurs remarques et de leurs vœux, de manière à boucler l'affaire à la fin du mois de janvier au cours d'une réunion globale.

Ces négociations ne vont pas sans accroc, et une partie des personnels concernés manifestent une certaine inquiétude devant les projets de simplification et d'harmonisation des carrières des chercheurs qui pourraient conduire à l'adoption de deux grands corps de référence en remplacement du système actuel comprenant quatre catégories : attachés, chargés, maîtres et directeurs de recherche. Certains maîtres de recherche se demandent, en effet, si une telle mesure ne constituerait pas pour eux une déqualification. Rien n'est toutefois figé dans ce domaine, pas plus que dans celui des ITA (ingénieurs, techniciens et administratifs) de la recherche, dont le ministère tentera de plaider la spécificité.

Près de cinquante mille personnes — *quinze mille chercheurs environ* et trente-cinq mille ITA, — appartenant à une dizaine d'organismes comme, par exemple, le Centre national de la recherche scientifique, l'Institut national de la santé et de la recherche médicale ou l'Institut national de la recherche agronomique sont concernés par cette réforme.

La mise au point des textes, qui doit donner lieu, du moins l'espère-t-on au ministère de la recherche et de l'industrie, à la publication d'un décret à la fin du premier trimestre de l'année prochaine, est d'autant plus difficile que la concertation ne se limite pas aux seules discussions *avec les syndicats. Elle s'étend aussi* aux ministères qui partagent la tutelle de certains organismes avec le ministère de la recherche et de l'industrie ; mais aussi à ceux de l'éducation nationale et de la fonction publique. Une certaine harmonisation s'impose donc dans ce domaine, et ce d'autant plus que l'on souhaite une libre circulation des personnes, tant entre les organismes publics de recherche qu'entre ceux-ci et les structures d'enseignement, les administrations et les entreprises.

Cette réforme s'opère cependant dans un contexte économique qui ne facilite pas les choses et que le ministère du budget ne manque pas de rappeler. Certains choix devront être faits, et on n'exclut pas d'accorder des priorités à des personnels d'organismes (Office de la recherche scientifique et technique d'outre-mer et Institut scientifique et technique des pêches maritimes) dont le statut est en retard sur celui du C.N.R.S. — J.-F. A.

● *Conseil supérieur provisoire des universités.* — Le *Journal officiel* du jeudi 9 décembre publie un arrêté du ministre de l'éducation nationale donnant la liste des membres nommés du conseil supérieur provisoire des universités (C.S.P.U.). Ce conseil institué à titre transitoire au mois d'août est composé pour un quart de membres nommés par le ministre et pour les trois quarts de membres désignés le 8 novembre par voie de tirage au sort (*le Monde* du 19 novembre). Cette instance de recrutement comprend douze groupes de sections correspondant à des regroupements de disciplines et rassemblant au total quarante-neuf sections.

RELIGION

Les évêques reprochent à M. Chirac de les mettre en cause dans « des domaines qui relèvent directement de leur charge »

Le Conseil permanent de l'épiscopat français, réuni à Paris du 13 au 15 décembre, n'a aucune raison d'être satisfait des récentes déclarations de M. Jacques Chirac concernant l'école libre et le document des évêques sur « *les nouveaux modes de vie* » (*le Monde* du 15 décembre). Et il n'a aucune raison non plus de cacher son mécontentement.

Aussi a-t-il réaffirmé « *son inquiétude à la veille de négociations annoncées à propos de l'enseignement libre et sa position ferme exprimée constamment dans ses déclarations réitérées* ». Il a redit sa volonté de ne pas « *prêter le flanc à la récupération électorale d'où qu'elle vienne* ».

Mgr Vilnet, président de la Conférence épiscopale, a exprimé la reconnaissance des évêques pour les témoignages de soutien et de solidarité que l'épiscopat reçoit fréquemment du pape. « *Ce soutien et cette solidarité (...) sont d'autant plus précieux*, précise l'épiscopat, *en ce jour où, après avoir été reçu en audience par Jean-Paul II, une personnalité politique française met en cause le comportement des évêques de France en des domaines qui relèvent directement de leur charge pastorale.* »

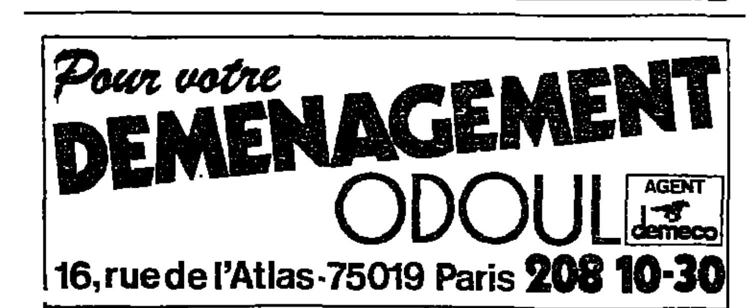
En ce qui concerne le document sur les modes de vie, également critiqué en termes vifs par M. Chirac, le Conseil permanent réaffirme que « *le chômage reste préoccupant* » et que « *le nombre croissant de retraités pose de nouveaux problèmes entre les générations* ». Ce document, loin d'être « *malthusien* » est un « *texte d'espérance* ». L'épiscopat annonce son intention de « *mener une recherche qui pourrait déboucher en 1984 sur un colloque intitulé : « Y a-t-il une pratique « chrétienne de l'économie ? » De tels colloques devraient permettre un débat plus large avec la base* ».

Le Conseil a de nouveau évoqué le remboursement de l'avortement, qui a déjà fait, à Lourdes, le 28 octobre dernier, l'objet d'un document « *extrêmement vigoureux* ». Même adaptée, « *cette loi ne réduirait en rien la responsabilité morale de l'accueil à la vie* ». Autrement dit, le moral n'est pas le légal.

Le Conseil permanent a examiné quantité d'autres problèmes concernant le baptême, la formation des laïcs, les assemblées dominicales sans prêtres, le monde rural ou ouvrier, les séminaires, la préparation du synode romain de 1983, qui sera aussi l'année du jubilé sur la réconciliation.

HENRI FESQUET.





M. Savary à l'Assemblée nationale

« LA SUPPRESSION DE L'AGRÉGATION EST EN COURS D'EXAMEN »

Répondant à une question de M. Jean-Pierre Michel (député socialiste de Haute-Savoie), M. Alain Savary a déclaré mercredi 15 décembre à l'Assemblée nationale qu'il existait actuellement « *deux procédures pour recruter les professeurs de l'enseignement supérieur : le concours sur dossier de recherche pour la plupart des disciplines et, pour quelques-uns, le concours d'agrégation, très critiqué par certains, ardemment défendu par d'autres. Il me semble que nous devons aller vers l'unité des modalités de recrutement* ».

Le ministre a ensuite reconnu que la question de la suppression de l'agrégation était « *en cours d'examen : les syndicats ont été consultés, la délibération se poursuit au niveau interministériel, et le point de vue de mon collègue de la Fonction publique sera d'autant plus important que le statut des enseignants du supérieur, même s'il est dérogatoire, doit respecter les principes généraux applicables aux agents publics* ».

● *Le Syndicat général de l'éducation nationale* (SGEN-C.F.D.T.) déclare, dans un communiqué, que le statut proposé « *est contraire aux missions que le gouvernement propose pour l'enseignement supérieur* ». Soulignant le caractère « *conservateur et rétrograde* » des propositions, les responsables du SGEN s'étonnent de la « *création d'un corps d'enseignants non chercheurs voués à l'évidence aux filières professionnelles* [qui] *risque de creuser encore un peu plus le fossé qui sépare les formations professionnelles des formations à caractère fondamental* ». Le SGEN regrette le report de la discussion sur le corps unique des enseignants et annonce de nouvelles actions pour le mois de janvier.

● *Le Syndicat national de l'enseignement supérieur* (SNE-sup) renouvelle ses critiques contre les « *aspects inacceptables des déclarations ministérielles* ». Selon ce syndicat, les projets présentés — peu différents des précédents — s'opposent aux intérêts du service public et des enseignants.

POINT DE VUE

Corps unique ou corps unifié de l'enseignement supérieur ?

Par DANIEL BODIOT, JACQUES FONTAINE et JACQUES SOPPELSA (*)

Au moment où le ministère de l'éducation nationale ouvre la discussion sur le futur statut des enseignants-chercheurs de l'enseignement supérieur, et semble *vouloir pencher vers une structure à* deux corps qui correspond, en fait, au maintien de la situation actuelle, il nous paraît opportun de rappeler les raisons qui militent, non pas en faveur d'un corps « unique », mais d'un corps progressivement « unifié ». Et cela n'est pas une simple question de vocabulaire. Les faux débats, les *polémiques* engendrées au cours des mois ont eu en effet, entre autres conséquences, d'assimiler les partisans du « corps unique » et ceux qui supporteraient l'ancienneté comme critère de promotion automatique au sein dudit corps. Nous sommes, disons-le clairement, opposés à ce type d'avancement.

La notion de corps unifié, en revanche, permet tout d'abord de s'inscrire dans la durée, de prévoir une action à terme, en profondeur, et non une option immédiate, radicale et tranchée. Elle autorise par ailleurs à élargir le débat, en intégrant le problème des vacataires, celui des en*seignants des classes préparatoires* et le statut de certains personnels du secondaire qui enseignent à l'université. Elle permet ainsi de ne pas limiter la question à un affrontement stérile et absurde « assistants-maîtres-assistants » contre professeurs. Il faut désamorcer ce style de débat et retrouver les vrais problèmes.

D'une discipline à l'autre, les procédures de recrutement, les statuts, les progressions de carrière, sont distincts et parfois très éloignés. Dans une même discipline, les niveaux hiérarchiques sont multiples, transformant une carrière en course d'obstacles qu'il est de plus en plus difficile de franchir. Cette multiplication des grades et des statuts peut être un facteur de pérennisation de certaines « féodalités » qui ne reposent pas toujours sur les seuls critères scientifiques. La dépendance hiérarchique engendrée par le système à corps multiple dans lequel le recrutement et *les promotions sont prononcés* par les enseignants de catégories plus élevées peut aussi favoriser le développement d'un clientélisme fort peu garant de la qualité des enseignants.

Le ministre Alain Savary a rappelé fort justement dans une circulaire récente que les missions de l'enseignement supérieur étaient multiples : enseignement, bien sûr, mais aussi recherche, gestion des institutions, formation continue, participation aux relations internationales... montrant par là même que l'universitaire n'a *que peu de rapports avec l'image* complaisante, véhiculée par certains, d'un « nanti » se cantonnant dans quelques heures de cours hebdomadaires.

Ainsi, les nombreux débats qu'ont provoqués les Assises de la reherche et la préparation de la nouvelle loi *d'orientation de l'enseignement supérieur* ont montré à nouveau l'impérieuse nécessité, pour un enseignant, de faire de la recherche. En dehors de l'intérêt intrinsèque de son développement, la recherche est *le seul* moteur d'une indispensable remise en cause, et elle constitue un recyclage permanent, garant de la qualité et du *haut niveau* de l'enseignement. De même, la recherche appliquée, génératrice de progrès technologiques et vecteur privilégié de l'ouverture de l'Université sur l'extérieur, doit être aussi consacrée comme l'une des missions fondamentales du supérieur.

Recherche et promotion

Cela posé, on ne peut que regretter que les critères actuels d'évaluation de l'universitaire, dont dépend sa promotion, soient trop souvent fondés sur l'analyse exclusive des résultats de sa recherche. L'activité d'enseignement est maintes fois ignorée, sinon caricaturée, alors même que le schéma simpliste de cours magistraux que nous assurerions alors que « nos assistants » contrôleraient strictement travaux dirigés et pratiques est dépassé de plus en plus souvent dans les jeunes universités. Dans de nombreuses disciplines, les cours sont désormais effectués par des maîtres-assistants, voire des assistants, et ce, jusqu'au niveau du troisième cycle.

Le projet de loi sur l'enseignement supérieur affirme également la formation continue comme l'une de ses missions essentielles. Mais la réussite de cette fonction est intimement *liée à la prise en compte des efforts* importants que devront y consacrer nombre d'enseignants. Les autres missions (gestion, liaisons avec les collectivités locales, coopération internatinale...) occupent de nombreux personnels et jouent un rôle croissant dans le développement et le rayonnement de l'université.

Concernant les motifs fondamentaux évoqués par certains au ministère pour justifier le maintien de la situation traditionnelle, nous rappellerons simplement que la mobilité des enseignants, tout à fait souhaitable, peut fort bien s'intégrer dans le processus proposé de corps *progressivement unifié... en apparaissant* justement comme l'un des critères du mécanisme de progression différenciée au sein de ce corps.

Et, dans le contexte général des missions réaffirmées par le projet de loi d'orientation, le chiffrage du coût devient un élément second, sinon secondaire. La raison essentielle du corps unifié est, comme nous avons essayé de le montrer, de donner à chaque enseignant sa place dans le système universitaire. La promotion dans ce corps sera fonction de la qualité des services. Cela ne nécessite pas la mise en place de mesures catégorielles exceptionnellement favorables. Et si l'on veut un enseignement supérieur de qualité, il faut en payer le prix.

En fait, un corps progressivement unifié, c'est aussi un problème d'état d'esprit. Ce qu'il est nécessaire de discuter, au-delà des barèmes et des indices, c'est le contenu, le fonctionnement même de l'université, la place et le développement de la recherche, avec des personnels formés, chercheurs, proches des étudiants, et la reconnaissance d'un véritable statut pour les enseignants du supérieur, qui respecte le statut de la fonction publique et permette à l'Université de prendre place parmi les grands corps de l'État.

(*) Présidents, respectivement, des universités de Perpignan, Clermont-Ferrand-II et Paris-I (Panthéon-Sorbonne). Tous trois sont membres du parti socialiste.

... voir pages 18-19

SOCIETE

Quarante-sept détenus se sont donné la mort depuis le 1er janvier

Année noire pour les suicides en prison

L'année n'est pas terminée, et déjà un chiffre record de suicides de détenus a été atteint : 47, chiffre qui n'a été relevé qu'en 1975. En 1981, on en avait dénombré 42. A un député, M. André Tourné (P.C., Pyrénées-Orientales), qui s'inquiétait de cette situation, la chancellerie a répondu en indiquant que le taux des suicides en milieu carcéral était quasi constant depuis dix ans, malgré les variations en hausse et parfois en baisse de la population pénale : 42 en 1973 ; en 1974, on tombe à 25, mais c'est pour remonter à 47 en 1975 ; 40 en 1976, ainsi qu'en 1977 ; 46 en 1978 ; 36 en 1979 ; 39 en 1980.

La moyenne des suicides en prison est d'environ 40 depuis 1973. Mais la chancellerie omet de préciser que c'est justement depuis dix ans, depuis 1972, qu'ils se multiplient, un phénomène qu'on est impuissant à expliquer. « *On est resté de 1866 à 1971 à un taux moyen de 19, 20 suicides annuels,* indique M. Jean Favard, conseiller technique au cabinet du garde des sceaux, chargé des problèmes pénitentiaires, *et cela quelle que soit l'importance de la population pénale. Jamais, durant cette période, on n'a compté plus de 31 suicides annuels (chiffre record de 1895) et jamais plus de deux années consécutives, 30 (1911-1912). Et puis, soudain, de 1972 à 1982, on passe à une moyenne de 39-40.* »

1982 aura été une année particulièrement noire. Sur 47 suicides, 34 concernent des prévenus, soit 72,3 %, alors qu'ils représentent environ 52 % de la population pénale. 21 détenus, soit 46 %, se sont suicidés dans les deux premiers mois de leur incarcération. Enfin, 2 étaient des mineurs et 2 des sexagénaires, ce qui est fort rare. Ces constatations, pour l'année, recoupent les caractéristiques générales des suicides en prison : presque uniquement des hommes (ils représentent la quasi-totalité de la population pénale) ; une majorité de prévenus ; une majorité de personnes détenues depuis peu de temps.

Il est toujours difficile de mettre en rapport les suicides en milieu carcéral et les autres. En prison, où la dissimulation est impossible, le « chiffre noir » — les suicides non repérés — est nul. On sait qu'à l'extérieur il est considérable. De plus, il faut examiner les chiffres par tranche d'âges, par origine sociale, sinon les comparaisons sont inopérantes.

En 1973, face au brusque accroissement des suicides de détenus, la chancellerie avait réuni une commission sur ce sujet. Celle-ci suggérait des mesures — équipes d'accueil, information des détenus, attention portée aux prévenus — propres à prévenir le suicide, à empêcher la naissance et le développement du projet suicidaire. Mesures qui sont pour la plupart restées lettre morte. On insistait déjà sur la nécessité de donner des responsabilités au détenu pour éviter de le « désocialiser » totalement. Neuf ans plus tard, on peut toujours formuler les mêmes recommandations.

Toutefois, cette commission, dans la partie statistique de son rapport, estimait que les suicides en milieu carcéral n'étaient pas plus nombreux, qu'ils étaient parfois même moindres qu'à l'extérieur, notamment lorsqu'on prend en compte non le chiffre de la population pénale à un moments précis, mais celui de tous ceux qui passent par la prison en une année (environ 100 000 personnes).

Ce n'est pas du tout l'avis de M. Jean-Claude Chesnais, qui a fait une étude beaucoup plus précise à l'occasion de sa thèse sur les morts violentes en France (1). Selon lui, même en prenant l'hypotèse, pour le milieu libre, du chiffre noir le plus grand possible, la « *sursuicidité* » carcérale demeure considérable. « *La population pénale étant, dans sa grande majorité, composée d'hommes, la comparaison avec la population masculine est la plus éclairante,* écrit M. Chesnais. *Alors que le taux des suicides masculins passe de 24,8 pour 100 000 durant les années 50 à 22,5 pour 100 000 en 1972-1974, soit une baisse de 10 %, le taux carcéral augmente de plus de moitié ; 119 pour 100 000 en 1972-1974, contre 78 pour 100 000 en moyenne pendant les années 50.* »

Des explications subjectives

Si le suicide des jeunes, dans la population libre, est en augmentation constante, c'est sans commune mesure avec ce qui se passe en prison. Le taux de suicide des détenus âgés de vingt à trente ans est deux fois plus élevé que dans la population générale. « *A caractéristiques objectives semblables, les détenus se tuent beaucoup plus que les hommes libres* », conclut M. Chesnais.

Les tentatives d'explication de cette situation ne peuvent être, elles, que subjectives et approximatives. « *On peut penser que, malgré les réformes, la dichotomie entre la vie libre et la vie carcérale s'est encore accrue,* estime M. Favard. *L'intolérance à la prison est peut-être de plus en plus forte.* » C'est aussi ce qu'expliquait M. Chesnais, parlant d'une « *perception nouvelle de la privation de liberté et de la situation de détenu par rapport à l'environnement extérieur* », de « *l'éveil d'une conscience pénitentiaire* » due, notamment, à l'accès de plus en plus large des détenus à l'information depuis 1972.

La commission de la chancellerie en 1973 évoquait, elle aussi, la vie pénitentiaire ainsi que la composition socioculturelle de la population pénale comme « *facteurs aggravants* » des suicides. La majorité de ses participants considéraient que, « *en soi, la privation de liberté est un facteur déclenchant et que, en tout cas, la prise en charge d'un homme par l'administration implique que celle-ci fasse tout pour prévenir les actes auto-agressifs que cet homme pourrait commettre* ».

L'administration pénitentiaire est-elle soucieuse de prévention ? Et peut-on empêcher un suicide ? On pourrait évidemment réduire le nombre de suicides de prévenus en réduisant le nombre de prévenus. En Angleterre, on est assuré de ne pas être détenu avant jugement plus de six à sept semaines. Aux États-Unis, existe de manière quasi systématique la liberté sous caution. En France, on peut attendre six mois, un an, parfois plus encore, dans l'incertitude du nombre d'années de prison qui restera à faire après le procès. Lorsqu'on prend de telles décisions, lorsqu'on incarcère pour un temps qui est perçu comme indéterminé, on peut être certain que des détenus vont « craquer » sous une forme ou sous une autre.

JOSYANE SAVIGNEAU.

(1) Voir l'article de Jean-Claude Chesnais, chercheur à l'Institut national d'études démographiques (INED) : « Le suicide dans les prisons », dans la revue *Population*, nº 1, 1976, ainsi que sa thèse soutenue à l'université Paris-I.

Témoignage

Les études en maison centrale

Nous avons reçu de M. Patrick Bellenchombre, trente-trois ans, détenu à la maison centrale de Saint-Maur, près de Châteauroux (Indre), un témoignage sur les études en prison, dont nous publions ci-dessous de larges extraits. M. Bellenchombre, qui a fait la quasi-totalité de ses études secondaires et supérieures en prison, est titulaire d'une licence de psychologie et d'une licence d'ethnologie. Il a été condamné pour des hold-up.

On ne justifie pas la prison par les études. Étudier en prison ne signifie pas que sans elle nous n'aurions pas accédé aux études. La seule argumentation valable est circonstancielle (...). Toute immobilité contraint chacun à exercer une action réflexive vers *lui-même* (d'où, en passant, l'autisme social caractéristique à tous les lieux d'enfermement). Il me semble, au contraire, que ce sont ceux qui adoptent une attitude intellectuellement passive en prison qui la justifient, car ils restent incapables d'en dénoncer les failles et les nuisances. La réalité prouve que seuls ceux qui étudient s'engagent contre (et non dans) la prison (...).

Quelles que soient les études entreprises en prison, celles-ci conduisent les étudiants à examiner la prison dans une perspective critique et à s'engager contre elle. Ici, par exemple, seuls ceux qui étudient s'organisent (...). Ainsi, nous avons créé un journal interne grâce auquel nous élargissons les communications entre les détenus et sur lequel nous indiquons les droits, les recours, les procédures à employer en cas d'abus. Curieusement, ceux qui récriminent le plus ne sont pas les personnels de direction mais les détenus, qui estiment que nous dérangeons le bon ordre paisible et paupérisant de la prison.

Certes, ponctuellement, ce journal met en valeur la prison, mais, si l'on regarde à long terme, son existence s'inscrit dans une stratégie qui remet en cause tout l'édifice de la prison et de la justice. Ceux qui connaissent l'histoire des prisons françaises savent que ce ne sont pas les révoltes (y compris celle de 1974-1975) qui ont modifié le plus les régimes pénitentiaires, mais bien ce qui s'est écrit sur les prisons à cette époque. Du reste, aujourd'hui, la portée de ces révoltes est indubitablement moindre que les écrits et engagements de Michel Foucault à cette période.

Il ne faut pas, je crois, se méprendre sur la perception des études en prison par le personnel pénitentiaire. Celles-ci restent très mal vues et sont considérées comme des incitations à la subversion, y compris par les hautes autorités pénitentiaires. Et cela pour deux raisons. La première est que les études favorisent l'expression langagière ainsi que la compréhension du système carcéral. Les étudiants représentent toujours la contestation la plus difficile à circonscrire et à faire taire, car leurs motivations naissent d'une démarche politique et non viscérale. La seconde, indirecte, est qu'il n'y a pas d'étudiants sans enseignants, et qu'une partie de ces enseignants pénètrent dans la prison. Ces enseignants sont toujours perçus comme des intrus potentiellement dangereux pour l'ordre et le silence carcéral (...).

Enfin, étudier en prison permet de redimensionner l'écart existant entre la vie carcérale et la vie extérieure. Si la prison ne favorise pas les *études*, c'est aussi qu'elle ne tient pas à ce que les détenus prennent trop conscience de l'artificialité de *la* vie carcérale et de cet écart. C'est, paradoxalement, également la raison pour laquelle les études en prison restent volontairement banalisées, banalisation renvoyant l'étudiant à l'anonymat et tendant ainsi à le dissuader psychologiquement ; alors que l'ordre carcéral voudrait l'isoler des autres détenus. Cela explique le désir de créer une prison spéciale pour les étudiants en université (...).

Il me semble que s'il ne devait plus y avoir d'études en prison, celle-ci pourrait davantage exercer ses pressions sur les détenus, et ces derniers s'en trouveraient encore plus impuissants à réagir d'une quelconque manière.

SOCIETE

Quarante-sept détenus se sont donné la mort depuis le 1er janvier

Année noire pour les suicides en prison

L'année n'est pas terminée, et déjà un chiffre record de suicides de détenus a été atteint : 47, chiffre qui n'a été relevé qu'en 1975. En 1981, on en avait dénombré 42. A un député, M. André Tourné (P.C., Pyrénées-Orientales), qui s'inquiétait de cette situation, la chancellerie a répondu en indiquant que le taux des suicides en milieu carcéral était quasi constant depuis dix ans, malgré les variations en hausse et parfois en baisse de la population pénale : 42 en 1973 ; en 1974, on tombe à 25, mais c'est pour remonter à 47 en 1975 ; 40 en 1976, ainsi qu'en 1977 ; 46 en 1978 ; 36 en 1979 ; 39 en 1980.

La moyenne des suicides en prison est d'environ 40 depuis 1973. Mais la chancellerie omet de préciser que c'est justement depuis dix ans, depuis 1972, qu'ils se multiplient, un phénomène qu'on est impuissant à expliquer. « *On est resté de 1866 à 1971 à un taux moyen de 19-20 suicides annuels*, indique M. Jean Favard, conseiller technique au cabinet du garde des sceaux, chargé des problèmes pénitentiaires, *et cela quelle que soit l'importance de la population pénale. Jamais, durant cette période, on n'a compté plus de 31 suicides annuels (chiffre record de 1895) et jamais plus de deux années consécutives, 30 (1911-1912). Et puis, soudain, de 1972 à 1982, on passe à une moyenne de 39-40.* »

1982 aura été une année particulièrement noire. Sur 47 suicides, 34 concernent des prévenus, soit 72,3 %, alors qu'ils représentent environ 52 % de la population pénale. 21 détenus, soit 46 %, se sont suicidés dans les deux premiers mois de leur incarcération. Enfin, 2 étaient des mineurs et 2 des sexagénaires, ce qui est fort rare. Ces constatations, pour l'année, recoupent les caractéristiques générales des suicides en prison : presque uniquement des hommes (ils représentent la quasi-totalité de la population pénale) ; une majorité de prévenus ; une majorité de personnes détenues depuis peu de temps.

Il est toujours difficile de mettre en rapport les suicides en milieu carcéral et les autres. En prison, où la dissimulation est impossible, le « chiffre noir » – les suicides non repérés – est nul. On sait qu'à l'extérieur il est considérable. De plus, il faut examiner les chiffres par tranche d'âges, par origine sociale, sinon les comparaisons sont inopérantes.

En 1973, face au brusque accroissement des suicides de détenus, la chancellerie avait réuni une commission sur ce sujet. Celle-ci suggérait des mesures – équipes d'accueil, information des détenus, attention portée aux prévenus – propres à prévenir le suicide, à empêcher la naissance et le développement du projet suicidaire. Mesures qui sont pour la plupart restées lettre morte. On insistait déjà sur la nécessité de donner des responsabilités au détenu pour éviter de le « désocialiser » totalement. Neuf ans plus tard, on peut toujours formuler les mêmes recommandations.

Toutefois, cette commission, dans la partie statistique de son rapport, estimait que les suicides en milieu carcéral n'étaient pas plus nombreux, qu'ils étaient parfois même moindres qu'à l'extérieur, notamment lorsqu'on prend en compte non le chiffre de la population pénale à un moments précis, mais celui de tous ceux qui passent par la prison en une année (environ 100 000 personnes).

Ce n'est pas du tout l'avis de M. Jean-Claude Chesnais, qui a fait une étude beaucoup plus précise à l'occasion de sa thèse sur les morts violentes en France (1). Selon lui, même en prenant l'hypotèse, pour le milieu libre, du chiffre noir le plus grand possible, la « *sursuicidité* » carcérale demeure considérable. « *La population pénale étant, dans sa grande majorité, composée d'hommes, la comparaison avec la population masculine est la plus éclairante*, écrit M. Chesnais. *Alors que le taux des suicides masculins passe de 24,8 pour 100 000 durant les années 50 à 22,5 pour 100 000 en 1972-1974, soit une baisse de 10 %, le taux carcéral augmente de plus de moitié ; 119 pour 100 000 en 1972-1974, contre 78 pour 100 000 en moyenne pendant les années 50.* »

Des explications subjectives

Si le suicide des jeunes, dans la population libre, est en augmentation constante, c'est sans commune mesure avec ce qui se passe en prison. Le taux de suicide des détenus âgés de vingt à trente ans est deux fois plus élevé que dans la population générale. « *A caractéristiques objectives semblables, les détenus se tuent beaucoup plus que les hommes libres* », conclut M. Chesnais.

Les tentatives d'explication de cette situation ne peuvent être, elles, que subjectives et approximatives. « *On peut penser que, malgré les réformes, la dichotomie entre la vie libre et la vie carcérale s'est encore accrue*, estime M. Favard. *L'intolérance à la prison est peut-être de plus en plus forte.* » C'est aussi ce qu'expliquait M. Chesnais, parlant d'une « *perception nouvelle de la privation de liberté et de la situation de détenu par rapport à l'environnement extérieur* », de « *l'éveil d'une conscience pénitentiaire* » due, notamment, à l'accès de plus en plus large des détenus à l'information depuis 1972.

La commission de la chancellerie en 1973 évoquait, elle aussi, la vie pénitentiaire ainsi que la composition socioculturelle de la population pénale comme « *facteurs aggravants* » des suicides. La majorité de ses participants considéraient que, « *en soi, la privation de liberté est un facteur déclenchant et que, en tout cas, la prise en charge d'un homme par l'administration implique que celle-ci fasse tout pour prévenir les actes auto-agressifs que cet homme pourrait commettre* ».

L'administration pénitentiaire est-elle soucieuse de prévention ? Et peut-on empêcher un suicide ? On pourrait évidemment réduire le nombre de suicides de prévenus en réduisant le nombre de prévenus. En Angleterre, on est assuré de ne pas être détenu avant jugement plus de six à sept semaines. Aux États-Unis, existe de manière quasi systématique la liberté sous caution. En France, on peut attendre six mois, un an, parfois plus encore, dans l'incertitude du nombre d'années de prison qui restera à faire après le procès. Lorsqu'on prend de telles décisions, lorsqu'on incarcère pour un temps qui est perçu comme indéterminé, on peut être certain que des détenus vont « craquer » sous une forme ou sous une autre.

JOSYANE SAVIGNEAU.

(1) Voir l'article de Jean-Claude Chesnais, chercheur à l'Institut national d'études démographiques (INED) : « Le suicide dans les prisons », dans la revue *Population*, n° 1, 1976, ainsi que sa thèse soutenue à l'université Paris-I.

Témoignage

Les études en maison centrale

Nous avons reçu de M. Patrick Bellenchombre, trente-trois ans, détenu à la maison centrale de Saint-Maur, près de Châteauroux (Indre), un témoignage sur les études en prison, dont nous publions ci-dessous de larges extraits. M. Bellenchombre, qui a fait la quasi-totalité de ses études secondaires et supérieures en prison, est titulaire d'une licence de psychologie et d'une licence d'ethnologie. Il a été condamné pour des hold-up.

On ne justifie pas la prison par les études. Étudier en prison ne signifie pas que sans elle nous n'aurions pas accédé aux études. La seule argumentation valable est circonstancielle (...). Toute immobilité contraint chacun à exercer une action réflexive vers lui-même (d'où, en passant, l'autisme social caractéristique à tous les lieux d'enfermement). Il me semble, au contraire, que ce sont ceux qui adoptent une attitude intellectuellement passive en prison qui la justifient, car ils restent incapables d'en dénoncer les failles et les nuisances. La réalité prouve que seuls ceux qui étudient s'engagent contre (et non dans) la prison (...).

Quelles que soient les études entreprises en prison, celles-ci conduisent les étudiants à examiner la prison dans une perspective critique et à s'engager contre elle. Ici, par exemple, seuls ceux qui étudient s'organisent (...). Ainsi, nous avons créé un journal interne grâce auquel nous élargissons les communications entre les détenus et sur lequel nous indiquons les droits, les recours, les procédures à employer en cas d'abus. Curieusement, ceux qui récriminent le plus ne sont pas les personnels de direction mais les détenus, qui estiment que nous dérangeons le bon ordre paisible et paupérisant de la prison.

Certes, ponctuellement, ce journal met en valeur la prison, mais, si l'on regarde à long terme, son existence s'inscrit dans une stratégie qui remet en cause tout l'édifice de la prison et de la justice. Ceux qui connaissent l'histoire des prisons françaises savent que ce ne sont pas les révoltes (y compris celle de 1974-1975) qui ont modifié le plus les régimes pénitentiaires, mais bien ce qui s'est écrit sur les prisons à cette époque. Du reste, aujourd'hui, la portée de ces révoltes est indubitablement moindre que les écrits et engagements de Michel Foucault à cette période.

Il ne faut pas, je crois, se méprendre sur la perception des études en prison par le personnel pénitentiaire. Celles-ci restent très mal vues et sont considérées comme des incitations à la subversion, y compris par les hautes autorités pénitentiaires. Et cela pour deux raisons. La première est que les études favorisent l'expression langagière ainsi que la compréhension du système carcéral. Les étudiants représentent toujours la contestation la plus difficile à circonscrire et à faire taire, car leurs motivations naissent d'une démarche politique et non viscérale. La seconde, indirecte, est qu'il n'y a pas d'étudiants sans enseignants, et qu'une partie de ces enseignants pénètrent dans la prison. Ces enseignants sont toujours perçus comme des intrus potentiellement dangereux pour l'ordre et le silence carcéral (...).

Enfin, étudier en prison permet de redimensionner l'écart existant entre la vie carcérale et la vie extérieure. Si la prison ne favorise pas les études, c'est aussi qu'elle ne tient pas à ce que les détenus prennent trop conscience de l'artificialité de la vie carcérale et de cet écart. C'est, paradoxalement, également la raison pour laquelle les études en prison restent volontairement banalisées, banalisation renvoyant l'étudiant à l'anonymat et tendant ainsi à le dissuader psychologiquement ; alors que l'ordre carcéral voudrait l'isoler des autres détenus. Cela explique le désir de créer une prison spéciale pour les étudiants en université (...).

Il me semble que s'il ne devait plus y avoir d'études en prison, celle-ci pourrait davantage exercer ses pressions sur les détenus, et ces derniers s'en trouveraient encore plus impuissants à réagir d'une quelconque manière.

HAUTS-DE-SEINE

LE JOURNAL DU CONSEIL GÉNÉRAL

Créé en 1964, le département des Hauts-de-Seine a aujourd'hui 18 ans. Cette majorité "civile" coïncide avec la majorité tout court : depuis le mois de mars dernier, notre département, comme tous les départements de France, est directement administré par vos élus : les 40 Conseillers Généraux des 40 cantons du département. Son Président, qui assure l'exécutif du département, est M. Paul GRAZIANI.

Avec un budget annuel de deux milliards cinq cents millions de Francs, le Conseil Général intervient dans tous les domaines de la vie collective : transports, urbanisme et logement, action sociale, enseignement, vie économique, culture, sport, environnement.

Ainsi, dans ce journal, le Conseil Général des Hauts-de-Seine vous informera périodiquement de son action. Parce que, cette page vous le démontrera, elle vous concerne directement.

LE PREMIER DÉPARTEMENT DE FRANCE POUR LA VIE COLLECTIVE

Le département, c'est encore, pour beaucoup de gens, quelque chose d'un peu abstrait, de plus lointain que la commune, par exemple. Pourtant, avec la décentralisation, le département est devenu un partenaire essentiel de la vie quotidienne de chacun. Dans les Hauts-de-Seine, il est vrai, on est peut-être un peu en avance : en 1981, l'hebdomadaire "LE POINT" classait les Hauts-de-Seine premier département de France pour la vie collective. C'est que, sans doute, les Hauts-de-Seine, c'est déjà davantage qu'une collectivité : une vraie communauté.

EN JANVIER 1983 POUR 13 000 JEUNES
MOLIÈRE ET BEAUMARCHAIS



Une initiative originale pour un département, qui traduit la volonté des Hauts-de-Seine d'affirmer son identité culturelle : le Conseil Général du département des Hauts-de-Seine a décidé d'offrir début 1983 deux semaines de théâtre classique aux élèves du secondaire de tous les établissements scolaires des Hauts-de-Seine.

C'est à la Compagnie Sganarelle, implantée à Neuilly, qu'a été confiée la présentation sous chapiteau de trois pièces du répertoire classique : le Barbier de Séville de Beaumarchais, les Fourberies de Scapin et le Malade Imaginaire de Molière.

Les Hauts-de-Seine ont une raison particulière de commémorer la création du Malade Imaginaire : c'est en effet à Meudon qu'Armande Béjard avait acquis, peu après la mort en scène de l'illustre comédien, une superbe demeure aujourd'hui encore présente.

Près de 13 000 jeunes vont ainsi avoir l'occasion d'apprécier, du 17 au 29 janvier, dans le Parc de Sceaux et dans le Parc de Nanterre, et pour certains de découvrir, les chefs-d'œuvre de notre patrimoine théâtral et de notre langue.

UN DÉPARTEMENT DE PLUS EN PLUS VERT

Paradoxe pour un département si proche de Paris? Les Hauts-de-Seine, pourtant très urbanisé, disposent d'une surface très importante d'espaces verts. Aux forêts de Meudon et de Fausses-Reposes, aux Parcs de Marnes et de Saint-Cloud, s'ajoutent à présent les 250 hectares d'espaces verts que le département a acquis ou équipé en dix ans, offrant ainsi aux habitants du département des sites agréables et parfois merveilleux comme, à Boulogne, les Jardins Albert Kahn, avec leur forêt vosgienne, leurs jardins à la française, à l'anglaise, à la japonaise : l'univers des jardins en réduction.

L'ensemble du département, du nord au sud, se trouve ainsi équipé d'espaces verts anciens ou nouveaux.

Les anciens, outre ceux déjà cités, ce sont le Parc de Sceaux, la Vallée-aux-Loups – ancienne propriété de Chateaubriand à Chatenay-Malabry –, les Haras de Jardy à Marnes et Vaucresson, domaine de 80 hectares où le département a aménagé un centre équestre et des courts de tennis.

Les nouveaux espaces verts ce sont le Parc des Chanteraines, 70 hectares situés à Gennevilliers et Villeneuve-la-Garenne, l'Ile-Saint-Germain, dans une boucle de la Seine entre Boulogne, Meudon et Issy-les-Moulineaux, le Parc de l'Ile Marante à Colombes, le Parc André Malraux à Nanterre, le Parc du Mont-Valérien.



Mais le département possédait aussi une richesse un peu inexploitée : les bords de la Seine et les îles, qui retrouvent peu à peu une vocation récréative et paysagère. La voile, l'avion, le canotage, avec des ports de plaisance (à l'Ile-Saint-Germain et à Villeneuve-la-Garenne), deviendront une activité habituelle, sinon banale.

A travers ces quelques exemples, on imagine l'effort du Conseil Général pour créer un cadre exceptionnel pour la vie dans les Hauts-de-Seine, un département où on peut respirer.

AVEC 60 CRÈCHES DÉPARTEMENTALES

UN DÉPARTEMENT- PILOTE

Les femmes qui travaillent sont nombreuses dans les Hauts-de-Seine ; le problème de la garde des enfants se trouve posé en permanence aux mères qui veulent reprendre leur activité professionnelle.

Pour le résoudre, le Conseil Général a pris en charge la construction de deux crèches collectives départementales par an depuis 1970. Avec 60 crèches collectives départementales les Hauts-de-Seine sont le premier département de France pour les crèches.



1 100 ASSOCIATIONS SUBVENTIONNÉES

La vie associative, c'est le cœur même de la vie des départements. Dans les Hauts-de-Seine, elle est très développée, ce qui démontre la vitalité de notre vie collective.

Le Conseil Général attribue chaque année des subventions départementales de fonctionnement à près de 1 100 associations.

– Associations d'aide sociale
Logement, aide aux enfants, à la mère, aux personnes âgées, à la famille, aux malades mentaux, aux tuberculeux, à l'enfance inadaptée ou handicapée, aux infirmes, aux travailleurs migrants, aux anciens combattants et victimes de guerre, etc.

– Associations culturelles
Conservatoires de musique, maisons-foyers-associations de jeunesse, autres œuvres sociales scolaires, bibliothèques, théâtres, centres et sociétés culturels, centres d'animation culturelle, centres culturels municipaux.

– Associations sportives, protection civile
Sécurité, prévention des accidents.

– Associations à vocation économique
Travail et formation professionnelle, syndicats, agriculture et pêche, artisanat.

– Relations publiques

Congrès, parrainages et jumelages, tourisme, environnement.

Le Conseil Général accorde également chaque année des subventions de fonctionnement aux organisations syndicales représentatives des Hauts-de-Seine.

SÉCURITÉ

CONNAISSEZ-VOUS LE 15 ?

Depuis octobre 1981, les Hauts-de-Seine est le seul département de la Région Parisienne à disposer d'un numéro d'appel unifié pour les secours médicaux d'urgence : le 15.

Le 15 vous met directement en communication avec l'AMU, l'Association de Médecine d'Urgence des Hauts-de-Seine (l'AMU, si besoin, fait appel immédiatement au SAMU).

Créé en 1973, le Service d'Assistance Médicale d'Urgence des Hauts-de-Seine est installé au centre du département, à l'hôpital Raymond Poincaré de Garches, hôpital doté d'un important service de traumatologie. Le Conseil Général subventionne son équipement et son fonctionnement.

Le SAMU effectue directement par ses ambulances médicales les transferts sous dispositif de réanimation des grands blessés ou malades en état de détresse sur les hôpitaux susceptibles de les recevoir. Il assure également une coordination avec les services de Police-Secours, de la Croix-Rouge et des Sapeurs-Pompiers.

FOOTBALL

LES HAUTS-DE-SEINE ET LE STADE FRANÇAIS S'ASSOCIENT.



Dans la vie d'une communauté, le sport occupe une grande place. D'une certaine façon, la première. Entre de nombreuses villes françaises, entre des régions entières et le sport, il y a bien souvent une véritable identité.

Un nouvel effort pour les clubs.

Dans les Hauts-de-Seine, on pratique à peu près tous les sports. Aussi, le Conseil Général vient-il de prendre une double initiative :

- Augmenter, en 1983, de manière sensible, l'aide qu'il accorde à l'ensemble des associations sportives du département.
- Entreprendre une action qui doit être le symbole d'une nouvelle communauté entre les habitants du département, pour le sport populaire pour tous, par excellence, le football : la création d'une association pour la promotion et le développement du football.

Cette association est créée avec le Stade Français, club qui fêtera son centenaire en 1983, actuellement en 2e division, club prestigieux et depuis longtemps présent dans les Hauts-de-Seine, et un groupement d'entreprises du département.

Financée par le Conseil Général, l'action de l'association sera essentiellement tournée vers les jeunes du département à qui une formation sera offerte et, pour certains, la possibilité de déboucher sur la pratique professionnelle et sur l'encadrement des clubs.

C'est là, sans doute, le point de départ d'une grande équipe dans les Hauts-de-Seine, née dans le département même.

HAUTS-DE-SEINE
une vraie communauté.



PRESSE

Les quotidiens régionaux face aux nouveaux médias

(Suite de la première page.)

Le Républicain lorrain (Metz, 208 000 exemplaires) a fait en 1980 et 1981 une marge de 20 millions de francs, soit un pourcentage du chiffre d'affaires de 11 % en 1980 et de 6,6 % en 1981 ; il aura investi, entre 1974 et 1985, 143 millions de francs dans sa nouvelle unité d'impression de Woippy, à 5 kilomètres de Metz. Dans le groupe *Sud-Ouest* (1), le leader bordelais réalise une marge d'environ 4 %, mais *la République des Pyrénées* et *la Charente libre* dépassent 10 %. Au *Télégramme de Brest et de l'Ouest* (Morlaix, 170 000 exemplaires), le bénéfice d'exploitation est d'environ 17 millions de francs, soit 9 % du chiffre d'affaires... Des pourcentages qui font rêver les éditeurs de quotidiens parisiens, dont certains accusent des déficits d'exploitation importants.

Sous la porte à 7 heures du matin

Ces bons résultats ne sont pas le fruit du hasard. Commercialement, la P.Q.R. s'est montrée suffisamment agressive pour défendre ses positions contre les assauts venus de différents côtés et pour résister aux évolutions dans les comportements de lecture. C'est en province que se sont faits les premiers passages à la couleur, à la photocomposition, à l'impression offset. Le processus de modernisation, qui débouche sur la rédaction électronique, est à l'œuvre en continu.

Autre effort important : la distribution. Les quotidiens régionaux ont depuis longtemps leurs propres circuits de distribution — alors que la presse parisienne est diffusée par les N.M.P.P. (2), — ce qui leur permet d'intervenir beaucoup plus efficacement. Depuis plusieurs années, certains journaux développent le portage à domicile, une méthode qui a bien réussi aux deux quotidiens alsaciens, *les Dernières Nouvelles d'Alsace* et *l'Alsace* (Mulhouse, 129 000 exemplaires) ; ceux-ci atteignent jusqu'à 80 % des foyers dans les zones rurales (3). « *Avec l'urbanisation, les gens quittent leur foyer avant 8 heures le matin et ne rentrent que tard,* observe M. Louis-Guy Gayan, directeur du développement du groupe *Sud-Ouest. Il faut que le journal soit sous la porte à 7 heures.* » Des essais sont faits dans les grandes villes de la région, mais d'autres journaux ont pris de l'avance : *la Nouvelle République du Centre-Ouest* (Tours) a développé ce système depuis quatre ans et diffuse maintenant près de 30 % par portage à domicile ; *le Télégramme*, qui a commencé en 1974, a atteint cette année 45 % de sa diffusion par cette méthode — soit 75 000 exemplaires, — portant son taux de pénétration des foyers à 56 % dans le Finistère...

La plus forte attaque à laquelle a dû faire face la presse régionale a été la création des « journaux gratuits », feuilles de petites annonces et de publicité commerciale — avec quelques articles-alibis — distribuées dans les boîtes à lettres des villes. L'offensive a commencé dans les années 60. Elle a été plus ou moins rapidement récupérée, selon les régions. « *On a barré la route en les achetant ou en en créant* », résume M. François-Régis Hutin, directeur général de *Ouest-France*. Aujourd'hui, pratiquement, tous les quotidiens régionaux ont leurs hebdos d'annonces, comme *la Dépêche du Midi* (Toulouse, 254 000 exemplaires) qui en possède un dans chaque département de sa zone. Certains commencent à penser à une utilisation rédactionnelle plus intelligente de ces supports : ainsi *le Télégramme* a-t-il inclus dans le sien les programmes de télévision.

Effort encore dans le contenu rédactionnel des quotidiens. Sur le socle en béton armé de l'information localisée et de l'information-service, les journaux ont innové de diverses manières : amélioration des pages d'informations nationales et internationales, suppléments hebdomadaires, approches rédactionnelles diversifiées dans les éditions locales... Mais les journaux régionaux sentent désormais que leur survie passe par de véritables actions de développement, notamment face aux nouveaux concurrents qui entrent en lice, les radios et la télématique.

Des radios partout

C'est que la P.Q.R. a tiré les leçons de l'arrivée de la télévision. Cette ascension irrésistible les a frappés doublement : d'une part, en retirant une partie des budgets publicitaires (4). La riposte a été la recherche acharnée de la publicité locale et régionale ; actuellement, les recettes de publicité « extra-locale » se situent presque partout autour de 10 % du chiffre d'affaires publicitaire. D'autre part, les journaux télévisés régionaux de FR 3 ont créé une concurrence. La qualité inégale de ces informations, l'allégeance des équipes rédactionnelles au pouvoir en place, l'impossibilité avec l'image d'aller aussi loin dans le détail que dans le journal imprimé, ont atténué le danger. Les quotidiens ont fait le reste, en améliorant notamment la présentation des journaux. « *On nous a interdit l'audiovisuel*, nous a déclaré M. Claude Puhl, directeur général du *Républicain lorrain*, et président du Syndicat national de la presse quotidienne régionale (S.N.P.Q.R.). *nous avons lutté avec la couleur, une meilleure impression. Cette qualité est typiquement française.* »

Aujourd'hui, les patrons de la P.Q.R. estiment qu'ils auraient dû guerroyer davantage en temps utile et ne pas se laisser imposer cette concurrence de l'Etat. Aussi sont-ils particulièrement attentifs au phénomène des radios locales privées (environ 1 500 recensées). Le maître-mot du nord au sud et de l'est à l'ouest : « *être présent* ». Les manières sont différentes. Quelques rares stations ont été agréées par la commission (Radio-100 à Bordeaux) ; certains ont investi sans attendre l'autorisation et émettent régulièrement ; d'autres hébergent des radios dans leurs locaux (comme Radio-Amiens, par *le Courrier picard*, 67 000 exemplaires) ; d'autres encore ont un studio et une régie prêts à émettre, mais attendent l'autorisation officielle (Radio-Bollwerk, dans l'immeuble de *l'Alsace*, à Mulhouse)...

La commission consultative des radios privées locales a estimé qu'une quarantaine de journaux régionaux étaient plus ou moins liés à une station de radio dite « associative ». Et la loi est contournée presque partout. Ce sont les journaux qui font les investissements en matériel (de 250 000 F à 500 000 F selon les cas) et en locaux, qui assurent une bonne partie du budget de fonctionnement, notamment en rémunérant journalistes et animateurs pris dans la rédaction (1 million de francs par an à Metz pour la radio liée au *Républicain lorrain*) ; ce *sont eux, grâce à leur influence*, qui commencent à intéresser les « *grosses entreprises* » prêtes à « sponsoriser » telle ou telle émission. « *On biaise sur le statut associatif, sur la publicité, ce n'est pas une situation saine* », reconnaît le président du S.N.P.Q.R.

Tant qu'il n'y aura pas d'introduction franche de la publicité sur les ondes F.M., les journaux régionaux n'ont pas intérêt à investir massivement dans la radio. Juste à faire les efforts nécessaires pour empêcher d'autres d'y prendre des positions dominantes ; et là, le réseau d'information et la capacité professionnelle d'un journal régional surclassent n'importe quelle équipe de bénévoles. Heureuse surprise : toutes ces stations commencent à être écoutées régulièrement, notamment par des jeunes, la catégorie de lecteurs que la P.Q.R. a le plus de mal à attirer à elle... Une promotion réciproque du journal et de la radio peut donner de bons résultats dans l'avenir, estiment plusieurs directeurs.

« Des réflexes frileux »

Toutefois, le débat n'est pas prêt d'être clos sur la question de l'introduction de la publicité sur ces stations. Dans un premier temps, la P.Q.R. s'y est opposée farouchement, estimant qu'elle allait être une concurrence déloyale. La pression fut très forte sur le gouvernement. Celui-ci trancha contre la publicité et s'efforce depuis d'expliquer sa position. « *La presse n'a pas à considérer qu'elle doit être privilégiée dans les radios*, nous a déclaré M. Georges Fillioud, ministre de la communication. *Elle ne doit pas non plus en être exclue. Ces radios ne doivent pas être des entreprises commerciales, mais des modes de communication associatifs, conviviaux. Nous sommes dans une période d'exploration ; après les premières autorisations, nous examinerons la situation sur pièces, avec l'aide des futurs conseils régionaux de la communication audiovisuelle. Là où il y aura des abus, nous sanctionnerons par le non-renouvellement.* »

Un langage de fermeté qui ne fera pas plaisir aux patrons de la P.Q.R., dont la position a considérablement évolué. « *La loi est inapplicable, elle ne donne pas les moyens de fonctionner* », estime aujourd'hui M. Gayan.

C'est que, entre-temps, le gouvernement a décidé d'étendre la publicité télévisée à la troisième chaîne. En 1983, la publicité « nationale » sera autorisée, avec quelques expériences de publicité régionale. Cette dernière pourrait être étendue en 1984. Nouvelle attaque. Et celle-ci ôte le sommeil à plus d'un directeur de journal. « *La presse parisienne a commencé à crever avec la publicité télévisée, on ne va pas nous refaire l'article !* », s'indigne M. François-Régis Hutin. Dans l'immédiat, pas de problème : tous estiment que l'introduction de la publicité nationale les touchera peu. Mais ensuite ? « *La presse régionale est fragile*, nous dit M. Gilbert Klein, directeur de *l'Alsace. Un point de publicité c'est pour nous 600 000 F. Quatre points perdus et nous sommes en rouge !* »

La publicité représente de 30 % à 50 % des recettes des quotidiens régionaux. Une ponction brutale de 10 % de ces recettes compromettrait, en effet, l'équilibre de pas mal de journaux. « *Une déstabilisation des entreprises de presse amènerait la disparition de milliers d'emplois*, estime M. Jean-Jacques Kielholz, directeur des *Dernières Nouvelles d'Alsace*, et président du Syndicat des quotidiens régionaux (S.Q.R.). *La P.Q.R. défend son droit à l'existence, à l'indépendance.* » « *Il faut dépassionner le débat*, réplique à Matignon M. Jérôme Clément, conseiller du premier ministre. *Le marché publicitaire français est sous-développé ; il y a au moins 1 milliard de francs qui ne sont pas investis et la presse peut trouver intérêt à des opérations multimédias. Beaucoup de journaux régionaux ont une attitude malthusienne, des réflexes frileux.* »

Selon M. Bernard Schreiner, député (P.S.) des Yvelines et rapporteur de la loi sur la communication audiovisuelle, l'introduction de la publicité régionale sur FR3 retirerait 3 % à 5 % des budgets aux journaux. Ce qui ramène le débat à de plus justes proportions. Surtout si le gouvernement, comme il le laisse entendre, décide d'exclure les entreprises de distribution (grandes surfaces...) de la publicité sur FR3. Une mesure propre à rassurer beaucoup de patrons de presse.

Reste que derrière cette nouvelle controverse se dessine aussi un conflit de nature politique. Le gouvernement aurait eu tendance à considérer la P.Q.R. comme « globalement d'opposition » et à lui faire payer son indépendance, murmurent quelques directeurs de journaux. « *On a l'impression qu'une organisation se met en place et nous cerne*, redoute M. Marc Justiniani, P.-D.G. de *la Presse de la Manche* (Cherbourg, 26 400 exemplaires). *On ne peut à la fois accroître la publicité sur FR3 et l'interdire sur les radios, ce serait l'extension du monopole.* » M. Georges Fillioud se récrie : « *Les craintes de la P.Q.R. sont injustifiées. Les mesures d'aide à la presse ont bien montré que nous ne voulions pas lui créer de difficultés supplémentaires.* »

Ces gages de bonne volonté semblent avoir été compris : « *Nous ne sommes plus considérés par le gouvernement comme l'adversaire à abattre* », reconnaît le président du S.N.P.Q.R. Mais la méfiance est générale et la résistance s'organise à tous les niveaux. Il y a gros à parier que les régionaux trouveront la parade.

YVES AGNÈS.

Prochain article :

LA CONTRE-OFFENSIVE SUR ÉCRAN

(1) *Sud-Ouest*, *la France* (Bordeaux), *la Charente libre* (Angoulême), *la République des Pyrénées*, *Éclair-Pyrénées* (Pau), au total 453.000 exemplaires.

(2) Nouvelles messageries de la presse parisienne.

(3) *Les Dernières Nouvelles d'Alsace* ont le plus fort taux de pénétration dans un département — le Bas-Rhin — avec 61,5 % des foyers touchés.

(4) En 1973, les quotidiens de toute nature recevaient encore 32 % de la manne publicitaire totale ; en 1981, 26 %. Lire notamment *le Monde Dimanche* du 19 septembre.

Le Monde

LOISIRS ET TOURISME

RÉVEIL DE L'HOTELLERIE FRANÇAISE

LES DEUX ÉTOILES : COMME DES CHAMPIGNONS

HOTEL Les Alouettes à Barbizon : la vieille maison est tapie au fond d'un parc, pleine de charme. L'Arcade-Cambronne à Paris : l'immeuble est moderne, les chambres insonorisées, le confort passe-partout. Le Campanile à Orléans : le cadre est verdoyant, mais la construction économique. A première vue très différents, ces hôtels présentent un point commun : ce sont des « deux étoiles ». Bien que le décor, l'accueil, le cadre de ces trois faux frères n'aient rien à voir, pas davantage que leurs prix, désormais libres, les deux insignes de métal attirent comme des aimants les membres de la vaste classe moyenne française.

Car les deux étoiles sont les bien-aimés de cette décennie 1980.

Quarante-sept pour cent des utilisateurs d'hôtels ont déclaré les avoir fréquentés régulièrement en 1981 d'après une étude du Crédit d'équipement des P.M.E. Mieux encore : d'après cette même étude, le rapport entre le nombre de touristes qui préfèrent cette catégorie et ceux qui ont pu y accéder lors de leurs précédents déplacements est de 2,3 pour les week-ends, 3,1 pour les sports d'hiver, 3 pour les grandes vacances et 1,5 pour les courtes vacances.

En regard de ces pourcentages flatteurs, les deux étoiles ne représentaient au 1er janvier 1982 que 19 % du parc hôtelier français en nombre d'établissements et, avec 166 000 chambres, n'offraient qu'une capacité d'hébergement double de celle des trois étoiles (81 000). Les années 70 ont en effet été celles du boom des trois étoiles — essentiellement Novotel et Mercure — dans les métropoles et les villes moyennes.

Les deux étoiles sont pris en sandwich entre les hôtels de luxe (4 et 3 étoiles) et la masse des petits hôtels (1 étoile ou non homologués). L'exemple de l'agglomération parisienne est le plus flagrant puisqu'elle est en tête des régions françaises pour les hôtels de luxe avec près des trois quarts de la capacité nationale dans les catégories quatre et trois étoiles, tandis que, pour plus de 56 %, ses chambres ne sont même pas homologuées...

Ces chiffres sont cependant à bien des égards des héritages. Dès 1973, une politique de crédit sélectif visant à réorienter l'investissement a été mise en place : les prêts sur ressources du FDES ont été réservés aux hôtels d'une capacité au plus égale à trente chambres et situés en zone rurale (ou présentant un caractère saisonnier en zone non rurale). La même année, le label « deux étoiles confort », attribué à des établissements neufs d'un standing supérieur à celui des anciens deux étoiles, fut créé par les pouvoirs publics.

Le résultat ne s'est pas fait attendre : de 1975 à 1981, 41 % des prêts du Crédit d'équipement des P.M.E. ont été accordés pour des hôtels deux étoiles et 51 % des créations d'hôtels financés ont eu lieu dans cette catégorie.

Dans les années 70, les deux étoiles français ont entrepris un immense toilettage. Des chaînes volontaires regroupant en majorité des deux étoiles — Les Petits Nids de France (100 hôtels, dont seulement 4 trois étoiles), Les Relais du silence (60 deux étoiles et 58 trois étoiles), France-Accueil (100 deux étoiles et 70 trois étoiles) — ou des associations plus hétérogènes, comme les 4 700 Logis et Auberges de France, qui comptent plus de 1 700 deux étoiles, se sont attaquées à la modernisation de leurs établissements et de leur gestion, organisant la sélection de leurs membres, la mise au point d'une promotion efficace, voire de services de réservation.

Très en vogue

La crise économique a fait le reste. Les « habitués » des trois étoiles peuvent de moins en moins accéder à cette catégorie, sauf pour des séjours assez brefs. Les entreprises, frappées par la récente taxation des frais généraux, sont moins prodigues en notes de frais ou pour l'organisation de leurs séminaires. Il en résulte un glissement de clientèle des trois étoiles vers les « bons » deux étoiles.

Les étrangers qui se méfiaient jusqu'ici des deux étoiles réputés à peine confortables découvrent avec plaisir qu'ils offrent un bon standing. Les organisateurs de voyages, qui s'orientaient, pour leur clientèle étrangère, presque exclusivement vers les trois étoiles il y a quelques années, ventilent aujourd'hui leur clientèle presque également entre les deux catégories. Les deux clientèles se télescopent de plus en plus. Pour M. Karampournis, propriétaire à Barbizon des Alouettes (deux étoiles) et des Pléiades (trois étoiles), la différence est mince. « *Aux Alouettes vient une clientèle très aisée, plutôt familiale ; Aux Pléiades, établissement réputé dès l'avant-guerre, elle est un peu plus cosmopolite. Quant aux séminaires, je résumerais la différence en disant que nous accueillons aux Alouettes les cadres de chez Belin, et aux Pléiades ceux des « Must » de Cartier.* »

Les deux étoiles du troisième type

La vogue des deux étoiles est telle que les hôteliers qui le pourraient ne veulent pas changer de catégorie. Ni M. Petrier (Logis de France), qui offre à Rasteau, dans le Vaucluse, des chambres avec loggia et piscine, ni son voisin, Le Carcarille, à Gordes, splendide bâtisse provençale en pierre sèches, ne voudraient pour rien au monde être classés trois étoiles, pas plus que M. Arquier (Relais du silence), dont le bel hôtel se niche au pied de l'aqueduc de Roquefavour (Bouches-du-Rhône). Tous sont unanimes, et un rien roublards : « *Les gens préfèrent les deux étoiles. Pourquoi changer, du moment que les prix sont libres ?* » D'autant que la fiscalité est plus clémente...

Ces mutations ont leur locomotive : l'apparition de chaînes dynamiques très minoritaires encore sur le plan numérique (170 hôtels), mais dont le rythme de croissance est spectaculaire. Regroupées dans l'association France Hôtel deux étoiles, neuf chaînes : Arcade, Boscotel, Campanile, Climat de France, Fimotel, Ibis (qui vient récemment d'absorber Minimote), Serre Routel, Sogecer et Villages Hôtels — annoncent un rythme de constrution de 2 000 chambres et une augmentation de 29 % de leur chiffre d'affaires en 1981. La plupart ont entrepris avec succès de se placer sur les marchés étrangers.

Les mêmes groupes financiers (Concorde et Novotel essentiellement) qui ont fait « pousser » les trois étoiles se sont avisés depuis une dizaine d'années que, pour employer le sabir du marketing, « le créneau était porteur ». Ils calculèrent que pour le coût d'un hôtel de mille chambres trois étoiles représentant un investissement de 200 000 F par chambre, on peut réaliser 2 857 chambres deux étoiles à 70 000 F la chambre, soit 79 mini-hôtels de 36 chambres. Elémentaire ! Les deux étoiles se mirent donc à pousser en toutes terres, mais de préférence près des aéroports, aux nœuds routiers ou dans les banlieues. Au départ lancés « à l'américaine » sous la forme de motels d'assez grande capacité (les premiers Ibis), ils se sont peu à peu adaptés à la clientèle française, rétive à ce modèle.

Ils offrent tous des salles de bains complètes avec W.-C. séparé, télévision et mini-bar dans chaque chambre, le téléphone direct, voire un appareil de réception électronique avec cartes de crédit (Climats de France). Si les prix restent bien inférieurs à ceux de trois étoiles (100 à 150 F la chambre), c'est que des économies sont réalisées ailleurs.

Economies de service, tout d'abord : ni bagagiste ni femme de chambre à l'étage, service simplifié au restaurant et surtout à la réception, où le pré-paiement devient la règle. Le plus désagréable pour les nostalgiques est sans conteste la suppression du petit déjeuner dans les chambres, remplacé par un buffet avec céréales, jus d'orange ou charcuterie en plus du café-crème.

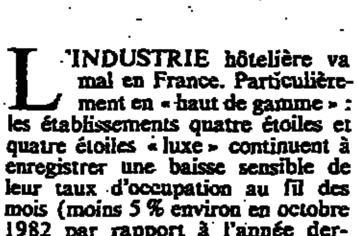
Economies à la construction, ensuite : chambres petites (9 mètres carrés pour Ibis) ; suppression de l'entrée dans certains Arcade, compensée par une isolation phonique très poussée ; suppression des « faux luxes » : plus de halls d'entrée monumentaux ni de salons, à moins qu'ils ne soient remplacés par des salles permettant la tenue de séminaires. Dans les Campanile, plus de réception : on entre directement dans la salle de restaurant qui s'ordonne autour d'une « banquette-réception ».

Les premiers jours de mars 1983 verront l'ouverture à Chartres du premier établissement d'une nouvelle chaîne, La Capitainerie. Il aura quarante-huit chambres-cabines de 10,5 mètres carrés, salle de douche et W.-C. compris, équipées de vidéo, et un carré-restaurant avec tables d'hôtes, qui servira aussi de bar et de réception. Les chambres sont des modules de béton entièrement préfabriqués et pré-équipés. Le prix n'excédera pas 100 F à 120 F par chambre.

MADELEINE DUPUY.

(Lire la suite page 16.)

LES QUATRE ÉTOILES : LES ATOUTS DU « FRENCH TOUCH »



L'INDUSTRIE hôtelière va mal en France. Particulièrement en « haut de gamme » : les établissements quatre étoiles et quatre étoiles « luxe » continuent à enregistrer une baisse sensible de leur taux d'occupation au fil des mois (moins 5 % environ en octobre 1982 par rapport à l'année dernière), en partie en raison du relèvement de la T.V.A. ; mais le glissement de clientèle qui s'est opéré au bénéfice des hôtels de catégories inférieures n'a pas permis de compenser totalement l'alourdissement des charges sociales et salariales.

Dans le même temps, les chaînes françaises se trouvent de plus en plus à l'étroit dans un marché hexagonal pratiquement saturé, et elles ont bien vite compris que le salut ne pouvait venir que de l'extérieur, quitte à se heurter aussitôt aux colosses américains qui monopolisent le haut du palmarès de l'hôtellerie mondiale.

Malgré ce handicap, les principaux groupes hôteliers français ont décidé depuis plusieurs années de jouer la carte américaine, un marché particulièrement mobile qui a l'avantage du nombre (près de 230 millions d'habitants et environ 10 % de visiteurs en plus) et d'une législation fiscale adaptée à ce genre d'initiatives.

En somme, un bon moyen de répartir les risques tout en assurant au capital investi une rentabilité supérieure à ce qu'elle aurait pu être en France. A une condition, toutefois : ne pas copier simplement le modèle américain. Puisqu'il n'était pas question un seul instant de concurrencer l'hôtellerie américaine qui a su développer chez elle toutes les catégories et les formules d'hôtels possibles, du palace au « *budget hotel* », les chaînes françaises ont eu à cœur, dès qu'elles ont posé le pied sur le Nouveau Continent, d'ancrer la spécificité française dans l'esprit de la clientèle américaine.

Ce « *French touch* » devait se retrouver aussi bien dans la qualité de l'accueil et, naturellement, de la restauration que de l'atmosphère « *personnalisée* » propre à des hôtels à taille humaine, un ensemble de critères qui ont permis à cette industrie de se ménager une place à part sur l'échiquier international, pour le plus grand bien des sociétés intéressées... et de l'économie française, si l'on en croit les statistiques de la balance des paiements.

Source importante de devises, les exportations de technique et d'ingénierie touristique ont rapporté à la France environ 4,5 milliards de francs en 1979, derniers chiffres connus. Quant aux investissements à l'étranger, ils représentent une somme importante, constate le rapport sur les industries exportatrices du tourisme, remis en mars 1982 au Conseil supérieur du tourisme. A titre d'exemple, chaque chambre d'hôtel construite à l'étranger représente un investissement de 150 000 francs environ, soit un total de 1,5 milliard de francs d'investissement annuel réalisé sous le contrôle d'entreprises françaises.

Que comprennent ces entrées de devises ? Essentiellement les rémunérations provenant des contrats de gestion et de franchise, de l'assistance technique ou commerciale et, indirectement, du versement à l'étranger des salaires dont une partie est ensuite rapatriée. Pour sa part, la chaîne Méridien chiffre à 55 millions de francs le montant de ses exportations de services à l'étranger en 1981 et à 11 millions de francs les achats de matériel et de produits français destinés à ses hôtels à l'étranger.

« *C'est encore trop peu* », s'insurge M. Georges-Henri Willard, président d'Equiphôtel, prompt à clouer au pilori les chaînes nationales opérant aux Etats-Unis et où « *seule la musique est française...* ».

Le fait est que la quasi-totalité du matériel d'exploitation, des fournitures et du mobilier est fabriquée sur place, y compris les meubles de style « *Louis something* » comme on les appelle quelquefois par dérision et dont la facture est totalement « made in U.S.A. ».

Seul ou presque, le groupe Novotel a consenti à réaliser un investissement lourd dans ses implantations (10 à 15 millions de dollars pour chaque Ibis, 30 millions de dollars au minimum pour un Sofitel). La répartition des risques a ses limites.

SERGE MARTI.

CLASSEMENT DES CHAINES INTERNATIONALES EN 1981

Le Club Méditerranée et le groupe Novotel parmi les quinze premières

Rang	Chaîne	Nationalité	Nombre de chambres	Nombre d'hôtels
1	Holiday Inns	U.S.A.	311.697	1.759
2	Sheraton Corp.	U.S.A.	113.000	430
3	Ramada Inns	U.S.A.	94.060	616
4	Hilton Hotels Corp.	U.S.A.	77.437	221
5	Trust House Forte	G.B.	73.324	805
6	Balkantourist	Bulgarie	61.207	658
7	Howard Johnson Co	U.S.A.	60.600	520
8	Quality Intl.	U.S.A.	51.170	423
9	Club Méditerranée	France	45.921	167
10	Days Inns of America	U.S.A.	45.726	315
11	Novotel S.I.E.H.	France	45.029	353
12	Marriott Corp.	U.S.A.	41.909	102
13	Hyatt Hotels Corp.	U.S.A.	36.000	65
14	Motel Inc.	U.S.A.	34.960	325
15	Hilton Intercontinental	U.S.A.	31.949	86

(Source : *Hôtels et restaurants international*, revue spécialisée américaine, anciennement *Service World International.*)

RÉVEIL DE L'HOTELLERIE FRANÇAISE

LES DEUX ÉTOILES : COMME DES CHAMPIGNONS

(Suite de la page 15.)

Tout cela n'a plus rien à voir avec les normes officielles de classement datant de 1964. *Elles imposent*, par exemple, de n'avoir que 30 % des chambres avec salle de bains, et 40 % dotées d'un isolement sanitaire, un ascenseur à partir de trois niveaux, une seule cabine téléphonique à l'étage. Les deux étoiles nouvelle manière disposent d'un confort bien supérieur ! En revanche, ils contreviennent le plus souvent aux normes de superficie pour les chambres, les halls et les parties communes (30 mètres carrés de halls et salons).

Faut-il donc jeter aux orties l'arrêté de 1964 ? Ce serait condamner à la faillite des milliers d'établisse*ments qui ne sont déjà parvenus* qu'avec peine au rang de deux étoiles, alors que, chaque année, plus de deux mille chambres classées ferment en France. Selon M. Fontecave, sous-directeur du tourisme (cité dans le périodique *l'Echo touristique* du 22 juillet 1982), le gouvernement s'orienterait plutôt vers un système d'équivalences : *« Il permettrait à un établissement d'accéder au classement deux étoiles sans posséder les normes définies en 1964, à condition qu'il puisse mettre en avant d'autres qualités compensatrices. »* Façon de mettre le droit en accord aves les faits !

Un slogan qui marche

Le plus piquant est que les deux étoiles tiennent beaucoup à leur classement. Ils ont récemment troqué pour l'appellation France-Hôtel deux étoiles, leur ancien nom d'Asmotec (Association des hôtels et motels économiques). Campanile a pris pour devise « Les deux étoiles verts ». Plus le terme de deux étoiles perd en signification administrative, plus il en gagne comme slogan.

Un slogan qui marche ! Il n'est que de prendre les projets ou chantiers en cours à Paris et à Lyon. En région parisienne, 8 établissements sont annoncés dans les Yvelines, 4 dans le Val-de-Marne, 5 ou 6 dans *les Hauts-de-Seine, 2 dans le Val*-d'Oise, 4 en Seine-et-Marne, 1 en Seine-Saint-Denis, et 1 dans l'Oise, essentiellement dans les villes nouvelles. A Lyon, les projets pour 1983 comptent 1 Ibis à Gerland, 1 Campanile et 1 Minimote à Bron et 1 Ibis à la Part-Dieu, près de la future gare du T.G.V.

Avec leurs chambres identiques, leur architecture passe-partout, leur restauration de qualité mais centrée autour de formules snack ou grill, les deux étoiles de chaîne ne peuvent séduire, semble-t-il, qu'une clientèle d'affaires qui veut un confort sans surprises. En fait, les nouvelles chaînes, et surtout celles qui construisent de petites unités comme Campanile ou Climats de France, ont su attirer aussi familles *et touristes*. Ne pouvant proposer de vieilles et vénérables bâtisses, des jardins centenaires ou la patine d'un ancien relais de poste, elles ont offert ce que beaucoup d'hôteliers indépendants rechignent à accorder : des menus pour les enfants, des *équipements de jeux et de loisirs*, une grande souplesse de restauration, la dissociation effective de l'hébergement et de la restauration, des facilités de parking, le silence. Par la multiplication des formules en franchise ou en participation, elles recréent l'ambiance *familiale* autour d'un couple de « patrons ». Le décor a été personnalisé et les recettes régionales réintroduites sur la carte.

Trouve-t-on dans ces bâtiments un peu froids malgré tout — des nappes à carreaux et quelques têtes d'ail pendues au mur ne peuvent tenir lieu de patine — le charme de l'hôtel géré par trois générations d'une même *famille d'hôteliers ? Tel* qui déclare avec vivacité préférer les deux étoiles ancienne manière, ne manque pas de pester si, dans l'un d'eux, le débit de l'antique et solennel robinet de baignoire est trop lent.

MADELEINE DUPUY.

LES CHAINES FRANÇAISES AUX ÉTATS-UNIS : UNE IMPLANTATION ENCORE TIMIDE

● **Novotel** : Depuis l'ouverture, en 1967, de son premier Novotel de 60 chambres près de l'aéroport de Lille, le groupe s'est hissé parmi les grands de l'hôtellerie mondiale. *« Premier groupe hôtelier international non américain et non britannique »* comme l'ont baptisé ses dirigeants, Novotel S.I.E.H. représentait à la fin de l'année dernière un ensemble achevé de 353 hôtels et 45 029 chambres, outre 70 restaurants à l'enseigne Courtepaille.

Aux États-Unis, le numéro un européen est sans doute le seul groupe à pouvoir offrir une gamme complète d'établissements allant du quatre étoiles luxe au deux étoiles nouvelles normes :

— Sofitel : Après avoir apposé cette enseigne en 1979 sur son hôtel de Minneapolis (Minnesota), le groupe a inauguré en octobre dernier un second établissement Sofitel de 338 chambres à Houston (Texas). *Son ambition est d'implanter* une quinzaine de Sofitel sur le territoire américain au cours des dix prochaines années, et deux contrats de gestion ont été conclus à Redwood City (Californie) et Austin (Texas), outre l'acquisition de deux emplacements à Miami et à Chicago.

— Novotel : Un hôtel de 500 chambres ouvrira ses portes en janvier 1984 au cœur de Broadway, à quelques blocs du gigantesque *Roosevelt de 1 076 chambres dont le* groupe assure déjà la gestion.

— Ibis : Dans un premier temps, un contrat exclusif de franchise a été confié à un partenaire texan, la société Southwest Inns Ltd, animée par Ray Hankamer Jr. L'ouverture d'un premier hôtel Ibis de 206 chambres est prévue pour avril 1983 à Houston et dix autres projets du même type sont prévus sur l'ensemble du territoire, notamment en Louisiane et en Californie.

— Restauration : Dans la perspective de la prochaine fusion entre Novotel et Jacques Borel International, le groupe hôtelier a racheté une petite chaîne américaine de restaurants Sea-food située sur la côte ouest des États-Unis.

● **Méridien** : Classée au vingt et unième rang parmi les chaînes internationales, la filiale hôtelière d'Air France possédait à la fin 1981 un parc de 41 établissements regroupant plus de 16 600 chambres. Aux États-Unis, la société des hôtels Méridien a ouvert un premier ensemble de 368 chambres à Houston en juin 1980, suivi d'un hôtel de 770 chambres à New-York en mars 1981 et d'un établissement de 340 chambres six mois plus tard à Boston.

Deux autres hôtels sont actuelle*ment en construction* à San-Francisco (712 chambres, ouverture en septembre 1983) et à la Nouvelle-Orléans (504 chambres, ouverture en août 1984), une troisième implantation étant également envisagée à Miami.

● **Club Méditerranée** : Les « gentils organisateurs » possèdent un village de neige de 7 000 lits à Copper Mountain (Colorado) et une autre implantation du même type est à l'étude soit en Arizona, à *Hawaï ou en Floride*.

● **Concorde** : Cette chaîne de 21 hôtels (4 650 chambres), propriété de la société du Louvre (groupe Taittinger), de même que sa filiale deux étoiles Campanile, *n'est pas encore présente* aux États-Unis. Un projet est toutefois en négociation avancée pour l'édification d'un ensemble de 300 chambres à Houston (Texas), d'un montant de 155 millions de dollars avec la participation de deux firmes d'investissement *locales*.

● **P.L.M.** : Cette filiale de l'Européenne de Banque (anciennement Banque Rothschild) a été rachetée en octobre dernier par une société de droit belge, la Compagnie internationale des wagons-lits et du tourisme, laquelle ne possède aucun hôtel aux États-Unis. P.L.M., par *contre, dispose d'un trois-quatre* étoiles de 200 chambres à Miami et la C.I.W.L.T. entend bien pousser ce pion sur le continent nord-américain pour faire avancer en même temps sa filiale deux étoiles Arcade.

● **Climats de France** : Cette chaîne indépendante s'est alliée à des intérêts étrangers, et deux chantiers sont actuellement en cours dans la région de Washington, à Gaithersbourg (53 chambres) et Annapolis (59 chambres), la société ayant en projet trois autres hôtels de dimension identique.

● **Mapotel** : Cette chaîne volontaire (groupement d'hôteliers indépendants qui se regroupent sous une enseigne commune) bénéficie depuis février 1981 d'un accord commercial conclu avec le groupe américain Best Western qui lui permet notamment d'avoir accès au système de réservation informatisé du groupe.

● **Relais et châteaux** : Classée également dans la catégorie des chaînes volontaires, elle envisage d'exporter sa formule aux États-Unis.

LES VOYAGISTES DANS LA CRISE

La Sotair mise sur les charters

ABANDONNANT la colline de Saint-Cloud, la Sotair (société de tourisme aérien international), premier voyagiste de France, *s'installe* au cœur de Paris, 22, quai de la Mégisserie, dans le premier arrondissement. Son « patron », M. Max Albert, a *profité* de l'inauguration de ces nouveaux bureaux pour présenter le bilan 82 de la société qui regroupe les marques « Jet Tours », « Jet'Am » et « Jumbo ».

Ici aussi, la crise a frappé. Les experts estiment, en effet, à *1 700 000* le nombre de voyages aériens à forfait organisés cette année, soit une baisse de cinq pour cent environ par rapport à 1981. La Sotair enregistre, elle, un trafic de 170 000 touristes, soit une baisse de 7 % Avec 121 000 voyageurs « Jet Tours » a accompli selon M. Albert, *« une performance honnête »*. Par contre « Jumbo » a subi les conséquences de la stratégie des transporteurs réguliers qui ont élaboré des produits concurrents des siens. Quant à « Jet'Am », l'arrêt momentané des vols Vara sur le Canada, pour se conformer à la stratégie d'Air France sur cette destination *pour l'été* 1982 *est*, selon la Sotair, *« le principal responsable de cette diminution d'activité »*. Bref, une année maussade.

Malgré la baisse des revenus et la hausse des prix des voyages aériens à forfait, la Sotair a prévu pour l'année prochaine une augmentation de 4 % de son trafic. Pour expliquer ce bel optimisme, cette société a annoncé diverses initiatives. Parmi les *innovations figure l'organisation* de vols charters pour Israël avec Jumbo. « Jet'Am » retrouvera la route du Canada et maintiendra ses vols en direction de New-York. Chaque semaine de la fin mai à la fin octobre, le dimanche, à *seize* heures, pour le Canada et deux fois par semaine, le jeudi et le samedi à douze heures pour New-York, un Boeing 747 d'Air charter international (492 places) quittera Orly Sud à destination de Montréal et de New-York.

Selon la période, le prix des vols pour les Etats-Unis sera de 3.025 à 3.625 Francs. Les vols vers le Canada étant *« légèrement moins chers »*. Selon M. Albert *« Ces prix ont toutes les chances de demeurer inchangés et ne risquent pas d'être affectés par les fluctuations du dollar »*. C'est en janvier prochain que le calendrier complet de ces vols charters sera définitivement connu.

JEAN PERRIN.

VOYAGES À THÈME

Des fêtes et des sports

LES nouveautés 1983 de *l'agence de voyages* Kuoni ont nom fêtes et sports. En effet, ce voyagiste s'est lancé dans une diversification de ses produits en misant sur deux thèmes qui font actuellement florès.

Kuoni s'est donc associé avec la marque de cigarettes Peter Stuyvesant pour publier une brochure *« Fêtes du monde »*. Les amateurs de ces célébrations, dont certaines représentent de grands moments religieux et humains, se régaleront d'assister au culte du Soleil, l'Inti Raimi, à Cuzco (Pérou), au combat qui oppose le bien et le mal dans le cadre du Festival d'Hémis (Laddakh) ou le pèlerinage hindouiste de l'Essola Perahera à Kandy (Sri-Lanka).

Pour les supporters qui adorent communier dans ces grand-messes du sport que sont les tournois de tennis de Wimbledon ou le marathon de New-York, Kuoni a élaboré deux programmes en collaboration avec la firme Adidas. Le premier rassemble quelques grands tournois de tennis : le Volvo Masters de New-York, du 17 au 25 janvier ; Wimbledon, du 20 juin au 3 juillet ; Flushing-Meadow en septembre et les championnats d'Australie, en décembre 1983. Le second est voué aux grands marathons : Pékin et Montréal en septembre, New-York en octobre 1983.

Une manière d'inviter au voyage les clients les plus blasés et les moins portés sur le tourisme.

• Dans toutes les agences de voyage.

Édité par la S.A.R.L. *le Monde*
Gérant :
André Laurens, directeur de la publication
Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IX

Commission paritaire : n° 57 437.
ISSN : 0026 - 9360.

LE FESTIVAL DE LA PLAGNE

Pellicules d'aventures

Le sixième Festival international du film d'aventure vécue, organisé par la Guilde européenne du raid et par la station de sports d'hiver de La Plagne (Savoie), a arrêté, le 11 décembre, son palmarès. Le Grand Prix et le Prix de la presse ont été décernés à *la Traversée de l'Atlantique en planche à voile*, de Philippe Lalet. Une mention exceptionnelle a été attribuée à *la Montagne nue*, de Jean Afanassieff. Un prix spécial a récompensé *Trail Blazers*, de Bob Sanders. Enfin, le « 7 d'or » de l'hebdomadaire *Télé 7 jours* est revenu à *la Vie au bout des doigts*, de Jean-Paul Janssen.

C'EST toujours un plaisir d'assister au récital filmé d'une vingtaine d'aventures sur l'eau, sous terre ou dans les airs. Un vrai plaisir de tirer son chapeau à ces êtres dont le cinéaste Pierre Schoendoerffer, président du jury, assure qu'ils possèdent *« un chromosome qui les pousse à aller voir ce qui se trouve derrière la colline »*. La passion passionne, et le spectateur tombe sous le charme de ces petites chansons de geste où les héros misent leur peau pour vivre leurs rêves.

Le Festival du film d'aventure vécue de La Plagne est devenu une institution qui retrouve d'année en année les mêmes thèmes. Par exemple, Wally Herbert, explorateur polaire, a rappelé, dès l'ouverture, que le film et l'aventure étaient antinomiques : *« Pour réaliser un bon film d'aventure*, dit-il, *il faut plus penser au film qu'à l'aventure. »*

On a d'ailleurs retrouvé les défauts habituels de ce genre de créations. Nos aventuriers récitent de façon très conformiste les événements, et la monotonie s'installe : *« Nous sommes partis du camp de base, le 20 juillet... Le ballon tanguait trop fort, j'ouvre mon parachute... Le mât s'est brisé pendant la nuit. »* Monotonie des faits exceptionnels, monotonie des images de crampon mordant la glace et des étraves déchirant l'océan, monotonie des skippers barrant à contre-jour, monotonie des folles farandoles des parachutistes en chute libre.

Un film allemand, *la Vie ou la Mort*, de Gérard Baur, est parvenu à transporter le spectateur loin de ces rédactions appliquées. Il raconte l'échec et la mort de quatre alpinistes engagés dans la face nord de l'Eiger. Le dernier d'entre eux meurt d'épuisement, coincé par sa corde, sept mètres au-dessus des sauveteurs impuissants. Le seul défaut de ce long métrage de quatre-vingt-onze minutes tient au fait qu'il s'agit d'une reconstitution minutieuse et spectaculaire d'un drame de 1936. Cet inconvénient s'est révélé rédhibitoire aux yeux des jurés.

On est donc revenu sur l'interrogation permanente du festival : qu'est-ce que le film d'aventure ? Pas *Ultimate Explorer*, de Michel Déan, qui, à coup de splendides images spatiales de la NASA, trace le portrait de l'astronaute américain John Young ; l'aventure ne s'accommode pas de tant de dollars, d'ailleurs Young ne dit-il pas : *« C'est mon job »* ?

Pas *Solar Challenger*, de Paul Mac Cready, qui raconte le premier vol France-Angleterre réalisé par un avion mu à l'aide de l'énergie solaire : le concours Lépine sollicite l'intellect et pas assez l'engagement physique.

Pas *les Combattants de la foi*, de Philippe Jamain, qui montre un convoyage humanitaire en Afghanistan : il s'agit d'un beau reportage, non d'un film d'aventure vécue.

Pas *Filming the Impossible*, de Léo Dickinson, qui dévoile tous ses trucs pour filmer l'impossible : il a beau former des grappes de quinze parachutistes debout sur les épaules les uns des autres, « pépins » ouverts, de jour comme de nuit, il est recalé parce qu'il ne faut tout de même pas confondre les cascadeurs et les aventuriers.

Le portrait mythique de ceux-ci, tel qu'il ressort de ces heures de projection, est franchement curieux. Tout d'abord, il s'agit d'hommes car les femmes entr'aperçues demeurent des figurantes, même si elles se baladent à 8 000 mètres d'altitude ou non loin du pôle magnétique. Ensuite, ces hommes ont exclusivement des ennuis avec la nature déchaînée et le matériel rebelle ; jamais avec leurs semblables. *La Montagne nue*, de Jean Afanassieff, déchire heureusement cette image d'Épinal en montrant des engueulades entre membres de l'expédition gravissant le Nanga-Parbat.

Enfin, il faut de sacrés moyens pour se lancer dans une aventure et pour la filmer. On a un peu l'impression que les « petis gars » mi-héroïques, mi-inconscients qui pagaient avec leur kayak entre les icebergs sont en voie de disparition. Le cinéaste Jacques Ertaud a pu, à bon droit, s'inquiéter de l'amélioration de la qualité cinématographique qui risque de mettre sur la touche ces modestes.

Spélé Ice, du Suisse Gérald Favre, est venu opportunément rappeler que cette sorte d'astucieux existait toujours. Le film entraîne, en Islande, dans ce monde sous-glaciaire quelque part dans des labyrinthes immaculés où les solfatares, le gaz carbonique et, bien sûr, la glace obligent à porter des groins et des palmes. *« Nom de Dieu, qu'elle est froide ! »*

Dans cette quête du bon film, on souhaiterait à La Plagne des débats mieux préparés afin de déterminer des critères de qualité. La présence de « pros » de l'aventure et du cinéma devrait permettre de distribuer aux aventuriers plus de conseils que de prix. Jean-Loup Chrétien, cosmonaute, Gaston Rebuffat, alpiniste, et Pierre Schoendoerffer ont tous quelque chose à expliquer aux plus jeunes : des erreurs à éviter, des moments à souligner, l'art de faire partager une histoire aux spectateurs. Le Festival n'est pas encore devenu le lieu public de transmission de ces expériences extraordinaires. C'est dommage.

Devant le jury de presse, deux films sont restés botte à botte en finale : *la Traversée de l'Atlantique en planche à voile*, de Philippe Lalet, et *La Vie au bout des doigts*, de Jean-Paul Janssen.

Le premier raconte l'exploit de Christian Marty qui, en 37 jours, 6 heures et 53 minutes, a rallié Kourou (Guyane) depuis Dakar (Sénégal) sans mettre un seul instant le pied sur le pont du bateau qui suivait sa planche à voile. Deux temps forts : Marty arc-bouté à sa voile dans des vents de force 8 et Marty petit déjeunant de tartines beurrées au beau milieu de l'Atlantique sur sa planche.

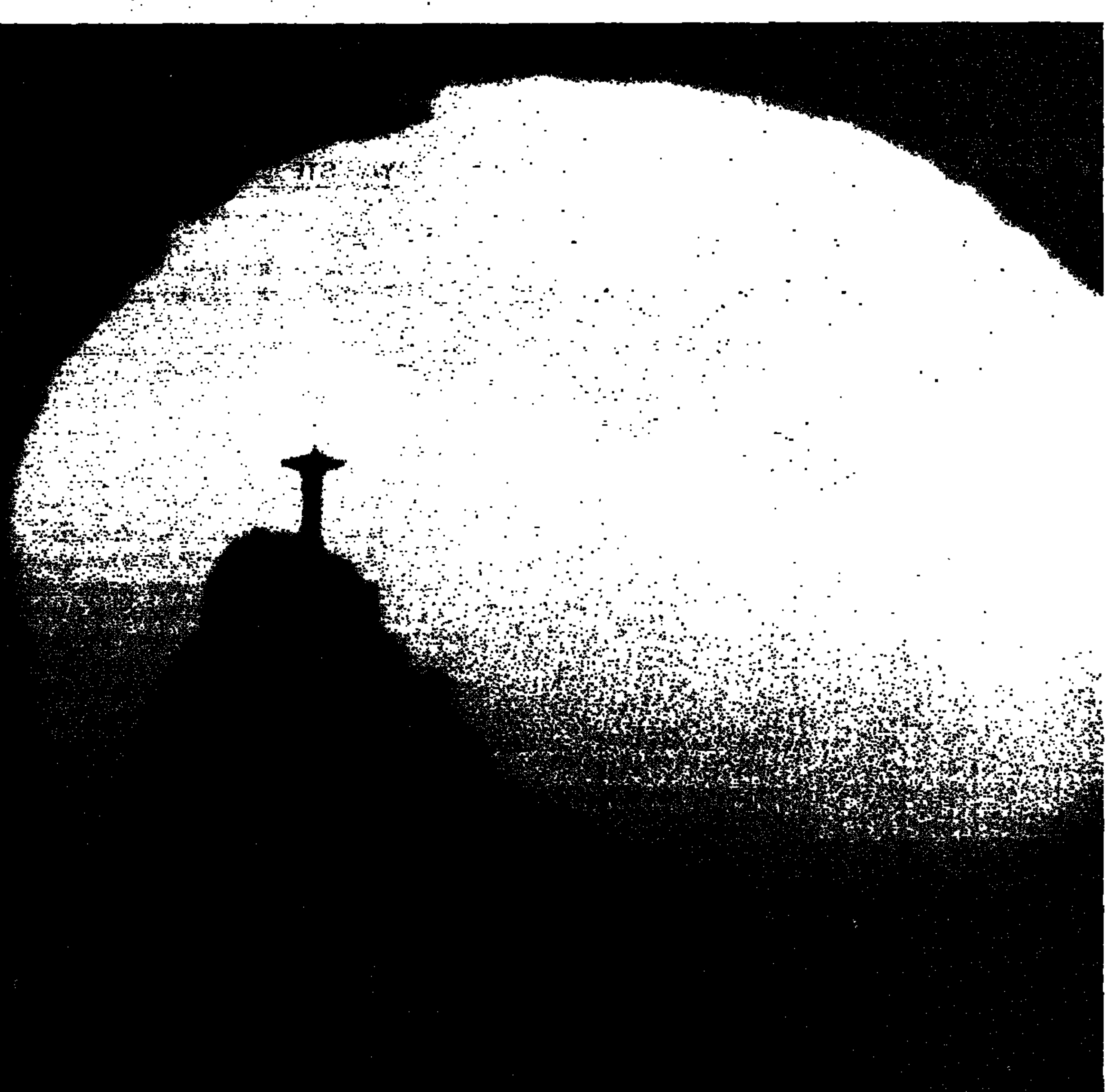
Le film de Jean-Paul Janssen, lui, raconte Patrick Edlinger qui a choisi de grimper les parois en solo et quasiment tout nu. Des chaussures de varappe, un short, un bandeau pour retenir une coiffure à l'indienne et un carquois pour la magnésie qui dessèche les doigts, et en avant ! Du jamais vu : un homme-mouche qui danse dans les falaises du Vercors ou dans les calanques. Les aspérités les plus minuscules sont pour lui des marches d'escalier. Les surplombs ? Il suffit d'envoyer la main, de l'accrocher à rien, puis de lever le pied plus haut que la tête pour se mettre en opposition sur un rien supplémentaire et effectuer un redressement au-dessus de 50 mètres de « gaz », de vide.

D'Edlinger ou de Marty, quel est le plus culotté ? Difficile à dire. Quelle est le plus esthétique ? Sans conteste Edlinger qui vainc, avec une grâce souveraine, les lois de la pesanteur.

Si Marty et sa planche à voile ont, en définitive, rallié la majorité des suffrages, c'est que leur metteur en scène a su faire rire tout au long de son récit. L'équipage de soutien éméché alors que le véliplanchiste réveillonne seul dans l'obscurité pour la Saint-Sylvestre ; un bateau qui accumule les avaries pendant que la planche à voile vole sans encombre sur l'eau : autant de clins d'œil qui évitent à Christian Marty de se camper un personnage de bronze.

Celui-ci l'a donc emporté à l'humour, denrée très, très rare dans les films d'aventure vécue...

ALAIN FAUJAS.







POUR ACCUEILLIR OSCA QUI D
LE MONDE DO E SA

Quand on a pour objectif les performances de ses clients, on est soi-mêm ... ors,
merci à nos clients : en 3 ans l'agence Oscar a doublé son chiffre d'affaires ... de
d'avoir innové avec une double page quadri pour vous en parler en long, en ... ers.



هكذا من الأصل

SC QUI DOUBLE DE VOLUME, D BLE SA SURFACE.

est soi rformant. Alors,
e d'aff erci au Monde
en lon je et en travers.



C 17.
La grande route : 1982, minerve de la réalisation R.F.P.



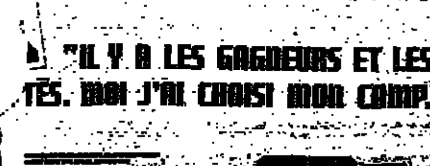
FLUOGUM SANS SUCRE.
Des résultats qui ne manquent pas de sel. 1980/81 : + 40 %, 1981/82 : + 22 %.



KAZED.
Donner de l'imagination à des produits qui n'en ont pas : ça ouvre les portes de la renommée.



HITBURGER.
Une idée simple qui marche : montrer de la glace pour dire surgelé, et on est leader dans les hypermarchés.





ranchés sur ordinateur. D'une année sur l'autre : 26,4 % on des commandés.



CHOC DE CARDIN.
Le parfum de la victoire : le grand prix des lectrices de Elle dans sa catégorie en 81.



YOVAL.
Bonjour la forme : d'avril/juin 81 à avril/juin 82 : yaourts : + 88%, fromages frais : + 73%. crème fraîche : + 50%, desserts : + 40%.



NUTRIBEL DE LANCÔME.
Une crème qui donne des résultats visibles : le plus beau score de vente réalisé en un an dans l'univers des crèmes de soin, vendues en parfumerie.

KRYS 1980.
Une idée qui a la vue longue : une idée qui se décline et s'adapte à la psychologie de chaque média, de chaque support.



KRYS 1981.
Une idée qui a une double vue : elle renforce le contenu de la campagne en introduisant le concept Krys Economique.



KRYS 1982.
Une idée dans le coût et dans le coup : elle parle du très bon rapport qualité prix des lunettes Krys. Et elle rend sympathique les lunettes : ce sont des accessoires de mode. Pas des prothèses.



CE À QUOI NOUS CROYONS.

n'y a pas d'autre voie que la croissance. Il n'y a pas de théorie miracle, pas de style passe-partout : posons comme seules règles de respecter le consommateur et d'être efficaces. Nous nous unissons pétition absolue. Dans une course il n'y a qu'un gagnant. C'est vous. Venez nous voir.

. Yves Ferandou - Louis Gabinski. 2 rue de la Tour des Dames 75009 Paris. Téléphone : 280.63.11.

Oscar

Balade à la carte

Sur les grands boulevards des Landes

CURIEUX pays que la France. On y voit parfois élu(e)s et fonctionnaires vanter des réalisations dont l'utilité ou la qualité ne se révèle point évidente, et, dans le même temps, des travaux remarquables demeurent, on ne sait pourquoi, ignorés.

Ainsi en est-il de l'extraordinaire réseau cyclable à vocation touristique de l'Aquitaine, une réalisation sur laquelle aucun service officiel ne semble disposer d'une vue d'ensemble, alors que toute l'Europe peut nous envier : déjà 250 kilomètres d'un seul tenant en Gironde ! Mieux, d'ici à 1990, la majeure partie de l'itinéraire Pointe de Grave-frontière espagnole (1/3 de la longueur de l'Hexagone) s'effectuera par des pistes ou des bandes cyclables, et le réseau atteindra au moins 700 kilomètres. Pour dénicher le pot aux roses, il nous a fallu jouer les Sherlock Holmes durant six mois, pédaler dix jours à raison de 100 kilomètres par jour, prendre des dizaines de photos, téléphoner tous azimuts, poster d'innombrables lettres demeurées souvent sans réponse : ainsi celles adressées au comité régional de tourisme et à la MIACA, la Mission interministérielle pour l'aménagement de la côte aquitaine.

Sarcelles-sur-Mer ?

La divine surprise aura été de découvrir l'achèvement des travaux de la piste de Saint-Médard-en-Jalles, à Lacanau-Océan, soit 53 kilomètres. Cette fois, on n'a pas menti aux cyclistes. Il s'agit très probablement de la plus longue piste du continent, et sûrement de la plus belle. En attendant les 8 derniers kilomètres (du ressort de la communauté urbaine de Bordeaux), ce ruban de goudron s'étire sur le tracé d'une ancienne voie ferrée. En vendant rails et traverses, la piste a été payée à moitié, la MIACA réglant le reste. Face aux travaux « pharaoniques » engagés depuis vingt ans sur le littoral, cette piste ne représente évidemment qu'une goutte d'eau dans un océan de réalisations parfois discutables, tels les immeubles du front de mer à Lacanau-Océan ou la gigantesque voie d'accès à la plage de Moliets. Quel Sarcelles-sur-Mer y mijote-t-on ?

Considérables apparaissent eux aussi les travaux entrepris en faveur des cyclistes. A partir de Saint-Médard, sur une piste de 2 mètres de large, interdite aux voitures à chaque carrefour par des rondins, balisée comme une nationale avec panneaux de priorité, de stop, de circulation à double sens, de direction, on peut rejoindre l'Atlantique en sécurité par la forêt. Autant les forêts landaises apparaissent monotones par la route, autant on s'enthousiasme à pédaler en silence entre deux rangées de pins et de fougères. La « grande » piste s'embranche alors sur le fabuleux réseau d'environ 200 kilomètres de pistes étroites en béton (moins de 1 mètre) tracées sur le sable par la Wehrmacht durant l'occupation pour relier ses blockhaus du « mur de l'Atlantique » ; s'y ajoutent, en Gironde comme dans les Landes, des tronçons de routes bétonnées aux pieds des dunes.

Gérées par l'Office national des forêts, ces mini-pistes obligent à mettre pied à terre en cas de croisement. Mais, outre leur rénovation (certaines demeurent en mauvais état), l'O.N.F. a entrepris leur élargissement à 1,20 mètre, ainsi au nord de Cap-Ferret.

Déjà 450 kilomètres

Du Moutchic (lac de Lacanau), on peut remonter jusqu'au lac d'Hourtin (le plus grand de France), trouver à Maubuisson trois cents vélos en location, une piste de 2,5 mètres de large menant à Bombannes (siège de sept villages de vacances, où les déplacements s'effectuent uniquement à vélo ou à pied), poursuivre le long du lac jusqu'à Contaut avant lequel de minuscules plages sont abordables seulement en bateau ou à vélo... De Lacanau-Océan, une piste étroite, parallèle, s'avère en bon état jusqu'à Cavalles, moins heureuse en direction de Montalivet. Entre ces deux axes nord-sud, d'où on entend gronder l'océan, une route forestière (interdite aux voitures) accueille les cyclistes. Reliant ces trois itinéraires, on recense sept pistes est-ouest de près de 5 kilomètres !

Regardant au sud de Lacanau-Océan, on rejoint Cap-Ferret par la mini-piste, flanquée d'embranchements ouest-est et de routes forestières. Évitant le tour du bassin par la route, on charge le vélo sur l'une des vedettes reliant Cap-Ferret à Arcachon. Hélas ! il faut attendre Biscarosse-Plage (à 37 kilomètres) pour bénéficier de 8 kilomètres de bandes cyclables jusqu'à Biscarosse. Ce détour s'impose depuis l'implantation du Centre d'essais des Landes, lequel englobe une mini-piste de 25 kilomètres jusqu'à Mimizan, à en croire la carte I.G.N. qui lui fait traverser l'une des bases militaires secrètes du continent...

En l'an 2537

Mais de Mimizan au voisinage de Huchet, 35 kilomètres de mini-pistes s'offrent à votre coup de pédale émerveillé : entre Contis et Huchet, isolement, plages accessibles uniquement à vélo, on croit rêver ! Ensuite, c'est pour l'instant le vide jusqu'à Bayonne, exception faite de 8 kilomètres de piste large entre Vieux-Boucau et Soustons. Adjoignons-leur 67 kilomètres de bandes aux abords de Mont-de-Marsan, Dax, Tartas, Saint-Vincent-de-Tyrosse, Aire-sur-l'Adour, 15 kilomètres de piste sur une voie ferrée désaffectée entre Mont-de-Marsan et Villeneuve, et 27 kilomètres de voies urbaines en Gironde (dont 7 kilomètres sur et aux approches du pont d'Aquitaine à Bordeaux).

Enfin les Pyrénées-Atlantiques offrent aux cyclistes un merveilleux cadeau de Noël : une nouvelle « liaison cyclable » Bayonne-Hendaye, longue de 50 kilomètres dont 10 km de piste, le reste constitué de chemins balisés sans danger. Tout n'est pas rose cependant. Les écologistes jugent d'un œil mitigé le projet de transformation de 200 kilomètres de voies ferrées en pistes cyclables : « Le vélo oui, mais pas à la place de trains dont la région a besoin, avec la marée touristique au moins. Autres regrets, à Lacanau-Océan et Mimizan, par exemple, il faut jouer au jeu de piste pour dénicher la piste : aucune indication au centre de la commune. La création de gîtes d'étape le long des pistes serait la bienvenue. Et le réseau touristique semble faire oublier le réseau urbain : le schéma directeur deux-roues de Bordeaux avançant au rythme de 1 kilomètre par an, il faudrait logiquement attendre l'an 2357 pour assister à l'achèvement dudit programme !

Il n'empêche que l'O.N.F. apparaît tout feu tout flamme pour le vélo : à chaque intersection avec une route, les pistes sont balisées avec, en outre, un panneau arborant le plan du réseau. Les directions départementales de l'équipement, fortement sensibilisées au problème, et certains hôteliers indiquent déjà les pistes dans leur publicité.

Des plages sans fin, des forêts de pins et de fougères, des espaces ignorés de calme et de liberté, uniquement pour pédaler, cela existe, c'est en France, et pour un peu vous ne l'auriez pas su...

MICHEL DELORE.

ROUE LIBRE...

● *Hébergement* : Comité régional de tourisme d'Aquitaine, 24, allée Tourny, 33000 Bordeaux, tél. (56) 44.48.02.

● **Accès** : gares de Bordeaux, Arcachon, Mont-de-Marsan, Bayonne, Biarritz, Le Verdon, Soulac, Royan (passage en bac à la pointe de Grave) ; autoroutes A et B-63, N. 10.

● **Cartes :**

– I.G.N. verte au 1/100 000 (pistes étroites de l'O.N.F. mentionnées), nº 46 et 55 (Gironde), nº 55 et 62 (Landes).

– Gironde : carte des « itinéraires cyclables dans les stations touristiques et en forêts domaniales d'Hourtin, Carcans, Lacanau, Le Porge » (état des pistes signalé : bon état, mauvais état, sections accidentées, itinéraires de liaison sur route ; indications touristiques principales). En vente principalement auprès de l'AGEMAU, Maubuisson, 33121 Carcans.

– Landes : carte des pistes en forêts domaniales littorales, centre de l'O.N.F., 26, rue Ulysse-Pallu, 40000 Mont-de Marsan.

● **Location de vélos** : dans presque toutes les localités touristiques et auprès des gares S.N.C.F. de Bordeaux-Saint-Jean, Soulac-sur-Mer, Royan, Arcachon (retenir à l'avance).

– **Matériel** : itinéraires plats (sauf lors de la grimpée de certaines dunes), mais revêtement parfois moyen ; d'où la nécessité d'au moins trois vitesses. Nécessaire pour réparations indispensable en forêt (deux chambres à air, outils). Prévoir un litre d'eau par personne. Un kilomètre de piste étroite le long de l'océan en vaut deux ou trois sur grande route : mais vous bénéficiez du calme et de la sécurité...

Jardinage

Des serres en miniature

LES Français aiment de plus en plus les fleurs et les plantes pour décorer leur intérieur. Certes, ils en « consomment » encore trois fois moins que leurs voisins allemands, mais, avec un chiffre d'affaires annuel de 6 milliards de francs, ce secteur économique se porte plutôt bien. Les nouveaux magasins de fleurs éclosent régulièrement comme boutons au printemps et les dix mille boutiques et deux mille cinq cents vendeurs sur marché constituent un réseau important et bien réparti.

Tout n'est pas aussi rose dans le monde de la fleur, et l'acheteur serait parfois étonné d'apprendre qu'il est souvent plus facile et plus rentable de s'approvisionner à l'étranger. Avec un déficit de plus de 340 millions de francs, notre balance commerciale a le triste privilège de présenter pour les fleurs coupées une situation de plus en plus critique au fil des années.

Parallèlement, le consommateur qui demande à son fleuriste des conseils et une bonne connaissance des produits s'avoue fréquemment déçu. Quelques rubans et de beaux discours ne font plus illusion. Aussi pour fleurir son intérieur, se tourne-t-il de plus en plus vers les étals des marchés où il semble trouver une réponse satisfaisante à son souci de bon rapport qualité/prix. Si les vendeurs ne s'y targuent pas de prétentions artistiques, les fleurs et les plantes sont généralement bien fraîches et à des prix fort compétitifs.

Mais il faut aussi reconnaître que les vrais fleuristes, compétents, soucieux de plaire à une clientèle curieuse et raffinée prennent depuis quelques années le relais. Ce sont eux qui créent ces vitrines toujours merveilleusement décorées, ces bouquets confectionnés avec art et sens des couleurs, proposent des plantes choisies avec grand soin, des potées originales et des fleurs parfois rares ou étranges. Ils suivent les modes du temps avec le savoir-faire de professionnels refusant les gadgets onéreux ou inutiles pour ne retenir que les vraies nouveautés susceptibles de satisfaire les goûts actuels et de s'adapter aux exigences de la vie moderne.

Un véritable équilibre naturel

C'est ainsi qu'ils remettent à la mode les célèbres Wardiancases, ces merveilleuses petites serres d'appartement que l'on ne trouvait plus (et à quel prix !) que chez les antiquaires britanniques. Une fameuse idée qu'il avait eue ce Nathaniel Ward, botaniste du dix-neuvième siècle, qui découvrit, un peu fortuitement, la possibilité de faire vivre de longues années des plantes dans une bonbonne scellée. Un véritable équilibre naturel s'y recrée, et avec chaleur, lumière, en évitant les rayons directs et par trop brûlants du soleil, de nombreuses espèces acceptent ainsi de survivre en parfaite santé dans ce monde hermétiquement clos. Cette découverte devait le conduire à mettre au point ces étonnantes serres de voyage grâce auxquelles les explorateurs allaient pouvoir ramener en Grande-Bretagne d'innombrables plantes glanées à travers le monde. Protégées de l'air marin, des vents desséchants et maintenues dans d'excellentes conditions d'hygrométrie avec un minimum de soins, elles supportaient ainsi allègrement les aléas de huit à neuf mois de navigation.

Très vite les Wardiancases allaient devenir un élément du décor classique des salons victoriens. De tailles et de formes diverses, souvent finement ouvragées, elles firent pénétrer l'exubérance de la végétation tropicale en miniature dans les intérieurs cossus de la bonne société.

Ce sont des productions au style plus dépouillé, voire franchement moderne, qui sont proposées aujourd'hui. Pour un résultat heureux, n'y plantez pas n'importe quoi, le mieux étant de faire réaliser la garniture par le fleuriste en fonction de vos désirs. Car les espèces associées doivent être compatibles tant pour leurs exigences de culture que pour leur croissance ultérieure. Sinon, c'est vite l'envahissement par une plante trop vigoureuse ou la disparition de certaines par excès ou manque d'eau. De bonnes associations se font avec des petites espèces de zones chaudes et humides (cordyline, dieffenbachia, épiphyllum, anthurium, orchidées...) ou des cactées et succulentes, dont les besoins sont tout autres.

Un petit verre d'eau

L'entretien se limitera à un petit verre d'eau une ou deux fois par mois selon la saison et à la suppression des pousses trop longues, qui détruiraient vite l'équilibre du jardin sous verre. Le sol est généralement recouvert de plaques de mousses qui maintiennent l'humidité, évitent les éclaboussures de terre sur le vitrage au moment de l'arrosage et apportent une note esthétique. Avant d'acquérir un modèle du commerce, dont les prix varient de 300 à 2 000 francs environ, ne vous contentez pas uniquement de l'élégance des formes et de la nature des matériaux (bois ou laiton). Assurez-vous que l'étanchéité est parfaite, tout spécialement au niveau de la base. Certains modèles particulièrement raffinés comportent un plateau en pierre ou en bois qui complète l'ensemble avec charme.

Autre « folie » du moment et qui le mérite bien, les bonsaïs d'intérieur (*Ficus refusa, Podocarpus maki*, bambou...) qui permettent aux amateurs des arbres miniatures de pouvoir contempler toute l'année des végétaux étranges qui acceptent de vivre en appartement. Il est cependant impératif de leur assurer des soins réguliers, mais on peut profiter pleinement de leur présence dans le décor quotidien, ce qui demeure impossible avec les bonsaïs classiques (pins, érables, arbres et arbustes divers).

Si les orchidées n'ont pas encore fait la percée que les nouvelles techniques de production et leurs exceptionnelles qualités en fleurs coupées et plantes en pots devraient leur offrir, elles se rencontrent cependant de plus en plus chez les bons fleuristes. Laissez-vous tenter, ce sont des fleurs qui ne laissent pas indifférent et ne vous apporteront que des satisfactions. Et n'oubliez pas qu'avec un peu de soins, d'engrais et de lumière, il est à la portée de tout amateur de faire refleurir facilement une potée de cymbidiums.

Si les fleurs exotiques sont tentantes durant les mois d'hiver, le mimosa, un produit typiquement de chez nous, devrait faire un retour en force. Les producteurs ont décidé de mieux utiliser une excellente technique : le mimosa en vert. Il s'agit de bouquets proposés sous emballage plastique et contenant une poudre nutritive qui fera éclore les fleurs en 6 heures et assurera une conservation de cinq à six jours en vase. Cela devrait faire oublier le mimosa d'antrefois qui, après quelques heures à la maison, jonchait de ses glomérules jaunes tables et sols. Alors n'hésitez pas à essayer ce « nouveau mimosa », même si la présentation à la vente n'est guère esthétique. Il devrait se trouver un peu partout cet hiver pour notre plus grand plaisir.

MICHÈLE LAMONTAGNE.

Quelques adresses

● Serres d'appartement :

Charlane, 29, rue du Roi-de-Sicile, 75004 Paris.

Le Cèdre rouge, 22, av. Victoria, 75001 Paris.

Le Bois Saint-Germain, 51, bd de Metz, 35000 Rennes.

● Bonsaïs d'intérieur :

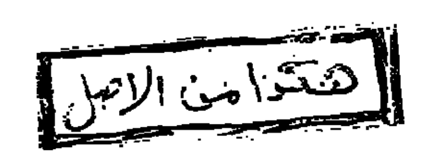
Rémy Samson, 25, rue Chateaubriand, 92290 Châtenay, qui est le spécialiste et l'introducteur en France, de ces arbres miniatures.

Et dans de jolies boutiques pleines d'objets et de végétaux divers comme : F. Despalles, 76, bd Saint-Germain, 75005 Paris.

Bisson, 41, rue Dauphine, 75006 Paris.

● Orchidées : Vilmorin, 4, quai de la Mégisserie, 75001 Paris.

Allard, 4, av. de la Porte-d'Ivry, 75013 Paris.



Hippisme

Les derniers lampions

VINCENNES allume ses lampions et Auteuil éteint les siens. Les derniers lauriers du galop ont été, dimanche, pour *Marittimo, Seleucie* et *Shabby*.

On avait un peu oublié le premier nommé. Victime, en août 1981, d'une fêlure du canon, il s'était d'abord accordé un an de convalescence puis était revenu à la piste par le détour discret d'Enghien. Il s'y était bien comporté, remportant deux de ses trois courses de reprise de contact. Mais il y a loin, sinon en kilomètres, du moins en difficultés de parcours, entre Enghien et Auteuil. On pouvait se demander si *Marittimo* comblerait d'un coup la distance. Il a trouvé le bon raccourci. Une victoire, dès son retour, dans le Prix Léon-Olry-Roederer : voilà qui le réinstalle à la place qu'il occupait avant sa blessure, juste derrière *Grandak*, c'est-à-dire tout près du sommet. On sait quels vœux exprimer à son entraîneur, Hubert d'Aillières : que *Marittimo* garde le même cap. Le prochain port sera alors la grande course de haies.

Ledit entraîneur était d'ailleurs, dimanche, un heureux navigateur. Sa jeune *Seleucie*, avec laquelle il appliquait pour la première fois une tactique de course d'attente, s'est révélée, elle aussi, un sujet d'avenir.

L'autre homme du jour a été notre ancien confrère Jean Muller, naguère correspondant d'un quotidien régional à Argentan, devenu, par son mariage avec la fille de feu le grand éleveur René Jariel et la nécessité d'assumer la succession de celui-ci, un des plus importants propriétaires de chevaux d'obstacle. Le journalisme et le manage mènent doublement à tout. Jean Muller règne maintenant avec bonheur sur un empire terrien et hippique de quelque 250 hectares, cent cinquante bêtes à cornes et une centaine de chevaux, pur-sang et trotteurs.

Amitié de jeunesse

La vie de journaliste-farmer n'a pas toujours été rose. Plus d'une fois, Jean Muller a regretté le bon temps des reportages avec les copains sur les faits divers de Caen à Sées, et plus d'une fois il a été tenté de fermer l'écurie et de reprendre le stylo. Mais le voici en haut de la côte, et le chemin cahoteux des premières années est devenu une solide avenue.

Au trot, une des bases de sa réussite a été son amitié de jeunesse avec les deux frères Gougeon (les trois hommes étaient des compagnons de fredaine, à 20 kilomètres à la ronde d'Argentan, dans les vertes années). En obstacle, le succès est revenu (l'écurie de feu le beau-père avait jadis été prospère mais avait déclinée) avec un étalon : *Carmathen*.

Existait-il de particulières affinités potentielles entre ce cheval des haras nationaux et la famille de juments laissée par René Jariel ? En tout cas, Jean Muller et son épouse ont « sorti » tous leurs bons chevaux d'Auteuil – depuis dix ans – d'unions *Carmarthen*-poulinières Jariel, et, bien que la réussite de *Carmarthen* comme père de chevaux d'obstacle soit générale, c'est chez eux qu'elle a été la plus marquée. Ce sont encore deux produits de *Carmarthen, Pacific Race* et *Shabby*, qui ont, dimanche, mis à l'honneur, à l'arrivée des Prix d'Evry et Edmond-Barrachin, les couleurs Muller-Jariel.

A l'honneur également, l'ancien très bon jockey d'obstacle Théo Nador.

Les destins hippiques sont infiniment divers. Jean Muller et son épouse ont cent chevaux ; Théo Nador en possède... un. Il en eut beaucoup plus, voilà une quinzaine d'années, quand il quitta la cravache pour devenir entraîneur. Mais s'il savait entraîner les chevaux, peut-être savait-il moins bien entraîner les propriétaires. Son nom avait disparu des programmes. Il y a reparu, dimanche, avec celui de son unique représentant : *Romathen* (encore un fils de *Carmarthen*), portant les couleurs de son époux. Ce *Romathen* a été un remarquable second de *Seleucie* dans le Prix Fifrelet. Voici l'ami Nador à nouveau en selle. Bravo !

Cependant, au plan général, l'heure n'est pas aux congratulations. L'année se solde par des déficits (après amortissements, il est vrai) de l'ordre de 7 millions de francs à la Société des steeples et de 20 millions à la Société d'encouragement. Les deux sociétés ont demandé l'accord (qui semble devoir être acquis) de l'inspection du travail pour la mise en préretraite de quatre-vingt-dix employés âgés de cinquante-six ans et plus.

Ces départs ne suffiront pas à assurer l'équilibre budgétaire en 1983. Les sociétés vont donc se tourner vers l'Etat et lui demander soit une diminution de son prélèvement, soit l'autorisation d'organiser de nouveaux tiercés. L'Etat, dans le même temps, ayant en tête des réformes de structures, notamment avec une mainmise de l'administration sur le P.M.U. et l'accession d'élus des différents personnels à la gestion des sociétés de courses, il faut s'attendre à d'opiniâtres marchandages : « Je te donne 20 millions, mais tu m'abandonnes deux sièges... – Non, 20 millions et deux tiercés... – Alors, un tiercé et deux strapontins...

Il paraît que, dans l'immédiat, l'Etat marque davantage de points que nous ne le croyons. L'étalon-fonctionnaire *Labus*, à propos duquel le nouveau directeur des Haras nationaux a instauré un double marché qui ne lui vaut pas que des amis (1) aura finalement cent juments, dont plusieurs de très haut niveau, comme les mères de *Daeltown* et de *Frère Basile*. Mais ce n'est qu'une bataille gagnée ; pas la guerre. Le boycottage de *Labus* et de sa production va, à coup sûr, être la règle de Chantilly et de Deauville. Rien de vraiment nouveau ne peut réussir tant que régnera la petite féodalité qui fait la pluie et le beau temps hippiques.

LOUIS DÉNIEL.

(1) *Le Monde* du 11 décembre.

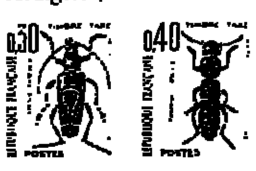
Philatélie

Nº 1770

FRANCE : Série « timbres-taxe ».

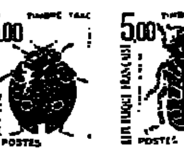
Quatre nouvelles valeurs s'ajoutent, le **3 janvier 1983**, aux six premières du type « insectes coléoptères » mises en service le 4 janvier 1982. – (1er – 4/83).

0,30 F, brun foncé, rouge ; Leptura cordigera ;



0,40 F, brun, bleu ; Paederus littoralis ;

3,00 F, noir, brun ; Adalia alpina ;



5,00 F, bleu, brun, noir ; Trichodes alvearius.

Formats 17 × 23 mm. Maquettes de Mme Schach-Duc. Les 0,30 et 3,00 F ont été gravés par Claude Haley et les deux autres valeurs par Michel Monvoisin. Taille-douce, Périgueux.

● Pour les timbres-taxe n'existe pas d'oblitération « P.J. ».

● **UNE EXPOSITION**, conçue et réalisée par la Société nouvelle d'exploitation de la tour Eiffel et le Musée de la poste, réunira près de cinq cents documents originaux, du 18 décembre au 15 janvier, à l'occasion du cent cinquantième anniversaire de la naissance de Gustave Eiffel (voir *le Monde* du 4 décembre, p. 22). Entrée gratuite. Galerie du Messager, 34, boulevard de Vaugirard, Paris (15e). Ouverte de 10 heures à 17 heures, sauf le dimanche et les jours fériés.

En bref...

● **CAMEROUN.** – « Soixante-quinzième anniversaire du scoutisme international », 200 et 400 F. Offset, S.N. Cartor, d'après B. Longlet et L.M. Lemana.

● **GABON.** – « Tableaux », valeurs P.A., 300 F, « Nature morte à la mandoline », de Georges Braque, et 350 F, « Les bulles de savon », d'Édouart Manet. Offset, Edila.

● **HAUTE-VOLTA.** – Série « fleurs », 25 F, Nénuphar ; 40 F, Kapokler ; 70 F, Frangipanier ; 90 F, Cochlospermun planchonii, et 100 F, Cotonier. Offset, Edila. « U.A.P.T. », 70 F, et 90 F. Offset, S.N. Cartor.

● **HONG KONG.** – Série d'usage courant de seize valeurs, sujet unique pour les douze premières valeurs (petits formats) et également sujet unique pour les quatre fortes valeurs (grands formats), 10, 20, 30, 40, 50, 60, 70, 80, 90, cents 1, 1,30, 2 dollars ; 5, 10, 20, 50 dollars.

● **NORVÈGE.** – Prix Nobel de la paix 1922, effigie de Fridtjof Nansen (1861-1930), 300 öre. Timbre de « Noël 1982 », 1,75 nok, en carnet de dix figurines, dentelure de trois côtés, soit par deux valeurs côte à côte, l'une massicotée à gauche et l'autre à droite.

● **PAYS-BAS.** – Série « Enfance », quatre valeurs avec surtaxe, 50 + 30, 60 + 20, 65 + 20 et 70 + 30 cents. En vue de la vente par la jeunesse scolarisée des feuillets comportant quatre timbres de 50 + 30 et un de 60 + 20 sont confectionnés, prix : 4 florins.

● **SUEDE.** – Série des lauréats du « Prix Nobel - physique atomique », cinq valeurs (se tenant) : 2,40 kr. en carnet. Rappel des lauréats, pour leurs travaux : Niels Bohr, Danemark (1922), Erwing Schrödinger, Autriche (1933), Louis de Broglie, France (1929), Paul Dirac, Angleterre (1933) et Werner Heisenberg, Allemagne (1932). (24-11-82).

● **TUNISIE.** – Les émissions d'octobre ; 200 m, « Conférence des plénipotentiaires, Nairobi » ; 200 m, « Tunisie : terre des congrès » ; 200 m, « Journée mondiale de l'alimentation » ; 200 m, « Les Arabes : Tahar Haddad ».

ADALBERT VITALYOS.

Plaisirs de la table

NOUVELLES CARTES

LE *Fouquet's*, dont le 1er étage vient d'être rajeuni, propose à sa carte de saison une salade de haddock aux épinards en branches, des nouilles fraîches aux fruits de mer, la langue de bœuf « vaudoise » aux tagliatelles et le succulent foie de veau au miel d'acacias et oignons confits.

Un bon point pour les cigares bien surveillés par « Bouboule ».

★ Fouquet's, 99, Champs-Elysées. — Tél. 723-70-60.

Tout en laissant son regard errer sur la Seine et le pont Mirabeau, s'imaginer en province pour le calme cossu, apaisant de l'ambiance ; découvrez la fricassée de coquillages, la cassolette de moules aux amandes et surtout le cochon de lait à la broche aux épinards. Les sorbets de Berthillon et des vins abordables (le côtes-de-blaye 1979 à 50 F).

★ La Rôtisserie-sur-Seine, 8, rue Linois (Centre Beaugrenelle). — Tél. 575-72-29.

Délaissez les menus (160 F et le soir 130 F mais fromage ou dessert, inadmissible !) pour découvrir à la meilleure des « Barrières » la paupiette de la mer au chou, le saumon à l'unilatéral, le foie de veau à la crème d'échalotes avant un panaché d'agrumes à l'infusion. Et surtout le roquefort Goulet avec son verre de vieux porto.

★ La Barrière-Poquelin, 17, rue Molière (1er). — Tél. 261-77-61.

L. R.

BORDEAUX AU VERRE

LES amateurs de vins de Bordeaux pourront bientôt s'exercer dans trois des « Ecluses » parisiennes (15, place de la Madeleine, 64, rue François-Ier et 2, rue du Général-Henrion-Bertier à Neuilly) les douze cinquièmes de Pauillac 1976. Un accord passé entre les propriétaires des « châteaux » concernés permet en effet d'avoir accès dans ces trois endroits et pour un tarif identique (29 F le ballon de 10 cl) à ce millésime de qualité.

Le principe des « Ecluses » (la vente au ballon des crus prestigieux) permet ici à l'amateur de tester ses capacités sur ces vins étonnamment différents récoltés dans un vignoble de 500 hectares. — J.-Y. N.

Miettes

● *L'excellent et traditionnel* restaurant *Nicolas* (12, rue de la Fidélité, Paris-10e, tél. 770-10-72) sera désormais fermé non seulement le samedi mais, en plus, le lundi soir.

● *Ceux qui connaissaient l'accueil* de Jeannine Gaulon au *Mont Blanc* de la rue Casimir-Périer, Paris-7e, la retrouveront avec plaisir au *Montana* (18, rue du Boccador, Paris-5e, tél. 720-96-38). Un simple bistrot où, aux déjeuners, le plat du jour entre 25 et 35 F, un fromage à 8 F, un dessert entre 6 et 8 F font, pour le quartier, un repas sans chichi mais « sympa » et correct.

● *Le Grand Hôtel de l'Europe* (à Badgastein, en Autriche), qui vit défiler depuis sa construction dans les années 1906-1909 toutes les célébrités, vient de rouvrir après une remise à neuf (eau thermale filtrée dans les salles de bains !). Pour les fêtes de fin d'année on y verra (et entendra) Liza Minnelli mais surtout, venant prêter main forte au chef Jörg Wörther, le grand cuisinier qu'est Eckart Witzigmann (*l'Auvergine* à Munich) viendra superviser les réveillons.

● *Le défunt Pizou* de la rue du Regard à Paris, modernisé, frais comme un bonbon acidulé, s'appelle désormais *Le Flamand Rose*, et Jean-Michel Flamand a trouvé en Bernard Blanchet un jeune cuisinier habile pour une carte intéressante. Ouvert tous les soirs sauf le dimanche et servant jusqu'à minuit, c'est la providence des noctambules du quartier. *Le Flamand Rose, 19, rue du Regard, Paris-6e, tél. 548-87-67.*

● *Chasse sur table...* Pierre et Jany Gleize (*La Bonne Etape*, à Château-Arnoux, Alpes-de-Haute- Provence, tél. 64-00-09) proposent, outre la hure de marcassin de son menu « Durance » à 115 F nets (suivie de joues d'agneau à la provençale, fromages ET desserts), du marcassin poêlé aux pignons de pin et aux raisins (78 F à la carte). A la *Rôtisserie de la Boule d'Or* (25, rue du Maréchal-Foch, à Versailles, tél. 950-22-97), l'épaule de marcassin à l'aigre-doux, le lièvre à la royale poitevin et un faisan en filets au jus d'orange tiré de la *Cuisinière Isabeau*, ouvrage de 1796.

UN PRIX GOURMAND

La section des « Relais gourmands » de l'association des « Relais et châteaux » a décidé, pour se faire mieux connaître, de créer un prix littéraire pour les écrivains gourmets.

Ce prix sera remis, chaque année, le premier jour du printemps. Il récompensera un ouvrage exaltant le goût pour la bonne chère, les traditions gastronomiques et les professions des métiers de bouche, mais pas les recueils de recettes.

Le prix consistera en deux repas à prendre dans chacun des quarante-huit « Relais gourmands » francophones. Le lauréat devra s'engager à honorer la totalité de son prix au cours de l'année.

* « Relais gourmands », 10, place de la Concorde, 75008 Paris. Tél. : 742-00-20.

ÉCHECS
POUR LA MILLIÈME FOIS...

MILLE chroniques en vingt ans ou presque de collaboration hebdomadaire ininterrompue, Le Monde des loisirs, se doit de souligner l'événement. Quelle surprise, si en tête de la page « jeux », on ne trouvait, fidèle au rendez-vous, la rubrique des échecs !

Champion de France en 1958 à l'âge de vingt-six ans, Claude Lemoigne aurait pu — aurait dû ? — se consacrer aux échecs à une époque où la France comptait si peu de solides joueurs. Il obtint de brillants résultats dans les rencontres internationales universitaires mais, trop isolé sans doute, abandonna la haute compétition sur soixante-quatre cases pour une carrière dans la presse, écrite puis audiovisuelle.

Mais comment renoncer aux échecs, après avoir passé tant d'heures exaltantes à analyser une variante, à décortiquer une ouverture, à peaufiner une attaque ? Le journaliste dispose d'un moyen privilégié : l'écriture. S'astreindre, en y sacrifiant ses loisirs, à commenter chaque semaine une ou parfois deux parties de haut niveau, c'est garder le contact, c'est continuer à vivre l'actualité internationale en faisant partager ses découvertes et ses enthousiasmes par des milliers d'amateurs, peu ou prou éclairés.

On connaît des lecteurs du *Monde* qui sont de bien médiocres praticiens, voire de parfaits ignorants des règles du noble jeu, et qui ne manquent pourtant pas une rubrique. Il y a quelque chose, en effet, de magique, d'envoûtant, dans ce langage algébrique parsemé de points d'exclamation ou d'interrogation, comme sont captivants pour l'imagination les commentaires dramatiques de coups qui paraissent anodins aux profanes. Une partie d'échecs, c'est une tragédie, une guerre en miniature, parfois même une comédie. Les coups de théâtre s'y succèdent, et comment ne pas compatir à l'angoisse du joueur qui, en *zeitnot*, est allé au *zugzwang* ! Ce langage convenu a plus d'allure, avouons-le, que s'il fallait décrire prosaïquement les affres du champion qui manque de temps pour réfléchir et s'aperçoit que tout coup nouveau détériore sa position.

Pour les bons joueurs, pour les champions, l'étude des parties de grands maîtres est un indispensable moyen de formation. Ils attendent donc de Claude Lemoine une analyse approfondie, rarement sinon jamais contredite ou réfutée. C'est leur terrain de sports que ce haut de page hebdomadaire.

Chaque semaine — j'allais l'oublier étant peu fidèle à leur examen — figure étude ou problème. Ayant un jour suggéré à Claude Lemoine de publier de temps à autre un problème en deux ou trois coups, plus accessible à de nombreux lecteurs que des études ardues, je me suis vu répondre que la qualité de la chronique pâtirait d'un trop bas niveau. Comment ne pas donner raison à notre collaborateur à l'heure où le moindre mini-ordinateur résout les problèmes en quelques secondes. Essayez de confier à l'un de ces robots une étude publiée par *le Monde* et vous éprouverez la perverse satisfaction de voir littéralement souffrir les circuits électroniques !

JACQUES SAUVAGEOT.

INDEX DES RESTAURANTS
Spécialités françaises et étrangères

ALSACIENNES

AUBERGE DE RIQUEWIHR, 12, r. du Fg-Montmartre (9e), 770-62-39.

AU GOURMET D'ALSACE, 16, rue Favart (2e), face Opéra-Comique, 296-69-86.

AUVERGNATES

ARTOIS ISIDORE ROUZEYROL, 13, r. d'Artois, 8e, 225-01-10. F/sam.-dim.

FRANÇAISES TRADITIONNELLES

RELAIS BELLMAN, 37, r. François-Ier, 723-54-42. Jusq. 22 h. Cadre élég.

LES CHAMPS D'ORS, 22, rue du Champ-de-Mars (7e), 551-52-69. F./dim. et lundi. Décor de boiseries, cadre raffiné. Spécialités de poissons, cuisine personnalisée.

LAPEROUSE, 51, qu. Gds-Augustins. 326-68-04. Cadre anc. authent.

CHEZ FRANÇOISE
Aérogare des Invalides (7e)
551-87-20 et 705-49-03
Menu 85 F et grands crus de bordeaux en carafe. Ouv. le dim. à déjeuner. Fermé le dim. soir et lundi.

LYONNAISES

LA FOUX, 2, rue Clément (6e). F. dim. 325-77-66. Alex aux fourneaux.

NORMANDES

MANOIR NORMAND, 77, boul. de Courcelles, 227-38-97. F. samedi midi. Langoustes, poulets au feu de bois. Coupe d'or de la gastronomie internationale.

PÉRIGOURDINES

LE FRIANT, 40, r. Friant, 539-59-98. F./dim. Spéc. Périgord et poissons.

SARLADAISES

LE SARLADAIS, 2, rue de Vienne, 522-23-62. Cassoulet 57 F. Confit 57 F.

SUD-OUEST

AU VIEUX PARIS, 2, pl. Panthéon (5e), 354-79-22. PARKING. Sa cave. P.M.R. 100 F.

LE REPAIRE DE CARTOUCHE 700-25-86, 8, boulevard des Filles-du-Calvaire (11e).

TOURANGELLES

L'ESCAPADE EN TOURAINE, 24, r. Traversière, 343-14-96. Spéc. F. dim.

FRUITS DE MER ET POISSONS

LA BONNE TABLE, 42, rue Friant, 539-74-91. Spécialités de poissons.

DESSIRIER, spécialiste de l'huître, 9, place Pereire, 227-82-14. Coquillages et crustacés. Les préparations de poissons du jour.

TOUR D'ARGENT, 6, pl. de la Bastille, 344-32-19 et 32-32. Huîtres, poissons, grillades. Jusq. 1 h 15 mat.

TY COZ, 35, rue Saint-Georges, 376-42-95. Tous les poissons. F. dim.

LE LOUIS XIV, 8, bd Saint-Denis, 200-19-90 et 208-56-56. F. lundi-mardi. Déjeuners, dîners, soupers. Fruits de mer. Gibiers. Rôtisserie. Salon. Parking privé.

L'OPÉRA DE LA MER, 6, rue Gomboust (1er), 261-43-93. Formule à déjeuner rapide à 85 F T.C. (un plat, parmi une douzaine au choix, dessert et un demi vin par pers.) et toujours sa formule à 130 F T.C. et sa carte.

TOUR DE LYON, 1, r. de Lyon (12e) face à la gare, 343-88-30. Huîtres, poissons, grillades. Jusqu'à 1 h 15 matin.

VIANDES

AU COCHON DE LAIT à la broche. 1, rue Corbeille, 326-03-65. F. dim.

ARMÉNIENNES

LA CAPPADOCE, 67 bis, quai A.-Blanqui, Alfortville, 575-05-30 Dîner dansant avec orch. et duo grecs.

BRÉSILIENNES

GUY, 6, rue Mabillon, 6e, 354-86-61. Prix de la meilleure cuisine étrangère de Paris pour 1978.

CHINOISES

PASSY MANDARIN, 6, rue Bois-le-Vent, 16e, 288-12-18, 527-62-02. Spéc. à la vap. Boutiq. plats à emp. Livraison à domicile. Produits exotiques. 524-58-54.

CHINOISES-THAILANDAISES

CHEZ DIEP, 22, rue de Ponthieu (8e), 256-23-96, t.l.j. Nouvelles spécialités dans le quartier des Champs-Élysées, et gastronomie chinoise-vietnamienne.

DANOISES ET SCANDINAVES

FLORA DANICA et son agréable jardin, 142, av. des Champs-Élysées, tél. ÉLY. 20-41.

COPENHAGUE, 1er étage.

ESPAGNOLES

EL PICADOR, 80, bd de Batignolles, 387-28-87 - Jusqu'à 100 couverts.

LOS ARCOS, 7, r. Lacharrière (11e). Ouv. dim. J. 2 h, 357-63-71. Sous la direction de Hernan Perez vous sont offerts, dans une chaude ambiance flamenco et sud-américaine, ses spécialités espagnoles et françaises.

INDIENNES

VISHNOU, 21, r. Daunou, 297-56-54. F. dim. SPÉCIAL. RÉGIONALES.

INDRA, 10, r. Cdt-Rivière. F. dim. 359-46-40. SPÉCIAL. TANDOORI.

ASHOKA, 5, rue Dr-Jacquemaire-Clemenceau (15e). T.l.j. 532-96-46. Cuisine du nord de l'Inde. Spécial. TANDOORI.

INDIENNES-PAKISTANAISES

MAHARAJAH, 15, r. J.-Chaplain (6e). F. mardi. 325-12-84. Mo Vavin.

L'ARBRE A SOUHAITS, 15, rue du Jour (1er), 233-27-69. Cadre agréable de stand. 40 F, soir 100 F. F. dim. Restaurant, salon de thé.

MAHARAJAH, 72, bd St-Germain, 354-26-07. F. lundi. Mo Maubert.

MAROCAINES

AISSA Fils, 5, r. Ste-Beuve, 548-07-22. 20 h. à 0 h. 30. F. d.-ldi. Tr. fin Couscous. Pastilla. Rés. à part. 17 h.

VIETNAMIENNES

NEM 66, 66, rue Lauriston (16e), 727-74-52. F. dim. Cuisine légère. Grand choix de grillades.

Salons pour Déjeuners d'affaires et Banquets

LAPEROUSE, 51, quai Gds-Augustins, 326-68-04. De 2 à 50 couv.

LE VERGER DE MONTMARTRE, 37, rue Lamarck (18e). 252-12-70. F. sam. à déj. et dim. MENU à déjeun. 120 F T.C. Cuisine de qualité. Crus originaux sélectionnés. Réveillon de la St-Sylvestre à la carte.

Ouvert après Minuit

TOUR D'ARGENT, 4, pl. Bastille-12e 344-32-19. BANC d'HUITRES.

ALSACE A PARIS - 326-89-36. 9, pl. St-André-des-Arts, 6e. F. mer. Grillades. Choucroutes. Poissons. SALONS. Dégust. huîtres et coquillages.

WEPLER, 14, pl. Clichy, 522-52-29. Son banc d'huîtres, ses poissons.

LE LOUIS XIV, 8, bd Saint-Denis, 200-19-90 et 208-56-56. F. lundi-mardi. Dîners, soupers. Fruits de mer. Gibiers. Rôtisserie. Salon. Parking privé.

AU PETIT RICHE, 25, rue Le Peletier, 770-86-50. Décor authentique 1880. BANC D'HUITRES. Vins de Loire, environ 120 F.

Jeux

échecs N° 1000

ANDREI SOKOLOV DIX-NEUF ANS

(Championnat du monde junior de Copenhague, 1982)

Blancs : A. SOKOLOV
Noirs : M. MURSHED

Défense sicilienne

1. é4	ç5		20. éxd7+ (q)	Dxd7
2. Cç3	Cç6		21. Dxd7+	Rxd7
3. Cg-é2	é6		22. Cb6+	Ré8
4. d4	çxd4		23. Cxa8	Fxa8
5. Cxd4	Dç7		24. Fxç4 (r)	Tf8
6. Fé2 (a)	a6		25. Fg3	Tf5
7. o-o (b)	Cf6 (ç)		26. Té1 ! (s)	Rf8 (t)
8. Rh1 (d)	Fb4 (é)		27. Fxa6	Td5
9. Cxç6 (f)	bxç6		28. Fç4	Td2
10. f4 ! (g)	d5 (h)		29. Té2	Td1+
11. é5	Cd7 (i)		30. Té1	Td2
12. Ca4 !	Fé7		31. h3 !	Txb2 (u)
13. ç4 !	dxç4 (j)		32. Tf1+ ! (v)	Ré8
14. Fé3	Fb7		33. Ff7+ !	Rd8
15. f5 !! (k)	éxf5 (l)		34. Td1+ !	Rç8
16. Txf5	g6 (m)		35. Fé6+ !	Rb7
17. Txf7 !! (n)	Rxf7		36. Fé5 !! (w)	Té2 (x)
18. é6+	Ré8 (o)		37. Tb1+ !	
19. Ff4 !	Dd8 (p)			Abandon (y)

NOTES

a) 6. Fé3 et 6. g3 sont des continuations courantes.

b) Ou 7. Cxç6, Dxç6 ; 8. f4, b5 ; 9. Ff3, Fb7 ; 10. Fé3, Tç8 ; 11. a3, Dç7 ; 12. Dd4 (Kupreitchik - Tal, URSS, 1981).

ç) Après 7..., b5 ; 8. Cxç6, Dxç6 ; 9. Ff3 !, Fb7 (ou 9..., Dç7 ; 10. Té1 !) ; 10. Ff4 !, d6 (si 10..., Cé7 ; 11. Fd6, Cg6 ; 12. é5 !) ; 11. Té1, é5 ; 12. a4 ! les difficultés des Noirs grandissent.

d) Le coup du texte prépare l'avance f2-f4 (si 8. f4 ?, Cxd4 ; 9. Dxd4, Fç5). Certains préfèrent la suite 8. Fé3, Fb4 ; 9. Ca4 !

é) 8..., b5 est faible : 9. Cxç6, dxç6 ; 10. f4, b4 ; 11. é5, bxç3 ; 12. éxf6, gxf6 ; 13. Dé1 ! (Velimirovic - Damjanovic, 1972) ou bien 10. f4, Fé7 ; 11. é5, Cd7 ; 12. Cé4 (Polugaievsky - Matulovic, 1965). A considérer est aussi 8..., Fé7 ; 9. f4, d6, suite qui semble supérieure à 8..., Cxd4 ; 9. Dxd4, Fç5 ; 10. Dd3, b5 ; 11. f4, Fb7 ; 12. Ff3 !

f) Le plus simple qui force pratiquement la réponse puisque sur 9..., dxç6 les Blancs gagnent du terrain par 10. Fd3 et 11. f4 et que, sur 9..., Dxç6 ils ont le choix entre 10. é5 et 10. Fd2 ! (sans craindre 10..., Cxé4 ? ni 10..., Fxç3 ; 11. Fxç3).

g) Plus énergique que 10. Dd4, ç5 ; 11. Dé3, d6 ; 12. Dg3, Fxç3 ; 13. Dxç3, 0-0 ; 14. f3, Fb7 avec égalité (Kaplan - Karpov, Madrid 1973).

h) Le gain du pion é4 est risqué : 10..., Fxç3 ; 11. bxç3, Cxé4 ; 12. Dd4 !, Cf6 ; 13. Fa3 ! et les Noirs, affaiblis sur leurs cases noires, ont bien du mal à terminer leur développement. D'autre part, si 10..., d6 ; 11. Ca4 !

i) Boleslavsky estime que les Noirs ont une bonne position. Ce jugement doit être nuancé après l'excellente idée positionnelle (12. Ca4 !) qui menace ç4 - Fé3 et Tç1.

j) Contre Liberzon en 1976, Larsen se défendit mieux par 13..., Cb6 ; 14. Fé3, Cxa4 ; 15. Dxa4, Fd7 ; 16. Dç2, Db7 ; 17. Fd3, g6 ; 18. Ta-b1, a5 ; 19Df2, 0-0 ; 20. Tf-ç1 ! mais dut subir longtemps une dure pression. La prise 13..., dxç4 est sans aucun doute une faute positionnelle.

k) Une grande surprise. Bien des maîtres se seraient donné comme objectif la faiblesse de l'aile - D ennemie et auraient poursuivi par 15. Tç1 et 16. Txç4 ; la défense des Noirs n'aurait pas été simple. Voici que le jeune Sokolov rejette cette idée simple pour se lancer dans une combinaison apparemment peu claire au centre de l'échiquier.

l) Faut-il accepter le pion é5 ? Si 15..., Dxé5 ; 16. Fd4 ! et si 15..., Cxé5 ; 16. fxé6, 0-0 ; 17. éxf7+, Txf7 ; 18. Txf7, Rxf7 (ou 18..., Cxf7 ; 19. Fxç4) ; 19. Ff4 ! Le gain du pion é5 donnerait aux Blancs une forte attaque.

m) Ici encore 16..., Cxé5 vivifie le jeu des Blancs ; par exemple, 17. Ff4, f6 ; 18. Fxé5, fxé5 ; 19. Fxç4, Ff6 ; 20. Cç5 ou 17..., Ff6 ; 18. Dd4 ! avec gain d'une pièce ou encore 17..., Fd6 ; 18. Dxd6 !, Dxd6 ; 19. Txé5+, Rf8 ; 20. Té8+ (19..., Rd8 ; 20. Td1) avec une finale gagnante ou enfin 17..., Td8 ; 18. Dé1, f6 (si 18..., Fd6 ; 19. Fxé5, Fxé5 ; 20. Fh5 !) ; 19. Fh5+, g6 ; 20. Txé5 !, fxé5 (si 20..., gxh5 ; 21. Té4) ; 21. Fxé5 avec une position de gain. A considérer est 16..., 0-0 bien que 17. Fxç4 laisse aux Blancs un net avantage.

n) De surprise en surprise.

o) Après 18..., Rg7, 19. éxd7, Ff6 ; 20. Cç5 la position des Noirs n'est que ruines ; après 18..., Rxé6 ; 19. Fxç4+, Rf6 ; 20. Df3+ le mat est inévitable.

p) Si 19..., Dxf4 ; 20. Dxd7+, Rf8 ; 21. Tf1, Dxf1+ ; 22. Fxf1, Fç8 ; 23. Dxç6, Tb8 ; 24. Dç7, Ta8 ; 25. Cb6, etc.

q) Et maintenant l'entrée en final avec matériel égal !

r) Mais le R noir n'est pas encore à l'abri des dangers qui le guettent.

s) Menace 27. Fd6 ou 27. Fb4.

t) Si 26..., Rd8 ; 27. Td1+ !

u) Si 31..., ç5 ; 32. Té2.

v) Une étonnante série d'échecs qui force le R noir à se rendre sur l'aile – D.

w) Eliminant tout de suite toute résistance (si 36. Td7+, Ra6 ; 37. Txé7, ç5).

x) La T noire est dominée. Si 36..., Tb5 ; 37. Td7+, Rb6 ; 38. Fç7+ et 39. Txé7. Si 37..., Ra6 ; 38. Fç4 !

y) Si 37..., Ra7 ; 38. Fb8+, Ra6 ; 39. Fç4+ et 40. Fxé2. Une belle partie du champion du monde junior 1982. On entendra parler dans les prochaines années de Sokolov.

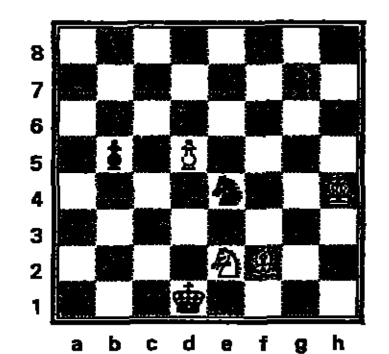
SOLUTION DE L'ÉTUDE N° 999
A.P. KUZNETZOV

BLANCS : Rh5, Db1, Fd2, Pb7, d3, é2, g5.
NOIRS : Rh3, Df8, Fb2, Pd7,d5, é6, é4, f5, f2, g7.

1. Df1+ !, Rg3 ; 2. Ff4+, Rxf4 ; 3. Dxf2+, Ré5 ; 4. Dh2+, f4 ; 5. é3 ! !, Dh8+ ; 6. Rg4, Dxh2 ; 7. b8=D+, d6 ; 8. Dxb2+ ! !, Dxb2 ; 9. d4+, Dxd4 ; 10. éxf4 mat. Un joli feu d'artifice.

ÉTUDE

V. KOZIREV
(1977)



BLANCS (4) : Rh4, Ff2, Cé2, Pd5.
NOIRS (4) : Rd1, Cé4, Pb5 et g7.

Les Blancs jouent et gagnent

CLAUDE LEMOINE.

bridge N° 997

UN CONTRE MALHEUREUX

Avec deux reprises éventuelles et l'entame dans sa propre couleur, Ouest pouvait espérer faire chuter 3 SA et il contra. Cependant, en montrant ainsi qu'il détenait toutes les grosses cartes, il permit au déclarant de réussir son contrat.

♠ R 9 6
♥ D V 5
♦ R V 10 5 2
♣ 10 5

Ouest : ♠ D V 10 5 4 3 ♥ R 7 4 2 ♦ A ♣ R 7
Est : ♠ 8 2 ♥ 9 8 3 ♦ D 7 6 4 3 ♣ 9 6 3

♠ A 7
♥ A 10 6
♦ 9 8
♣ A D V 8 4 2

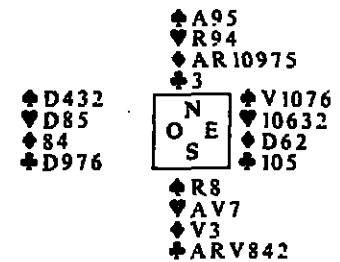
Ann. : E. don. E.-O. vuln.

Ouest	*Nord*	*Est*	*Sud*
–	–	passe	1 SA
2 ♠	contre	passe	3 SA
contre	passe	passe	passe

Ouest ayant entamé la dame de Pique, le déclarant a pris avec le roi et a joué le 10 de Trèfle pour le 3 d'Est et le 2. Ouest a mis le roi et il a rejoué le valet de Pique (Est fournissant le 2). *Comment Sud a-t-il gagné* TROIS SANS ATOUT contre toute défense ?

Réponse :

En contrant 3 SA, Ouest a eu l'amabilité d'indiquer au déclarant qu'il avait l'as de Carreau et le roi de Cœur en plus de six Piques. Il n'y avait donc aucun espoir de réussir l'impasse au roi de Cœur, et Sud a tiré tous ses Trèfles pour terminer sur *un squeeze placement*. Après sept levées (sur lesquelles Ouest a dû défausser deux Piques) la situation était :



♠ 10 5 ♥ R 7 ♦ A — Nord : ♠ 9 ♥ D V ♦ R V — Sud : ♥ A 10 6 ♦ 9 8

Sud, qui était en main avec le dernier Trèfle, a joué *Carreau* pour donner la main à Ouest et l'obliger à jouer sous son roi à la douzième levée...

La seule difficulté était de bien compter les Piques car, si Ouest a conservé trois Piques, il faut tirer l'as de Cœur, Ouest ayant alors « séché » le roi de Cœur...

BUFFALO AUX CARAIBES

Buffalo n'est pas le nom d'un joueur, mais de ce que les Anglais appellent l'impasse à rebours (*backward finesse*), et on n'a jamais su pourquoi les Français ont donné à ce coup le nom de Buffalo.

En voici une illustration tirée d'une donne d'un championnat par paires des Caraïbes lorsqu'il s'est joué à la Guadeloupe. La réussite du chelem à Sans Atout a permis au déclarant de remporter l'épreuve.

♠ A 9 5
♥ R 9 4
♦ A R 10 9 7 5
♣ 3

Ouest : ♠ D 4 3 2 ♥ D 8 5 ♦ 8 4 ♣ D 9 7 6
Est : ♠ V 10 7 6 ♥ 10 6 3 2 ♦ D 6 2 ♣ 10 5

♠ R 8
♥ A V 7
♦ V 3
♣ A R V 8 4 2

Ann. : O. don. N.-S. vuln.

Ouest	*Nord*	*Est*	*Sud*
X...	B. Morin	Y...	J.P. Morin
passe	1 ♦	passe	2 ♣
passe	2 ♦	passe	2 ♥
passe	2 ♠	passe	4 SA
passe	5 ♠	passe	6 SA

Si Est entame le valet de Pique, *comment le déclarant en Nord aurait-il gagné* le PETIT CHELEM A CARREAU s'il l'avait annoncé ?

Au contrat de SIX SANS ATOUT, Ouest fit l'entame du 2 de Pique, pris par le roi de Sud, qui essaya l'impasse à la dame de Carreau. Est prit et contre-attaqua Trèfle. Le déclarant mit l'as, puis il continua Carreau sur lesquels Est crut bon de défausser deux Cœurs. *Comment J.-P. Morin, en Sud, a-t-il fait douze levées ?*

Note sur les enchères :

Le « rebid » inversé à « 2 Cœurs » était forcing et celui de « 2 Piques » indiquait que l'ouverture était assez belle. Sur le Blackwood la réponse de « 5 Piques » promettait deux as et un roi accollé à un des as. Le contrat final de « 6 SA » au lieu de « 6 Carreaux » s'explique parce qu'il s'agissait d'un tournoi par paires.

PHILIPPE BRUGNON.

COURRIER DES LECTEURS

Académie de bridge

« *On m'a dit*, écrit V. Lefèvre, *qu'il existe une Académie de bridge. En quoi consiste-t-elle ?* »

Elle est composée de quelques-uns des experts internationaux les plus réputés, et elle traite chaque année des problèmes fondamentaux dont l'étude, notamment statistique, ne peut être faite dans les revues et les chroniques.

Elle vient d'éditer en français le premier numéro d'une revue annuelle intitulée *Revue internationale de bridge*. On peut se la procurer à La Boutique du bridgeur, 28, rue de Richelieu, Paris-1er. Prix 20 F. On y trouvera également tous les cadeaux que l'on peut offrir à un bridgeur pour Noël.

dames N° 187

L'AME D'UNE COMBINAISON

Championnat d'U.R.S.S., 1982 (Kiev)

Blancs : A. BALJAKIN
Noirs : M. KORENEWSKI

Ouverture : Raphaël

1. 32-28	17-22	24. 25x14	19x10 (l)
2. 28x17	12x21	25. 48-43	13-19
3. 34-30 (a)	7-12	26. 34-30	8-13 (m)
4. 40-34	1-7	27. 30-25	10-14 (n)
5. 30-25	11-17 (b)	28. 40-34	24-30 (o)
6. 45-40	7-11	29. 35x24	19x30
7. 31-26 (c)	19-23	30. 46-41	3-8
8. 35-30 ! (d)	2-7	31. 38-32	5-10
9. 40-35	14-19 (e)	32. 45-40	30-35
10. 25x14	9x20	33. 42-38	35x44
11. 44-40	4-9	34. 49x40	13-19
12. 30-25 !	10-14 (f)	35. 40-35 (p)	8-13 (q)
13. 34-30	21-27	36. 32-28	23x32
14. 50-45	17-21	37. 37x28	19-24 (r)
15. 26x17	11x22 (g)	38. 26-11 !! (s)	
16. 37-31	6-11 (h)		16x27 (t)
17. 41-37	20-24	39. 28-22 !	17x28
18. 31-26	27-31 (i)	40. 33x31	36x27 (u)
19. 36x27	22x31	41. 25-20	14x25
20. 39-34	31-36	42. 34-30	25x34
21. 43-39	14-20 (j)	43. 39x17 !	18-23
22. 25x14	9x20	44. 41-37	23-29
23. 30-25 ! (k)	11-27	45. 37-32	27-31
		46. 32-27	Abandon (v)

NOTES

a) 3. ... 34-29 (7-12) ; 4. 40-34 (1-7) ; 5. 45-40 (21-26) ; 6. 31-27 (19-23) ; 7. 29-24 (20x29) ; 8. 33x24 (14-20) ; 9. 39-33 (20x29) ; 10. 33x24 (10-14) ; 11. 44-39 (5-10), etc. [Cl. Pippel-Hermelink, *le Monde* du 2 février 1980].

b) 5. ... (12-17) ; 6. 34-29 (19-23) ; 7. 39-34 (13-19) ; 8. 44-39 (9-13) ; 9. 31-26 (21-27) laisse un douteux coup de dame en 6 temps 10. 34-30 (23x34) ; 11. 33-29 (34x23) ; 12. 30-24 (19x30) ; 13. 35x24 (20x29) ; 14. 38-33 (29x38) ; 15. 43x1 mais 15. ...(2-7) ; 16. 1x12 (18x7), les noirs occupent mieux le terrain après la prise de la dame : contrôle du centre (case 23) et pas de pion faible à la bande (pions à 25 et à 26 pour les Blancs).

c) Stratégie d'enveloppement.

d) Au jeu frontal des Noirs (occupation de la case centrale 23), les Blancs répliquent par une généralisation de leur stratégie d'enveloppement tendant, dans ces préliminaires, à la neutralisation de l'aile droite adverse (19-23).

e) Desserre l'étau mais hypothèque la sortie du pion à 5 et le développement harmonieux et efficace de la grande diagonale.

f) On constate clairement maintenant que ce pion à 5, dont l'occupation, dès ce stade initial, de la case 14, revêt une importance primordiale dans ce type de jeu, ne pourra avant longtemps participer au combat.

g) Imprimant une pression renforcée au centre, inaccessible aux Blancs.

h) 16. ...(16-21) ; 17. 31-26 (12-17) ; 18. 41-37 (20-24) ; 19. 37-32 (6-11) ; 20. 46-41 (23-29) ; 21. 41-37 (18-23) ; 22. 39-34 (11-16 *) ; 23. 37-31 (7-12 *), les Blancs doivent concrétiser leur avantage positionnel, matérialisé par les formations d'enchaînement de type classique sur les deux ailes 24. 33-28 ! (22x33) ; 25. 31x11 (16x7) ; 26. 26x17 (12x21) ; 27. 49-44 [menace sur le pion à 33] (5-10) ; 28. 43-39 [plus fort que la temporisation par 36-31] (7-11) [ou...?] ; 29. 39x28 (21-27) ; 30. 32x21 (23x43) ; 31. 34x23 (19x28) ; 32. 30x19 (14x23) ; 33. 48x39, B+1.

i) Préférant semble-t-il, couper un pion de leur camp plutôt que de s'exposer au dangereux enchaînement par le trèfle après 37-31 [pions à 36, 31 et 26]. Quelle que soit la continuation, la situation des Noirs demeure délicate toutefois.

j) Il était temps de contraindre les Blancs à renoncer au maintien de leur formation de clouage sur leur aile droite.

k) S'opposant aussitôt à (20-25) qui placerait l'aile droite des Blancs dans une situation d'inhibition prolongée.

l) Ainsi les Noirs sont-ils parvenus, au prix d'un pion passif coupé de son camp [le pion à 36], à redonner vie à leur aile gauche, dont le pion à 5 pourra se porter en renfort vers le centre.

m) Regroupement des forces dans ces premières minutes du milieu de la partie.

n) N'était pas forcé.

o) Le maître soviétique s'offre quelques libertés stratégiques fertiles en perspectives excitantes de gain par combinaison pour les Blancs.

p) Restant fidèles à leur stratégie d'enveloppement.

q) Et non 35. ...(17-22) ; 36. 32-28 (23x32) ; 37. 37x17 (12x21) ; 38. 26x17 (7-12) mais 39. 34-29 (12x21) ; 40. 29-23 (18x29) ; 41. 33x2, +.

r) Faute tactique qui livre une inattendue combinaison à variantes.

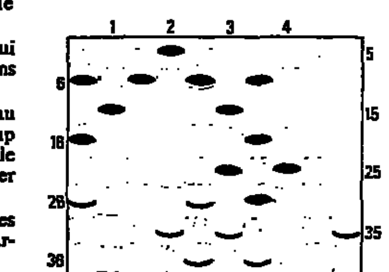
s) L'âme de cette combinaison (ce peut être plusieurs variantes, une suite de collages, une succession de coups forcés, la création de temps de repos, des enchaînements de rafles avec gain par opposition simple, double, etc.)

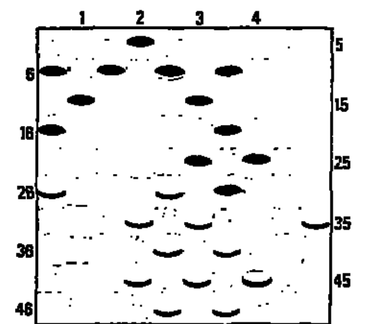
t) Si 38. ... (17x26) ; 39. 25-20 (14x25) ; 40. 34-30 (25x34) ; 41. 39x17, etc., +.

u) Le danger pour leur propre camp, de ces pions à la bande, coupés de leur formation.

v) Par infériorité numérique.

PROBLÈME
B. DEVAUCHELLE
1952





Les Blancs forcent le gain ou le +1.

● SOLUTION (assez complexe) : les Blancs forcent le gain ou le + 1 par 28-22 !! et si :

a) (16-21) 26x17 (11-16, a 1) 42-37 ! (9-14, a 2) 44-40 ! (7-12) 37-31 (12x21) 31-26 (2-7) 26x17, + 1, les Noirs ne pouvant poursuivre par (7-12) car 22-18 (13x11) 35-30, etc., les Blancs dament à 2 et +.

a 1) (7-12) 22-18 ! (12x21) [ou perte du pion] 32-27 (13x31) 35-30 (24x35) 33x4, +.

a 1) (7-11), les Blancs conservent le + 1 sans inquiétude.

b) (9-14) 35-30 ! (24x35) 33x24 (19x30) 44-40 (35x33) 38x20, +.

c) (7-12 ou 8-12) 22-18 (13x22) 35-30 (24x35) 33x4, +.

d) (24-30) 33x24, + 1.

e) (11-17) [joué dans cette partie] 22x11 (6x17) et les Blancs obtiennent le gain par la belle combinaison 32-28 ! (23x32) 38x27 (29x47) 35-30 (24x35) 44-40 (35x33) 27-22 ! [et non 27-21] (17x28) 48-42 (47x38) 43x1 !!, + de grande classe.

JEAN CHAZE.

les grilles du week-end

MOTS CROISÉS

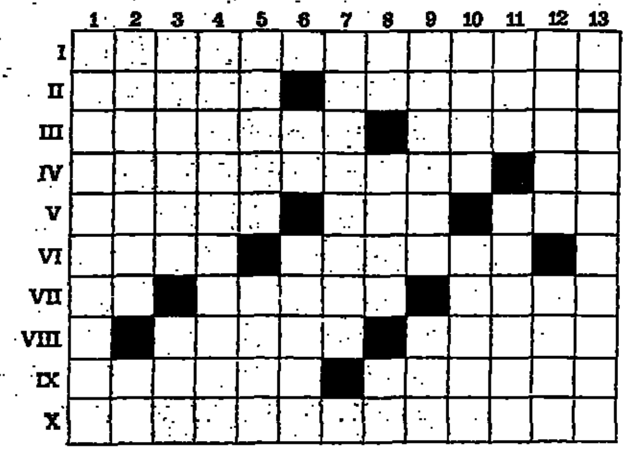
N° 228

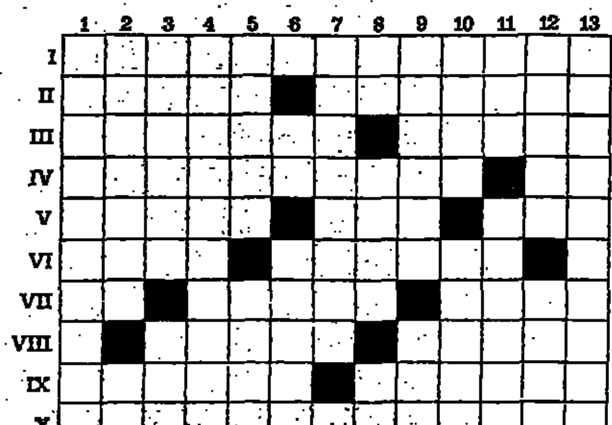
HORIZONTALEMENT

I. Attaché et chargé de direction. – II. Ne fait pas un pli. Mène à des coupes claires. – III. Après les coupes. Triste exemple. – IV. A ne pas confondre avec le vulgum pecus. Voyelles. – V. Tendis. Le sol peut la compléter. Rivière. – VI. Offrande à Diane. Manquent d'épaisseur. – VII. Sur la table. Pour la grande bouffe. Fellinienne. – VIII. Utilisent les restes. Fut un ange. – IX. Gave. Le font toujours là. – X. Classements.

VERTICALEMENT

1. C'est une bonne faculté. – 2. Bien polie. Saint. – 3. Sur les dents. Pour l'appel. – 4. D'un bloc. – 5. Pour la peau. Marque la peau. – 6. Démonstratif inversé. Sa santé nous préoccupe. – 7. Se chaussent, dit-on. – 8. Personnel. Seront nombreux dans trois mois. Possessif. – 9. Elle a du moelleux. Passe ou pour passer. – 10. Pour le ski. N'est pas commode. – 11. A soi, pour soi. Pour éviter les étincelles. – 12. Ronsard le célébra. Il ne faut pas trop s'y fier. – 13. Mettent à plat.





Solution du n° 227

HORIZONTALEMENT

I. Emberlificoté. – II. Pouvoir. Album. – III. Rêveuses. Aise. – IV. Olé. Manient. – V. Ultra. Erod. IG. – VI. Vêtent. Oléine. – VII. Emiettés. Fn. – VIII. Ta. Perle. Tout. – IX. Tael. Nantisse. – X. Equidistantes.

VERTICALEMENT

1. Eprouvette. – 2. Moelle. Aaq. – 3. Buvette. Eu. – 4. Eve. Rempli. – 5. Roumanie. – 6. Lisa. Terni. – 7. Irène. Tlas. – 8. Sirotent. 9. Ia. Eole. Ta. – 10. Clandestin. – 11. Obit. Ost. – 12. Tus. Infuse. – 13. Emergentes.

FRANÇOIS DORLET.

ANA-CROISÉS ®

N° 228

Horizontalement

1. ACEHRTUU. – 2. AABELS. – 3. AEIPRSTU (+ 2). – 4. EMORSU (+ 4). – 5. ADEGINP. 6. AAORRS. – 7. BEI OPRRS. – 8. EILORT (+ 2). – 9. AGIIMR (+ 2). – 10. ACENNO. – 11. CEEHLUV. – 12. CFIIINS. – 13. AILOPRT. – 14. CELNOTU (+ 2). – 15. IIORRSSU. – 16. CEEHMTU. – 17. ACEFINS (+ 1).

Verticalement

18. AAEOPRST (+ 1). – 19. ACHOPR. – 20. AIPRSUU. – 21. ACEIINR (+ 1). – 22. DEI OOTV. – 23. AELNOSU. – 24. ACEILRT (+ 2). – 25. EEGINORR. – 26. EIINOPR. – 27. BEHIMNOO. – 28. AAACCIS. – 29. ADEEISTV (+ 3). – 30. ADEGRS (+ 3). – 31. AIIIRS. – 32. CEEILNSU (+ 1). – 33. EEFLNU.

Solution du n° 227

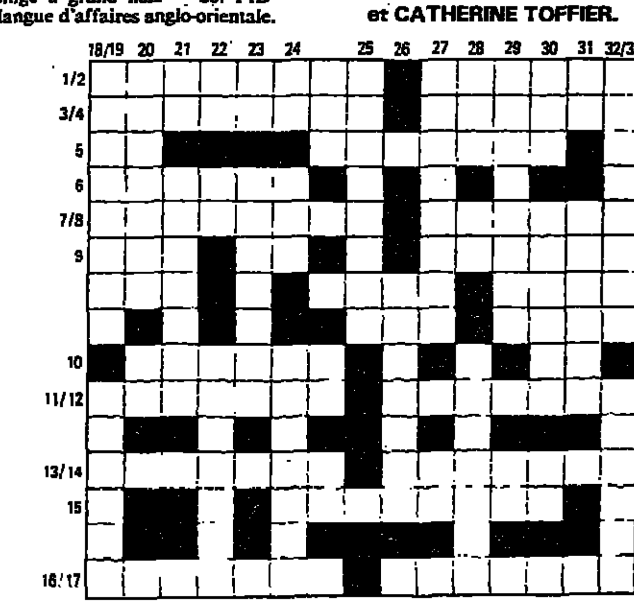
Horizontalement

1. BÉARNAIS. – 2. MAINMISES (ANIMISMES). – 3. EXTASIA (ATAXIES). – 4. GALIDIA, carnassier de Madagascar (se mue en GALADIE l'an prochain). 5. TCHÈQUE. – 6. RICHARD. – 7. HAVEUSE, machine pour extraire du charbon. – 8. FÉMORAUX. – 9. APATRIDES. – 10. AIGRIN, poirier ou pommier jeune. – 11. COPSAGE, enroulage d'un fil de trame. – 12. SQUARE (ARQUES, RAQUES, SAQUER). – 13. APURIEZ. – 14. VARIANCE.

Verticalement

15. BRESTOIS. – 16. EPHORAT, magistrature spartiate. – 17. ANTIHALO. – 18. SATISFIT. – 19. NASIQUE, singe à grand nez. – 20. PIDGINS, langue d'affaires anglo-orientale. – 21. IMAGERIE. – 22. LOCHIES, écoulement utérin post-natal. – 23. ENTICHA (ÉCHINAT. CHIANTE). – 24. AVIONIQUE, électronique. – 25. PINIÈRE (ÉPINIER). – 26. REGURS, sol noir des Indes. – 27. SOUPIRE (ROUPIES). – 28. ESTHÈTE.

MICHEL CHARLEMAGNE et CATHERINE TOFFIER.



INFORMATIONS « SERVICES »

ÉDUCATION

Le calendrier scolaire 1983-1984 pour les élèves

Le calendrier scolaire de l'année 1983-1984 diffère dans son principe sur quelques points de celui de l'année précédente. Ainsi, le samedi suivant le 11 novembre est-il libéré de préférence à celui qui précède la Pentecôte, de manière à économiser quelques litres de fuel pour le chauffage des établissements. Dans le même esprit, les congés d'hiver, au mois de février, sont-ils allongés d'une journée et demie. Cela permettra de mieux utiliser les centres de vacances du secteur associatif. Pour la Corse, le régime dérogatoire entre dans les textes : c'est le recteur qui fixera, après consultation, les dates pour son académie.

La composition des zones est légèrement modifiée : à nouveau les trois académies de la région parisienne constituent une zone à elles seules. Dans ces trois académies, la rentrée de septembre 1983 est avancée d'un jour.

Comme les années précédentes une journée supplémentaire de congé pourra être accordée sur la demande du maire dans chaque commune.

Il est a noter que ce calendrier ne vaut que pour les élèves : la date de rentrée après les vacances d'été de 1984 n'est en effet pas indiquée pour les enseignants. Le ministère leur proposait une pré-rentrée le lundi 3 septembre au matin, c'est-à-dire trois jours avant les élèves. Les syndicats s'y sont opposés. Certains d'entre-eux préféreraient que le temps de concertation destiné à préparer l'année qui s'ouvre soit placé non en septembre, mais à la fin de l'année précédente, c'est-à-dire avant l'été. En l'état actuel des choses, cela poserait de sérieux problèmes pratiques. D'autres souhaiteraient que les établissements organisent eux-mêmes la rentrée et l'étalent, par exemple, sur une semaine pour mieux assurer l'accueil des élèves.

	ZONE I	ZONE II	ZONE III
ACADÉMIES (1)	Paris, Créteil, Versailles	Bordeaux, Caen Clermont-Ferrand, Grenoble, Lille, Montpellier, Nancy-Metz, Nantes, Nice, Rennes.	Aix-Marseille, Amiens, Besançon, Dijon, Limoges, Lyon, Orléans-Tours, Poitiers, Reims Rouen, Strasbourg, Toulouse.
ÉTÉ 1983	du jeudi 30 juin au jeudi 8 septembre	du mardi 28 juin au jeudi 8 septembre	du mardi 28 juin au jeudi 8 septembre
TOUSSAINT	du jeudi 27 octobre au jeudi 3 novembre	du jeudi 27 octobre au jeudi 3 novembre	du vendredi 28 octobre au jeudi 3 novembre
11 NOVEMBRE	du jeudi 10 novembre au lundi 14 novembre	du jeudi 10 novembre au lundi 14 novembre	du jeudi 10 novembre au lundi 14 novembre
NOEL	du mardi 20 décembre au mercredi 4 janvier	du mardi 20 décembre au mercredi 4 janvier	du mardi 20 décembre au mercredi 4 janvier
HIVER	du jeudi 16 février au lundi 27 février	du jeudi 2 février au lundi 13 février	du jeudi 9 février au lundi 20 février
PRINTEMPS	du samedi 31 mars au lundi 16 avril	du vendredi 23 mars au lundi 9 avril	du jeudi 29 mars au lundi 16 avril
ÉTÉ 1984	du vendredi 29 juin au jeudi 6 septembre	du samedi 30 juin au jeudi 6 septembre	du samedi 30 juin au jeudi 6 septembre

(1) Les dates indiquées correspondent au jour de départ après la classe et au jour de rentrée le matin.

PARIS EN VISITES

DIMANCHE 19 DÉCEMBRE

« Ministère de la marine », 10 h 30, 2, rue Royale, Mlle Garnier-Ahlberg.

« Coulisses de la Comédie-Française », 10 h 30, place Colette, porte de l'administration, Mlle Oswald.

« Hôtel de Sully », 15 heures, 62, rue Saint-Antoine, M. Jacomet.

« Exposition de l'Hôtel de Ville et son histoire », 15 heures, Hôtel de Ville, M. Lépany.

« Madame Louise de France au Carmel de Saint-Denis », 15 heures, métro Porte-de-Paris, Mlle Oswald.

« Château de Maisons-Laffitte », 15 h 30, entrée côté parc dans le vestibule, Mme Hulot (Caisse nationale des monuments historiques).

« Exposition Oudry », 10 h 30, Grand Palais.

« La Mosquée », 15 heures, place du Puits-de-l'Ermite (Approche de l'art).

De Carthage à Kairouan », 11 heures, Petit Palais.

« Le lycée Henri-IV », 15 heures, 23, rue Clovis.

« La Mosquée », 15 heures, place du Puits-de-L'Ermite (Arcus).

« Musée national des arts populaires », 10 heures, 6, route du Mahatma-Gandhi (L'art pour tous).

« Exposition Fantin-Latour », 10 h 15, Grand Palais (Arts et curiosités de Paris).

« De la rue Visconti au palais de la Reine-Margot », 15 h 15, 21, rue Visconti, Mlle Barbier.

« Trésors d'Irlande », 10 h 30, Grand Palais.

« Monet au musée Marmottan », 14 heures, entrée, D. Bouchard.

« L'île Saint-Louis », 10 h 30, métro Pont-Marie.

« Le Père Lachaise », 15 heures, entrée principale, Mme Ragueneau.

« Montmartre », 15 heures, métro Abbesses (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« Services secrets 1939-1945 », 15 heures, métro Invalides, M. Czarny.

« Hôtel de Camondo », 15 heures, 63, rue de Monceau, Mme Ferrand.

« Napoléon et l'Empire aux Invalides », 15 heures, hall d'entrée, Mme Hauller.

« Hôtel du Châtelet », 15 heures, 127, rue de Grenelle (Histoire et archéologie).

« L'Académie française », 14 h 45, 23, quai Conti, M. de La Roche.

« Le pont Neuf et la place Dauphine autrefois », 14 h 30, angle place Saint-Michel, quai des Grands-Augustins (Paris autrefois).

« Salons du ministère des finances », 10 h 30, 93, rue de Rivoli.

« Port Royal », 15 heures, 123, boulevard de Port-Royal.

« Le Palais Bourbon », 15 heures, façade sur le quai (Paris et son histoire).

« Hôtels du Marais, place des Vosges », 15 heures, métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

« L'art du XVIIe dans les carmels de France », 10 h 30, Petit Palais, E. Romann.

« Hôtel de Crillon », 14 h 45, 10, place des Vosges.

« Palais Soubise », 15 heures, 60, rue des Francs-Bourgeois (Tourisme culturel).

« Synagogues de la rue des Rosiers, couvent des Blancs-Manteaux », 16 heures, 3, rue Malher (Le Vieux Paris).

LUNDI 20 DÉCEMBRE

« Place des Victoires et passages marchands », 15 heures, centre de la place, Mlle Colin

« Églises Saint-Julien-le-Pauvre et Saint-Séverin », 15 heures, devant Saint-Julien, Mlle Garnier-Ahlberg.

« Art russe, religion orthodoxe », 15 heures, 12, rue Daru, Mme Hulot.

Musée du tabac », 15 heures, métro Latour-Maubourg, Mlle Oswald (Caisse nationale des monuments historiques).

« Trésors d'Irlande », 15 heures, Grand Palais (Approche de l'art).

« La Renaissance française », 14 h 30, Louvre, porte Denon (Arcus).

« L'Opéra », 13 h 45, entrée, Mme Ragueneau.

« Palais de justice », 15 heures, métro Cité, Mme Moutard (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« Hôtel de Lauzun », 15 heures, 17, quai d'Anjou, Mme Ferrand.

« Exposition Fantin-Latour », 15 h 15, Grand Palais, Mme Hager.

« Exposition Oudry », 15 heures, métro Champs-Élysées-Clemenceau, Mme Hauller.

« Les Sept Péchés capitaux dans l'art », 15 heures, Musée des monuments français (Histoire et archéologie).

« Maison souterraine des messes noires », 16 heures, 13, rue François-Miron, M. de La Roche.

« Saint-Denis », 14 h 30, portail central de la basilique (Lutèce Visites).

« Vieilles maisons de Paris », 14 h 30, 2, rue des Archives (Paris autrefois).

« La Mosquée », 15 heures, place du Puits-de-l'Ermite.

« Trésors de la faculté de Jussieu », 15 heures, métro Jussieu (Paris et son histoire).

CONFÉRENCES

DIMANCHE 19 DÉCEMBRE

15 heures, 163, rue Saint-Honoré, H. de France : « L'étonnant portrait de N.-D. de la Guadalupe à Mexico », Natya : « L'actualité du message de la Vierge de la Salette ».

15 h 30, 15, rue de la Bûcherie, G. Patard : « L'Asie centrale de Gengis Khan à Tamerlan et à l'hégémonie soviétique » (Les artisans de l'esprit), (projections).

15 h 30, 19, rue Frédérick-Lemaître, M.-F. Turpaud : « Magie et pouvoir des plantes médicinales » (G.R.A.C.E.».

16 heures, 81, rue de la Plaine, Dr M. Temstet : « Contraception et judaïsme » (Amitié judéo-chrétienne de France).

LUNDI 20 DÉCEMBRE

14 h 45, 23, quai de Conti, F. Dalle : « Le pouvoir dans l'entreprise » (Académie des sciences morales et politiques).

Les mots croisés sont en page 23

LOTO

TIRAGE N° 50 DU 15 DECEMBRE 1982

4 – 6 – 26 – 40 – 41 – 49

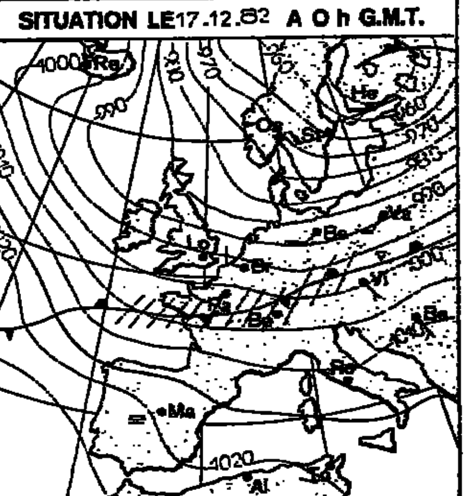
NUMERO COMPLEMENTAIRE 33

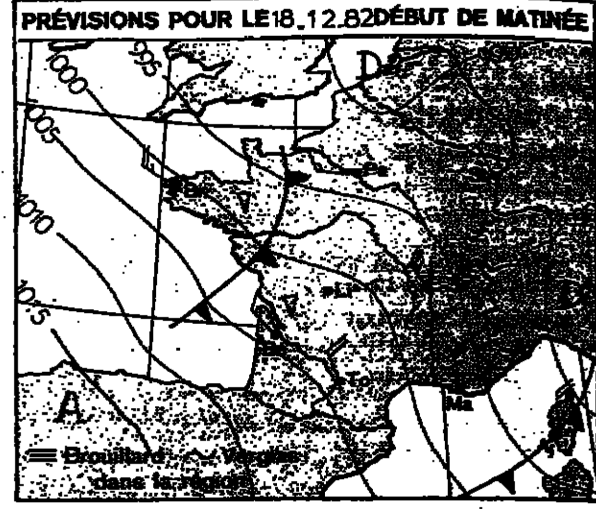
	NOMBRE DE GRILLES GAGNANTES	RAPPORT PAR GRILLE GAGNANTE (POUR 1 F)
6 BONS NUMEROS	3	6 400 854,20 F
5 BONS NUMEROS + numero complementaire	32	331 290,00 F
5 BONS NUMEROS	1 844	14 535,70 F
4 BONS NUMEROS	141 254	189,70 F
3 BONS NUMEROS	2 817 904	13,40 F

PROCHAIN TIRAGE LE 22 DECEMBRE 1982

VALIDATION JUSQU'AU 21 DECEMBRE 1982 APRES-MIDI

MÉTÉOROLOGIE





Evolution probable du temps en France entre le vendredi 17 décembre à 0 heure et le samedi 18 décembre à minuit :

L'Europe et la France vont être balayées par des vents rapides de secteur ouest, puis de nord-ouest, ces derniers amenant une baisse assez sensible des températures pour la journée de samedi.

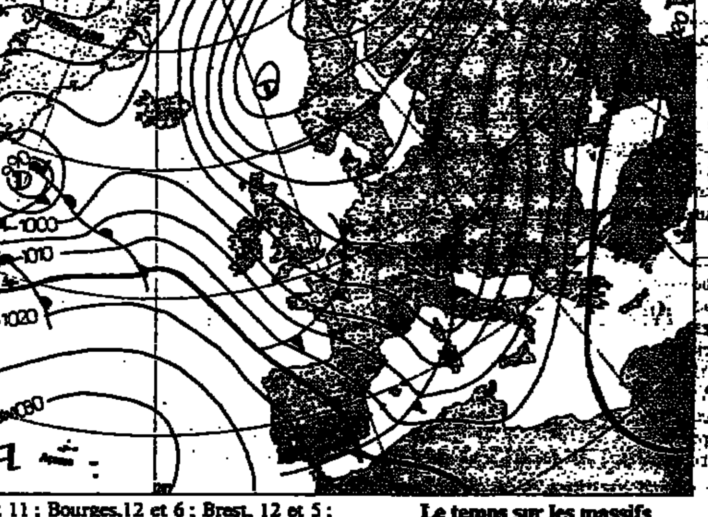
Samedi, le matin il pleuvra avec de la neige au-dessus de 600 mètres sur les Vosges, Jura, Bourgogne, Centre-Est et Alpes. Les pluies et neiges seront abondantes, aggravant les réactions présentes des cours d'eau, les températures sur ces régions seront comprises entre 2 et 3 degrés en Alsace, surtout le Nord-Est et le Centre-Est, et de 8 à 10 degrés sur le sud des Alpes. Sur le reste de la France, le ciel sera nuageux à très nuageux avec quelques ondées, les vents de nord-ouest seront assez forts à forts et les températures comprises entre 2 et 3 degrés dans le Nord, 6 à 7 degrés dans le Sud-Ouest.

En cours de journée, il neigera sur les massifs montagneux à très basse altitude au-dessus de 300 à 400 mètres. Les vents s'orienteront au nord dans la vallée du Rhône et sur le Languedoc. Ailleurs, le ciel sera changeant avec des éclaircies, et, des averses assez rares près de l'Atlantique. Les vents du nord-ouest resteront forts, les températures s'élevant au maximum entre 3 et 5 degrés dans le Nord, le Nord-Est, le Centre-Est. 7 à 9 degrés sur l'Ouest et le Sud-Ouest. 5 à 7 degrés sur la région parisienne, le Centre et le Midi méditerranéen où les températures baisseront du matin au soir.

La pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était à Paris, le 17 décembre à 7 heures, de 996,5 millibars, soit 747,4 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 16 décembre ; le second le minimum de la nuit du 17 décembre au 18 décembre) : Ajaccio, 14 et 9 degrés ; Biarritz, 14 et 11 ; Bordeaux, 13 et 11 ; Bourges, 12 et 6 ; Brest, 12 et 5 ; Caen, 10 et 4 ; Cherbourg, 9 et 3 ; Clermont-Ferrand, 15 et 12 ; Dijon, 12 et 5 ; Grenoble, 10 et 7 ; Lille, 9 et 1 ; Lyon, 10 et 10 ; Marseille-Marignane, 15 et 8 ; Nancy, 11 et 3 ; Nantes, 13 et 7 ; Nice-Côte d'Azur, 15 et 7 ; Paris-Le Bourget, 12 et 5 ; Pau, 14 et 8 ; Perpignan, 21 et 8 ; Rennes, 13 et 7 ; Strasbourg, 12 et 4 ; Tours, 13 et 6 ; Toulouse, 15 et 8 ; Pointe-à-Pitre, 25 et 21.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 16 et 8 degrés ; Amsterdam, 8 et 3 ; Athènes, 17 et 8 ; Berlin, 8 et 1 ; Bonn, 9 et 1 ; Bruxelles, 9 et 1 ; Le Caire, 19 et 11 ; îles Canaries, 20 et 18 ; Copenhague, 6 et 1 ; Dakar, 22 et 18 ; Djerba, 14 et 5 ; Genève, 10 et 9 ; Jérusalem, 12 et 8 ; Lisbonne, 15 et 12 ; Londres, 8 et 2 ; Luxembourg, 9 et 1 ; Madrid, 12 et 1 ; Moscou, 2 et 2 ; Nairobi, 26 et 15 ; New-York, 12 et 3 ; Palma-de-Majorque, 17 et 13 ; Rome, 15 et 13 ; Stockholm, 1 et – 2 ; Tozeur, 14 et 4 ; Tunis, 13 et 10.



Le temps sur les massifs ce week-end

Avec le réchauffement de ces derniers jours, jusqu'à 2 000 mètres la neige humide en surface s'est bien tassée. Ceci donne un début de stabilisation et diminue un peu le risque de coulées.

Samedi, encore de la pluie jusqu'à 1 800 mètres sur les Pyrénées, le Massif Central et les Alpes, ensuite au cours de la journée, rafraîchissement et accalmie, quelques éclaircies. Des averses de neige sur les Vosges, le Jura et le nord des Alpes dès 800 mètres.

Dimanche, nouvelles zones de pluie et de temps doux sur les Pyrénées, le Massif Central, les Alpes et le Jura. Pas de chutes de neige en dessous de 1 600 mètres. Sur les Vosges, temps variable avec des éclaircies.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du vendredi 17 décembre :

DES DÉCRETS

● Instituant une aide à la réduction concertée de la durée du travail en vue de l'amélioration de l'emploi ;

● Modifiant le décret du 12 juin 1970 relatif au statut des personnels du Fonds d'intervention et de régularisation du marché du sucre ;

● Fixant le montant de la redevance relative à l'agrément des producteurs et négociants en bois et plants de vigne pour 1982 ;

● Modifiant le décret du 10 août 1978 relatif à la taxe d'usage des abattoirs publics ;

UNE CIRCULAIRE

● Relative à l'application de l'arrêté du 5 juillet 1977 relatif à la visite et l'examen approfondi périodiques des installations consommant de l'énergie thermique.

BULLETIN D'ENNEIGEMENT

Nous donnons ci-dessous les hauteurs d'enneigement, au 16 décembre 1982, dans les principales stations françaises, telles qu'elles nous ont été communiquées par l'Association des maires des stations françaises de sports d'hiver (61, boulevard Haussmann, 75008 Paris), qui met à la disposition des usagers un bulletin d'information enregistré sur répondeur automatique au 266-64-28.

Le premier chiffre indique en centimètres l'épaisseur de neige au bas des pistes ; le second, l'épaisseur de neige en haut des pistes.

ALPES DU NORD

Alpe-d'Huez : 60-160 ; Auris-en-Oisans : 15-70 ; Autrans : 20-25 ; Arêches-Beaufort : 40-140 ; Bellecombe : 50-70 ; Bonneval-sur-Arc : 80-150 ; Chamrousse : 50-60 ; Châtel : 25-60 ; La Clusaz : 30-120 ; Combloux : 30-80 ; Les Contamines-Montjoie : 40-60 ; Le Corbier : 40-100 ; Courchevel : 60-130 ; Crest-Voland : 45-85 ; Flaine : 40-180 ; Flumet : 30-50 ; Les Deux-Alpes : 20-100 ; Les Gets : 40-170 ; Le Grand-Bornand : 30-80 ; Les Houches : 50-120 ; Megève : 30-70 ; Les Menuires : 33-60 ; Méribel : 40-140 ; Morzine-Avoriaz : 20-120 ; La Grande-Plagne : 72-135 ; Peisey-Nancroix : 25-100 ; Pralognan-La Vanoise : 30-70 ; Praz-sur-Arly : 35-65 ; Saint-François-Longchamp : 50-100 ; Saint-Gervais-le-Bettex : 40-70 ; Samoëns : 40-90 ; Val-d'Isère : 40-80 ; Valloire : 30-80 ; Val-Thorens : 50-100.

ALPES DU SUD

Allos-le-Seignus : 30-90 ; Auron : 40-120 ; La Foux-d'Allos : 50-60 ; Isola-2000 : 110-200 ; Montgenèvre : 80-160 ; Pra-Loup : 30-130 ; Puy-Saint-Vincent : 60-160 ; Le Sauze : 20-80 ; Serre-Chevalier : 30-130.

PYRÉNÉES

Les Angles : 40-70 ; Barèges : 30-80 ; Font-Romeu : 30-70 ; La Mongie : 40-100 ; Saint-Lary-Soulan : 30-80.

MASSIF CENTRAL

Super-Besse : 30-40.

JURA

Métabief : 30-40 ; Les Rousses : 30-50.

LES STATIONS ÉTRANGÈRES

Pour les stations étrangères, on peut s'adresser à l'Office national allemand du tourisme, 4, place de l'Opéra, 75002 Paris, tél. 742-04-38 ; à l'Office national suisse du tourisme, 11 bis, rue Scribe, 75009 Paris, tél. 742-45-45 ; à l'Office national autrichien du tourisme, 47, avenue de l'Opéra, 75002 Paris, tél. 742-78-57 ; à l'Office national italien du tourisme, 23, rue de la Paix, 75002 Paris, tél. 266-66-68.

THÉATRE

GRANIT, à la Bastille

Les cinq sur la montagne

Chapeau souple, blouson rude, figure pâle n'exprimant aucune disposition pour la plaisanterie, le Matraqueur, par définition, est muni d'une matraque. Personnage-clé, même s'il n'utilise pas son bâton contondant, le Matraqueur est interprété par Alex Van Varmerdam. Il est aussi l'auteur des dialogues et paroles de *Granit*, le spectacle des Hollandais du Chien mexicain donné en français au Théâtre de la Bastille. Si vous avez manqué la semaine dernière le passage inaugural de la danseuse soliste Suzanne Linke, il faut voir, d'ici au 31 décembre, de quel bois se chauffe le nouveau directeur de ce qui fut le Théâtre de la Roquette : la programmation de Jean-Claude Fall part très fort, pourvu que ça dure !

Revenons au Matraqueur : autoritaire patenté, il voudrait bien devenir l'ami du Paperassier qui, comme son nom l'indique, doit sûrement tenir en main la carte du pays, les plans du chantier, les carnets de commande, les fiches de paye, etc. On reconnaît un tel chef d'équipe à ses lunettes, à son veston mou — de tweed —, à ses poignets mousquetaires — avec boutons de manchettes probablement —, à ses airs pénétrés plutôt godiches. Ce non-manuel a un cousin. Chris Bolczeck joue le Cousin, une perfection.

En plus du Cousin, il y a le Lambin : celui qui traîne toujours, le bon-vivant de la bande, dépenaillé, au regard incurablement joyeux. Un gars de bonne composition, astucieux sûrement, mais peu efficace : pas rentable du tout. Lui, c'est Marc Varmerdam, peut-être le frère ou le cousin de l'autre. Enfin, dans une petite fosse carrée, découpée au beau milieu de la scène — un plateau superbe marbré de gris, de verts, de grèges et fortement incliné vers le public — en creux donc, assis à ses pianos dissimulés, on voit le Musicien.

Une majuscule également a été mise à Musicien : Thijs Van Der Poll, interprétant ses propres chansons et mélodies, n'est pas seulement l'accompagnateur des quatre comédiens. Non, tous les cinq sont tout à la fois acteurs, chanteurs et instrumentalistes. La musique de « Granit » mélange le bastringue à la Kurt Veil, au rock 1982, joue des effets de surprise. On passe de la rengaine pour banjo à l'explosion d'une batterie jaillissant par moment de dessous le parquet. Car il s'ouvre ce parquet : par ci par là, de petites trappes invisibles... laissant surgir un instant des têtes humaines transformées en cactus vert pomme.

Nous ne parlerons pas du puma imaginaire. On ne raconte pas les gags. On ne décortique pas le burlesque de Buster Keaton allié à l'ironie d'un Beckett revu et corrigé par Stichting Orkater. Le nom de ce dernier rappelera d'excellents souvenirs à ceux qui auraient vu sa troupe en 1978 à bordeaux. Celle-ci s'est scindée : les cinq du « Chien mexicain » (les sept, car l'éclairagiste et l'assistant du son sont également formidables) on gardé toutes les qualités du Hauser Orkater, mais leur manière d'illustrer l'absurdité a un air neuf. L'histoire se passe sur le versant d'une montagne repérée en Suisse qu'il s'agit de déplacer, bloc par bloc. Une montagne désertique, désespérée à en hurler de rire. Granitique bien sûr.

MATHILDE LA BARDONNIE.

★ Théâtre de la Bastille, 20 h 30.

« LE COCU MAGNIFIQUE », CHEZ SILVIA MONFORT

Un cas de libre-échange

Travaillé au corps par un délire obsessionnel de jalousie qui lui tord le foie et lui ronge les sangs, un mari veut à tout prix échapper au « doute », car c'est, pense-t-il, le doute qui le torture. Il donne donc à sa femme l'ordre de « rencontrer » un autre homme, ce qu'elle fait, puis, pour plus de sûreté, lui-même, déguisé en quelqu'un d'autre, rejoint sa femme une nuit. La pièce de Fernand Crommelynck, *le Cocu magnifique*, qui repose essentiellement sur cette idée d'un jaloux qui impose la liberté à son épouse, provoqua, paraît-il, une certaine émotion lors de sa création en 1921. Reprise aujourd'hui, dans un temps de libre-échangisme, elle a perdu son « schproum ».

C'est une comédie soigneusement bâtie, sagement écrite, conçue sous les auspices de Molière, de Plaute et de certaines farces du moyen-âge, mais c'est une œuvre honnête, toute proche de son nez, sans horizon ni hasard, sans génie.

Pour revivre, il faudrait que cette comédie soit transfigurée par la mise en scène, et jouée par de très grands acteurs, c'est-à-dire, pour ne pas citer des vivants, par un Raimu qui transcenderait la situation, qui unirait tragique et comique, et par une Arletty au fort caractère, qui inventerait des conflits, des rêves, des fureurs, au personnage de l'épouse qui, sous la plume de Crommelynck, est peu de chose.

La mise en scène de Roger Hanin, pour cette reprise au Carré Silvia Monfort, est au contraire une mise en place loyale du texte, sans prétention, et la comédienne Corinne Le Poulain, soit qu'elle ait manqué de moyens, soit qu'elle ait été mal orientée, soit, pourquoi pas, qu'un trac fou l'ait paralysée le soir de la générale, n'a été qu'une gentille frimousse souriante ou au bord des larmes. Quant à l'excellent Henri Tisot, il a modulé avec finesse des inquiétudes et des espérances illusoires, sans faire décoller cette vieille machine.

MICHEL COURNOT.

★ Carré Silvia Monfort, 20 h 30.

Bruit et réduction

Les représentations de la *Voix humaine*, de Jean Cocteau et Francis Poulenc, au foyer du Théâtre de Chaillot, sont suspendues jusqu'au dimanche 19 décembre, la chanteuse Anne Béranger étant souffrante (1). Rappelons qu'il s'agit de la reprise d'un spectacle mis en scène la saison passée par Antoine Vitez : un élégant dispositif scénique pour ce monodrame créé par Berthe Bovy, en 1930, à la Comédie française.

Mais on a droit ici seulement à la réduction pour piano de la musique écrite par Francis Poulenc. Plus regrettable, c'est le pianiste Setrak qui enterprète ladite version réduite : dire qu'il joue « fort » est un euphémisme. « *Toute musique à écouter entre les mains est suspecte* », écrivait Debussy, expliquant son horreur du pittoresque.

On entend trop Setrak donc, surtout lorsqu'il interprète seul, en introduction à ce monologue pour amoureuse abandonnée et téléphone, la *Sonate en si mineur* de Liszt... A se demander s'il faut prendre cela au deuxième degré, comme une marque d'humour ou de perversité. La présence insistante des musiciens rend plus kitch encore le personnage mélodramatique de la délaissée en collier de perles. — M.L.B.

(1) Chaillot, 20 h 30. Jusqu'au 23 décembre.

LE CAMPAGNOL, CENTRE DRAMATIQUE

Le Théâtre du Campagnol, fondé et dirigé par Jean-Claude Penchenat (*David Copperfield*, *En r'venant d'l'Expo*, *le Bal*), deviendra en 1983 Centre dramatique national du Sud parisien avec une subvention de trois millions et demi de l'Etat et environ un million des collectivités locales.

La compagnie est basée à Châtenay-Malabry, dans une ancienne piscine qui doit être aménagée en trois ans, et travaille avec les municipalités d'Antony, Bagneux, Verrières, Palaiseau. Au mois de janvier, le Campagnol crée à Antony *l'Impresario e de Smyrne*, de Goldoni. En mars, à Bagneux, *Lady Macbeth au village* d'après Nicolas Leskov, et à Châtenay, en avril, *la Salle n° 6*, d'après Tchekhov. Par ailleurs, les comédiens organisent des ateliers avec les élèves des écoles et divers groupes sociaux.

« TOPAZE » EN CHINOIS

Imagine-t-on Pagnol à Pékin ?

Autant croire que l'Opéra de Pékin serait à la portée de la première troupe de saltimbanques venue, et pourtant c'est chose faite : le public de la capitale chinoise découvre les turpitudes du héros de Pagnol. Ce spectacle, inattendu si loin de la province française, est dû à l'initiative d'un groupe d'acteurs membres du Théâtre central expérimental d'art moderne. Initialement, il avait été envisage de monter *les Mains sales* de Sartre ; le ministère de la culture a repoussé ce projet, arguant, semble-t-il, des « *réactions trop vives* » qu'avait provoquées, chez les jeunes, la pièce de Sartre, jouée l'année dernière à Shanghai. Les difficultés pour mener à bien *Topaze*, pourtant accepté dans son principe en haut lieu, n'en ont pas moins existé. D'ordre administratif d'abord : lorsque les premières répétitions ont commencé en juillet dernier, ni le metteur en scène, M. Yang Zongjing, ni son équipe d'acteurs ne savaient s'ils obtiendraient l'aval des responsables du Théâtre central. Le feu vert n'est venu qu'aux derniers jours de septembre.

En fin de compte, le thème ne pouvait que séduire les « revizors » idéologiques : *Topaze*, n'est-ce pas l'incarnation de la corruption de la société bourgeoise ? Le parti n'a-t-il pas précisément déclaré la guerre à la corruption ? Encore fallait-il exprimer cette ligne sans ambiguïté, quitte à modifier radicalement la conclusion de l'œuvre de Pagnol. C'est ainsi que le vainqueur de cette comédie sociale n'est plus Topaze, mais son ancien collègue, Tamise, l'honnête et modeste enseignant de la pension Muche. Aucun doute n'envahit ce Tamise chinois, aucune tentation ne l'effleure face à la réussite de son ami. Et, contrairement à ce qui se passe pour le Tamise de Pagnol, c'est sur un homme fort et intègre, condamnant en quelques phrases l'exemple de corruption incarné par Topaze, que tombe le rideau. Les embûches ont aussi été d'ordre artistique : comment imaginer (alors que manquent terriblement les points de références précis) le cadre de la fameuse pension Muche, cet établissement scolaire privé, si typé socialement et dans son époque, où se déroule la comédie de mœurs de Pagnol ?

Les risques d'outrance ou d'anachronisme étaient grands. Pour l'essentiel, l'équipe du Théâtre central a évité les pièges qui lui étaient tendus. M. Yang Zongjing, grâce à un patient travail de documentation, mené aussi avec quelques amis français, a su reconstituer l'atmosphère sociale sordide de la pièce. La différence, ici, tient plutôt à l'interprétation : Huang Xiaoli-Topaze, merveilleux de naïveté pudique, n'est pas Fernandel, la drôlerie et le comique s'effacent, la farce devient drame réaliste, la leçon morale est exacerbée et prend valeur universelle. En un mot, les mœurs viciées de la bourgeoisie sont mises à nu. Il s'agit de montrer, nous explique le metteur en scène, « *le contraste entre la morale civique prônée et la réalité des faits* ». La France de la IIIe République peut-elle être vraiment tenue comme l'unique exemple de ce genre de phénomène ?

ANITA RIND.

CINÉMA

Sara Montiel et sa belle revanche

« A quatorze ans, je ne savais ni lire ni écrire. Mes parents étaient pauvres. C'est en accompagnant mon père qui allait en service chez « les maîtres » que j'ai vu les livres, des tableaux. J'ai voulu apprendre... »

Conviée à Paris pour la présentation au Festival d'automne, de quelques uns de ses films — choisis par Fréd4ric Mitterrand — la védette espagnole Sara Montiel, avant de passer à la télévision, nous a raconté, très simplement, la vérité cachée derrière sa légende.

Une marguerite jaune piquée dans sa chevelure acajou, un corsage et une jupe, mauve, façon « gitane », avec ornements dorés, rappellent les parures de ses rôles. Elle se souvient de son jour de chance : un petit engagement ; puis le cinéma mexicain et Hollywood. D'elle-même, elle parle d'Anthony Mann, son premier mari. « *J'aimais tourner avec lui. C'était un grand réalisateur* ». Mais elle avait une revanche à prendre sur l'Espagne des inégalités sociales. Cela lui vient avec *la Violetera*, (1958), son film préféré.

Comédienne et chanteuse, sa voix peut être tendre, passionnée, dramatique, elle est alors l'idole du peuple espagnol dans des mélodrames qui conviennent à son tempérament ; « *l'argent, la célébrité c'est important, mais le contact avec le public populaire, c'est la vraie réussite pour moi. J'avais deux oncles socialistes. Ils ont passé vingt ans en prison. Les Espagnols m'aimaient, mes films se vendaient en Amérique latine et aux États-Unis. Alors, Franco m'invitait, comme tous les artistes, à une réception annuelle. Une fois, Tony (Anthony Mann) est venu me rejoindre. Sa famille avait été victime du nazisme ; il était écœuré, malade d'humiliation parce qu'on le surveillait, mais je tenais à l'avoir près de moi. A la réception, il a eu un malaise et a vomi sur le pantalon du Caudillo, qui ne pouvait rien faire contre nous.* »

Revanche par les films, revanche par les disques de ses chansons, (des millions d'exemplaires), les tournées internationales.

Depuis quelques années, « Sarita » s'est consacrée au tour de chant, aux revues. Son mari, imprésario, dirige un théâtre à Barcelone. Mais, dit-elle en plaisantant, « *si le roi et la reine m'écrivaient pour me demander de refaire du cinéma, je ne dirais pas non et je saurais choisir mes rôles* ».

JACQUES SICLIER.

■ **Quarante-trois pays, dont vingt-sept appartenant au tiers-monde, seront représentés au prochain Festival international du film qui aura lieu à New-Delhi du 3 au 16 janvier 1983. A côté des sections traditionnelles du festival, une large rétrospective du cinéma indien sera proposée.**

■ **Trois bourses de 50 000 francs chacune, qui porteront le nom de « bourses Jacques Tati », seront attribuées chaque année par la Fondation de France à des réalisateurs de courts métrages, à titre de première aide. Elles seront décernées en février 1983 aux lauréats des « Césars » du court métrage de fiction, d'animation et documentaire.**

MUSÉES

Entrez sans frapper

Passons sur l'environnement publicitaire de cette campagne qui nous vaut notamment une affiche populiste en diable — à travers Modigliani, elle est censée nous rappeler qu'un musée est une porte ouverte sur la culture. Il reste que l'opération « visites insolites » des onze musées de la Ville de Paris (plus un, qui le sait ? à Guernesey : la maison de quinze années d'exil de Victor Hugo) offre pour deux mois l'occasion de quelques bonnes découvertes dans des lieux qui ont leur grandeur ou leur charme et qui, au-delà des souvenirs attachés à de grandes figures (maison de Balzac, musée Bourdelle, maison de Victor Hugo, musée Zadkine — le plus récent de tous), renferme, grâce à des donations, des chefs-d'œuvre et des ensembles à faire pâlir d'envie les nationaux.

Tout n'y va pas toujours pour le mieux : « *l'art des musées est un art difficile* » (Pierre Bas, adjoint au maire chargé de la culture), et le public ne se rue pas dans tous les musées systématiquement. Toujours est-il que, après avoir cité Léon Blum à propos de la presse qui « *crée ce dont elle parle* », M. Pierre Bas, qui présentait l'opération, a souligné tout de même que, en l'espace de deux ans, les musées de la Ville de Paris ont vu s'accroître leur public de plus de cinq cent quatre-vingt mille entrées ; et qu'on s'emploie à l'augmenter encore.

On s'occupe à repenser des aménagements : celui du musée Carnavalet qui, à partir de 1983, va être l'objet d'un remodelage complet ; celui du Petit-Palais afin de remettre en valeur les collections du dix-neuvième siècle (c'est de bonne guerre face au musée d'Orsay). Et c'est dans cet esprit que la Ville de Paris inaugurera en février prochain, dans le quartier des Halles, un lieu d'expositions temporaires : on y verra notamment des rétrospectives : César, l'art minimal, Gustave Doré... éclectique.

Pour en revenir à l'opération « visites insolites », chaque musée a choisi de sortir des œuvres qui, habituellement, ne sont pas montrées en raison de leur fragilité : c'est le cas, au Petit-Palais, des gravures du legs Dutuit dont une soixantaine de numéros sont exposés : Schongauer, Lucas de Leyde, Dürer, Callot, Rembrandt,... superbe ; ou bien en raison de leur grande valeur, comme le trésor en or du musée Cernuschi, le pistolet à parfum du musée Cognacq-Jay... Des œuvres encore qui n'avaient jamais eu l'occasion d'être réunies, comme les dons d'artistes à l'ARC du musée d'art moderne ; ou des curiosités : les œuvres créées par Brauner autour de Conglomeros, son personnage fantasmatique, au Musée d'art moderne ; le costume du père Noël au Musée de la mode et du costume. — G. B.

★ Les musées de la Ville de Paris sont ouverts tous les jours, sauf le lundi, de 10 heures à 17 h 40, à l'exception du musée Zadkine qui n'est ouvert que les mercredis, jeudis, vendredis, samedis.

EXPOSITIONS

IMAGES POUR LA POLOGNE

La Fondation nationale des arts graphiques et plastiques présente jusqu'au 31 décembre une importante manifestation qui résume l'action de la Banque d'images pour la Pologne. Créée le 21 décembre 1981 par des artistes et des étudiants des écoles d'art réunis en association, la Banque d'images pour la Pologne s'est chargée de collecter des dessins et des peintures donnés par les artistes, de les reproduire (un livre, des cartes postales) et de les exposer dans treize villes en France, en Belgique, en Suisse ; le but étant de réunir des fonds pour fournir du matériel de travail aux artistes vivant en Pologne et d'aider les artistes polonais exilés en France.

★ Fondation nationale des arts graphiques et plastiques, 11, rue Berryer, jusqu'au 31 décembre, sauf mardi, de 12 h à 19 h. Entrée libre.

★ Association Banque d'images pour la Pologne, 72, quai de Jemmapes, 75010 Paris, tél. 239-27-09.

■ **Le maître écuyer Albert Rancy, ancien directeur du cirque qui porte son nom, est mort à Suresnes (Hauts-de-Seine) le jeudi 16 décembre. Petit-fils de Théodore Rancy, fondateur dès 1856 d'un des plus anciens cirques de France, Albert Rancy avait pris la direction de cette entreprise de famille dès 1919.**

MUSIQUE

« COSI », à Créteil

La Routine

L'Opéra de Leipzig (la ville de Bach), l'Orchestre de Gewandhaus (celui de Mendelssohn) et Cosi fan tutte *de Mozart, voilà qui faisait une belle affiche pour trois représentations à la Maison des arts de Créteil, avec deux distributions en alternance. Mais les meilleurs restaurants tombent parfois en gargote...*

Pas de grandes voix, mais saines et bien travaillées (ce qu'on ne sait plus faire en France), avec cependant un déplorable Ferrando qui, dans Un'aura amorosa, *donnait le mal de mer en flirtant, par au-dessus par en dessous, avec la ligne mélodique. Un orchestre d'une fine qualité instrumentale, mais lent, timide et sirupeux sous la direction de Gert Bahner. Enfin une mise en scène de répertoire usée jusqu'à la corde, gesticulante, minaudante, vulgaire, dans un décor de bric-à-brac en forme de pièce montée pleine de crème anglaise, culminant avec la statue d'un homme nu se couronnant lui-même de laurier. Ce* Cosi *de routine n'avait vraiment aucune raison de quitter Leipzig.*

J. L.

VARIÉTÉS

Couté par Florencie

Un homme massif comme un bûcheron prend place sur la scène. Quelques accords de guitare, puis une chanson, *A Saint-Lazare* d'Aristide Bruant. La voix chaude s'affirme, fuyant l'effet grandiloquent. Jacques Florencie, sur ses propres arrangements, chante Bruant, mais surtout Gaston Couté, un poète né en 1880 dans la Beauce.

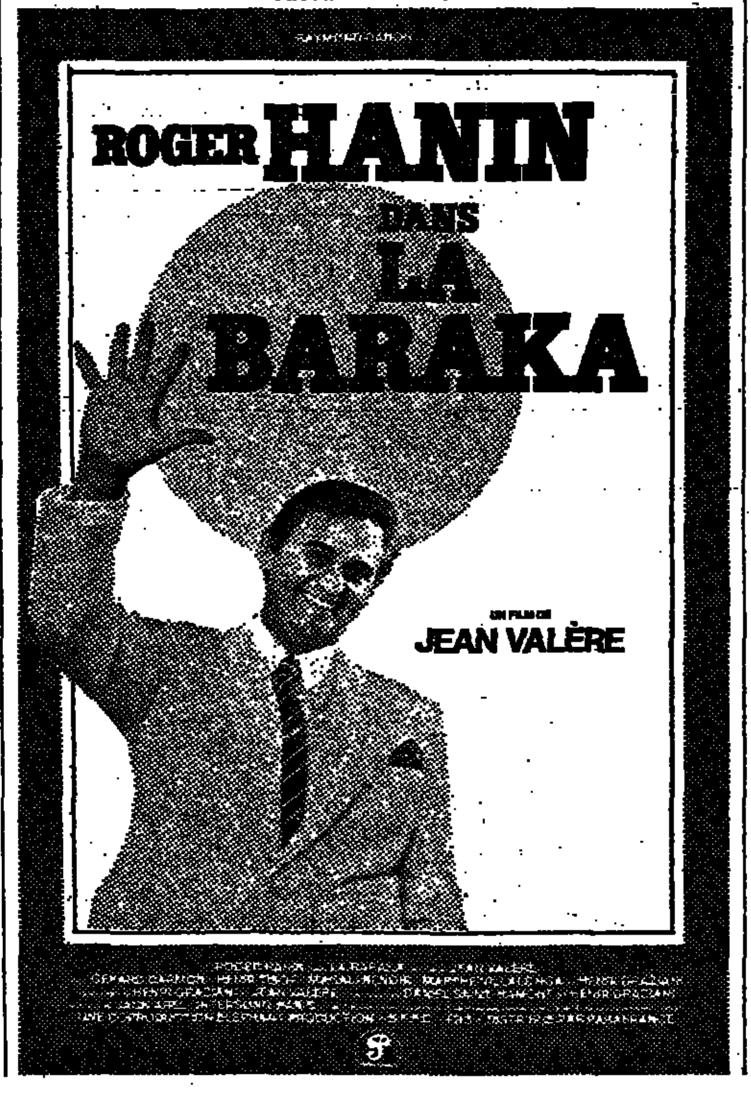
La musique colle aux mots. Ce sont ceux, simples, du patois qui chante à la mémoire de chacun. Ainsi découvre-t-on, le temps d'une ballade, *le Sapré vin nouviau*, *la Julie jolie*, une journalière devenue maîtresse de ses champs, ou encore *le Feu de vigne* que se fait un couple au soir de sa vie. Passent les images de la Beauce, à la frontière du Berry, le pays de Couté. C'est aussi celui de Florencie. Son arrière-grand-mère sur les bancs de l'école avait pour compère Aristide Bruant.

A l'abri des modes, en France, en Espagne où il tourne avec Paco Ibanez, à Amsterdam où il chante ces jours-ci, Florencie fait vivre les racines profondes qui font la force de l'homme.

DANIÈLE ROUARD.

★ Vendredi 17 décembre, à 20 h 30. Maison pour tous, 18, rue de la Princesse, Louveciennes (Yvelines) ; tél. : 918-00-95.





SPECTACLES

théâtre

LES SPECTACLES NOUVEAUX

LE COCU MAGNIFIQUE. — Carré Silvia Monfort (531-28-34), 20 h 30.
LA DIXIÈME DE BEETHOVEN. — Madeleine (265-07-09), 20 h 45.
L'HERBE ROUGE. — Petit Montparnasse (320-89-90), 21 h 15.
LES FOURMIDABLES. — Deux Portes (361-49-92), 20 h 30.
LEONCE ET LENA. — Bastille (357-42-14), 22 h 30.
ULYSSE. — Centre Georges-Pompidou (277-12-35), 20 h 30.
SUPERDUPONT. — Odéon (325-70-32), 20 h 30.
FARID CHOPEL. — Palace (246-10-87), 20 h 30.
MÉFAITS D'HIVER. — Arc (723-61-27), 20 h 30.

Les salles subventionnées et municipales

OPÉRA (742-57-50), 20 h : Falstaff.
COMÉDIE-FRANÇAISE (296-10-20) : 20 h 30 : Intermezzo.
CHAILLOT (727-81-15), Grand Foyer 20 h 30 : Setrak (Liszt, sonate en si mineur) ; la Voix humaine, soprano A. Béranger ; Théâtre Gémier, 20 h 30 : le Père.
TEP (797-96-06) : 20 h : les Possédés II.
PETIT TEP (797-96-06), 20 h 30 : Lettre de Chine ; Porte close.
BEAUBOURG (277-12-35), Débats et rencontres - musée. Journées de culture russe en France. 16 h 30 : *La pensée russe en France* ; 18 h 30 : *Le Théâtre russe en France* : la Mort joyeuse ; 20 h 30 : Soixante ans de vie littéraire russe en France. — Cinéma-vidéo. 19 h : Nouveaux films B.P.I. ; 19 h : Dennis Oppenheim ; 20 h : Cinéma D.W. Griffith.
THÉATRE MUSICAL DE PARIS (261-19-83), Opérette, 20 h 30 : la Veuve joyeuse.
THÉATRE DE LA VILLE (274-22-77) (au Théâtre de Paris), petite salle, 20 h 30 : la Fuite en Chine ; grande salle, 20 h 30 : Une journée particulière.

Les autres salles

A DEJAZET (887-97-34), 20 h 30 : Varieta ; 22 h 30 : les Mirabelles.
ANTOINE (208-77-71), 20 h 30 : Coup de soleil.
ARTISTIC-ATHEVAINS (379-06-18), 20 h 30 : Du bon usage des domestiques.
ARTS HÉBERTOT (387-23-23), 21 h : l'Exil.
ASTELLE - THÉATRE (238-35-53), 20 h 30 : le Malentendu.
ATELIER (606-49-24), 21 h : le Nombril.
ATHÉNÉE (742-67-27) ; 20 h 30 Ma Elo. Salle L.-Jouvet, 21 h : Platonov ou l'homme sans père.
BOUFFES DU NORD (239-34-50), 20 h 30 : la Tragédie de Carmen.
BOUFFES PARISIENS (296-60-24), 20 h 30 : En sourdine les sardines.
CARTOUCHERIE. — Th. de l'Aquarium (374-99-61), 20 h : Correspondance. — Théâtre du Soleil (374-24-08), 18 h 30 : Richard II. — Atelier du chaudron (328-97-04), 20 h 30 : les Soupirants.
CENTRE CULTUREL DU MARAIS (272-73-52), 20 h 30 : Boustifilles.

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles
« LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES »
704.70.20 (lignes groupées)
(de 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés)

Vendredi 17 décembre

CENTRE CULTUREL SUÉDOIS (271-82-20) 20 h 30 : Philoctete le bourreau.
CENTRE KIRON (523-54-20), 20 h 30 : la Grande Imprécation devant les murs de la ville.
CINQ DIAMANTS (588-01-00), 21 h : Un si joli petit square.
CITÉ INTERNATIONALE (589-38-69) Resserre 20 h 30 : Cendre rouge.
COMÉDIE CAUMARTIN (742-43-41) (mer., dim. soir), 21 h : Reviens dormir à l'Elysée.
COMÉDIE DES CHAMPS-ÉLYSÉES (723-37-21), 20 h 45 : Ça ira comme ça.
COMÉDIE ITALIENNE (321-22-22), 20 h 30 : Noblesse et bourgeoisie.
COMÉDIE DE PARIS (281-00-11), 20 h 30 : Moi.
CONSTANCE (258-97-62), 21 h : Pinok et Matho.
DAUNOU (261-69-14), 21 h : La vie est trop courte.
EDOUARD-VII (742-57-49), 21 h, : la Dernière Nuit de l'été.
ELDORADO (208-45-42), 20 h 30 : les Rustres.
ESCALIER D'OR (523-15-10), 20 h 30 : 1981.
ESPACE-GAITÉ (327-95-94), 22 h : Kadoch.
ESPACE-MARAIS (271-10-19), 20 h 30 : le Mariage de Figaro.
ESSAION (278-46-42), I : 20 h 45 : les Palhasses ; II. : 20 h 30 : Bethsabée - La Kabbale selon Aboulafia.
FONDATION DEUTSCH DE LA MEURTHE (258-67-55), 20 h 30 : Léonce et Léna.
FONTAINE (874-74-40), 18 h 30 : Mon Isménie - Gibier de potence.
GAITÉ-MONTPARNASSE (322-16-18), 18 h 30 : l'Ile de Tulipatan ; 16 h 30 : Vive les femmes ; 18 h 30 : Michel Lagueyrie : Rouleur.
GALERIE 55 (326-63-51), 21 h : The Lover.
GRAND HALL MONTORGUEIL (296-04-06), 17 h 30 : la Poule à Jupiter.
HUCHETTE (326-38-99), 19 h 30 : la Cantatrice chauve ; 20 h 30 : la Leçon ; 21 h 30 : le Cirque ; 22 h 30 : l'Amour, la Mort, la Bouffe et moi.
LA BRUYÈRE (874-76-99), 21 h : L. Rocheman : Grand-Père Schlomo.
LIERRE-THEATRE (586-55-83), 20 h 30 : Armaguedon.
LUCERNAIRE (544-57-34), I. 19 h : Moman ; 21 h : Six heures plus tard ; 22 h 15 : Tchoufa ; II. — 18 h 30 : J. Supervielle ; 20 h 30 : la Noce. Petite Salle, 18 h 30 : Parlons français ; 22 h 15 : les Soupirs du lapin.
MARIGNY (256-04-41), 21 h : Amadeus. — Salle Gabriel (225-20-74), 21 h : l'Education de Rita.
MATHURINS (265-90-00), 21 h et 18 h 30 : L'avantage d'être constant.
MICHEL (265-35-02), 21 h 15 : On dînera au lit.
MICHODIÈRE (742-95-22), 20 h 30, mat. dim., 15 h : Joyeuses Pâques.
MONTPARNASSE (320-89-90), 21 h, mat. dim., 15 h : R. Devos.
NOUVEAUTÉS (770-52-76), 20 h 30 et 19 h : Hold-up pour rire.
ŒUVRE (874-42-52), 20 h 30 : Sarah et le cri de la langouste.
PALAIS DES GLACES (607-49-93), 20 h 30 : Cie Ph. Genty.
PALAIS-ROYAL (297-59-81), 20 h 45 : Pauvre France. Rencontres : Bonjour M. Van Parys.
PÉNICHE-THÉATRE (245-18-20), 21 h : Intrigues.
POCHE-MONTPARNASSE (548-92-97), 21 h : Flock.
POTINIÈRE (261-44-16), 20 h 45 : Sol dans : « Je m'égalomane à moi-même ».
89, QUAI DE LA GARE (583-15-63), 20 h 30 : la Manufacture.
RANELAGH (288-64-44), 20 h 45 : Périclès.
SAINT-GEORGES (878-63-47), 20 h 45 : le Charimari.
SALLE VALHUBERT (584-14-18), 20 h 30 : les Petits Oiseaux.
STUDIO BERTRAND (783-99-16), 20 h 30 : les Burlingeurs.
STUDIO DES CHAMPS-ÉLYSÉES (723-35-10), 20 h 45 : les Enfants du silence.
STUDIO FORTUNE, 21 h : Ça sert à rien... mais ça impressionne.
TAI THÉATRE D'ESSAI (278-10-79), 20 h 30 : la Voix humaine ; 20 h 30 : la Maison de poupée ; 22 h : A. Allais.
TH. DE LA BASTILLE (357-42-14), 20 h 30 : Granit.
TH. DES DÉCHARGEURS (236-00-02), Yes, peut-être.
THÉATRE D'EDGAR (322-11-02), 20 h 30 : les Babas cadres ; 22 h : Nous on fait où on nous dit de faire.
THÉATRE DU LYS (327-88-61), 19 h : Voyage en Dualie ; 22 h 30 : L'Enfant.
THÉATRE DU MARAIS (278-03-53), 20 h 30 : le Misanthrope.
THÉATRE DE MENILMONTANT (366-60-60), 20 h 45 : Famille Fenouillard dare dare.
THÉATRE DE PARIS (loc. 274-22-77) (dim. soir, L.), Grande Salle, 20 h 30 : une Journée particulière ; Petite Salle : 20 h 30 : la Fuite en Chine.
THÉATRE DE LA PLAINE (842-32-25), 20 h 30 : la Nuit suspendue.
THÉATRE PRÉSENT (203-02-55), 20 h 30 : Enjeux la vie.
THÉATRE DES 400 COUPS (633-01-21), 20 h 30 : Ma vie en vrac ; 22 h : Excusez-moi d'exister.
THÉATRE DU ROND-POINT (256-70-80), I. 20 h 30 : les Strauss ; II. 20 h 30 : Camera Oscura.
THÉATRE 13 (588-16-30), Lorenzaccio.
THÉATRE DU TOURTOUR (887-82-48), 18 h 30 : Un bain de ménage ; 20 h 30 : Le mal court.
THÉATRE DE LA VILLA (542-79-56), 21 h : Arlequin valet de deux maîtres.
VARIÉTÉS (233-09-92), 20 h 30 : Chéri.

Les chansonniers

CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE (278-44-45), 21 h : A la courte-paye.
THÉATRE DES DEUX-ANES (606-10-26), 21 h : A vos ronds... fisc.

La danse

A DÉJAZET (887-97-34), 18 h 30 : Elle dit qu'elle est seule.
ALLIANCE FRANÇAISE (544-41-42), 20 h 30 : Het Penta Teater.
CENTRE MANDAPA (589-01-60), 20 h 45 : C.-Vidon.
CISP (343-19-01), 20 h 45 : Chorégraphiquement vôtre.
THEATRE DES CHAMPS-ELYSÉES (723-47-77), 21 h : Ballet national de Marseille R. Petit.

Le music-hall

AGORA-SÈVRES (548-62-60), 20 h 45 : A l'aube du huitième jour.
AMERICAN CIRCUS (846-42-02), 20 h 30 : Noël sur glace chez Andersen.
BOBINO (322-74-84), 20 h 45 : B. Haller.
CASINO DE PARIS (285-00-39), 20 h 30 : Tino Rossi.
ELYSÉE-MONTMARTRE (252-25-15), 18 h 30 : Hommage à E. Piaf.
ESPACE-GAITÉ (327-95-94), 20 h 30 : G. Servat.
FONTAINE (874-74-40), 20 h 30 : S. Joly.
FORUM (297-53-39), 21 h : D. Wetterwald.
GYMNASE (246-79-79), 21 h : le Grand Orchestre du Splendid.
NOUVEAU CHAPITEAU - PORTE DE PANTIN (758-27-43), 21 h : H. Salvador.
OLYMPIA (742-25-49), 21 h : M. Torr.
PALACE (246-10-87), 20 h 30 : Santa Claus is back in Town.
PALAIS DES SPORTS (828-40-90), 20 h 30 : Cirque de Moscou sur glace.
PORTE DE BAGNOLET, sous chapiteau (364-12-94), 20 h 30, : Magic féeries.
THÉATRE 14 (545-49-77), 20 h 30 : Mouloudji.
THÉATRE DE LA PORTE SAINT-MARTIN (607-37-53), 20 h 30 : A. Cordy.
TROTTOIRS DE BUENOS-AIRES (260-44-41), 21 h 30 : L. Rizzo, M. Fernandez, O. Guidi.

Les opérettes

RENAISSANCE (208-21-75), 20 h 30 : le Vagabond tzigane.

Les concerts

SALLE PLEYEL, 20 h 30 : Nouvel Orchestre philharmonique, dir. : M. Plasson (Berlioz, Chopin, Roussel, Ravel).
SALLE GAVEAU, 20 h 30 : Ensemble orchestral de Paris, dir. : E. Bergel (Strauss, Prokofiev, Chopin).
LUCERNAIRE, 19 h 45 : Trio de Clarinade (Mendelssohn, Turina) ; 21 h : E. Valetti, D. Cobbi.
CITÉ INTERNATIONALE UNIVERSITAIRE, Grand Théâtre, 20 h 30 : Ensemble instrumental Andoli (Corelli, Tedesco, Janacek...).
SORBONNE, Amphi Richelieu, 12 h 30 : Trio Ravel (Mozart, Saint-Saëns).
FIAP, 20 h 30 : A. Heidmann, M. Modier (Mozart, Schubert, Schumann, Debussy).
INSTITUT NÉERLANDAIS, 20 h 30 : Quatuor Orgella (Smetana, Tchaikovski, Czerny...).
CENTRE BOSENDORFER, 20 h 30 : Oboe Quartet (Mozart, Britten).
INSTITUT NATIONAL DES JEUNES AVEUGLES, 20 h 45 : Orchestre symphonique du C.N.R. de Rueil (Beethoven, Poulenc).
RANELAGH, 20 h 30 : Orchestre français d'opéra (Pergolèse, Mozart).
SALLE CORTOT, 20 h 30 : Société symphonique et chorale des P.T.T. (Beethoven, Dvorak).
CENTRE VALEYRE, 20 h 30 : K. Sridhar, M. Kothare (musique de l'Inde du Nord).

Jazz, pop, rock, folk

BAINS-DOUCHES (887-34-40), 20 h 30 : J. Cuomo.
CAVEAU DE LA HUCHETTE (326-65-05), 21 h 30 : P. Sellin, Bi Valseur.
CAVERNE D'ALIGRE (340-70-28), 20 h 30 : Lolo Siny-Tariny.
CHAPELLE DES LOMBARDS (357-24-24) 20 h 30 : Caraïbe Jazz Ensemble.
CLOITRE DES LOMBARDS (233-54-09), 20 h 30 : Ch. Lancry ; 23 h : Azuquita.
DÉPOT-VENTE (637-31-87), 21 h 30 : Leed.
DUNOIS (584-72-00), 20 h 30 : Bidi 1? — F. Firmin.
GIBUS (700-78-88), 24 h : Liliput.
NEW MORNING (523-51-41), 21 h 30 : Mingus Dynastie.
PETIT JOURNAL (326-28-59), 21 h 30 : Tin Pan Stompers.
PETIT OPPORTUN (236-01-36), 23 h : T. Coe, G. Arvanitas.
SLOW CLUB (233-84-30), 21 h : Cl. Luter.

Les festivals

FESTIVAL D'AUTOMNE (296-12-27)
JEUNE THÉATRE NATIONAL, (271-51-00), 20 h 30 : La Comédie de Macbeth.

SPECTACLES

cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24)

15 h : Carte blanche à W.K. Everson : The Kentucky Derby de King Baggot ; 19 h, hommage à J. Huston : la Dernière Chance ; 21 : Juge et hors-la-loi.

BEAUBOURG (278-35-57)

15 h : l'Idiot de G. Lampin ; 17 h, jeune cinéma italien : La notte che voia de F. Bosco ; 19 h, festival des trois continents-Nantes 82 : Sangue Mineiro de H. Mauro.

Les exclusivités

AMERIQUE INTERDITE (A., v.f.) (**) : Rio-Opéra, 2e (742-82-54) ; U.G.C. Rotonde, 6e (633-08-22) ; Normandie, 8e (359-41-18).

L'AS DES AS (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Montparnasse Pathé, 15e (320-12-06) ; Grand-Pavois, 15e (554-46-85) ; Clichy Pathé, 18e (522-46-01) ; Tourelles, 20e (364-51-98).

AVEC LES COMPLIMENTS DE L'AUTEUR (A. v.o.) : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45).

LES AVENTURIERS DE L'ARCHE PERDUE (A., v.o.) : George-V, 8e (562-41-46). — V.f. : 3 Haussmann, 9e (770-47-55).

LA BALANCE (Fr.) : Quintette, 5e (633-79-38) ; Publicis Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Hollywood Bd, 9e (770-10-41) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (322-19-23) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Grand Pavois, 15e (554-46-85) ; Clichy Pathé, 18e (522-46-01).

BLADE RUNNER (*) (A., v.f.) : Opéra night, 2e (296-62-56).

LA BOUM No 2 (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Le Paris, 8e (359-53-99) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Français, 9e (770-33-88) ; Maxeville, 9e (770-72-86) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Victor Hugo, 16e (727-49-75) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Wepler, 18e (522-46-01) ; Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96).

BRISBY, LE SECRET DE NIMH (A., v.o.) : Quintette, 5e (633-79-38) ; (v.o., v.f.) : Marignan, 8e (359-92-82) ; v.f. : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Français, 7e (770-33-88) ; Maxeville, 9e (770-72-86) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; Mistral, 14e (539-42-43) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Clichy Pathé, 18e (522-46-01) ; Gambetta, 20e (636-10-96).

BRITANNIA HOSPITAL (Ang., v.o.) : Quintette, 5e (633-79-38) ; Ambassade, 8e (359-19-08).

LES CADAVRES NE PORTENT PAS DE COSTARD (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).

CAMP DISCIPLINAIRE (A., v.o.) : Ermitage, 8e (359-15-71). — V.f. : Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Maxeville, 20e (770-72-86).

COMÉDIE ÉROTIQUE D'UNE NUIT D'ÉTÉ (A., v.o.) : Studio Alpha, 5e (354-39-47) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Publicis Champs-Élysées, 8e (720-76-23). — V.f. ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10)

LE CRIME D'AMOUR (Fr) : Marais, 4e (278-47-86).

DE MAO A MOZART (A., v.o.) : Impérial, 2e (742-72-52) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Marignan, 8e (359-92-82)

DEUX HEURES MOINS LE QUART AVANT JESUS-CHRIST (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Ambassade, 8e (359-19-08).

DIVA (Fr.) : Movies, 1er (260-43-99) ; Panthéon, 5e (354-15-04) ; Ambassade, 8e (359-19-08).

DOCTEURS IN LOVE (A., v.o.) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Arcades, 20e (233-39-36) ; U.G.C. Boulevard, 9e (246-66-44) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Images, 18e (522-47-94).

LE DRAGON DU LAC DE FEU (A.) v.f. : Napoléon, 17e (380-41-46).

E.T. L'EXTRA-TERRESTRE (A., v.o.) Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Kinopanorama, 15e (306-50-50) ; Mayfair, 16e (525-27-06) : v. f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Mercury, 8e (562-75-90) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Lumière, 9e (246-49-07) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Nation, 12e (343-04-67) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Secrétan, 19e (241-77-99) ; Wepler, 18e (522-46-01) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96).

L'ÉTAT DES CHOSES (All., v.o.) : St-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; Escurial, 13e (707-28-04).

LE GENDARME ET LES GENDARMETTES (Fr.) : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45).

LA GUERRE DU FEU (Fr.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).

LA GUERRE D'UN SEUL HOMME (Fr.) : Studio Saint-Séverin, 5e (354-50-91).

LES GUERRIERS DU BRONX (*) (A., v.f.) : Gaîté Boulevard, 2e (233-67-07) ; Gaîté Rochechouart, 9e (878-81-77).

HECATE (Fr.) (*) Berlitz, 2e (742-60-33) ; Saint-Germain Village, 5e (633-63-20) ; Olympic-Balzac, 8e (561-10-60) ; Olympic, 14e (542-67-42) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).

HITLER, UNE CARRIÈRE (All., v.o.) : Vendôme, 2e (742-97-52) ; Quartier latin Pathé, 5e (326-84-65).

L'HONNEUR D'UN CAPITAINE (Fr.) : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40).

IDENTIFICATION D'UNE FEMME (It., v.o.) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Studio de la Harpe, 5e (634-25-52) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; P.L.M. Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52).

LA LOTERIE DE LA VIE (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86).

LA MAISON DU LAC (A., v.f.) : Haussmann, 9e (770-47-55).

MAYA L'ABEILLE (Autr., v.f.) : Ciné-Beaubourg, 2e (271-92-36), hor. spéc. ; Saint-Ambroise, 11e (700-89-16).

LES MISÉRABLES (Fr.) : Rotonde, 6e (633-08-22) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Français, 9e (770-33-88) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59).

LES FILMS NOUVEAUX

ANNIE, film américain de John Huston. V.O. : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Saint-Germain-Huchette, 5e (633-63-20) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; v.f. : Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Français, 9e (770-33-88) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Mistral, 14e (532-52-43) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).

LA BARAKA, film français de Jean Valère : Forum, 1er (297-53-74) ; Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Rex, 2e (236-83-93) ; Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; Paramount-City, 8e (562-45-76) ; Publicis-Matignon, 8e (359-31-97) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).

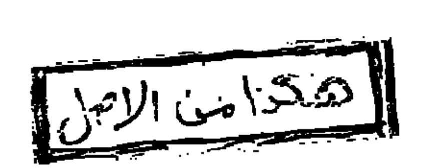
LA COURTISANE, film inédit de Robert Z. Léonard (1931). V.O. : Bonaparte, 6e (326-12-12).

FIREFOX, L'ARME ABSOLUE, film américain de Clint Eastwood. V.O. : Forum, 1er (297-53-74) ; Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Paramount-City, 8e (562-45-76) ; v.f. : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Max-Linder, 9e (770-40-04) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25) ; Secrétan, 19e (241-77-99).

MUTANT (*), film américain de Allan Holzman. V.O. : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; v.f. : rex, 2e (236-83-93) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; U.G.C. Boulevard, 9e (770-11-24) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Magic Convention, 15e (828-20-64) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).

OPÉRATION GREEN ICE, film américain d'Ernst Day. V.O. : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Paramount-City, 8e (562-45-76) ; v.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).

TRON, film américain de Steven Lisberger. V.O. : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; v.f. : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Français, 9e (770-33.88) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).



SPECTACLES

LA NUIT DE SAN LORENZO (It., v.o.) ; 14 juillet-Racine, 6e (633-43-71) ; 14 Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; 14 Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79). – V.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Montparnos, 14e (327-52-37).

L'OMBRE DE LA TERRE (Fr.-Tun.) : Studio de la Harpe, 5e (634-25-52).

PHILADELPHIA SECURITY (**) (A., v.o.) : U.G.C. Boulevard, 9e (246-66-44).

PINK FLOYD THE WALL (A., v.o.) : Saint-Michel, 5e (326-79-17).

PLUS BEAU QUE MOI TU MEURS (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Montparnasse Pathé, 14e (322-19-23) ; Clichy Pathé, 18e (522-46-01).

POLTERGEIST (A., v.f.) (**) : Paramount Opéra, 9e (742-56-31).

QUERELLE (All., v.o.) (**) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77).

LE QUART D'HEURE AMERICAIN (Fr.) : Biarritz, 8e (723-69-23) ; U.G.C. Boulevard, 9e (770-11-24) ; Montparnos, 14e (327-52-37).

QUE LES GROS SALAIRES LÈVENT LE DOIGT (Fr.) : Paramount Marivaux, (296-80-40) ; Marbeuf, 8e (225-18-45) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).

S.A.S. A SAN SALVADOR (Fr.) : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Rotonde, 6e (633-08-22) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; U.G.C. Boulevard, 9e (770-11-24) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic Convention, 15e (828-20-64) ; Images, 18e (522-47-94) ; Secrétan, 19e (241-77-99).

SUPERVIXENS (**) (A., v.o.) : Studio Cujas, 5e (354-89-22) ; Élysées Lincoln, 8e (359-36-14).

TELL... ME (DAVID ET EVA) (A., v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Studio Logos, 5e (354-26-42).

THE THING (A., v.o.) (*) : Marbeuf, 8e (225-18-45). – (V.f.) : Miramar, 14e (320-89-52).

TIR GROUPÉ (Fr.) : Paramount Opéra, 2e (742-56-31).

UNE HISTOIRE SANS IMPORTANCE (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86).

LA VENGEANCE EST A MOI (Jap., v.o.) (*) Studio Médicis, 5e (633-25-97).

VICTOR, VICTORIA (A., v.o.) : Movies, 1er (260-43-99) ; Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79). – V.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Montparnos, 14e (327-52-37).

UNE CHAMBRE EN VILLE (Fr.) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) ; Biarritz, 8e (723-69-23).

LES UNS ET LES AUTRES (Fr.) : Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).

YOL (Turc, v.o.) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) ; Biarritz, 8e (723-69-23). – V.f : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).

Les grandes reprises

ACCELERATION PUNK (A., v.o.) : Vidéostone, 6e (325-60-34).

ALICE AU PAYS DES MERVEILLES (A., v.f.) : Rivoli-Beaubourg, 3e (272-63-32).

ALIEN (A., v.o.) (*) : Cluny-Palace, 5e (354-07-76) ; V.f. : Capri, 2e (508-11-69).

APOCALYPSE NOW (A., v.o.) : Boîte à films, 17e (622-44-21).

LES ARISTOCHATS (A., v.f.) : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; La Royale, 8e (265-82-66) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Murats, 16e (651-99-75) ; Napoléon, 17e (380-41-46).

L'ARNAQUE (A., v.f.) : Paris Loisirs Bowling, 18e (606-64-98).

L'ARNAQUEUR (A., v.o.) : Ranelagh, 16e (288-64-44).

LE BAL DES VAMPIRES (A., v.o.) (*) : Champo, 5e (354-51-60).

LA BELLE AU BOIS DORMANT (A., v.f.) : Napoléon, 17e (380-41-46).

BREL (Fr.) : Palace Croix-Nivert, 15e (374-95-04).

CABARET (A., v.o.) : Noctambules, 5e (354-42-34) ; Lucernaire, 6e (544-57-34).

CHANTONS SOUS L'OCCUPATION (Fr.) : Cinoches St-Germain, 6e (633-10-82).

LES CHEVALIERS DE LA TABLE RONDE (A., vf.) : Acacias, 17e (764-97-83), H.Sp.

DELIVRANCE (A., v.f.) (*) : Opéra Night, 2e (296-62-56).

LA DEROBADE (Fr.) : Club, 9e (770-81-47).

DES SOURIS ET DES HOMMES (A., v.o.) : Espace-Gaîté, 14e (327-95-94).

EMMANUELLE (Fr.) (**) : Paramount-City, 8e (562-45-76).

L'EMPIRE DES SENS (Jap. v.f.) (**) : Arcades, 2e (233-39-36).

LES ENFANTS DU PARADIS (Fr.) : Ranelagh, 16e (288-64-44).

LA FEMME AUX DEUX VISAGES (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-47-46).

FEMME OU DEMON (A., v.o.) : Gît-le-Cœur, 6e (326-80-25) ; Olympic, 14e (542-67-42) ; Acacias, 17e (764-97-83).

FRANKENSTEIN Jr (A., v.f.) : Opéra-Night, 2e (296-62-56).

GIMME SHELTER (A, v.o.) : Vidéostone, 6e (325-60-34).

FREUD PASSION SECRÈTE (A., v.o.) : Action Christine bis, 6e (325-47-46).

GILDA (A., v.o.) : Olympic-Halles, 3e (278-34-15) ; Olympic-St.-Germain, 6e (222-87-23) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Olympic-Balzac, 8e (561-10-60) ; 14 Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; Olympic, 14e (542-67-42).

LA GUERRE DES ÉTOILES (A., v.f.) : Palace Croix-Nivert, 15e (374-95-04).

HELLZAPOPPIN (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).

HISTOIRE D'O (Fr.) (**) : Lumière, 9e (246-49-07).

IL ETAIT UNE FOIS DANS L'OUEST (A., v.f.) : Haussmann, 9e (770-47-55).

JEREMIAH JOHNSON (A., v.f.) : Opéra-Night, 2e (296-52-56).

MIDNIGHT EXPRESS (A., v.f.) (**) : Capri, 2e (508-11-69).

MONTY PYTHON, SACRÉ GRAAL (Ang., v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (354-20-12).

MONTY PYTHON, LA VIE DE BRIAN (Ang., v.o.) : Cinéma Présent, 19e (203-02-55).

NEW-YORK, NEW-YORK (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).

PAPILLON (A., v.f.) (*) : Capri, 2e (508-11-69).

PANIQUE DANS LA RUE (A., v.o.) : Contrescarpe, 5e (327-78-37) ; Calypso, 17e (380-30-11).

PHANTOM OF THE PARADISE (A., v.o.) (*) : Cinoches Saint-Germain, 6e (633-10-82).

LE PORT DE L'ANGOISSE (A., v.o.) : Action Christine bis, 6e (325-47-46).

POUR 100 BRIQUES, T'AS PLUS RIEN (Fr.) : Bergère, 9e (770-77-58).

LE PROFESSIONNEL (Fr.) : Hollywood Boulevard, 9e (770-10-41).

LES QUATRE CAVALIERS DE L'APOCALYPSE (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-47-46) ; Mac-Mahon, 17e (380-24-81).

LA REINE CHRISTINE (A., v.o.) : Action Rive-Gauche, 6e (354-47-62).

SAMSON ET DALILA (A., v.f.) : Paris Loisirs Bowling, 18e (606-64-98).

LE SHERIF EST EN PRISON (A., v.f.) : Opéra-Night, 2e (296-62-56).

LE TAMBOUR (All, v.o.) (*) : Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Cluny-Ecoles, 5e (354-20-12) ; U.G.C. Champs-Elysées, 8e (359-12-15) ; v.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).

TOM JONES (Ang., v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Olympic-Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Olympic-Balzac, 8e (561-10-60) ; 14 Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; Escurial, 13e (707-28-04) ; Olympic-Entrepôt, 14e (542-67-42) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; (v.f.) : Lumière, 9e (246-49-07) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Images, 18e (522-47-94).

TOUT CE QUE VOUS AVEZ TOUJOURS VOULU SAVOIR SUR LE SEXE SANS JAMAIS OSER LE DEMANDER (A., v.o.) (**) : Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36) ; St-Germain Studio, 5e (633-63-20) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).

UN TRAMWAY NOMMÉ DÉSIR (A., v.o.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Olympic, 14e (542-67-42).

VOL AU-DESSUS D'UN NID DE COUCOU (A., v.f.) (*) : Arcades, 2e (233-54-58).

WANDA (A., v.o.) : St-André-des-Arts, 6e (326-48-18).



RADIO-TÉLÉVISION

Vendredi 17 décembre

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

20 h 35 Variétés : Les cinglés du music-hall.
Emission de J.-C. Averty.
Emile Mercadier, Nivelle, Aristide Bruant, la chanson de la fin du siècle dernier animée par des comédiens.

21 h 35 Série : Madame S.O.S.
Réal. A. Dhenaut. Avec H. Deschamps, C. Brosset, R. Mirmont...
Le fruit déguisé : étrange coup de téléphone d'une dame paralysée qui ne peut aller voir son fils emprisonné. Mitsi se rend près de la vieille dame : feuilleton qui, heureusement, se termine bientôt.

22 h 30 Histoires naturelles : La chasse à la palombe.
Emission d'E. Lalou, I. Barrère et J.-C. Fleury.
Entre la mi-octobre et la mi-novembre, les difficultés techniques de la chasse à la palombe au Pays basque et dans les Landes.

23 h Journal et Cinq jours en Bourse.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

20 h 35 Feuilleton : l'Epingle noire.
d'après le roman de D. Saint-Alban, réal. M. Frydland. Avec P. Arditi, C. Allégret, C. Chaniolleau...
No 1. – Les sept figures.
Aventure, amour et politique à la veille de la révolution de 1848.



21 h 35 Apostrophes.
Magazine littéraire de B. Pivot.
La naissance : Avec M.-J. Jaubert *(Ces hommes qui nous accouchent)* ; M. Laget *(Naissance : l'accouchement avant l'âge de la clinique)*, F. Leboyer *(le Sacre de la naissance)*, A. Minkowski *(la Maternité)*, B. This *(Requête des enfants à naître)*.

22 h 55 Journal.

23 h 5 Ciné-club (cycle Gary Cooper) : **Sergent York.**
Film américain de H. Hawks (1941), avec G. Copper, W. Brennan, J. Leslie, G. Tobias, S. Ridges (v.o. sous titrée, N.).
Un fermier du Tennessee, mobilisé en 1917, se déclare objecteur de conscience. Mais, après avoir lu l'histoire des États-Unis, il va se battre en France pour la liberté et devient un héros. Inspiré d'une histoire vraie et remarquablement interprété par Gary Cooper (Oscar 1941), ce film idéaliste a préparé l'opinion américaine à une nouvelle entrée en guerre des États-Unis.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

20 h 45 Le Nouveau Vendredi : T'es bien trop petit mon ami.
Ils sont quelques milliers à ne mesurer que 1,30 m ou moins. On les appelle les « nains » ; 10 % seulement d'entre eux arrivent à s'insérer dans la vie sociale. Anne Gaillard a enquêté auprès d'eux. Un bon document rediffusé parce qu'il a récemment obtenu le Prix Ondas. Ce reportage a été complété par une séquence de dix minutes faisant état de changements survenus dans l'existence de certains participants après sa diffusion le 5 mars dernier.

21 h 45 Téléfilm : La Robe en or.
Réal. R. Forissier, avec J. Degenne, P. David, J. Maurel.
Adrien, plongeur dans un restaurant et comédien de théâtre, rencontre Laurette, une jeune fille seule et pauvre à qui il offrira en signe d'amour une robe en or...

22 h 40 Journal.

23 h Prélude à la nuit.
Concerto en sol pour piano, de Ravel, par B. Riguto.

FRANCE-CULTURE

20 h, Emission médicale : le mal au ventre (en liaison avec l'émission de TF 1 diffusée le 13 décembre).
21 h 30, Black and blue : « table ronde » des journalistes.
22 h 30, Nuits magnétiques : des hommes dans la maison.

FRANCE-MUSIQUE

20 h 20, Concert, émis de Baden-Baden : « Sieben Lieder aus Letzter Zeit », « Symphonie no 5 », de Mahler, par l'Orchestre symphonique du Sudwesfunk, dir. K. Kord ; sol. I. Bjorner, soprano.
22 h 15, La nuit sur France-Musique : Les mots de Françoise Xenakis ; 23 h 5, Ecrans ; 0 h 5, Musiques traditionnelles.

Samedi 18 décembre

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

9 h 30 TF 1 Vision plus.
9 h 55 Philatélie club.
10 h 25 Accordéon, accordéons.
10 h 45 La séquence du spectateur.
11 h 15 La maison de TF 1.
13 h Journal.
13 h 35 Pour changer
Séries : La conquête de l'Ouest ; à 15 h 20, les Incorruptibles ; 16 h 10, Etoiles et toiles ; 17 h 15, Mégahertz.
18 h Magazine auto-moto.
18 h 35 Trente millions d'amis
De J.-P. Hutin. Zébuline, la chienne de G.-O. Chateaureynaud, lauréat du prix Renaudot 1982 : un reportage sur « l'affaire » de Morlaix : des chiens et la rage.
19 h 10 D'accord pas d'accord (I.N.C.)
Les produits dangereux.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 S'il vous plaît.
20 h Journal.
20 h 35 Droit de réponse
Émission de Michel Polac.
Droit de réponse aux vieux. Une quinzaine de personnes du troisième âge auront la parole. Mme Georgina Dufoix, secrétaire d'Etat à la solidarité participe au débat.
21 h 50 Série : Dallas.
Série américaine de G. Hellstrom.
22 h 45 Magazine d'actualité : Sept sur sept
De J.-L. Burgat, E. Gilbert, F.-L. Boulay.
Au sommaire : A Beyrouth, des enfants pas comme les autres ; Jean-Paul II, les suites d'un attentat ; En Suisse, des prisonniers soviétiques en sursis ; La télévision des autres sera celle de Thaïlande et le grand témoin de la semaine Claude Imbert, directeur de la rédaction du Point.
23 h 40 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

10 h 15 A.N.T.I.O.P.E.
11 h Journal des sourds et des malentendants.
11 h 30 Idées à suivre à Bordeaux.
12 h 15 La vérité est au fond de la marmite.
12 h 45 Journal.
13 h 35 Série : Drôles de dames.
14 h 20 Série : San Ku Kai.
14 h 50 Les jeux du stade.
Hand-ball : France-Israël ; tennis de table, à Strasbourg ; jeu à XIII : France-Australie.
17 h Récré A 2.
17 h 45 Les carnets de l'aventure.
Sur les pistes interdites de Ramsès II, réal. P. Zanone.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 10 D'accord pas d'accord (I.N.C.)
Livraisons : qui est responsable ?
19 h 20 Émissions régionales.
19 h 45 Le théâtre de Bouvard.
20 h Journal.
20 h 35 Variétés : Champs-Elysées.
De M. Drucker.
Avec, autour de Sheila, M. Schuman, C. Dumont, P. Chatel, R. Didier, Popeck...
21 h 50 Téléfilm : La secte des possédés.
Réal. W.A. Graham (2e partie).
Avec P. Boothe, N. Beatty, I. Cara, V. Cartwright...
23 h 20 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

12 h Objectif entreprise.
Emission de l'ANVAR (Agence nationale de valorisation de la recherche).
12 h 30 Les pieds sur terre.
Emission de la Mutualité sociale agricole.
13 h 30 Horizon.
Le magazine des armées.
18 h 30 Pour les jeunes.
Il était une fois l'espace ; troncs noueux et feuilles vives.
19 h 10 Journal.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 55 Dessin animé.
Il était une fois l'espace.
20 h Les Jeux.
20 h 30 La minute nécessaire de M. Cyclopède.
Comment cacher sa joie à l'enterrement d'un être cher.
20 h 35 On sort ce soir... : Exercices de style
de R. Queneau, mise en scène J. Seiler, avec D. Lebrun, J. Boudet, J. Seiler au Théâtre Montparnasse, réal. M. Bluwal (coprod. ministère de la culture).
22 h 20 Journal.
22 h 40 Prélude à la nuit.
Cassation pour cuivres *de Petrovitch, par les Philharmonistes de Châteauroux sous la direction de Y. Komives.*

FRANCE CULTURE

14 h 5 Les samedis de France-Culture : Israël-Liban... de l'attente à l'espoir, par G. Suares et A. Ouaisse.
17 h 30 Journée internationale des chasseurs de son (et à 19 h 30).
18 h La deuxième guerre mondiale : la campagne de Pologne et la déclaration de guerre (septembre 1939).
19 h 25 Jazz à l'ancienne.
20 h Il y a cent ans, Léon Gambetta, de C. Dufresne. Avec R. Pellegrin, N. Nerval, A. Tainsi...
22 h 5, La fugue du samedi.

FRANCE-MUSIQUE

14 h 4, Atelier de musique : Pierre Barbizet ;
15 h 30, Dossier disque.
16 h 30, Concert : (donné à Compiègne le 7 octobre 1979) œuvres de Sandrin, Janequin, Mittantier, Titelouze, Roberday, Couperin ;
17 h 1, Le disque de la tribune : « Pulcinella » de Stravinsky (dernière parution) ;
19 h, Concours international de guitare : œuvres de Ponce, Joplin, Cardoso ;
19 h 35, Les pêcheurs de perles ;
20 h 30, Concert (donné au grand auditorium de Radio-France le 30 novembre 1982) « Orphée aux enfers » d'Offenbach par le Nouvel Orchestre philharmonique : chœurs et maîtrise de Radio-France ; dir. M. Valdes ; chef de chœurs : M. Lasserre de Rozel ; chef de la maîtrise : H. Farge ; chef de chant : M. Paubon ; premier violon : J. Estournet ; réal. : E. Fremy ; sol. P. Delange, M. Jaclin, M. Battraini, T. Raffalli, A. Horloyd, T. Cedelle, T. Dran ;
23 h 15, La nuit sur France-Musique : musiques de nuit
0 h 15, Poissons d'or.

TRIBUNES ET DÉBATS

VENDREDI 17 DÉCEMBRE

– *M. Bertrand Delanoë*, député, secrétaire national et porte-parole du P.S., et *M. Alain Juppé*, membre du conseil politique du R.P.R., sont invités à un débat consacré au statut de la Ville de Paris sur Radio Cité 96 (Paris 96 Mhz) à 19 heures.



COMMUNICATIONS

VU

Le courage et la pitié

Au détour d'un reportage présenté par la télé allemande, je suis tombée, l'autre jour, en arrêt devant quelques images insensées, hallucinantes. C'était à Manchester, berceau de la première révolution industrielle, une partie de bingo disputée les bigoudis sur la tête, le mégot aux lèvres, par une douzaine de ménagères perdues dans un cadre totalement surréaliste, une sorte d'énorme cathédrale ouverte à tous les vents, la bourse désaffectée où s'envolaient jadis, dans une hurlante, une vociférante tourmente, les cours du textile.

J'y pensais, le moyen de faire autrement, en voyant mercredi sur TF 1 (Les hommes du fer) ces hauts fourneaux dénudés, muets, froids, squelettes décharnés dressant sous un ciel bas leurs cheminées d'un autre siècle. A Denain, on n'en est pas encore tout à fait là, mais ça ne tardera pas. D'ici un an, Usinor aura fermé ses portes, abandonnant dans une ville déjà à moitié morte, désertée par les commerçants, quelques vieux préretraités – vieux à cinquante ans ! – qui cherchent, nous ont-ils dit, en tournant et en retournant leur petit bout de jardin, un exutoire à leur trop-plein de vie.

Cette vie dure, dangereuse, condamnée dès l'enfance à l'enfer bruyant, bruyant, rougeoyant des aciéries du Nord, c'est toute leur vie. Ils ne peuvent pas, ils ne veulent pas en imaginer d'autre. Quand ils parlent d'aller travailler dans les unités plus modernes, plus rentables, installées à Dunkerque, ils emploient le mot « déportation ». A 120 km !

Les promesses de M. Mauroy, ils n'y croient pas. Ces implantations nouvelles, ces projets industriels, ce sera quoi ? Ce ne sera pas comme avant, ce sera différent, ce sera de l'informatique, de la robotique, et ça est-ce qu'ils sauront ? Même les jeunes en doutaient. L'un d'eux a bien essayé. Il a échoué aux tests qu'on lui a fait passer. Et il nous citait le cas d'un copain qui s'est reconverti dans les ordures. Il a accepté « un boulot pour immigré », un boulot d'éboueur. Voilà ce qui l'attendait. Peut-être, oui, et comme il le disait d'ailleurs, il n'y a pas de honte à ça.

L'état-providence s'efforce déjà de rétablir autant qu'il peut la balance entre nos moyens et nos besoins. Sauf à courir à la banqueroute, au naufrage, on ne peut pas lui en demander davantage. Fini de rêver. A présent c'est à chacun selon son courage.

Du courage, les nains – dont nous reparlera ce vendredi soir FR3 (« T'es bien trop petit, mon ami »), Anne Gaillard, oui, du cran, à force d'en baver, ils finissent parfois par en manquer. C'est qu'il en faut pour supporter ces airs de hauteur, ces regards de pitié ou d'horreur qui vous toisent, qui vous pèsent et qui vous déshabillent dès que vous osez sortir de votre trou. Cette émission a obtenu un prix, le prix Ondas. C'est pourquoi elle est rediffusée aujourd'hui. Avec la suite qu'elle appelait. On nous dira ce que sont devenus depuis mars dernier certains des intervenants. Une suite, peut-être pas une fin. J'aimerais bien recevoir ainsi de temps en temps des nouvelles de ceux, de celles, que j'ai eu plaisir à rencontrer à l'écran.

CLAUDE SARRAUTE.

FR3 et la décentralisation

LANCEMENT DE « CORSICA SERA »

(De notre correspondant.)

Ajaccio. – Le vingt-cinquième journal télévisé régional a été lancé le 16 décembre, à 19 h 20, sous le titre de « Corsica Sera » (Corse-Soir). M. André Holleaux, président-directeur général de FR 3, qui était venu à Ajaccio inaugurer le Centre d'actualités télévisées nouvellement créé, a notamment déclaré : « *Ce qui rend la Corse importante pour FR 3, c'est l'assemblée récemment élue et la spécificité de l'île, et plus encore ce qu'elle représente par sa culture.* » M. Holleaux a confirmé la création prochaine en Corse d'une société régionale de télévision (*le Monde* du 24 novembre).

LETTRES

LA MORT DE CLARA MALRAUX

(Suite de la première page.)

Un dernier bal-musette, au sortir duquel Malraux, déjà familier du drame, reçoit à la main, d'un voyou, une blessure par balle, et c'est la fugue en wagon-lit vers Florence, la soulerie de musées, et le télégramme laconique à Mme Goldschmidt : « *Sommes fiancés* ».

Il est convenu que après un mois de mariage à l'essai, ils divorceront. Le mois passé, ils se regardent : mieux vaut employer les honoraires d'avocat à voir du pays, non ?

La Tunisie inaugure une vie de bougeotte. L'époque veut cela. Tous les intellectuels d'alors ont la fringale de voyages lointains. Malraux ajoute au plaisir du dépaysement et de l'aventure celui de chercher loin de l'Occident un sens à la vie, qu'a rendue absurde, selon lui, la mort de Dieu. Après l'Europe centrale, c'est le Cambodge, où l'appropriation peu légale de statues gréco-bouddiques leur vaut quelques ennuis... et une pétition des écrivains les plus glorieux du moment. Suivront l'Indochine, où ils militeront contre la présence coloniale, le congrès des écrivains à Moscou, le Front populaire, les meetings antifascistes, la guerre d'Espagne...

Bien qu'elle ne cesse d'avoir peur, elle ne s'en cache pas, Clara suit partout son aventurier de mari. Il arrivera aussi qu'elle le précède. Pendant la guerre, qui les sépare, elle est plus pressée que lui d'entrer dans la Résistance. « *Gardez mon nom*, dira-t-il plus tard, *vous l'avez bien mérité !* ». Mais sous l'occupation, où il ne fait pas bon s'appeler Goldschmidt, elle doit insister pour qu'il ne divorce pas d'elle. Dès avant la guerre, elle s'est occupée d'accueillir en France les juifs allemands qui fuyaient la persécution nazie sans toujours être reçus ni crus. Des deux, la conscience politique la mieux avisée n'est peut-être pas celle que l'on croit. « *La politique, c'était moi*, a-t-elle expliqué par la suite, *les problèmes d'André étaient d'ordre intérieur.* »

La libération fait d'elle l'ex-épouse d'un homme puissant. L'amour fou des années folles est consommé. Dès 1936, une première dispute dans le Transsibérien – où mieux se disputer que là ! – s'est achevée dans les oracles. « *Sans moi, vous sombrerez dans le noir Montparnasse !* » a annoncé André. « *...Et vous, sans moi, vous sombrerez dans la mondanité !* », a répliqué Clara. Quel était le meilleur prophète ?

***

Commence alors ce qu'elle appellera « *la lutte inégale* ». Exister loin du génie ne va pas de soi. Quoique « Malraux », quoique femme, Clara se jure d'être intelligente toute seule. Elle élève sa fille Florence, qui deviendra l'épouse du cinéaste Alain Resnais. Elle est critique d'art. Elle écrit : *Par de plus longs chemins, Contes de Perse, Java-Bali, Civilisation du kibboutz.* Ce sera enfin, de 1963 à 1975, les six tomes de souvenirs, *le Bruit de nos pas*, d'où est tirée, on s'en doute, notre science. On lui devra aussi des traductions de Virginia Woolf, un *Portrait de Rahel Levin*.

On a beaucoup dit qu'en cherchant sa propre voie, Clara a mis son intelligence de jeune fille au service d'une ironie grinçante. C'est vrai, elle n'était pas tendre. Sur certaines dérobades de Malraux devant ses responsabilités familiales, ou les retards de ses engagements, elle peut être féroce. A la mort de l'écrivain, je l'ai entendu dire de Berl, disparu quelques semaines plus tôt et que, pourtant, elle adorait, avec qui ils avaient rebâti le monde, des nuits entières : « *Dommage qu'il ne soit plus là ! Quelle veuve il aurait fait !* »

Mais il n'entrait dans ses taquineries, qu'elle appuyait d'un rire sonore de fillette fière de ses niches, ni ressentiment ni volonté de nuire. De l'antisémite Maurras, elle disait, elle Goldschmidt, dans le wagon-lit de son voyage de noces : « *Celui qui a écrit* Salut belle guerrière *(Anthinéa) ne saurait être mon ennemi que par erreur !* » Sans être dupe des embellissements lyriques dont son compagnon était coutumier, elle admettait que ses mensonges devenaient mystérieusement des vérités.

Comme toutes les femmes exceptionnelles de sa génération, elle a dû se battre pour ne pas demeurer en retrait dans le rôle de muse extasiée, version artiste de la bonne épouse et mère. Cela n'allait pas sans hardiesse. D'autant qu'André Malraux jouait – c'était aussi de son époque – de ces différences dûes au sexe, et d'autres encore. « *Soyez le plus juive possible*, lui disait-il au plus beau de leur idylle ; *c'est ainsi que vous m'intéressez !* » Il ne cachait pas sa misogynie, parlant avec dédain de la « peinture féminine », ou, avec fausse galanterie, de l'« éternel féminin ».

« *Et pourtant j'étais libre* », titrera-t-elle le dernier tome de ses souvenirs. Cette liberté fut son œuvre, durement construite. Elle n'est pas morte de ce qu'elle gardait sur le cœur. « *Aimer, c'est s'exprimer* », a-t-elle dit un jour. Clara Malraux a aimé. Et, trottinant dans le sillage du mari génial, puis vaillamment seule, elle laissera dans le siècle une silhouette de petite bonne femme frippée de malice, pétillante de curiosité, tendre, au fond.

« *Nous fûmes deux, je le maintiens.* » (Stéphane Mallarmé).

B. POIROT-DELPECH.

CARNET

Mariages

– Mme Laure ESTENE-LEVY
et
le docteur Léon NISAND,
sont heureux d'annoncer leur mariage.
Mulhouse, 17 décembre 1982.

Décès

– Mme Bernadette Armanet-Collet,
M. Lucien Armanet,
Leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme René Collet
et leurs enfants,
Mme veuve Alphonse Roubaud,
Les familles Mouterde, Reigner, Dumas et Monroux,
Parents et alliés,
ont la douleur de faire part du décès de
M. Raymond COLLET,
survenu à Lyon, le 13 décembre 1982, à l'âge de quatre-vingt-trois ans.
L'inhumation a lieu le 17 décembre 1982 au cimetière d'Ecully (Rhône).
83, route de Sartrouville.
78230 Le Pecq.
127, avenue de Wagram,
75017 Paris.

– Nous apprenons le décès, survenu le lundi 13 décembre, à Paris, du
docteur Pierre GLEY,
dont les obsèques religieuses auront lieu le lundi 20 décembre, à 13 h 45, en l'église Saint-Sulpice, à Paris-6e, et l'inhumation au cimetière du Montparnasse.

[Né le 19 juillet 1898 à Paris, Pierre Gley a fait ses études aux lycées Montaigne et Louis-le-Grand et à la faculté de médecine de Paris. De 1935 à 1960, il est directeur du laboratoire de recherches physiologiques des établissements Roussel et chef de travaux de physiologie à la faculté de médecine de Paris (1939-1964). L'ensemble de ses travaux fut consacré à la physiologie générale et, notamment, à l'étude des sécrétions internes de la circulation et de la reproduction. Il était membre de l'Académie nationale de médecine.]

– M. et Mme Jacques Benichou,
M. et Mme Jean-Louis Dufaud
et leurs enfants,
M. et Mme Pierre Blanié
et leurs enfants,
M. Jean-Michel Benichou,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de
Mme veuve Albert GRANVAUX,
née Germaine Lang,
leur mère, grand-mère, arrière-grand-mère et parente,
survenu à Châtenay-Malabry le mercredi 15 décembre 1982 à l'âge de quatre-vingt-sept ans.
Les obsèques, suivies de l'inhumation dans la sépulture de famille, auront lieu le lundi 20 décembre 1982 au cimetière parisien de Pantin.
On se réunira à la porte principale du cimetière à 9 h 15 (avenue du Cimetière-Parisien).
Cet avis tient lieu de faire-part.

– Mme Khao et ses enfants
ont la douleur de faire part du décès de
M. KHAO Ean Hor,
chevalier du Sowathara,
ancien trésorier
de la chambre de commerce
de Phnom-Penh (Cambodge)
et membre de la chambre de commerce internationale,
survenu le 15 décembre 1982, à Marseille, dans sa soixante-sixième année.

– M. Alain Le Bret,
Mlle Sophie Le Bret,
M. et Mme le docteur Riché
et leurs enfants,
M. et Mme Bruno Moissinac-Massénat
et leurs enfants,
ont la douleur de faire part du décès de
Mme Alain LE BRET,
née Simone Hannotin,
survenu le 6 décembre 1982.
Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité.
Une messe sera dite ultérieurement.

– Mme Simone S. Pimienta et son fils
ont le regret de faire part du décès de
Moses M. PIMIENTA,
avocat honoraire
à la cour de Paris.
New-York, 136 East 56th Street.

Remerciements

– Lanouaille, Dordogne.
Mme Jean Lataste et ses enfants, profondément émus par toutes les marques de sympathie qui leur ont été témoignées à l'occasion de la tragique disparition du
docteur Jean LATASTE,
prient tous ceux qui ont partagé leur immense chagrin de trouver ici l'expression de leur très grande reconnaissance.
Il s'excusent d'être dans l'impossibilité de remercier chacun.

– Mme Sofia UNGUREANU MARCOVICI,
M. Michel GOURIER
remercient des marques de sympathie qui leur ont été témoignées lors du décès de
Mme Caroline UNGUREANU.

– Mme René Villard,
Sa fille Catherine et leur famille,
remercient bien sincèrement toutes les personnes qui, à l'occasion du décès subit, le vendredi 10 décembre 1982, à l'âge de cinquante-trois ans, de
M. René VILLARD,
sous-directeur
à la direction du personnel
et des affaires sociales
du ministère des P.T.T.
leur ont témoigné, par leur présence ou l'envoi de messages, toute leur sympathie.
Roche, Lyon, Paris.

Anniversaires

– A l'occasion du trente-sixième anniversaire des combats qui se déroulèrent le 19 décembre 1946 en Indochine, l'Association des combattants de l'Union française ravivera, la Flamme sous l'Arc de triomphe, le dimanche 19 décembre 1982. Elle invite tous les anciens d'Indochine et leurs amis à se joindre à cette cérémonie d'hommage à tous nos morts tombés en Indochine de 1945 à 1954. Rendez-vous, à 18 heures, à l'angle des Champs-Elysées et de l'avenue de Friedland.

Services religieux

– Un service religieux à la mémoire de
Sir Alan PARKS,
chirurgien consultant
du St Marks Hospital de Londres,
président du Collège royal
des chirurgiens anglais,
décédé le 3 novembre 1982, à Londres, à l'âge de soixante-deux ans, aura lieu en l'église St.- Clement Danes- Strand – London, le mercredi 12 janvier 1983 à 16 h 30.

Soutenances de thèses

DOCTORAT D'ÉTAT

– Université Paris-IV (Sorbonne), samedi 18 décembre, à 14 heures, salle Louis-Liard, M. Charles Kannengiesser : « Athanase d'Alexandrie, évêque et écrivain ; une recherche sur les traités contre les Ariens ».

– Université Paris-IV (Sorbonne), samedi 18 décembre, à 14 heures, amphithéâtre est au Grand Palais, M. Jean-Claude Lejosne : « Verbes forts et faibles, verbes irréguliers et réguliers ; contribution à l'étude diachronique et synchronique du système verbal des langues germaniques du Westique ».

LA SEMAINE DE LA BONTÉ

Reconnue d'utilité publique

CAS n° 7

Ce ménage rapatrié de Madagascar a deux enfants. La mère faisait quelques ménages, mais cette ressource est pratiquement épuisée. C'est la gène, presque la misère. Et pourtant l'aînée réussit dans ses études et va pouvoir obtenir une qualification professionnelle, mais la petite bourse obtenue n'est pas suffisante. Pour permettre à cette fille courageuse de terminer son année d'études, il faudrait :

2 000 F.

★ Prière d'adresser les dons à la Semaine de la bonté, 175, boulevard Saint-Germain 75006 Paris, C.C.P. Paris 4-52 X ou chèques bancaires.

Aucune quête n'est faite à domicile.













ANNONCES CLASSÉES

	La ligne*	La ligne T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	71,00	83,50
DEMANDES D'EMPLOI	21,00	24,70
IMMOBILIER	48,00	56,45
AUTOMOBILES	48,00	56,45
AGENDA	48,00	56,45
PROP. COMM. CAPITAUX	140,00	164,64

ANNONCES ENCADRÉES	Le mm/col.*	Le mm/col. T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	40,00	47,04
DEMANDES D'EMPLOI	12,00	14,10
IMMOBILIER	31,00	36,45
AUTOMOBILES	31,00	36,45
AGENDA	31,00	36,45

*Dégressifs selon surface ou nombre de parutions

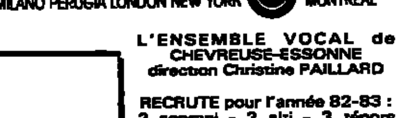
OFFRES D'EMPLOIS

Le Groupe Egor rappelle aux lecteurs du Monde les postes qu'il leur à récemment proposés :

- **AUDIT INTERNE** — Publicis Conseil — Réf. VM 11674 B
- **RESPONSABLE ETUDES ET DEVELOPPEMENT** — Technolan - Toulouse — Réf. VM 20736 A
- **FUTUR CHEF DE PUBLICITE** — Média-System — Réf. VM 11220 U
- **CONSEIL EN RESSOURCES HUMAINES DIRECTEUR D'AGENCE** — Egor - Nantes — Réf. VM/EG/OA

Si vous êtes intéressé par l'un de ces postes, nous vous remercions de nous adresser un dossier de candidature, en précisant la référence.

GROUPE EGOR
8 rue de Berri 75008 Paris



egor
PARIS LYON TOULOUSE MILANO PERUGIA LONDON NEW YORK MONTREAL

média-system

DANS LE CADRE DE SON EXPANSION

LA S.A. MERLIN IMMOBILIER

recherche

POUR SES BUREAUX DE PARIS ET DE PROVINCE

NÉGOCIATEURS (TRICES) CONFIRMÉS (ÉES) OU PROFESSIONNELS DE LA VENTE

Se présenter vendredi 17 aux heures de bureau, 31, rue de Rivoli, 75004 Paris, 277-11-13, Métro : Hôtel-de-Ville.

Ingénieurs qualité-fiabilité

Le C.N.E.S. recherche pour son programme **ARIANE** plusieurs **Ingénieurs** qui auront pour mission de définir la politique Qualité, de la mettre en œuvre et d'en suivre l'application. Ces postes impliquent une expérience ou une formation dans les domaines suivants : mécanique aéronautique, électricité, électromécanique, systèmes.

Ces postes sont à pourvoir immédiatement en **Région Parisienne** et en **Guyane française.**

La connaissance de la langue anglaise est nécessaire.

Adresser lettre manuscrite, C.V. et prétentions au **Centre National d'Etudes Spatiales** - Service du Personnel - 129, rue de l'Université - 75007 PARIS.

cnes CENTRE NATIONAL D'ETUDES SPATIALES

MEDIA PA

L'ENSEMBLE VOCAL de CHEVREUSE-ESSONNE
direction Christine PAILLARD

RECRUTE pour l'année 82-83 :
2 soprani - 3 alti - 3 ténors
4 Basses
(bonne voix, bon déchiffrage)
Répétitions à l'École de Musique de Montlhéry (Essonne) le jeudi de 20 h 15 à 22 h 30
+ 1 lundi par mois.
Programme : TELEMANN VIVALDI
(concerts, enregistrements avec orchestre)

S'adresser à Mme PAILLARD
Tél. : 461-82-63.

---

emplois régionaux

ZODIAC

Recherche pour ses unités de fabrication en Charente-Maritime (600 personnes).

INGÉNIEUR-FABRICATION

Débutant ou quelques années d'expérience.
Ecrire réf. nº 251.558 M — RÉGIE-PRESSE
85 bis, rue Réaumur, 75002 Paris.

Un centre de recherche privé employant environ 100 personnes et situé dans le Sud-Est de la France

recherche

DIRECTEUR DE DÉPARTEMENT PHARMACOLOGIE

Ce poste s'adresse à un candidat :
- Agé de 35 ans minimum ;
- Titulaire d'un doctorat d'Etat en médecine ou biologie, ou d'un Ph. D.
- Connaissant les expérimentations sur animaux et la physiologie humaine ;
- Ayant 10 années d'expérience.

Une expérience dans l'industrie n'est pas indispensable, mais constituerait un atout supplémentaire.

Chargé de diriger et motiver une équipe de chercheurs qualifiés dont le rôle est, au moyen de recherches pluridisciplinaires, la mise en œuvre de modèles existants et la création de systèmes nouveaux, en vue de l'étude de :
- La pharmacologie et les aspects cellulaires du processus de l'inflammation chronique.
- La quantification de la réponse cutanée animale et humaine aux stimuli physiologiques.
- La distribution et le métabolisme des médicaments dans la peau.

Ecrire sous nº 251.348 M.,
Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS.
Discrétion assurée.

Recherchons pour compte importante entreprise

Chef du personnel et relations sociales

Bonne formation, droit social. Expérience confirmée, gestion nombreux personnels et relations sociales.
Résidence MARSEILLE, mais déplac. assez fréquents pour régler problèmes sur place. Adresser Curriculum Vitae détaillé, photographie et lettre manuscrite. Rémunération départ minimum : 210.000 F/an.
Ecrire HAVAS MARSEILLE nº 93.121.

Institut national de la recherche agronomique recrute

UN INGÉNIEUR

niv. bac + 4 écoles d'ingénieurs, maîtrise, DEA formation génie chimique ou génie industriel aliment. pour l'étude et la mise en œuvre à l'échelle pilote des technologies d'extraction, séparation et fractionnement, etc. des macromolécules biologiques. Cand. à faire parvenir avant le 1er janv. 1983 à INRA Laboratoire de biochimie et technologie des protéines, chemin de la Géraudière, 44072 Nantes Cedex. Joindre C.V.

---

emplois internationaux
(et départements d'Outre-Mer)

L'ÉCOLE INTERNATIONALE DE GENÈVE
cherche pour entrée immédiate, un

PROFESSEUR DE SCIENCES

pour ses classes moyennes.

Les candidats devront justifier :
- D'une formation scientifique (licence de biologie ou de physique) ;
- D'une formation pédagogique (études pédagogiques, CAPES...) ;

Préférence sera donnée aux candidats :
- Intéressés à travailler en équipe ;
- Intéressés à une approche interdisciplinaire ;
- Intéressés aux problèmes de développement ;
- Intéressés à étudier et développer une approche efficace de l'activité scientifique avec des élèves de 11 à 14 ans ;
- Disposés à consacrer du temps à la recherche et à la réflexion en dehors des heures de classe ;
- Justifiant de bonnes connaissances de la langue anglaise.

Les classes moyennes peuvent offrir à un jeune professeur une occasion réelle de travailler avec des élèves motivés au sein d'une équipe pédagogique active. Soucieuse de fournir un cadre éducatif favorable à un enseignement de qualité, cette équipe a entre autres comme objectif de proposer aux élèves des situations adaptées à leur stade de développement intellectuel et affectif.

Faire offre en envoyant votre curriculum vitae à Mme H. Rochat, Ecole Internationale de Genève, 62, route de Chêne, 1208 Genève.

Pour région Paris et Lyon
société d'architecture

recherche

INGÉNIEURS ARTS ET MÉTIERS

Insa ou équiv. 25/30 ans

FUTURS RESPONSABLES D'AGENCE

- Forte personnalité, dynamiques, rigueur et sens commercial indispensables.
- Expérience gestion dossiers T.C.E. souhaitable.
- Fonction immédiate : Inspecteurs de travaux. Évolution nécessaire : resp. adj. d'agence dans délai maxim. 2 ans.

Écrire avec curriculum vitae détaillé + photo + exposé aspirations et prétentions nº 0.652, HAVAS-SUPPORTS
605, rue Nationale,
69400 VILLEFRANCHE.

Compagnie d'Assurances proches SAINT-LAZARE

en vue fonction

de CADRE

recherchons
ÉLÉMENT DE VALEUR :
et expérimenté en matière de production Autos et risque divers. Travail sur terminal d'Ordinateur. Ecrire sous nº 3.804 L.T.P. — 31, bd Bonne Nouvelle, 75083 PARIS Cedex 02.

IMPORT. AGCE PUBLICITÉ NEUILLY 92
rech. pour son serv. compt.
UN (E) AIDE COMPTABLE
notions dactylo
UN (E) COMPTABLE
1er ÉCHELON
pour poste fournisseur
EMPLOYÉ (E) DE BUREAU
not. comptab. et informatique
LIBRE DE SUITE
Tél. : 758-12-50, poste 2108.

RÉGIE PUBLICITAIRE
recherche

COURTIERS

Hmes ou Fmes pour prosp. publicitaire support professionnel artisanat et alimentation fixe + commission. Ecrire avec C.V. FLORENCE — 33, bd Raspail, Paris-7e.

COMPAGNIE D'ASSURANCES
recrute

RÉDACTEUR

très au courant des sinistres facultés transports

EMPLOYÉE

au courant tâches administratives en branche transports

Ecrire sous nº 3.806 — L.T.P. 31, bd Bonne Nouvelle, 75083 PARIS Cedex 02.

Compagnie d'Assurances PARIS-9e

recherche

RÉDACTEUR
EXPÉRIMENTÉ

pour production automobile et risques divers exercé à la pratique du travail sur terminal d'ordinateur. Écrire sous nº 3.802 L.T.P. 31, bd Bonne Nouvelle, 75083 PARIS Cedex 02.

CENTRE DE CALCUL DU C.N.R.S. (IBM 370/168 et AMDAHL V7. MVS. TSO - 400 terminaux, 3.500 utilisateurs)
recherche

ANALYSTE RÉSEAU

pour s'intégrer à une équipe support technique du réseau de télétraitement dans une architecture SNA.

ANALYSTE PROGRAMMEUR

Pour s'intégrer au groupe d'ingénieurs chargé de l'assistance-conseil auprès des utilisateurs du centre, généraliste en informatique, expérience IBM souhaitée, plusieurs langages de programmes.
Diplômes : ingén. ou 3e cycle.

Dég. O.M. Nation. française.

Adr. C.V. et pr. au secr. du CIRCE, BP 63, 91406 ORSAY CED.

DEMANDES D'EMPLOI

J. F. 31 ans, D.E.C.S. complet, maîtrise de gestion (Dauphine), DESS de contrôle de gestion, plusieurs années d'expérience, recherche situation intéressante. Ecr. s/nº 6.423 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

FRANÇAIS, 36 ans, trilingue français-anglais-japonais. 10 ans résidence Japon dans université - presse - communications. Souhaite entrer en contact entreprises ayant affaires avec Japon (peut envisager résidence Japon). Tél. : 585-38-22 M. SALMON 153, av. de Choisy, 75013 Paris.

J.F., 32 ans, Architecte diplomable DESA, 8 ans d'exp. de cabinet d'archit. et bureau d'étude, bil. anglais ch. contrat à durée déterminée ou emploi stable Paris ou proche banlieue 8.000 F/mois. Ecr. s/nº 6.392 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

COMPTABLE, 33 ans, expérience 8 ans. Niveau D.E.C.S. Téléphone : 858-89-01. Zaknoun Antoine, 50, r. Joliot-Curie, 93100 MONTREUIL.

Direction P.M.E.

- H. 38 ans, Droit + Sc. Po ;
- EXPÉRIENCE. Direction P.M.E. + 50 pers. secteur transport ;
- Exp. Management, Marketing Pub., commerce intern. ;
- Conn. marchés espagnol, Amér. Latine ;
- Anglais, Espagnol,

recherche : Direction P.M.E. ou adjoint P.-D.G. ou D.G.
Ecr. s/nº 6.424 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

J.F. 19 ans, débutante, cherche tout emploi de bureau, place stable salaire SMIC de début. Écrire Melle Lady Christiane. Résid. les Grands-Jardins, Bât. G, nº 14, 95130 Franconville. Tél. : 414-11-02.

Journaliste américain avec carte de travail actuellement éditorialiste et critique de cinéma à la télévision et radio voudrait retourner en France. Huit prix UPI. Écrire à DAVID PAGE, WALA-TV (canal 10). P.O. box 1548, Mobile, Alabama. 36.633. USA.

Jeune Femme 42 ans, grande disponibilité, profess. expér. administrative et commerciale dans immobilier anglais courant, maîtrise de gestion + DESS commerce extérieur rech. poste à responsabilité.
Ecr. nº 150/A Parfrance, 4, r. Rob.-Estienne, 75008 PARIS.

J.F., 35 ans, licence lettres, bilingue anglais, connaissances espagnol, correction épreuves, cherche emploi ASSISTANTE dans domaine demandant initiative.
Ecr. s/nº 6420, *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Cadre 28 ans, 6 anc. Expér. fonction personnel, paie, bilan social, administration. CHS, DP, CE, gestion des ressources humaines, évaluation des postes, recrutement des cadres agents de maîtrise, employés recherche poste évolutif. Si possible région parisienne.
Écr. à nº 55.304 Contesse Publicité, 20, av. Opéra, 75040 PARIS Cedex 01 qui transmettra.

---

propositions diverses

Rech. pers. suscept. de nous aider av. l'organis. de séj. ling. Pâques, été, pr élèves britan. de familles d'une localité rég. paris. M. Mme Robertson à Paris dès dim. Tél. : 633-12-89.

L'ÉTAT offre de nombreuses possibilités d'emplois stables, bien rémunérés, à toutes et à tous avec ou sans diplôme. Demandez une documentation sur notre revue spécialisée FRANCE CARRIÈRES (C16) Boîte postale 402.09 PARIS.

travaux à façon

ENTREPRISE, sér. réf., effectue rapid. travaux peint., revêt. sol et mur, électr., plomb., décorat. Devis gratuit sauf sinistres. 368-47-84 et 893-30-02.

travail à domicile

J. F., 27 ans, dactylo rapide, exc. réf., frappe ts doc. scient. ou littér. (thèses, romans). Délais rapides. Travail soigné. Tél. : 797-64-63 (le matin).

Secrétaire de direct. frappe ts textes et manusc. s/IBM 82 C. Trav. soigné. Tél. : 051-44-49.

ANNONCES CLASSÉES TÉLÉPHONÉES
296-15-01

automobiles

ventes

moins de 5 C.V.

2 cv4, juin 1977, 78.800 km, embrayage neuf, 7.500 F. Téléphone : 540-82-30.

de 8 à 11 C.V.

Particulier vend RENAULT 18 TURBO 1981, excellent état, 31.000 km.
Tél. : 16 (6) 920-08-16, soir.

A VENDRE 404 PEUGEOT 1973 1re MAIN 130 000 km, bon état général, mécanique parfaite, ENTRETIEN TRÈS SOIGNEUX, EMBRAYAGE NEUF, FACTURES A L'APPUI, AUTO-RADIO, TOIT OUVRANT. A SAISIR. Tél. : 913-06-28.

divers

OCCASIONS SANS RISQUES QUALITÉ PRIX

LANCIA GAMMA 74.700 km, 70.000 F.	82
LANCIA GAMMA 89.900 km, 48.000 F.	81
R.30 diésel turbo 10.500 km, 73.500 F.	82
245 GL D6 33.900 km, 73.000 F.	82

VOLVO - NEUILLY
747-50-05
16 R. D'ORLÉANS NEUILLY

---

l'agenda du Monde

Ameublement

MATELAS DE DEUX CHOSES L'UNE

Ou vous achetez un matelas de grand luxe à 3.000 F, ou vous achetez un PLAZA de grand luxe à 1.590 F (2 places 140 cm).

Le PLAZA est un matelas de grand luxe garanti 8 ans qui se taille aussi à vos mesures en deux semaines.

Par exemple :
le 160 cm : 1.925 F
le 180 cm : 2.240 F

Sommiers et dosserets assortis. Couvertures piquées, couettes.
Votre sommeil mérite cette visite

CAP, 37, rue Citeaux, 75012 Paris. Tél. 307-24-01.

Antiquités

CERAMIQUE PREHISTORIQUE D'AMERIQUE DU SUD
Grand choix de pièces précieuses représentant les Anousazi, Hohocams, Moghols et d'autres cultures préhistoriques ultérieures. Prix avantageux, embarquement immédiat par bateau. Demandez S.V.P. l'inventaire actuel à : John Jeffords Investment Rarities, Inc. 5819 East Caballo Drive, Paradise Valley, Arizona 85253
Tél. : (602) 998-94-75.

Bijoux

OLIVINE
ACHÈTE AU PLUS HAUT COURS
OR, débris dentaires, pièces or, bijoux anciens et modernes.
ARGENTERIE, tableaux, pâte de verre, lampe, vase, montres anciennes et modernes, pendules, boîte or et argent, antiquités.
Déplacements à domicile
6, rue de Tocqueville-17e
Mº Villiers - 763-27-31.
EXPERTISE GRATUITE

BRACELET OR, 8 intailles romaines, 24 brillants 0,6, 35.000 F. Tél. soir 964-24-64.

BIJOUX ANCIENS BAGUES ROMANTIQUES
se choisissent chez GILLET, 19, r. d'Arcole, 4e, 354-00-83. ACHAT BIJOUX OR-ARGENT. Métro : Cité ou Hôtel-de-Ville. OUVERT LUNDI APRÈS-MIDI.

Carrelages

Les plus beaux de tous les carreaux du monde sont vendus aux prix les plus bas chez BOCAREL 357.09.46 + 113, av. Parmentier Paris 11e

Cours

MATH-PHYSIQUE
VACANCES DE NOËL
stage intensif du 23 au 30-12
MATH-CONTACT
16, rue du Mail, 75002 Paris.
Téléphone : 236-31-63.
Même samedi.

MATH. PHYS. COMPT.
STAGES INTENSIFS :
Noël (27-31), févr. (7-12)
PREPABAC (association).
Mº Montreuil Cr.-de-Chavaux.
Tél. 287-07-43 et 876-04-13.

Cuisine

PROMOTION KITCHENETTE
(Évier + cuisson + meuble + frigo + robinetterie).
En 1 m. 2.500 F Paris SANITOR 21, avenue de l'Abbé-Grégoire, Paris (6e), ouvert le samedi.
Tél. : 222-44-44.

Boutique

HALOGENE
71, bd Raspail, 75006 Paris
Téléphone : 222-15-78.
REMISE 10 %
sur éclairage halogène.

Décoration

ART LIGHTS
12, rue de Tilsitt, 75008 Paris. (ÉTOILE)
LIQUIDATION TOTALE
du stock avant le 31-12-82
REMISE 20 à 30 %
sur éclairage traditionnel.

Détectives

DUBLY 61e année
Ancienneté - Loyauté
ENQUETES - FILATURES
121, r. St-Lazare, Paris 8e
Tél 387.43.89
Consultations gratuites

Hi-Fi

Urgent, cause départ, part. vend CHAINE Hi-Fi, ampli NAD, 2 x 70 Watts, enceinte J.-M. Reynaud Toccata, K7 Luxman et Sony, tuner Pioneer, platine Dual + Ortophon. Matériel sous garantie. Prix 15.000 F. M. Gérald. Tél. : 982-86-47.

Instruments de musique

Partic. vend superbe harmonium fin 19e, type anglais, exc. état, 7.500 F. Tél. 918-10-24 après 20 heures.

PIANOS LABROSSE
MARQUES SÉLECTIONNÉES
PIANOS neufs et occasion réparations, accords et entretien, crédit total sans apport
10, r. Vivienne, 75002 PARIS.
Tél. : 260-06-39.

A VENDRE PIANOS GRANDES MARQUES
refaits et garantis par artisan facteur...
DEVIS GRATUIT
POUR RESTAURATION
PIANOS TORRENTE
Téléphone : 840-89-52.

PIANOS D'OCCASION DROITS et QUEUE
Prix intéressants en l'état ou révisé. Reprises - échanges.
PLEYEL, ERARD, STEINWAY, BECHSTEIN, SAUTER, RAMEAU, etc.
Garantie, service après-vente
Crédit location-bail.
Également quelques pièces de collection à saisir.
PIANOS DANIEL MAGNE
Téléphone : 553-20-60.
17, avenue Raymond-Poincaré, 75116 Paris.

Livres

ENCYCLOPEDIE ALPHA, 12 volumes pratiquement nf, 1.800 F. Tél. : 782-72-13.

Matériel de bureau

Société vend à Neuilly
TRÈS BEAU
Mobilier bureau, état neuf. Prix intéressant. 731-91-10.

Moquettes

MOQUETTE PURE LAINE — 50 % DE SA VALEUR
Tél. 842-42-62.

INCROYABLE
50.000 m^2
DE MOQUETTE
pure laine et synthétiques
TISSUS MURAUX
Papiers japonais CHINTZ.
Prix d'usine, pose assurée.
Renseignements : 757-19-19.

Mode

MILO CAYATTE
Nº 1 DU COSTUME
HAUT DE GAMME
direct usines à prix réduits
5, avenue de Villiers, 17e.

Psychologie

L'Astropsychologie vous intéresse. Suivez des cours ou/et demandez votre analyse de la personnalité, 338-18-70, Eva.

Soins de beauté

Rose de Mai
PARFUMS GRANDES MARQUES
— 20 %
7, Bd Haussmann, 75009. Mº Richelieu-Drouot ou Chaussée-d'Antin.
Tél. 770-04-14.

Teinturier

HOMMES D'AFFAIRES !
Votre situation exige une tenue élégante et impeccable ! Faites nettoyer vos vêtements de valeur : ville, soirée, week-end, par un spécialiste qualifié. GERMAINE LESECHE - 11 bis, rue de Surène, 75008 PARIS. Téléphone : 265-12-28.

Vidéo

POUR LES FÊTES
VOTRE MAGNÉTOSCOPE SONY
CHEZ CAMÉRA 7
7, rue Lafayette
75009 PARIS
878-84-43, 280-28-12
VIDÉOCLUB SONY

Troisième âge

MAISON DE RETRAITE
40 km Paris — tout confort
Tél. 16 (4) 426-78-26.

Vacances Tourisme Loisirs

Hôtel Mercure, studio 4 personnes, piscine chauffée, pied de piste, balcon sud. Courchevel 1.850, jardin alpin, 2 semaines du 27 févr. au 13 mars, 2.500 F par semaine. Van der Hoeven, 224-07-21 après 20 heures.

Une idée de cadeau...
En multipropriété à
LA PLAGNE
(Haute-Savoie). Période du 23 janvier au 30 janvier 1983, à « l'Orée des Pistes ». Studio 3 personnes, plein sud, toutes commodités (galerie marchande, cinéma, remonte-pente, etc.)
Prix : 13.000 F
T. 912-09-21, ap. 19 h 30 ou 331-70-63, ap. 19 h 30.

CANNES - LE CANNET
Part. loue pour les fêtes 2 pièces, cuisine, bns, terrasse, plein soleil, calme, vue mer, prox. bus et ts commerces.
Tél. : 16 93 45-46-09.

NOËL au CLUB VERT, sports nature. Stages MICRO-INFORMAT., photo, philat., mixte 10-16 ans. 20 km Paris, forêt de Sénart. 903-60-60.

CHAMONIX sud à louer 2 pièces 4-5 personnes, gd. du 22-1 au 5-2, 1.000 F/semaine. Tél. (1) 965-85-83.

MULTI PROPRIÉTÉ
2 dernières semaines de juillet. La Plagne, ski, golf, tennis, piscine, studio tt cft, équipé pour 4 personnes, 19.000 F.
Téléphone : 271-67-61 à partir de 20 heures.

Part. loue AVORIAZ multi-vac. appt. 4/5 pers. du 29-12 au 4-01. Tél. : (28) 42-34-42.

A CANNES
Vue panoramique mer, passez vos vacances d'hiver au soleil. Location mois et quinzaine. Studio 2 Pièces, 3 Pièces. Gd cft. Tél. : (93) 47-00-55.

A MENTON aux portes de Monaco, pr son premier hiver L'HOTEL MÉDITERRANÉE, 3 étoiles, 90 chbres. Télé couleur, solarium. OFFRE pour les mois de décembre, janvier et mars des prix très étudiés pour longs séjours. Exemple : par pers. en chbre dble avec petit déjeuner : 4 semaines 1960 F. 5, rue de la République, 06500 Menton. Tél. : (93) 28-25-25.

SKI DE FOND
dans le Haut-Jura
A 4 h 1/2 de Paris.
Dans vieille ferme rénovée, chambres avec salles de bains, cuisine maison, pain cuit au feu de bois. Capacité d'accueil limitée à 12 personnes. Table d'hôtes. Calme, repos, tout compris (pension complète, accompagnement, matériel de ski) : 1.550 F la semaine du dimanche au dimanche.
Écrire LE CRET-L'AGNEAU, LA LONGEVILLE, 25650 Montbenoit ou tél. : (81) 38-12-51.

Nous prions instamment nos annonceurs d'avoir l'obligeance de répondre à toutes les lettres qu'ils reçoivent et de restituer aux intéressés les documents qui leur ont été confiés.

Le Monde **équipement**

LE BUDGET DE PARIS POUR 1983

• Hausse de 8 % des impôts locaux
• 13 milliards de dépenses pour les services municipaux

Equilibre, endettement prudent, pression fiscale modérée, telles sont les caractéristiques du projet de budget que M. Jacques Chirac proposera, lundi 20 décembre, aux conseillers de Paris, pour 1983.

Les débats, qui dureront deux jours et demi, ne manqueront pas d'être animés, tant il est vrai qu'une discussion budgétaire, déjà politique par nature, le devient encore davantage lorsque des échéances électorales sont proches.

Les comptes de Paris se caractérisent, en effet, pour l'an prochain, par la stabilité des dépenses de fonctionnement (10 % d'augmentation) et une croissance modérée des investissements (de 16,5 %). Ceux-ci seront notamment utilisés à construire ou rénover des écoles, à améliorer la propreté, à créer de nouveaux parcs et jardins, à construire ou réparer davantage de logements.

Cette modération des dépenses se traduira par une augmentation également mesurée des impôts locaux qui devrait être limitée, selon M. Chirac, à 8 %, soit le taux d'inflation prévu par le gouvernement. De son côté, l'endettement de la Ville restera modeste, puisque les remboursements d'emprunts, ne dépasseront pas 7 % des dépenses courantes.

Les dépenses de fonctionnement de la Ville de Paris s'élèveront en 1983 à 13,6 milliards de francs dont près de 54 % serviront à payer le personnel civil, le reste étant affecté au budget du département (près de 23 %) au remboursement des emprunts (7,4 %), à la police (7,6 %) aux grosses réparations et à l'autofinancement. Neuf cents emplois nouveaux seront créés dont deux cent cinquante pour constituer des équipes spéciales de nettoiement.

Les services municipaux qui bénéficieront des plus fortes augmentations de crédit sont d'abord les écoles (+ 30 %), dont les cantines et les fournitures seront améliorées. Viendront ensuite l'action sportive (+ 21 %), avec la création de nouveaux ateliers d'activité pour les jeunes, la propreté (+ 21 %) notamment par l'extension aux quatre derniers arrondissements non encore pourvus de la collecte mécanisée des ordures ménagères, les parcs et jardins (+ 19,7 %), l'action culturelle (+ 17,9 %), les marchés de quartier et l'action sociale. C'est ce que le maire appelle *« de nouvelles prestations en faveur des Parisiens et la multiplication des services rendus »*.

Ces dépenses de fonctionnement seront couvertes à 57 % par les impôts locaux et les taxes payées par les Parisiens, à 32 % par les versements de l'Etat et du département, le reste provenant des recettes du stationnement payant, des droits de voirie, des locations et concessions.

Le mauvais exemple étranger

A cet égard M. Chirac insistera sur sa volonté de limiter la hausse des impôts locaux payés par les Parisiens à un taux aussi proche que possible de celui de la hausse des prix et des salaires. *« Pour la troisième année consécutive*, affirme t-il, *cet objectif sera atteint et même dépassé »*. Depuis le début de son mandat, la progression de la fiscalité parisienne a été la suivante : 17,6 % en 1978, 20 % en 1979, 16 % en 1980, 13 % en 1981, 13 % en 1982 et 8 % en 1983. Le maire de la capitale assure que par comparaison avec les autres grandes villes de France la pression fiscale qui s'exerce sur les Parisiens est *« de loin la plus faible »*. Il y voit *« la conséquence d'une gestion saine, évitant un endettement excessif et préoccupée de maîtriser les dépenses publiques. »*

Les conseillers de Paris ont toujours été soucieux d'éviter à la capitale les « faillites » dont ont été victimes certaines métropoles étrangères trop prodigues comme Rome ou New-York. Trop charger le contribuable parisien serait aussi, dit-on, l'inciter à partir. Sans doute mais le priver trop longtemps des logements et des équipements qu'il réclame c'est aussi le pousser à chercher ailleurs un cadre de vie meilleur.

Aussi est-ce sans doute sur le montant et la répartition des investissements prévus en 1983 que les discussions seront les plus intéressantes car ces chiffres-là traduisent clairement les priorités politiques de la municipalité. Ces sommes s'élèveront de 2,2 milliards de francs, en progression de 16,5 % sur l'année 1982.

Depuis 1978 – premier budget voté sous la responsabilité de M. Chirac – la progression des investissements a été fort inégale : + 7,8 % en 1978, + 6,5 % en 1979 ; + 0,7 % en 1980, + 48 % en 1981, + 18,4 % en 1983 et + 16,5 % en 1983. Après trois ans de stagnation au cours desquels la progression des investissements était inférieure à la hausse du coût de la vie on a noté une volonté de rattrapage dans la seconde partie de son mandat.

Au total, les investissements de la ville ont été multipliés par 2,3 en six ans, tandis que les prix étaient multipliés par 1,7. Les conseillers diront si, compte tenu des immenses besoins de la capitale en logements et en équipements, l'effort a été suffisant. Pour 1983, les travaux nouveaux porteront pour l'essentiel sur la voirie (16,3 % des investissements), la construction et le logement (16,3 %), les constructions scolaires (15,8 %), l'achèvement du palais omnisport de Bercy (11,6 %), les aménagements urbains. Si l'on considère la progression des budgets d'une année sur l'autre ce sont la propreté, les écoles, les parcs et jardins et le logement qui seront les plus favorisés.

Les 2,2 milliards de francs consacrés aux travaux nouveaux proviendront, pour près de la moitié, des emprunts, pour le quart de l'autofinancement (c'est-à-dire un prélèvement de 560 millions sur les crédits de fonctionnement) et pour 10 % du remboursement de la T.V.A.

Là encore le maire de Paris plaide la nécessité de contenir l'endettement de la ville dans des limites modérées et il le démontre en indiquant que la charge de la dette par Parisien n'atteindra que 2 182 F en 1983.

Sécurité publique

Pour répondre par avance à ceux qui qualifient cette prudence d'excessive et qui jugent les investissements de la capitale insuffisants ou mal orientés (on finance le palais des sports de Bercy au détriment de logements sociaux, par exemple) le maire manifeste ses inquiétudes devant les incertitudes de l'avenir. Il craint que les conseils d'arrondissement prévus dans le nouveau statut de Paris et les structures administratives nécessaires à leur activité ne pèsent lourd sur la contribution demandée aux Parisiens. Il déplore la réduction de l'aide de l'État aux collectivités locales et se plaint que Paris soit particulièrement pénalisé dans la péréquation régionale de la dotation générale de fonctionnement. *« Paris*, assure-t-il, *paie pour toutes les autres communes de plus de deux cent mille habitants. »*

Enfin, il suppute les risques des transferts de compétences de l'État aux collectivités locales. Les subventions d'équipement au coup par coup seraient remplacées par une dotation globale répartie en fonction des investissements réalisés par la commune et du potentiel fiscal de ses habitants. Paris investissant relativement peu et abritant des citoyens plus riches que dans le reste du pays risque de subir une perte de subvention de l'ordre de 10 %. Dans ce cas, la politique d'économie pratiquée jusqu'ici serait pénalisée.

Aussi, pour témoigner sa mauvaise humeur M. Chirac proposera-t-il aux conseillers de supprimer la contribution de la ville aux dépenses du secrétariat général pour l'administration de la police (SGAP) qui s'élève pour 1983 à 40 millions de francs. M. Chirac souhaite que cette somme soit tout de même affectée à la sécurité publique sous forme de renforcement de l'éclairage des rues, de voitures-radio offertes par la municipalité aux policiers, de modernisation des commissariats appartenant à la Ville et de logements pour les jeunes policiers. S'il est voté, cet habile *« détournement de fonds »* sera certainement apprécié par M. Gaston Defferre, ministre de l'intérieur.

MARC-AMBROISE RENDU.

M. Pierre Richard va être nommé directeur général à la Caisse des dépôts et consignations

M. Eric Giuily, auditeur au Conseil d'Etat, conseiller technique au cabinet de M. Gaston Defferre, ministre de l'intérieur et de la décentralisation, doit effectivement prendre ses fonctions de directeur général des collectivités locales le 20 décembre.

Il remplace à ce poste M. Pierre Richard, ingénieur en chef des ponts et chaussées, qui a été nommé directeur général à la Caisse des Dépôts et consignations, chargé du développement régional auprès de M. Robert Lion. La Caisse des dépôts fait l'objet d'une vaste réorganisation (*le Monde* du 17 décembre) qui sera rendue publique le 21 décembre.

Technicien, toujours technicien...

C'est un technicien *« dans l'âme et jusqu'au bout des ongles »*, comme se définit lui-même M. Pierre Richard, qui quitte la direction générale des collectivités locales à la tête de laquelle il avait été nommé par M. Giscard d'Estaing, en mai 1978. Sa mission était à l'époque de préparer la réforme des collectivités locales – une réforme beaucoup moins ambitieuse que celle qui prend corps, progressivement, depuis l'arrivée de la gauche au pouvoir, – défendue avec une conviction balancée par le ministre de l'intérieur de l'époque, M. Christian Bonnet.

A son arrivée place Beauvau, au printemps 1981, M. Gaston Defferre s'apercevra vite qu'il y a plus d'avantages à garder auprès de lui M. Pierre Richard qu'à l'éloigner. Cet ingénieur connaît sur le bout des doigts les détails des procédures et du droit des communes, des départements et des régions. Ses services réagissent promptement à toute demande du cabinet, et M. Pierre Richard n'hésite pas – ce qui constitue une petite révolution au ministère de l'intérieur – à ouvrir tout grand à l'opinion, par l'intermédiaire de la presse, les dossiers techniques, juridiques et financiers des collectivités locales.

Mais au bout de quatre ans et demi, le goût du changement (de fonctions) se fait jour. Non qu'il y ait entre lui et son ministre ou son cabinet des incompatibilités de conception sur la réforme en cours : pas la moindre clause de conscience. *« D'ailleurs, M. Defferre aura été à mon égard un ministre irréprochable. »* C'est de lui-même que M. Pierre Richard demande à quitter ses fonctions – *« Je pars content »*, – mais il veut *« rester dans le secteur »* des collectivités locales.

Plusieurs offres de postes de commissaire de la République lui ont été faites, mais il les a déclinées car, dit-il, il veut désormais se consacrer aux problèmes financiers des collectivités locales. Le directeur général de la Caisse des dépôts (qui gère 800 milliards de francs par an et prête 40 milliards aux collectivités locales) pourrait l'appeler auprès de lui. *« Pour les communes, les départements et les régions, les finances sont le nerf de la guerre »*, confie-t-il. Quel fonctionnaire, quel élu, quel ministre le contredira ?

FRANÇOIS GROSRICHARD.

[Né le 9 mars 1941 à Dijon, M. Pierre Richard est ingénieur en chef des ponts et chaussées. Ancien élève de l'École polytechnique, il passe deux ans (1966-1967) à l'université de Pennsylvanie. Puis il est nommé à l'établissement public d'aménagement de la ville nouvelle de Cergy-Pontoise, dont il devient directeur général adjoint en 1970. Il est conseiller technique au secrétariat d'État au logement (1972-1974), et M. Giscard d'Estaing l'appelle à la présidence de la République pour suivre les dossiers des collectivités locales et de l'aménagement du territoire en 1974. Il restera quatre ans à l'Élysée avant d'être nommé, en 1978, directeur général des collectivités locales au ministère de l'intérieur.]

Les inondations du Sud-Ouest

La tendance générale à la décrue des rivières et cours d'eau du Sud-Ouest, qui a été observée le 16 décembre, s'est confirmée pour les cours en amont, cependant qu'en aval la cote d'alerte était à nouveau atteinte. Marmande et Tonneins, en Lot-et-Garonne ; Saintes et Saujon, en Charente-Maritime, sont menacées. Dans cette dernière commune, un détachement du contingent en provenance de la base aérienne de Saintes s'est employé, durant toute la journée de jeudi, à secourir de nombreuses personnes âgées.

Les phoques et l'Europe

Les ministres de l'environnement des dix pays européens se réunissent une nouvelle fois, ce vendredi 17 décembre à Bruxelles, pour décider si oui ou non la Communauté imposera un embargo sur les peaux de bébés phoques du Canada.

Quatre pays (Italie, Pays-Bas, Grèce et Irlande) sont en faveur de la proposition de la Commission européenne d'un règlement juridiquement contraignant qui interdise les importations dans la C.E.E. de peaux de bébés phoques et de produits dérivés.

Le Monde

économie

SOCIAL

LA C.G.T. ACCUSE

Les élections prud'homales anticipées avaient pour but d'« affaiblir la centrale par tous les moyens », estime la commission exécutive

Le sévère recul qu'elle a enregistré aux élections prud'homales pose à la C.G.T. *« un problème sérieux »*, selon la formule que M. Michel Warcholak a utilisée dans le rapport qu'il a présenté devant la commission exécutive réunie le 15 décembre, dans les formes habituelles, a-t-il précisé (*le Monde* du 17 décembre). La centrale de M. Krasucki a décidé de poursuivre sa réflexion sur les causes de son recul, en janvier, en y associant ses unions départementales et ses fédérations. Mais déjà, par le rapport de M. Warcholak, elle s'est livrée à une analyse très serrée, tout en évitant de « grossir » les effets d'un tel résultat.

L'élément nouveau apparu lors de cette délibération de la commission exécutive, c'est la sérieuse mise en garde qui est adressée, presque directement au P.S., quelques jours après que M. Jospin eut souligné le *« le recul historique »* de la C.G.T. Pour M. Warcholak, les aménagements à apporter au fonctionnement des conseils de prud'hommes ne justifiaient pas des élections anticipées : *« Nous avons, dès l'origine, parfaitement compris les objectifs visés. Il s'agissait d'affaiblir sensiblement la C.G.T. par tous les moyens. »* Le ministre du travail est visé mais aussi la majorité socialiste : *« On peut s'acharner à porter des coups à la C.G.T., et parfois réussir temporairement dans cette entreprise, mais le profit escompté n'est pas atteint. C'est la droite qui en tire avantage, et la gauche, les forces qui travaillent à des réformes progressistes en subissent le préjudice. On devrait penser aux conséquences politiques de ce comportement et aux insuffisances sociales parmi les travailleurs, y compris pour les échéances électorales à venir. »*

Durcissement

Pour bien enfoncer le clou et situer les responsabilités d'une démarche visant à affaiblir la centrale, les dirigeants cégétistes ont rappelé l'article que M. Krasucki avait écrit le 29 décembre 1981 dans *l'Humanité* à l'intention directe du P.S. Le dirigeant syndical avait alors adressé un sérieux avertissement aux socialistes en soulignant que *« il est absolument vain d'espérer infléchir la C.G.T. par des pressions extérieures »*. Le 16 décembre, devant la presse, le secrétaire général a mis les points sur les « i » : *« Toute tentative de faire prédominer des calculs mesquins, partisans, dans le but d'affaiblir la C.G.T., ne peut avoir comme effet que d'affaiblir la gauche elle-même (...). Mieux vaut tenir compte de ce qui est la base sociale du gouvernement. »* Et M. Warcholak a affirmé dans son rapport : *« L'amoindrissement de l'influence de la C.G.T. ne peut que renforcer les partisans de la gestion de la crise et encourager les forces de droite. »* Ainsi la centrale de Montreuil reconnaît son affaiblissement — jugé temporaire — mais actualise et accentue ses avertissements passés au P.S.

Cependant, M. Warcholak ne limite pas son analyse du recul à cet aspect : *« Le poids de la situation économique, le mécontentement qui en ont résulté ont manifestement joué un rôle négatif (...). Nous devons évoquer franchement ces problèmes avec les travailleurs qui, par leur vote ou leur abstention ont fait porter à la C.G.T. des responsabilités, qui ne sont pas les siennes (...). Les abstentions marquent pour leur plus grande partie une désaffection de notre électorat, qui paraît plus forte dans les régions où nous avons une forte influence, et là où les problèmes économiques sont les plus graves. »* M. Warcholak souligne que la C.F.D.T. et F.O., qui *« s'imaginaient en perfusion sur la C.G.T. »*, n'ont pas progressé sensiblement, ce qui montre pour les cédétistes que *« l'austérité de gauche, ça ne marche pas »*. Implicitement, la C.F.D.T. est soupçonnée de se livrer à un *« magouillage politicien »* pour priver la C.G.T. de certaines présidences de conseils de prud'hommes. Quant à la C.F.T.C. et à la C.G.C., elles *« progressent sur une base d'opposition politique avec le support actif des forces de droite et du patronat »*.

Sans abattre encore toutes ses cartes, la direction de la C.G.T. a esquissé les enseignements qu'elle tirait, quant à sa pratique syndicale, de son recul électoral. M. Krasucki a récusé l'idée selon laquelle la C.G.T. aurait eu un *« soutien trop accentué »* du gouvernement, et aussi un effet « déterminant » des crises internes liées à l'Afghanistan ou à la Pologne. Mais M. Warcholak a amorcé une certaine autocritique : *« La fermeté dont nous faisons preuve sur les questions sociales (...) doit être mieux connue des travailleurs. (...) Les décisions du gouvernement, notamment en matière de blocage des salaires, de renoncement à des mesures sociales annoncées, de réduction de droits et de prestations pour aboutir à la baisse du pouvoir d'achat ont suscité notre réprobation claire et nette. Mais sommes-nous parvenus à être entendus et compris ? Pas suffisamment, et il convient d'en tenir compte. »* Un certain durcissement face aux insuffisances gouvernementales est ainsi annoncé entre les lignes d'autant que la C.G.T. reconnaît qu'elle n'a pas eu tout à fait les moyens de *« peser sur les événements »*.

Sur le plan interne, le cap reste maintenu sur l'application des orientations du quarante et unième congrès. La ligne est jugée bonne, mais sa mise en œuvre laisse à désirer. Des « adaptations » sont *« devenues nécessaires »*. Mais quelques ouvertures, encore timides, sont esquissées. M. Warcholak dans son rapport se réfère au quarante et unième congrès, mais aussi au quarantième — celui de l'« ouverture » en 1978 — en soulignant : *« Il ne faut pas se dissimuler la persistance de certains défauts dans notre activité dont les effets se font évidemment sentir plus directement lorsque l'âpreté de la lutte de classe se renforce. »* La « correction » de ces défauts, en cours dit-on, doit donc être accentuée à travers une pratique syndicale *« au plus près des travailleurs »*. Reste à savoir dans quel esprit, et avec quelle détermination, l'appareil cégétiste, largement dominé par le parti communiste, s'orientera dans une telle voie.

MICHEL NOBLECOURT.

Polémique sur la gestion des comités d'établissement de Peugeot et Alsthom, où les cégétistes enregistrent une perte d'influence

(De notre correspondant)

Belfort. — La lutte d'influence que mènent la C.G.T. et la C.F.D.T. devient très âpre dans l'aire urbaine de Belfort-Montbéliard, où sont implantés l'usine Alsthom-Atlantique, le plus gros établissement industriel du groupe C.G.E., et Peugeot. La campagne des élections prud'homales a donné lieu à des opérations de collage et de décollage d'affiches, qui ont conduit la C.F.D.T. à protester contre une *« volonté monopolistique »* de la C.G.T. Celle-ci a mis en cause, aux portes de Peugeot, la gestion du comité d'établissement d'Alsthom, dirigé depuis un an par la C.F.D.T., la C.G.C. et F.O. Pendant vingt ans, le comité d'établissement avait été conduit par une alliance C.G.T.-C.F.D.T., jamais remise en cause malgré les frictions entre les deux organisations.

L'affirmation par la C.G.T. de l'existence d'une *« gestion catastrophique »*, résultat d'une *« alliance contre nature »*, visait à mettre en garde les salariés de Peugeot contre les nouvelles prétentions de la C.F.D.T. Celle-ci avait fait savoir que, en vertu du principe d'alternance, elle entendait obtenir le poste de secrétaire du C.E. de Peugeot, détenu depuis 1966 par la C.G.T., grâce à l'appoint des suffrages cédédistes.

La C.G.T. a rejeté ces exigences, mais craignait et craint encore que, à la faveur du renouvellement du bureau du comité d'établissement, la C.F.D.T. ne fasse élire son candidat grâce aux voix de la C.G.C., de F.O. et de la C.F.T.C. Le SIAP-C.S.L. (Syndicat indépendant des automobiles Peugeot-Confédération des syndicats libres), à son tour, a adressé une mise en garde contre la perspective de cette alliance.

Les derniers arguments échangés ont consisté pour la C.F.D.T. en une dénonciation de l'« héritage » que lui aurait laissé la C.G.T. au comité d'entreprise d'Alsthom. Les cégétistes, eux, ont affirmé qu'ils étaient victimes d'une volonté concertée de la C.F.D.T. de les écarter de la gestion des comités d'entreprise des grandes entreprises. C'est dans ce contexte que vient d'avoir lieu à vingt-quatre heures d'intervalle le renouvellement du C.E. de Peugeot et des délégués du personnel d'Alsthom.

A l'usine Peugeot de Sochaux, le scrutin du 15 décembre — 23 408 inscrits ; 19 393 suffrages exprimés — s'est traduit par une perte de 1,3 point de la C.G.T. (43,7 % au lieu de 45,02 %) dans le collège des ouvriers tandis que la C.F.D.T. progresse de 4 points (26,20 % au lieu de 22,50 %), et enlève un siège à la C.S.L. (9,76 % au lieu de 12,57 %), qui n'a plus un seul élu au C.E. L'alliance F.O.-C.F.T.C. progresse d'un peu moins de 1 point dans le premier collège (20,31 % au lieu de 19,5 %), mais avec le concours de la C.G.C. elle fait un bond d'environ 4 points dans le second collège (75,84 % au lieu de 71,87 %) au détriment cette fois de la C.F.D.T. (24,16 % au lieu de 27,87 %), qui y perd son unique siège. Dans le collège des ingénieurs et cadres, la même triple alliance progresse de plus de 3 points au détriment de la C.G.T., de la C.F.D.T. et de la C.S.L. Il dépend donc désormais du bon vouloir de la coalition des syndicats réformistes que la C.F.D.T. enlève ou non le secrétariat du C.E. au détriment de la C.G.T. A l'usine Alsthom de Belfort le scrutin du 16 décembre 1982 — 4 653 inscrits ; 3 027 suffrages exprimés — apporte des bouleversements importants. Pour la première fois, la C.F.D.T. obtient globalement pour tous les collèges plus de voix que la C.G.T. La C.F.D.T., qui gagne un siège, tandis que la C.G.T. en perd un, progresse de plus de 4 points (37,66 % au lieu de 33,48 %) dans le premier collège et de plus de 2 points dans le second (42,02 % au lieu de 39,84 %), où la C.G.C. améliore son score précédent de près de 4 points 1/2 (38,55 % au lieu de 34,10 %). La C.G.T. fait les frais de ce bouleversement en chutant d'environ 3 points dans le premier collège, où elle perd la majorité absolue (48,49 % au lieu de 51,38 %), et de plus de 3 points dans le second collège (14,65 % au lieu de 17,95 %). F.O. perd également plus de 3 points dans le second collège et 1 point dans le premier.

PATRICE MALINA.

LA PREMIÈRE CONFÉRENCE ANNUELLE DE LA FAMILLE

M. Pierre Mauroy annonce une série d'améliorations pour 1983

Sensible augmentation de l'allocation orphelin, création d'une allocation pour le dernier enfant de famille nombreuse, majoration deux fois par an des allocations familiales, telles sont les mesures annoncées ou confirmées par M. Mauroy, qui a clôturé la première conférence annuelle nationale de la famille jeudi 16 décembre.

Les représentants des mouvements familiaux (UNAF, C.S.F. A.P.F. F.N.A.S.R., etc.), des dirigeants de la Caisse nationale d'allocations familiales et des membres du gouvernement — Mmes Dufoix, Lahumière et Roudy, MM. Quilliot et Benoist, des collaborateurs de MM. Henry, Ralite et Savary — ont fait le point de la politique familiale menée depuis mai 1981. Une centaine de délégués des familles ont participé à cette concertation. Parmi les personnalités présentes, M. Pierre Laroque et Mme Sullerot, représentaient le haut comité pour la population.

Mme Dufoix a remporté un succès. L'aisance du ton, la tension de l'écouteront mis en valeur un bilan d'une année de politique, dans l'ensemble jugé plutôt positif par l'assistance.

Les pouvoirs publics ont sensiblement augmenté les prestations. La hausse a été de 25 % pour les allocations familiales (au 1er juillet 1981). Celles versées aux seules familles de deux enfants, *« trop oubliées jusqu'ici »*, ont même été augmentées de 25 % à nouveau au 1er février 1982. Les allocations logement ont été relevées en masse de 50 % entre juillet et décembre 1981. En juillet 1982 encore, l'ensemble des prestations ont été relevées de 6,2 %. Mme Dufoix, puis M. Mauroy se sont engagés à combler au 1er janvier le retard pris au moment du blocage de juin. Au 1er janvier interviendra donc une hausse en niveau de 7,5 % (1).

Mme Dufoix a annoncé un colloque national sur la recherche dans le domaine de la famille, prévu les 27 et 28 janvier. Dans l'allocution qu'elle a faite, au nom de M. Bérégovoy souffrant, elle a confirmé le maintien du pouvoir d'achat des prestations familiales pour 1983.

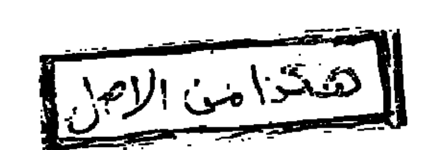
Pour M. Burnel, président de l'Union nationale des associations familiales, ces hausses sont d'autant plus satisfaisantes que les familles de deux enfants ne sont plus désavantagées par rapport aux familles nombreuses. D'autres revendications de l'UNAF sont comblées. M. Mauroy a annoncé que les prestations seraient désormais revalorisées en deux fois (au 1er janvier et au 1er juillet de chaque année) au lieu d'une, comme ce fut le cas généralement jusqu'à présent. Le premier ministre a confirmé la création prochaine d'une allocation pour le dernier enfant dans les familles nombreuses, et rappelle l'engagement du gouvernement de maintenir le pouvoir d'achat des prestations en 1983, alors que pour certaines prestations il s'est dégradé en 1982.

Mais là ne se limite pas la politique familiale. Celle-ci doit garantir le *« droit à la qualité de la vie »*. M. Mauroy a rappelé quelques principes : *« le respect de la liberté de foi »* des familles ; *« une meilleure prise en compte des charges liées à la présence de l'enfant »*. Au printemps, sera examinée la réforme des prestations familiales. Le financement des cotisations sera modifié par étapes pendant le IXe Plan. Le premier ministre s'est engagé à améliorer l'accueil et la garde des enfants. Pour la petite enfance, *« un élan a été donné »*, a dit M. Mauroy, comme en témoigne le quadruplement des crédits d'investissement et l'allégement des charges de fonctionnement, annoncés le 15 décembre. *« Nous ne pouvons pas accepter comme une fatalité notre déclin démographique »*, a conclu M. Mauroy.

Ces déclarations ont été bien accueillies par les divers délégués. Pour le président de l'UNAF, l'heure est venue de préparer une loi-cadre de la politique familiale, qui dépasserait les seules prestations et inclurait l'enseignement, l'habitat, la formation des femmes, etc. Ce projet sera à l'étude au comité la prochaine année.

DANIÈLE ROUARD.

(1) Exception faite du complément familial, augmenté en juillet 1982 de 14,1 %.



AFFAIRES

UNE SOMME IMPORTANTE, MAIS INSUFFISANTE

Les pouvoirs publics auraient l'intention de verser 1,5 milliard de francs, en 1983, à C.I.I.-H.B.

Le cas des actionnaires minoritaires réglé, ce sera au tour de Saint-Gobain de se retirer de la Compagnie des machines Bull. L'Etat va lui racheter, pour 600 millions de francs, sa participation de 51 %. Cette somme correspond à un prix moyen de l'action Machines Bull de 30 F, alors que les actionnaires minoritaires se voient offrir 50 F par titre.

Pour Saint-Gobain, une page va être ainsi tournée. Cette « *sortie* » de l'informatique, voulue par les pouvoirs publics, se traduira dans ses comptes par une moins-value importante, puisque les actions Machines Bull avaient été acquises au prix de 55 F. En fait, Saint-Gobain a déjà passé dans ses comptes du premier semestre des provisions exceptionnelles (de plus de 800 millions de francs), en prévision de sa sortie de l'électronique. Elles devraient suffire à boucher le trou.

Une nouvelle fois, la politique industrielle de l'informatique se retrouve sur le devant de la scène et la note, pour la collectivité, des erreurs passées, s'allonge singulièrement.

La fusion entre C.I.I. et Honeywell-Bull, décidée en 1975 aura coûté directement à l'Etat, de 1976 à 1980, au moins 3 milliards de francs (subventions à C.I.I.-H.B. et Thomson, apurement des pertes C.I.I., rachat d'actions Honeywell-Bull, crédits d'études, aides diverses, etc.). A cela s'ajoutent les coûts indirects dûs aux conversions de matériels dans l'administration, en raison de l'incompatibilité entre les ordinateurs C.I.I. et ceux d'Honeywell.

Cet argent devait faire de C.I.I.-H.B. une entreprise rentable et de Thomson le champion de la mini-informatique. On sait ce qu'il est advenu de ces engagements.

C.I.I.-H.B. a perdu 430 millions de francs en 1981. Elle perdra 1,3 milliard de francs en 1982, et sans doute plusieurs centaines de millions en 1983. Car les efforts courageux de réorganisation et de remise en ordre de l'entreprise ne porteront réellement leurs fruits qu'à partir de 1984. D'autant que l'on « charge sa barque » en lui faisant reprendre — plus ou moins contre son gré — la SEMS à Thomson et Transac (du groupe C.G.E.) dont les situations financières ne sont guère brillantes.

Il faudrait, pour remettre les compteurs à zéro, sans parler des investissements industriels et des dépenses de recherche, au moins 2 milliards de francs en capitaux propres. Tout de suite les 750 millions de francs de prêts participatifs reçus en juillet par l'entreprise ne sont pas de fonds propres. Ils ont permis de maintenir l'activité mais s'inscrivent comme des dettes portant intérêts dans son bilan. L'endettement de C.I.I.-H.B. atteint plus de 7 milliards de francs et l'entreprise versera 800 millions de francs en 1983 de frais financiers.

L'opération de 1975 apparaît aujourd'hui comme un désastre financier. Surtout quand on y ajoute le milliard versé à Honeywell pour lui racheter 27 % du capital de C.I.I.-H.B., et permette à la société française de recouvrer une certaine liberté de manœuvre.

Deux options

Les pouvoirs publics auraient l'intention de verser 1,5 milliard de francs à C.I.I.-H.B. en 1983. Un chiffre qui paraît très important, mais qui risque de se révéler insuffisant. Aussi le gouvernement comme la collectivité se trouvent-ils une nouvelle fois à la croisée des chemins. Compte tenu des sommes en questions, et des enjeux industriels et politiques, il n'y a que deux options.

Soit on tire un trait et l'on adopte plus ou moins la voie suivie par la société britannique I.C.L. : licenciements massifs, fermeture d'usines, réduction drastique des lignes de produits, mise au catalogue d'un maximum de matériels étrangers, abandon de *facto* du marché du bas au haut de gamme à I.B.M. et aux autres constructeurs américains ou japonais.

Soit on donne, et dès le départ, à C.I.I.-H.B. les moyens de tenter une opération de la dernière chance, de mener simultanément sa remise en ordre intérieure, et son redéploiement extérieur ; d'investir dans de nouveaux produits, de nouvelles activités ; d'attirer des hommes et des idées...

Cruel dilemme pour le pouvoir, qui va devoir trancher dans les prochaines semaines. L'abandon paraît impossible pour des raisons sociales et stratégiques. Mais les moyens financiers font cruellement défaut. Aussi la tentation est-elle grande de trouver une « voie médiane » : celle qui consisterait à verser juste ce qu'il faut — et qui est déjà très important — à C.I.I.-H.B. pour lui maintenir la tête hors de l'eau. De lui assurer les fins de mois... en lui enlevant toutes chances de repartir sur des bases saines. L'argent investi le serait alors en pure perte, et la situation ne ferait qu'empirer au fil des ans. A l'exemple de ce qui c'est passé pour la sidérurgie...

J.-M. QUATREPOINT.

BONN REFUSE DE S'ENGAGER SUR UNE RÉDUCTION DES CAPACITÉS DE PRODUCTION DE L'ARBED-SAARSTHAL

(De notre correspondant.)

Bruxelles (Communautés européennes). — Les autorités d'Allemagne fédérale se refusent à prendre l'engagement de réduire de 500 000 tonnes les capacités de production de l'aciérie Arbed-Saarsthal. En autorisant, le 8 décembre, l'octroi d'une aide au fonctionnement de 175 millions de deutchemarks (495 millions de francs), la Commission européenne avait demandé en contrepartie au gouvernement fédéral et à l'entreprise de marquer *« leur ferme volonté d'établir un plan de restructuration devant assurer la rentabilité de la sidérurgie sarroise en 1986 »*.

La réponse de la Saarsthal, transmise par Bonn, ne répond en rien aux recommandations de Bruxelles. La Commission est d'autant plus gênée qu'elle avait déjà promis des aides d'un montant global de 410 millions de deutchemarks (1,16 milliard de francs). Au total, donc, la Commission aura autorisé une enveloppe financière de 585 millions de deutchemarks (1,7 milliard de francs) — pour une production annuelle de 2 millions de tonnes et des capacités installées de 3,7 millions de tonnes — sans obtenir le moindre engagement des Allemands. — M. S

PHILIPS ET C.G.E. VONT COOPÉRER DANS LE DOMAINE DU RADIOTÉLÉPHONE

La société néerlandaise Philips et le groupe français nationalisé C.G.E. ont signé le 16 décembre un accord de coopération industrielle et technologique sur le radiotéléphone (le téléphone sans fil).

Le groupe néerlandais apporte ses compétences dans la radio, et la C.G.E. — à travers C.I.T.-Alcatel — dans la commutation électronique, toutes les communications des radiotéléphones transitant par un central.

Les deux groupes espèrent faire adopter leurs normes dans la Communauté européenne et produiront les matériels à travers une filiale commune (50/50). Le groupe Thomson, l'un des pionniers en matière de radiotéléphone, risque de se retrouver esseulé face au nouvel ensemble. Il n'est donc pas impossible que, dans une seconde étape, Thomson puisse s'agréger au tandem C.G.E.-Philips.

RATTACHE AUX P.T.T.

Le Centre mondial pour l'informatique veut « former les Français à cette nouvelle culture »

« J'ai demandé le rattachement du Centre mondial de l'informatique aux P.T.T., car le développement de l'informatique personnelle va être étroitement lié à celui des télécommunications. » Pour M. Jean-Jacques Servan-Schreiber, le programme de cablage des villes, qui vient d'être lancé par le gouvernement, doit s'accompagner de la mise au point de systèmes informatiques interactifs adaptés aux besoins des foyers.

« Il s'agit de définir ce que l'on mettra au bout du cable », poursuit M. Jean-Jacques Servan-Schreiber, qui songe à des systèmes associant micro-ordinateurs et vidéodisques, permettant, à travers les réseaux câblés, aux gens de communiquer entre eux ou de se brancher sur des banques de données. Une commission rassemblant les représentants du Centre, de la Caisse des dépôts, du ministère de la culture et de la D.G.T. vient d'être créée pour étudier cette question.

Le rattachement aux P.T.T., l'orientation plus télématique du Centre ont suscité quelques remous parmi les personnalités étrangères travaillant avec M. Servan-Schreiber. Toutefois, une seule personne est partie : M. Papert, et, précise J.-J. S.-S., deux personnalités étrangères sont, depuis, venues s'adjoindre au Centre.

Les P.T.T. devraient assurer en 1983 environ 40 % du budget du Centre, qui sera de 95 millions de francs contre 52 millions en 1982. A cela s'ajouteront 30 millions de francs pour l'expérience pilote de Marseille, où 2 000 micro-ordinateurs vont être installés dans le quartier de la Belle-de-Mai, où vivent 17 000 personnes. Des financements particuliers seront trouvés pour cette expérience.

« Le premier devoir du Centre est d'irriguer l'informatique dans la population française, de la former à cette nouvelle culture », explique M. Servan-Schreiber, qui vient de proposer aux pouvoirs publics une vaste action de formation. Le Centre est prêt à doter chacune des cent douze grandes écoles françaises de plusieurs dizaines d'ordinateurs personnels, afin de former les élèves. Ceux-ci se verraient proposer à la fin de leurs études le choix entre le service militaire classique ou une année de service civil où ils initieraient les chômeurs, notamment les jeunes, aux technologies informatiques.

La France manque cruellement de moniteurs dans ces nouvelles disciplines. M. Servan-Schreiber espère donc que, sur les 12 000 diplômés qui sortent chaque année des grandes écoles, quelques milliers opteront pour cette formule. C'est là un moyen, rapide et peu coûteux, de mener cette vaste et nécessaire entreprise de formation de la population aux nouvelles technologies.

Les aspects industriels de ce projet ne sont pas non plus négligeables. Il s'agit là aussi de créer un vaste marché captif pour les fabricants français, notamment le groupe Thomson, qui lance dans quelques semaines son premier ordinateur personnel. Le prix encore élevé de 3 500 F pourrait être rapidement abaissé si les séries sont suffisantes.

LA VISITE PRÉSIDENTIELLE DE L'USINE DE C.I.T.-ALCATEL

Un symbole

« L'exemple de cette usine montre que l'on peut allier performance économique, avancée technologique et progrès social. » En choisissant, jeudi 16 décembre, l'usine C.I.T.-Alcatel de Quierqueville, près de Cherbourg (Manche), comme but de sa seconde visite dans une entreprise, le président de la République cherchait, à l'évidence, un symbole.

C.I.T.-Alcatel, filiale du groupe nationalisé C.G.E., est à la pointe de la technologie des télécommunications avec son central électronique E 10. Il y a encore cinq ans, l'usine de Quierqueville employait deux mille personnes pour produire de vieux centraux téléphoniques avec une capacité de trois cent mille lignes par an. Aujourd'hui, mille quatre cent soixante-dix personnes fabriquent des centraux électroniques représentant plus de deux millions de lignes téléphoniques (dont 30 % pour l'exportation).

L'évolution de la technologie et le programme d'automatisation de l'usine vont entraîner de nouveaux gains de productivité. Pour éviter les licenciements, C.I.T.-Alcatel a conclu, il y a quelques semaines, avec les syndicats, un accord de réduction importante de la durée du travail. Le personnel, à forte majorité féminine, a le choix entre plusieurs horaires : 35 heures payées 37 h 20, 32 heures payées 35 h 10 et 27 heures payées 30 h 10. Cet accord permet à l'entreprise de « basculer en douceur » vers l'automatisation, sans remettre en cause la compétitivité ni procéder à des suppression massives d'emplois.

« Cet effort vers le partage du travail doit être poursuivi, a estimé M. Mitterrand. *Il n'est pas possible de diminuer le temps de travail si cela ne correspond pas à une amélioration de la productivité. Je souhaite qu'il y ait le maximum d'accords de ce type, entreprise par entreprise, entre les gens du terrain qui connaissent les problèmes et se connaissent.*

» Lorsque l'on parle de rigueur, d'austérité, a poursuivi le président, *ce n'est pas un objectif en soi. C'est un moyen provisoire. Nous avons une période difficile à traverser. Nous nous en sortirons si chacun fait l'effort nécessaire proportionné à ses moyens. »*

AGRICULTURE

APRÈS LE « BOOM », LA CRISE DU POULET D'EXPORTATION

Les éleveurs bretons sont reçus à l'Elysée

Une délégation d'aviculteurs bretons affiliés à la Fédération des syndicats et exploitants agricoles(F.D.S.E.A.) du Finistère, est reçue, ce vendredi 17 décembre à l'Elysée, par le conseiller agricole du président de la République. Les éleveurs viennent évoquer la crise du « *poulet d'exportation* » et mettre en cause les conditions de travail que leur imposent les sociétés d'abattage.

De notre envoyée spéciale

Brest. — « *Je me suis installé il y a treize ans. Aujourd'hui, j'ai deux mille huit cents mètres carrés de bâtiments, mais nous sommes étranglés, nos poulaillers se vident, notre rémunération a baissé de 15 %.* » C'est ainsi que M. Robert Derrien, aviculteur à Mellac (Finistère), président de la section avicole de la F.D.S.E.A., résume la crise que traversent les éleveurs. Ils sont mille huit cent cinquante en Bretagne et dans les pays de Loire à travailler de la même façon depuis le « *boom du poulet-export* », il y a une quinzaine d'années. Ils ont signé un contrat avec l'une des trois sociétés d'abattage qu'ils appellent « *les trois mousquetaires* » (1). « *Elles nous fournissent les poussins et l'aliment. Nous devons leur livrer des poulets standardisés. La rémunération des éleveurs était calculée en fonction du poids de l'animal et de l'indice de consommation (la quantité d'aliments nécessaire). C'est-à-dire qu'il nous faut produire des poulets le plus gros possible avec le moins d'aliments.* »

Le développement du « poulet-export » a été fulgurant. Les plus gros acheteurs sont les pays arabes, depuis qu'avec les recettes pétrolières ils ont vu augmenter leur produit intérieur brut, donc leurs moyens de consommation. Selon la F.D.S.E.A., l'Ouest fournit 90 % des exportations françaises. La capacité d'abattage est de 1,5 million des poulets par jour. La production augmente de 41 % par an depuis cinq ans. Avec un tonnage exporté de 340 000 tonnes, pour une valeur de près de 3 milliards de francs, la France vient, dans les statistiques mondiales, tout juste derrière les Etats-Unis (400 000 tonnes de poulets découpés). Du côté des « abatteurs », les chiffres sont tout aussi spectaculaires : en 1956, naissait la société Tilly. Sa production est passée de 150 à 300 000 poulets par jour. Enfin, le poulet congelé représente le premier poste des exportations du port de Brest : 47 000 tonnes en 1976, 220 000 tonnes en 1981. Mais, au printemps 1982, on observe un brusque ralentissement des exportations, et plusieurs entreprises, petites ou moyennes, connaissent de graves difficultés. Le marché mondial stagne à 1 300 000 tonnes par an, et un concurrent a fait son apparition, le Brésil, que les Bretons accusent de « dumping ». « *Il y a 50 000 tonnes d'excédents dans les congélateurs de la région*, affirme la F.D.S.E.A. *L'activité des abattoirs a diminué de 25 % au cours des derniers mois.* » Les aviculteurs ont vu diminuer les commandes des abattoirs : « *Nous n'élevons plus que 18 poulets au mètre carré, au lieu de 22 ; les animaux abattus sont plus jeunes, ce qui nous rapporte moins, car ils sont moins lourds.* »

Les sociétés d'abattage s'en prennent « *à la morosité internationale* ». « *Nos clients traditionnels* [les pays arabes] *continuent à acheter, mais au fur et à mesure de leurs besoins, car les prix ne cessent de baisser*, affirme-t-on à la société Tilly. *Le marché potentiel est énorme, mais les pays en voie de développement manquent de devises.* » Le Nigéria et l'Angola n'ont fait qu'une modeste apparition dans les rangs des acheteurs. La Pologne et la Roumanie ont des difficultés financières. La concurrence du Brésil se fait durement sentir : c'est avec lui que l'Irak a signé un contrat de 150 000 tonnes. Il reste que les abatteurs « *vendent à perte* » et prévoient « *d'arrêter leur production pour quelques mois* » si la situation n'évolue pas. La signature (en cours) d'un contrat avec l'U.R.S.S. est-elle de nature à renverser le courant ?

C'est vers les pouvoirs publics que producteurs et abatteurs se tournent : les aviculteurs réclament des marchés et la signature d'une convention collective réglementant *leurs relations* avec *les abatteurs*. Les « mousquetaires » cherchent à écouler leurs stocks et à trouver de nouveaux débouchés en intégrant, par exemple, leur production dans des contrats de « troc » international signés avec l'Etat. Mais la crise n'est, aux yeux de tous, que conjoncturelle, et il suffirait, dit-on ici, d'un contrat important pour relancer la machine.

« *Le marché est porteur, les spécialistes prévoient une augmentation de 150 tonnes par an de la demande* », répète la F.D.S.E.A. Reste à savoir à qui cela va profiter et si les professionnels bretons « *pourront tenir* »...

MARIE-CHRISTINE ROBERT.

(1) Il s'agit de trois sociétés finistériennes : Doux (Port-Launay), Tilly (Guerlesquin), UNACO (Briec), auxquelles viennent s'ajouter une coopérative, la SABCO.

A propos du rapport du plan sur l'agriculture

Dans un article intitulé « L'autre impératif » (*le Monde* du 16 décembre) consacré au rapport préparatoire du IX[e] plan pour l'agriculture, une série de coquilles ou d'omissions ont rendu illisibles plusieurs passages. Dans la première colonne, nous aurions dû écrire : « *Certaines installations non viables ou autarciques tout comme certains agrandissements d'exploitations importantes peuvent être réducteurs en termes d'emplois induits* » (au lieu de « *peuvent être traduites en termes d'emplois* »). « *L'ambition sera donc*, poursuivait-on, *de créer de vrais emplois* (et non pas seulement « *des emplois* »).

Dans la troisième colonne, « *les revenus dépendront largement de la politique des prix, qui détermine elle-même l'orientation des productions* » (et non pas « *de la politique des parties qui détermine elle-même l'orientation desdites productions* »).

En haut de la quatrième colonne, on retiendra qu' « *une telle baisse* [des céréales] *inciterait les régions productrices à transformer en productions animales les céréales trop peu payées* » (et non pas « *selon les régions productrices* »).

On s'interrogeait aussi sur la comptabilité du « *discours industrialiste du gouvernement* » (et non pas du « *discours du gouvernement* ») avec cet « *impératif agricole* ». Enfin, le directeur de cabinet du ministre du Plan ne s'appelle pas M. Puchon, mais M. Huchon.

ÉNERGIE

TECHNIP ET CREUSOT-LOIRE EMPORTENT UN CONTRAT DE 2,7 MILLIARDS DE FRANCS EN UNION SOVIÉTIQUE

Technip et Creusot-Loire Entreprise devraient signer mardi 21 décembre un contrat d'un montant de 2,709 milliards de francs avec l'Union soviétique, en vertu d'un accord de principe conclu le jeudi 16 décembre à Moscou. Ce contrat porte sur la fourniture « clés en main » d'une usine de désulfuration du gaz à Astrakhan, au nord de la mer Caspienne, où un important gisement de gaz doit être exploité. Le montant de ce contrat est nettement inférieur à ce qui était prévu initialement — 4,3 milliards de francs (*le Monde* du 8 décembre), car, d'une part, les Soviétiques ont accepté un paiement « *cash* » de ce montant, ce qui réduit considérablement les charges d'intérêt, et, d'autre part, certaines prestations initialement prévues ont été éliminées du contrat général. Technip a déjà construit une usine similaire en U.R.S.S., à Orenbourg. Les négociations ont duré quatre ans, les travaux devraient commencer rapidement.

NOUVEL ARRÊT DU RÉACTEUR PHÉNIX A LA SUITE D'UNE FUITE DE SODIUM

Un incident a provoqué, jeudi 16 décembre, l'arrêt du réacteur prototype Phénix installé à Marcoule (Gard). Cette interruption a été déclenchée tôt dans la matinée de jeudi, après un début de réaction chimique sodium-eau dans un des trois générateurs de vapeur. L'incident affirme le Commissariat à l'énergie atomique (C.E.A.), n'a eu de conséquence ni pour l'environnement ni pour le personnel de la centrale. Il s'est, en effet, produit sur une partie non nucléaire du circuit de refroidissement du réacteur.

Un problème analogue s'était déjà produit le 29 avril sur un autre générateur de vapeur. Il avait entraîné un arrêt de près de deux mois et une reprise du fonctionnement du réacteur aux deux tiers de sa puissance — 250 mégawatts. C'est seulement le 12 décembre que le C.E.A. avait pu remettre en service le générateur défaillant et déclencher la montée en puissance du réacteur, interrompue bientôt par cette nouvelle fuite de sodium.

MONNAIES

La baisse du dollar provoque de vives tensions au sein du Système monétaire

(Suite de la première page.)

Officieusement, on murmure à New-York que la vraie raison est autre, à savoir les grosses difficultés du Mexique et du Brésil, et des banques américaines qui les soutiennent à bout de bras et ont dû recevoir une aide du FED.

Ceci posé, le repli de la monnaie américaine, freiné, pour l'instant, par les ajustements financiers de fin d'année, pourrait s'accélérer brutalement. Un tel phénomène serait de nature à secouer très fortement les marchés des changes. Circonstances aggravantes : à l'heure actuelle, aucune monnaie n'est à sa parité « *raisonnable* », compte tenu des données économiques disponibles, et elles sont toutes « *mûres* » pour des ajustements plus ou moins ordonnés. Le dollar est trop cher, le mark et le yen pas assez.

Le poids de la R.F.A.

Si le mark monte, et il risque de monter, le système monétaire européen va se trouver *soumis* à de très fortes tensions, les monnaies réputées « *faibles* » — lire italienne, franc belge et franc français — ne pourront suivre les monnaies fortes (mark et florin) dans leur ascension.

Déjà, tous les experts des grands marchés des changes font des prévisions publiques sur un réaménagement du S.M.E. en mars ou en avril, au lendemain des élections législatives allemandes. Le schéma avancé est le suivant : dévaluation de la lire italienne et de la couronne danoise, réévaluation du mark et du florin, stabilité du franc français et du franc belge. Une telle opération, permettrait au gouvernement français de ne pas « *dévaluer* » le franc, et prendrait en compte la gravité de la situation en Italie : *il* n'est plus possible à un pays de supporter une inflation de 17 % dans un ensemble où tout le monde est à moins de 10 %.

Un tel réaménagement, toutefois, est suspendu à la bonne volonté de l'Allemagne, qui pour l'heure est réticente : ce pays, en crise très grave, ne tient plus que par le commerce extérieur, largement excédentaire vis-à-vis de la C.E.E. notamment, et surtout vis-à-vis de la France, dont le déficit avec son partenaire germanique a presque doublé en un an (38 milliards de francs peut-être en 1982), passant au premier rang devant celui avec l'Arabie Saoudite.

Ajoutons que le différentiel d'inflation entre les deux pays, encore de 6 % après la dévaluation de juin 1982, et ramené à 3 % à l'automne dernier en raison de la hausse du mark et du blocage des prix en France, recommence à se creuser et risque d'atteindre 8 % l'été prochain (9 % d'inflation de ce côté-ci du Rhin, 3 % de l'autre). Un tel déséquilibre n'est plus supportable au sein d'une Communauté comme la C.E.E., lorsqu'un joueur a ramassé toutes les billes, il doit en rendre aux autres joueurs s'il veut continuer à jouer.

L'action de la Banque de France

En 1983, l'Allemagne devrait donc se résigner à « *faire un effort* » en faveur de la France, qui s'endette dangereusement pour alimenter les usines allemandes. Le plus simple serait de réévaluer le mark, et si cela n'est pas suffisant, des mesures de sauvegarde sont inéluctables. Au micro de R.T.L.-*le Monde*, M. Mauroy, accusant l'Allemagne de venir « *picorer dans notre main la relance que nous sommes en train de faire* », a déclaré que « *le gouvernement n'hésiterait pas à mener une politique de rigueur en matière de commerce extérieur* ».

En attendant, le système monétaire européen (S.M.E) est fortement secoué. La journée du jeudi 16 décembre a été extrêmement agitée, de très vives pressions s'exerçant sur la lire, le franc belge et le franc français. La Banque de France, qui, à *la veille* du week-end précédent, avait dû soutenir le franc belge, tombé à son cours plancher, a dû consacrer de très fortes sommes, 800 millions de dollars et même davantage croit-on, à défendre la parité de 2,8350 F pour 1 mark. Ces sommes s'ajoutent aux 300 ou 400 millions de dollars du vendredi 10 décembre, et aux 200 millions de dollars en moyenne, de ces jours derniers.

Les réserves de la Banque de France, drainées ainsi quotidiennement, sont, certes, reconstituées par les tirages sur l'emprunt de 4 milliards de dollars (le quatrième vient d'être fait) et le crédit que va consentir l'Arabie Saoudite (2 à 4 milliards de dollars, dit-on). *Il* faut bien combler le déficit mensuel de la balance des paiements (1 milliard de dollars). « *S'il le faut, on doublera les rangées de canons* », a déclaré M. Delors. Sans doute, mais il faut alimenter les pièces en munitions et les bordées à tirer seront nombreuses d'ici au printemps. Si, comme à leur habitude, les milieux financiers internationaux anticipent un réaménagement du S.M.E. qui semble inévitable.

FRANÇOIS RENARD.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. +ou	Dép. −	Rep. +ou	Dép. −	Rep. +ou	Dép. −
$ E.-U.	6,8090	6,8160	+ 160	+ 200	+ 340	+ 390	+ 915	+1035
$ can.	5,4990	5,5060	+ 75	+ 125	+ 180	+ 235	+ 465	+ 590
Yen (100)	2,8015	2,8065	+ 115	+ 150	+ 250	+ 290	+ 760	+ 835
DM	2,8340	2,8395	+ 135	+ 160	+ 295	+ 325	+ 870	+ 945
Florin	2,5680	2,5720	+ 145	+ 170	+ 300	+ 330	+ 865	+ 925
F.B. (100)	14,4060	14,4355	−1480	− 930	−1700	−1135	−2420	−2310
F.S.	3,3375	3,3345	+ 235	+ 265	+ 490	+ 530	+1410	+1505
L (1 000)	4,8720	4,8810	− 780	− 610	−1320	−1150	−2535	−2330
£	11,0745	11,0935	+ 120	+ 220	+ 320	+ 445	+1140	+1385

TAUX DES EURO-MONNAIES

$ E.-U.	8 7/8	9 3/8	9 3/8	9 3/4	9 7/16	9 13/16	9 11/16	10 1/16
DM	5 3/4	6 1/8	6 3/8	6 7/8	6 5/16	6 11/16	6 3/16	6 9/16
Florin	5 3/8	5 7/8	5 1/2	6 1/8	5 11/16	6 3/16	5 5/8	6 1/4
F.B. (100)			20 1/4	24 3/4	17 1/4	19 3/4	14 1/2	16 1/2
F.S.	3/4	1 3/4	3 3/4	4 1/4	3 3/4	4 1/4	3 3/4	4 1/4
L (1 000)			27 1/2	32	26 3/4	29 1/4	23	24 3/4
£	10 1/4	11	10 9/16	11 3/16	10 3/8	11	10 3/16	10 13/16
F. franç.	28	32	35	40	28	32	21	24

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.



ÉTRANGER

APRÈS LE VOTE DE L'ASSEMBLÉE EUROPÉENNE

La Grande-Bretagne menace de ne plus verser sa contribution budgétaire

De notre correspondant

Londres. — Sir Geoffrey Howe a menacé de ne plus verser la contribution britannique au budget de la Communauté si la « *ristourne* » accordée à son pays par le conseil des ministres d'octobre n'était pas payée avant le 1[er] janvier. Le chancelier de l'Échiquier devait essayer, ce vendredi 17 décembre, de trouver avec les autres ministres des finances de la C.E.E. les moyens d'appliquer très rapidement cet accord, malgré le vote négatif de l'Assemblée de Strasbourg.

Selon le *Guardian*, le versement de la « *ristourne* » avant la fin de l'année était une partie essentielle du compromis d'octobre. Il permettait à la Grande-Bretagne de réinvestir les 480 millions de livres sur le marché monétaire de New-York et de compenser par les revenus ainsi dégagés la différence entre la somme revendiquée à l'origine et la réduction de la contribution finalement obtenue

Si la Grande-Bretagne refuse de verser ce qu'elle doit au budget communautaire, par exemple au titre de la T.V.A., « *cela ne remettrait pas en cause notre participation au Marché commun*, a déclaré le chancelier de l'Echiquier. *Mais ce serait une manière simple de rendre très claire notre détermination dans cette affaire* ». Sir Geoffrey a fait part de sa préoccupation à M. Thorn, qui se trouvait jeudi à Londres.

Le parti travailliste voit, quant à lui, dans le vote de l'Assemblée européenne une nouvelle confirmation de la justesse de sa politique et de son opposition à la C.C.E. M. Heffer qui, bien que anti-européen convaincu, est le porte-parole du Labour pour l'Europe, a conseillé au gouvernement britannique de « *faire comme de Gaulle* » et de pratiquer la politique de la chaise vide.

Les conservateurs ne vont pas pour l'instant aussi loin. Le gouvernement de Londres avait agité cette hypothèse au printemps, au moment où son veto sur l'augmentation des prix agricoles avait été battu par un vote majoritaire en conseil des ministres, mais il y avait vite renoncé. Cependant, le *Daily Telegraph* (conservateur) estime que le vote du Parlement de Strasbourg constitue un « *affront* » pour Mme Thatcher et fait porter à la France la « *principale responsabilité* » de la crise. — D. V.

LA DETTE DU TIERS-MONDE : 626 MILLIARDS DE DOLLARS

La dette globale à moyen et à long terme des pays en développement atteint 626 milliards de dollars à la fin de 1982, en augmentation de 96 milliards en un an, indique un rapport de 56 pages de l'O.C.D.E. Le service de cette dette a représenté 131 milliards de dollars (71 milliards pour le remboursement de capital et 60 milliards pour le paiement des intérêts), ayant quadruplé en six ans.

La seule dette des pays non producteurs de pétrole s'élève à 520 milliards de dollars, en augmentation de 75 milliards en un an. Le Brésil est le pays le plus endetté (87 milliards), suivi du Mexique (85 milliards), de la Corée du Sud (39 milliard) et de l'Argentine (38 milliards). Ces quatre pays représentent plus de la moitié des encours consentis par les banques privées au tiers-monde hors OPEP. Le montant total des prêts accordés par ces banques aux pays en développement représente environ le tiers du total de leurs engagements internationaux, mais 6 % de l'ensemble de leurs crédits intérieurs et extérieurs.

FAITS ET CHIFFRES

● **Le groupe Pechiney Ugine-Kuhlmann se retire de Minatome, sa filiale commune avec la Compagnie française des pétroles (C.F.P.)**, spécialisée dans la recherche et l'exploitation d'uranium. *Uranium* Pechiney, filiale du groupe PUK, va céder à la C.F.P. sa participation de 50 % dans Minatome, dont le groupe pétrolier deviendra donc l'unique actionnaire. Pechiney reprend néanmoins les participations qu'il détenait initialement et qu'il avait apportées en 1975 lors de la création de Minatome. Ces participations, qui constituaient l'essentiel de l'activité minière de la société, sont des parts de 12,99 % dans la COMUF au Gabon, de 7,58 % dans la SOMAIR au Niger et de 25 % dans AMOK au Canada.

ERRATUM. — Une coquille typographique nous a fait écrire, dans l'article consacré à l'impôt sur les grandes fortunes (*le Monde* du 16 décembre, page 36) : « *Il semble compte tenu des gains dont vous êtes propriétaire...* » Nous aurions dû écrire : « *compte tenu des biens dont vous êtes propriétaire* ».

MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

16 décembre

Plus résistant

Contre toute attente, la Bourse de Paris s'est révélée plus résistante, jeudi. De fait, alors que le sentiment était généralement mauvais avant l'ouverture, certaines valeurs, et non des moindres, (C.F.P., l'Air Liquide, par exemple) ont été mieux orientées, contribuant ainsi à contrebalancer les nouvelles baisses enregistrées derechef à la cote. Tant et si bien qu'à la clôture, l'indicateur instantané s'inscrivait à 0,13 % seulement en dessous de son niveau précédent.

Autour de la corbeille, pesonne n'était dupe. Normalement, après le nouvel accès de faiblesse de Wall Street et les rumeurs circulant sur l'état de santé du franc, le marché aurait dû encore s'alourdir. Son moins mauvais comportement a été essentiellement dû à l'intervention des organismes de placement collectif (Caisse de Dépôts et autres). « L'ordre est venu d'en haut d'éviter un trop grand dérapage », *affirmait un professionnel.* « Pour la galerie, il convient de maquiller la Bourse pour qu'elle n'ait pas trop mauvaise mine en travaillant les valeurs composant l'indicateur », *ajoutait un autre. Quoi qu'il en soit, ce n'est pas l'apparente sérénité affichée par le ministre des finances à propos de la hausse des prix de détail en novembre (+ 1 %), qui a rassuré les boursiers.* « De la poudre aux yeux », *disaient-ils.*

Suspendue mardi, la cotation de Machines Bull a repris ce jour. L'action a valu 42,60 F contre 30 F. Dans un communiqué, la Chambre syndicale fait savoir que les obligations échangeables de 500 F seront créées jouissance du 1er janvier 1983.

Malgré la baisse du dollar coté 6,8850 F contre 6,9335 F, la devise-titre n'a guère varié pour s'échanger entre 8,21 F et 8,25 F contre 8,19 F-8,28 F. L'or s'est un peu redressé à Londres : 441,50 dollars l'once contre 437,50 dollars. A Paris, le lingot a modestement regagné 200 F à 97 300 F, le napoléon se bornant à reproduire son précédent cours de 655 F.

NEW-YORK

La baisse se ralentit

Pour la troisième séance consécutive, Wall Street a baissé jeudi. Le mouvement, toutefois, s'est ralenti. Une tendance très marquée à l'irrégularité a été observée durant les cotations, si marquée même qu'à un moment, le Dow Jones parvint à refranchir le seuil des 1 000. Mais, sur une ultime pression des ventes, le marché était contraint de rebrousser chemin, et, à la clôture, l'indice des industrielles s'inscrivait à 990,25, soit à 2,39 points en dessous de son niveau précédent.

Si ce repli apparaît somme toute assez modeste, le bilan de la journée a été une fois encore négatif. Sur 1 933 valeurs traitées, 896 ont fléchi, 627 ont monté et 410 n'ont pas varié. Selon les analystes, les opérateurs redoutent toujours une récession bien plus longue que prévu, mais aussi une reprise de l'inflation favorisée par les facilités de crédit. Bref, le spectre de la « stagflation » a continué de hanter le *big board*.

Les *brokers* estiment que le marché a une chance sur deux de sortir de cette mauvaise passe. Selon eux, les investisseurs pourraient mettre à profit le niveau 990 du Dow, jugé assez bas, pour reprendre position. Mais, si d'aventure, ce plancher venait à être enfoncé, le marché risquerait alors de s'engager dans une longue spirale de baisse. L'activité a porté sur 73,68 millions de titres contre 93,63 millions.

VALEURS	Cours du 15 déc.	Cours du 16 déc.
Alcoa	28	28 1/8
A.T.T.	60 3/8	59 7/8
Boeing	31 5/8	31 1/2
Chase Manhattan Bank	50 7/8	50 1/2
Du Pont de Nemours	35 3/4	35 5/8
Eastman Kodak	85 1/4	83
Exxon	28 5/8	28 1/4
Ford	35 1/2	35 1/4
General Electric	91 3/4	92
General Foods	40 3/4	40 3/8
General Motors	58	57 5/8
Goodyear	31 3/8	30 5/8
I.B.M.	89 3/8	90 7/8
I.T.T.	29 3/8	29 1/2
Mobil Oil	25 7/8	25 1/8
Pfizer	69 1/2	68 3/4
Schlumberger	42 3/8	43 5/8
Texaco	30 1/4	30 1/8
U.A.L. Inc.	29	31 1/2
Union Carbide	47 7/8	47 1/8
U.S. Steel	18 1/2	17 5/8
Westinghouse	36 1/2	37
Xerox Corp.	36 1/8	36

LA VIE DES SOCIÉTÉS

FNAC. — Au cours de l'exercice 1981-1982, qui s'est achevé le 31 août dernier, les ventes consolidées du groupe ont marqué une progression de 23,5 % pour atteindre 2,27 milliards de francs, tandis que le bénéfice d'exploitation consolidé progressait légèrement de 51,2 à 55,1 millions de francs, le bénéfice net consolidé ressortant à 20,5 millions de francs (plus 8 %). La société a décidé de réduire le montant du dividende net à 8,70 F contre 13 F pour l'exercice précédent (il avait alors progressé de 30 % environ), expliquant sa décision par les effets de la « loi Lang » sur le livre et par les mesures gouvernementales sur le dédouanement des magnétoscopes importés.

UNIGATE. — Cette importante société alimentaire britannique, spécialisée dans la viande et les produits laitiers, annonce une chute de plus de 20 % de son bénéfice net pour le semestre se terminant le 30 septembre dernier, lequel a baissé à 15,8 millions de livres sterling contre 20,1 millions pour la période comparative du précédent exercice. La firme explique cette régression par la diminution des marges bénéficiaires sur le lait. Pour la même période de référence, le chiffre d'affaires d'Unigate est passé de 707 à 787 millions de livres.

BANQUE COMMERCIALE SAOUDIENNE UNIE. — Les trois dernières filiales de banques étrangères, qui opéraient encore en Arabie Saoudite, viennent d'être regroupées dans le cadre d'une association englobant des capitaux saoudiens privés au sein d'une entité créée à cet effet, la Banque commerciale saoudienne unie. Le capital de 75 millions de dollars de cette nouvelle institution sera détenu à hauteur de 10 % chacune par les trois filiales de banques étrangères (la banque libanaise Loubnan Wal Mahjar, la banque iranienne Bank Melli Iran, et un établissement paskitanais), le reste étant réparti entre des capitaux privés saoudiens (7,6 %) et le public (62,4 %).

INDICES QUOTIDIENS
(INSEE, base 100 : 31 déc. 1981)

	15 déc.
Valeurs françaises	105,3
Valeurs étrangères	130,5

Cie DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 31 déc. 1981)

	15 déc.	16 déc.
Indice général	100,6	100,5

TAUX DU MARCHÉ MONÉTAIRE
Effets privés du 17 décembre ...... 12 15/16 %

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	16 déc.	17 déc.
1 dollar (en yens)	245,20	243,45

BOURSE DE PARIS — Comptant — 16 DECEMBRE

Autres valeurs hors cote

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Alser	161	....
Cellulose du Pin	17 75	18
Coparex	388	396
F.B.M. (Li)	70	3 50 o
Iena Industries	13	....
La Mure	65	....
Océanic	45	41 o
Petrofigaz	335	....
Pronuptia	110	118
Ratier For. G.S.P.	....	....
Rorento N.V.	556	563

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, nous pourrions être contraints parfois à ne pas donner les derniers cours. Dans ce cas ceux-ci figureraient le lendemain dans la première édition.

Marché à terme

La Chambre syndicale a décidé de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant été exceptionnellement l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	Compt. Premier cours
108	Vallourec	96 20	95	95	95 50
1180	V. Clicquot-P.	1210	1210	1210	1232
850	Viniprix	845	840	840	830
197	Amax Inc.	168	162	162	162
595	Amer. Express	505	486	493	485
540	Amer. Teleph.	519	515	514	515
111	Anglo Amer. C.	124 50	126 80	126 50	125 20
730	Amgold	798	825	825	815
800	B. Ottomane	853	860	864	847
395	BASF (Akt)	396	393	393	390
375	Bayer	372	369	370	376
340	Buffelsfont.	426 50	431	432	428
31	Charter	28 30	29 70	29 70	29 30
460	Chase Manh.	417	421	421	413
215	Cie Pétr. Imp.	179	177 90	177 90	176
44	De Beers	45 50	46 55	46 35	45 85
900	Deutsche Bank	935	923	928	941
88	Dome Mines	99	99 90	100 50	98 50
220	Driefontein Ctd	254 50	255	254	252 10
345	Du Pont-Nem.	303	299 90	303	301
990	Elf-Gabon	881	885	882	885
810	Eastman Kodak	738	723	724	723
121	East Rand	159	160 80	163 80	162
310	Ericsson	330	330	328	323 50
250	Exxon Corp.	238 40	235 50	235 50	232 10
285	Ford Motors	289	295 50	296	295 50
320	Free State	356	359	361	352
157	Gencor	166	166 50	168 50	164
215	Gén. Belgique	212	210 10	210 10	212
790	Gén. Electr.	780	772	772	761
510	Gen. Motors	475	482	481 20	486
59	Goldfields	62 10	61	61 10	60 30
125	Harmony	157	160 50	162 50	160
26	Hitachi	25 75	25 60	25 60	25 60
375	Hoechst Akt.	373	367	367	368

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	Compt. Premier cours
49	Imp. Chemical	46 05	47 30	47 30	46 55
83	Inco. Limited	75 50	75 10	76 20	75 05
746	IBM	761	750	752	750
35	Ito-Yokado	38 30	38	38 30	38 50
285	ITT	252	249 80	250 20	245
48	Matsushita	47	46	46 10	45 85
725	Merck	697	684	684	688
650	Minnesota M.	586	587	580	586
215	Mobil Corp.	212	210 60	212	210 10
14880	Nestlé	14690	14990	14990	14950
340	Norsk Hydro	323	320 20	318	315 50
810	Petrofina	778	769	771	762
540	Philip Morris	490	493	495	484
88	Philips	84 90	84 70	85 20	85
330	Pres. Brand	377	384	385	380
320	Président Steyn	377 60	387 60	389	380
930	Quilmès	840	837	837	849
730	Randfontein	875	885	894	880
280	Royal Dutch	272 50	272	272	272
62	Rio Tinto Zinc	61 50	61 30	61 30	61
290	St Helena Co	356	360	360	357 50
340	Schlumberger	343 60	348 90	354 50	347
56	Shell transp.	54 20	53 20	53 20	53
860	Siemens A.G.	865	870	870	874
147	Sony	125 90	123	124 80	120 60
183	T.D.K.	183	180 20	181 50	180 20
640	Unilever	589	581	581	....
490	Unit. Techn.	451	446	446	440
670	Vaal Reefs	828	826	826	820
346	West Deep	411	419	419	410 60
345	West Hold.	387 50	394	396	391 50
336	Xerox Corp.	314	306	306	305 50
2 01	Zambia Corp.	2 45	2 45	2 44	2 40

c : coupon détaché ; * : droit détaché ; o : offert ; d : demandé ; ◆ : prix précédent (SICAV)

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 16/12	COURS DES BILLETS AUX GUICHETS Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	6 933	6 885	6 680	7 030
Allemagne (100 DM)	283 500	283 550	275	289
Belgique (100 F)	14 477	14 428	13 800	14 700
Pays Bas (100 fl.)	257 690	257 600	250	262
Danemark (100 krd)	80 500	80 310	76	82
Norvège (100 k)	98 100	97 700	95	101
Grande-Bretagne (£ 1)	11 208	11 169	10 850	11 550
Grèce (100 drachmes)	9 765	9 740	8	10
Italie (1 000 lires)	4 919	4 910	4 750	5 200
Suisse (100 fr.)	332 750	333 800	323	341
Suède (100 krs)	93 820	93 310	89	95
Autriche (100 sch)	40 340	40 320	39 400	41 100
Espagne (100 pes.)	5 387	5 370	5 200	5 650
Portugal (100 esc.)	7 400	7 570	6 300	7 500
Canada ($ can 1)	5 619	5 560	5 420	5 680
Japon (100 yens)	2 846	2 831	2 720	2 860

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 16/12
Or fin (kilo en barre)	97000	97500
Or fin (en lingot)	97100	97300
Pièce française (20 fr)	655	655
Pièce française (10 fr)	400	434
Pièce suisse (20 fr)	626	626
Pièce latine (20 fr)	612	611
Souverain	739	735
Pièce de 20 dollars	3355	3350
Pièce de 10 dollars	1645	1645
Pièce de 5 dollars	880	880
Pièce de 50 pesos	3945	3920
Pièce de 10 florins	624	623

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

Le numéro du « Monde » daté 17 décembre 1982 a été tiré à 513 673 exemplaires.



A MOINS DE TROIS MOIS DES ÉLECTIONS GÉNÉRALES EN R.F.A.

Les enjeux de la consultation de Hambourg dépassent de beaucoup le simple cadre régional

Les électeurs de la ville-Land de Hambourg sont convoqués aux urnes dimanche 19 décembre pour élire un nouveau Sénat. Le précédent scrutin, le 6 juin dernier, n'avait en effet permis de dégager aucune majorité claire, et l'assemblée régionale était devenue à peu près ingouvernable.

Le bourgmestre sortant, M. Klaus von Dohnanyi, social-démocrate, dirigeait depuis cette date une équipe minoritaire, son parti ayant obtenu seulement 42,8 % des voix et 55 sièges, contre 51,5 % lors des élections précédentes. Les chrétiens-démocrates disposaient de 56 sièges et les écologistes et « alternatifs » de 9.

Hambourg. — « *On nous présente comme des sans-culotte. Nous ne sommes que des sans-cravatte.* » M. Erich Hrohn, l'un des animateurs du mouvement écologiste qui fait tant parler de lui dans la « ville libre et hanséatique » depuis les élections du 6 juin dernier, regrette *que l'on présente trop souvent* ses amis — ou même des « Alternatifs » avec lesquels les « Verts » sont alliés — comme des révolutionnaires. « *La GAL (« Grüne und Alternative Liste ») n'a pas travaillé à paralyser le parlement local. C'est le parlement local et ses groupes traditionnels qui se sont efforcés de nous paralyser* », ajoute M. Krohn. Ce dernier convient que certains contacts ont eu lieu avec l'un des groupes communistes de la ville, mais assure que les conversations ont tourné court.

Le réalisme des Verts

En attendant, avec 7,7 % des voix et neuf sièges au « Sénat » (l'assemblée municipale et régionale, dans les villes qui sont à la fois une commune et, avec leur banlieue, un Land, comme Brême et Berlin-Ouest), écologistes et alternatifs ont bel et bien rendu impossible la constitution d'une majorité viable. Il était hors de question qu'ils s'allient aux chrétiens-démocrates, même si ces derniers venaient de parvenir à devancer le S.P.D. Quant à s'entendre avec les sociaux-démocrates, cela devait finalement leur sembler à peu près aussi difficile. Aujourd'hui encore, les dirigeants de la liste GAL estiment qu'il faudra aux amis de l'ex-chancelier Schmidt un sérieux effort d'autocritique pour devenir des partenaires acceptables, qu'il s'agisse de la situation locale ou de ce qui pourrait se produire à Bonn après les élections générales du 6 mars 1983.

« *Bien sûr, nous sommes plus près du S.P.D. que de la droite conservatrice*, explique M. Krohn. *Mais c'est un gouvernement social-démocrate qui, sur le plan national, au nom de la lutte anti-terroriste, a réduit certaines libertés. C'est le S.P.D. qui a maintenu la plupart de options nucléaires civiles et défendu, au moins deans sa majorité, les choix de l'OTAN. Sur la plan hambourgeois, c'est une administration sociale-démocrate qui a laissé l'environnement se dégrader, notamment par une dramatique pollution de l'Elbe.* »

Ce langage particulièrement sévère n'empêche pas les Verts d'envisager une coopération au pouvoir avec les sociaux-démocrates. Dans l'immédiat, les animateurs de la

De notre envoyé spécial

GAL n'exigeraient pas, pour nouer un pacte « gouvernemental » avec le S.P.D. local, un si complet retour de ce dernier sur lui-même. On mettrait plutôt l'accent sur quelques domaines très concrets, où le travail en commun serait possible sans que le parti social-démocrate ait l'air de se déjuger du tout au tout.

Ce réalisme nouveau reflète-t-il l'envie, de la part des Verts, d'exercer effectivement une partie du pouvoir à Hambourg, ne fût-ce que pour montrer au reste du pays qu'il n'y *aurait aucun inconvénient majeur* à envoyer des députés « verts » siéger également au Bundestag ? C'est probable. Mais il traduit aussi une crainte, très perceptible actuellement dans les milieux écologistes et alternatifs de la ville malgré des sondages nettement favorables : celle que les électeurs, soucieux de ne pas bloquer indéfiniment le fonctionnement de la démocratie régionale, refusent désormais leurs bulletins de vote à des candidats qui feraient d'avance la preuve de leur incapacité à gouverner, en paralysant la machine parlementaire.

D'autant plus que le S.P.D., qui avait essuyé une sévère défaite le 6 juin dernier en perdant la majorité (absolue et même relative) au profit de la C.D.U., pourrait bien bénéficier cette fois-ci du regain de sympathie que lu a valu dans l'opinion le renversement — certes constitutionnel, mais souvent jugé inélégant — du chancelier Schmidt. Hambourg est justement le fief de l'ancien chef du gouvernement de Bonn, et la cité hanséatique, déjà presque scandinave, a une solide tradition de gauche libérale. En outre, pour tenir compte du succès remporté par les thèses écologistes, le S.P.D. local a mis l'accent, dans son programme électoral, sur la défense de l'environnement, la lutte contre la spéculation immobilière, les problèmes de *l'énergie, la dépollution de l'Elbe*, etc.

« *D'autre part*, précise M. Henning Voscherau, président du groupe social-démocrate du Sénat sortant, *on peut estimer qu'un certain nombre de libéraux de gauche vont, au moins électoralement, nous rejoindre. L'attitude de M. Genscher à Bonn, son retournement d'alliance en faveur de la C.D.U., ont été particulièrement mal jugés ici. Et les gens se rendent bien compte que le meilleur service à rendre à cette ville est encore de lui restituer une vraie majorité. Or les chrétiens-démocrates ont beau avoir progressé en juin, ils ne peuvent raisonnablement espérer conquérir à Hambourg une majorité absolue.* »

Raisonnement que l'on conteste évidemment à la C.D.U. Ses représentants locaux estiment que, même si les libéraux demeurent absents de l'Assemblée locale, dont ils ont été exclus en 1976 faute d'avoir atteint les 5 % de suffrages requis, rien n'interdit de penser que l'essai marqué en juin sera transformé six mois plus tard par la liste conduite par M. Walter Leisler Kiep.

BERNARD BRIGOULEIX.

« L'ARMÉE DE TERRE DOIT PARTICIPER A L'EFFORT NATIONAL DE RIGUEUR »

souligne le général Delaunay

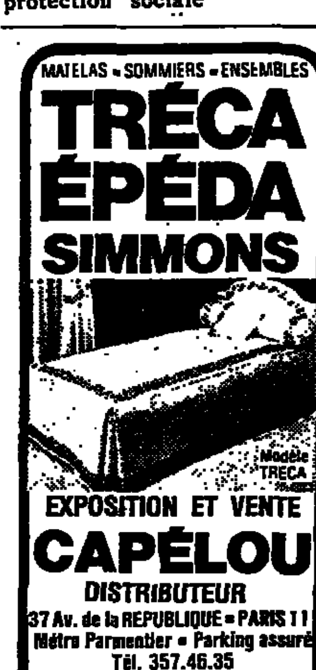
Dans son message de Noël aux unités, que publie le dernier numéro de *Terre information*, le chef d'état-major de l'armée de terre, le général Jean Delaunay, invite ses cadres, dont il sent, écrit-il, « *l'attente inquiète* » en cette fin d'année, à « *devoir participer, dans la conjoncture actuelle, à l'effort national de rigueur*.

Le général Delaunay écrit notamment : « *1983 sera, sans doute, une année difficile au plan de la gestion de notre argent et de nos hommes, mais nous nous devons, dans la conjoncture actuelle, de participer à l'effort national de rigueur. 1983 sera aussi une année importante, car marquée par l'élaboration de la loi de programmation militaire 1984-1988, basée elle-même — avant même le choix des moyens — sur la définition d'une politique de défense répondant aux menaces des années à venir.*

» *Notre organisation future marquera une inévitable évolution par rapport au passé, car les choses changent. Je pense, par exemple, au plan tactique et technique, à la portée accrue du Hadès par rapport au Pluton, à la capacité nuit des hélicoptères futurs, à la protection des chars futurs contre les charges creuses ; au plan humain, au volontariat pour un service long offert aux appelés.* »

Le chef d'état-major conclut : « *Une certitude demeure cependant : l'importance conservée de l'armée de terre dans la défense* », parce que, rappelle le général Delaunay, « *le président de la République a souligné fortement, le 15 octobre à Canjuers, que l'armée de terre participe à la dissuasion globale* ».

● *M. André Bergeron, secrétaire-général de Force Ouvrière*, doit être reçu lundi matin 20 décembre à 9 h 15 par M. François Mitterrand. Selon la centrale, l'entretien portera sur les grands problèmes de l'actualité sociale, particulièrement sur la protection sociale





EN 1983

Les restrictions de crédit seront plus sévères pour les particuliers que pour les entreprises

Attendues impatiemment depuis plusieurs semaines, les nouvelles normes de progression de la masse monétaire et des concours bancaires à l'économie pour 1983 ont été annoncées, jeudi 16 décembre 1982, par M. Delors, devant le Conseil national du crédit.

Ces normes sont beaucoup plus strictes qu'en 1982 : la masse monétaire ne devra augmenter que de 10 % contre 13 % à 13,5 % pour l'année qui se termine et les crédits bancaires *ne progresseront que de* 10,5 % contre 12 % en 1982 et près de 15 % en 1981.

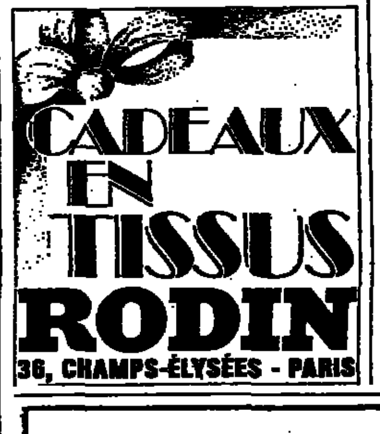
Le coup de frein sur les crédits accordés s'effectuera, essentiellement aux dépens des particuliers : le rythme d'augmentation des crédits à la consommation (*65 à 70 milliards* de francs) sera ramené de 7 % à 5 %, et le montant des prêts personnels sera plafonné, en 1983, à son niveau de fin 1982, c'est-à-dire qu'il diminuera en francs réels d'au moins 8 %.

Quant aux crédits aux entreprises, leur progression sera également ralentie, mais moins fortement. Les grandes banques ne pourront accroître leurs concours ordinaires (hors avances en devises) que de 3 %, contre 4,5 % en 1981 et 1982, la progression des crédits partiellement désencadrés (exportation et logement) étant ramenée de 14 à 12 %.

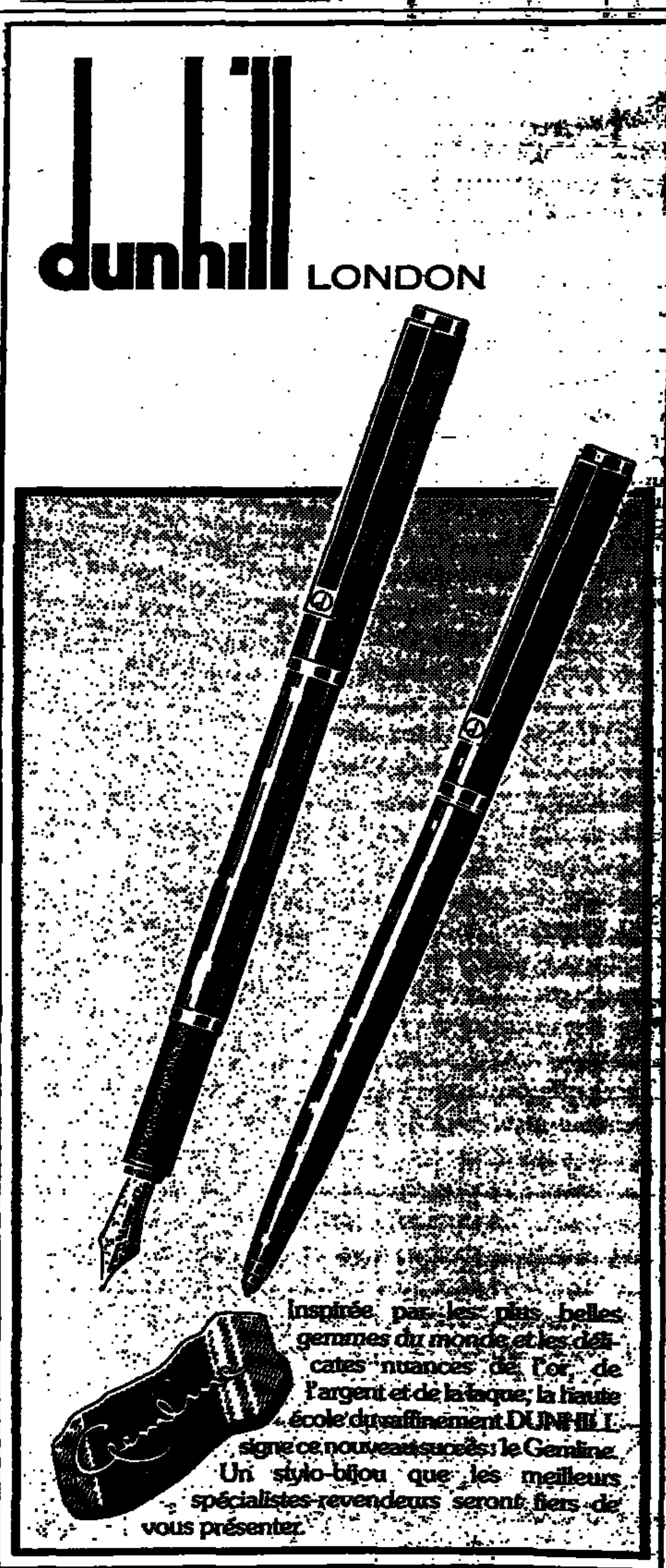
Une certaine priorité est donc accordée à l'industrie aux dépens des ménages : pour les pouvoirs publics, soucieux de réduire le déficit de la *balance commerciale et* de freiner les importations, il s'agit de peser sur la consommation et de stimuler les investissements.

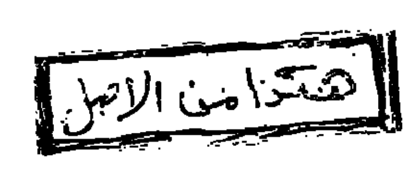
Globalement, le « *resserrement* » décidé pour 1983 doit, selon M. Delors, accompagner les efforts déployés *sur le front budgétaire*, les dépenses sociales, les prix et les revenus : il est « *significatif* » de la détermination du gouvernement à défendre le franc. C'est, également, le souci de défendre le franc qui a empêché le gouvernement d'abaisser le taux de réserves obligatoires constituées par les banques sur leurs dépôts, fixé à 4,25 % depuis juillet 1981. Un tel abaissement, très attendu, aurait permis aux établissements de réduire encore leur taux de base, mais les remous observés sur le marché des changes ne l'ont pas permis.

Sur un plan général, la tâche des pouvoirs publics est difficile. Dans une masse monétaire en moindre progression, il leur faut faire place en priorité aux besoins croissants du Trésor et à ceux des entreprises nationales pour combler leurs déficits et financer leurs investissements. La part des P.M.E. qui n'ont pas accès aux avances en devises (désencadrées) risque donc de se réduire malgré les recommandations pressantes adressées par M. Delors aux banques. — F. R.











LE SILENCE APRÈS LES ATTENTATS

Les familles des victimes reçoivent une indemnisation de l'État. Puis elles s'enfoncent dans la solitude et l'oubli.

(Lire page IV.)

HENRI LEFEBVRE PHILOSOPHE DU QUOTIDIEN

Une démarche qui consiste à faire surgir l'extraordinaire de l'ordinaire.

(Lire page IX.)

Les forçats du petit commerce

Tenir un commerce, c'est l'espoir de la liberté, voire de la prospérité. Pour beaucoup de « gérants-mandataires » de succursales, peu avertis et mal préparés, c'est l'esclavage par un statut archaïque qui les met à la discrétion des employeurs.

QUAND, en février 1979, Mme Liliane Duvillier se décide à postuler pour un emploi de gérante d'une succursale des Galeries du papier peint, elle n'a plus vraiment le choix : à cinquante-six ans, après une longue carrière d'employée puis de caissière brutalement interrompue par un licenciement économique, personne ne vient plus vous chercher pour vous proposer un travail.

Pourtant ce n'est pas elle qui se rend dans les bureaux de la société : chez les Duvillier, c'est le mari – soixante-dix ans – qui tire les plans sur l'avenir. C'est à lui – et à une dizaine d'autres postulants – que le responsable du personnel va vanter les avantages d'un métier où *« on est son propre maître »* et où, avec 6 % de commission sur le chiffre d'affaires, on est assuré de fins de mois confortables.

Pierre Duvillier plaît : son esprit posé et logique, son air sérieux, son expérience – il a travaillé dans un magasin de sport – ne peuvent que séduire. Car, aux Galeries du papier peint, comme dans la plupart des sociétés de magasins à succursales multiples (1) ou coopératives, c'est le plus souvent un couple qu'on « embauche » – même si, juridiquement parlant, un seul des époux est salarié.

Pour faire tourner ces commerces – 45 000 environ en France, dont 35 000 pour l'alimentation – il faut être au minimum deux. Liliane Duvillier sera donc embauchée sans problème quand elle se présente à son tour.

Elle devient « gérante-mandataire » en titre – donc seule reconnue officiellement par l'employeur, seule à être couverte par les assurances sociales – d'un magasin situé rue Simon-Bolivar, dans le dix-neuvième arrondissement de Paris (2). Elle et son mari vont y consacrer onze heures de leur journée, cinq jours et demi par semaine, pour un fixe mensuel de 1 000 F et une commission *de 6 % sur le chiffre d'affaires.*

Du dévouement à la révolte

Liliane et Pierre Duvillier appartiennent à cette catégorie de petites gens pour qui l'honnêteté et le travail sont des valeurs sacrées. En quelques mois, leur magasin se hisse à la huitième place, en chiffre d'affaires (environ 100 000 F par mois) des six cent vingt dépositaires que la société compte en France. Gagnants, à deux reprises, de la *« semaine record »*, ils sont décorés par leur patron du *« G.P. d'argent »* et récompensés par un repas somptueux sur un bateau-mouche en septembre 1981.

Récompense méritée : le matin, les époux Duvillier ouvrent à 8 h 15 et lavent les 120 mètres carrés du magasin tout en commençant à servir les clients. Ils ne s'arrêtent qu'à 19 heures, après avoir reçu en moyenne cinquante clients, charrié toute la journée des pots de peinture de 15 kilos, rentré tous les 15 jours 1,8 tonne de marchandises.

Le soir et le dimanche, il leur faut faire la comptabilité, établir les bordereaux de commandes et déchiffrer chaque mois la feuille de paie où *« avance sur congés payés »*, *« avances sur commission »*, *« primes de progression » « ristournes »* et *« régularisations »* diverses semblent se donner la main pour dérouter le pauvre commerçant. Une seule chose apparaît clairement : le *« net à payer »*. De 2 000 à 9 000 francs selon les mois, soit une moyenne de 7 000 francs. Les époux Duvillier ont calculé que travaillant tous les deux ils gagnaient environ 16 francs de l'heure : moins que le SMIC (actuellement fixé à plus de 20 francs).

Leur honnêteté scrupuleuse, leur dévouement total, leur réussite commerciale incontestable vont paradoxalement faire basculer ce couple de commerçants dans la révolte. Quand on remplit soi-même obsessionnellement ses obligations, on ne peut tolérer que l'autre, l'employeur, n'en ait cure.

Sur le napperon blanc de la table de salle à manger, dans leur appartement modeste avec vue sur le bruyant boulevard périphérique, M. Duvillier étale les pièces à conviction d'un dossier qu'il instruit depuis six mois. Sa femme, le visage amaigri par la fatigue (elle a perdu 10 kilos depuis sa prise de fonctions), la nervosité à fleur de peau malgré les calmants que lui administre régulièrement son médecin, acquiesce avec véhémence : *« Je ne l'aurais pas avec moi*, dit-elle, *ils me foutent dedans quand ils veulent... »*

C'est le problème des chèques impayés qui a fait déborder la coupe.

Dans sa note no 28 la direction rappelle à ses gérants : *« En aucun cas nous ne prenons les chèques impayés qui, dans le cas où ils ne sont pas réglés en fin d'année, sont déduits de vos recettes. »* Justification : *« Contrairement aux chèques volés* (que la société ne prend d'ailleurs en compte qui si une plainte a été déposée), *il y a de multiples moyens d'exiger le paiement du chèque impayé. Vous avez l'identité et l'adresse du titulaire du compte et il vous appartient de vous déplacer pour récupérer votre créance. »*

Et la société de renvoyer sèchement au gérant les chèques impayés avec une lettre exigeant *« dans les plus brefs délais un chèque de ... F, à votre nom, afin de régulariser votre comptabilité »*. Non seulement le commerçant en est de sa poche mais, les sommes dues n'étant pas déduites de ses gains, il devra payer des impôts sur leur montant...

PATRICK BENQUET.

(Lire la suite page III.)

(1) Casino, Félix Potin, Radar, Economa, Viniprix, Nicolas, etc. On met sous cette dénomination les succursales de l'alimentation. Mais d'autres types de commerces (droguerie par exemple) possèdent la même structure.

(2) Outre des « gérants-mandataires », les plus nombreux, on trouve des concessionnaires, des distributeurs agréés et des « franchisés » : à la différence des « gérants-mandataires », ce sont des commerçants à part entière, propriétaires de leurs fonds de commerce et passant un contrat de distribution avec des marques.



CALEMBOUR

Comme son nom l'indique...

Il y a bien des méthodes savantes pour établir une bibliographie. Jacques Meunier en a expérimenté une qui, pour l'ethnologie, semble donner des résultats intéressants : le classement par le calembour.

LA salle des catalogues de la Bibliothèque nationale est source d'inépuisables rêveries. La seule exploration de tous ces noms d'auteurs, de tous ces titres, de toutes ces matières, pourrait occuper une vie entière. Heureusement, les chercheurs ont leurs trucs, leurs raccourcis, leurs filières... Ils organisent rationnellement leur bibliographie. Certains disposent pour cela d'une liste pré-établie ; d'autres viennent avec d'épais répertoires ou avec des boîtes (véritables herbiers à livres) compartimentées par ordre alphabétique. Il y a aussi les négligents, qui déchiffrent à grand-peine une référence vite griffonnée au dos d'un paquet de cigarettes ou d'un ticket de métro.

Il y a enfin les nonchalants, les « dériveux », les poètes. Ce sont d'authentiques dilettantes qui aiment improviser leurs lectures et qui – à la façon de certaines pratiques divinatoires – ouvrent les fichiers au hasard et y pêchent deux ou trois noms d'auteur, tous inconnus de préférence. Heureux lecteurs que les livres choisissent et qui font sortir des profondeurs des textes quasiment fossiles !

Ni oisif ni universitaire, j'emploierai donc une technique intermédiaire. Elle doit un peu au « hasard objectif » des surréalistes et beaucoup à Raymond Queneau et à Georges Perec. Il s'agit de choisir un thème général et, dans ce thème, de trouver une entrée qui soit à la fois arbitraire et personnalisée...

Soit un thème : le voyage. La contrainte sera de ne choisir que des voyageurs aux patronymes singuliers, entendez par là des noms propres qui – au regard du contenu exotique des écrits – prennent un tour inattendu et parfois cocasse. Qui n'a remarqué ces ironies de l'histoire où se rencontrent le calembour, la blague fortuite et le paradoxe ? Ainsi l'homme qui écrivit *Tour du Monde* et *Voyage dans la sierra de Santa-Marta,* qui fut un grand amoureux de la liberté et qui donna à l'humanité une magistrale *géographie universelle,* ne s'appelait-il pas Élisée Reclus ? Et ce consquistador aux pieds nus, qui traversa le premier l'Amérique de bord à bord, qui fraternisa avec les Indiens et vécut parmi eux des aventures inouïes, ne portait-il pas déjà un nom totémique : Cabeza de Vaca ? Et Victor Segalen, dont le nom signifie « paille de seigle », n'a-t-il pas été un poète de plein vent ? Et le capitaine Cook ne finit-il pas – humour tragique – dévoré par les sauvages ?

(On pourrait multiplier les exemples : l'idée part de là. Elle n'a pas de prétention scientifique ni d'arrière-pensées ésotériques. Elle ne veut rien démontrer, mais seulement servir de prétexte à un voyage dans les voyages.)

Les aventures extraordinaires d'Olivier Ordinaire...

Il faut à peine deux heures pour se retrouver à la tête de cinq ou six noms très prometteurs... Vous vous apercevrez après coup que, en plus de leur pouvoir d'évocation, ils sont riches d'autres caractéristiques. Ils s'éclairent réciproquement. Le seul fait de les avoir réunis met au jour des qualités qu'inconsciemment, sans doute, vous recherchiez : ceux que je prends pour exemple sont tous d'origine française et – littéralement – suggèrent une fraîcheur d'âge exceptionnelle. Les voici : Olivier Ordinaire, le Père Huc, Pierre Poivre, Hercule Florence, Enfantin. Ne dirait-on pas une liste de peintres naïfs ou les figures populaires d'un roman du Moyen Age ? Regardons-y de plus près.

Olivier Ordinaire n'est pas du tout un voyageur timoré. Au contraire. Arrivé à Callao, le port de Lima, en 1862, il a le projet de rallier l'Atlantique par les Andes péruviennes et l'Amazonie. Il tombe en pleine guerre entre le Pérou et le Chili. Il devra rester à Callao trois ans et demi, ce qui lui fait dire drôlement : *« J'avoue que ce temps me parut long. »* En revanche, il pourra à loisir flâner sur les quais du port : à observer le tournoiement des mouettes au-dessus d'un banc de sardines, nostalgique de l'hiver européen, il aura l'illusion de la neige...

JACQUES MEUNIER.

(Lire la suite page XI.)

COURRIER

Une chambre en ville

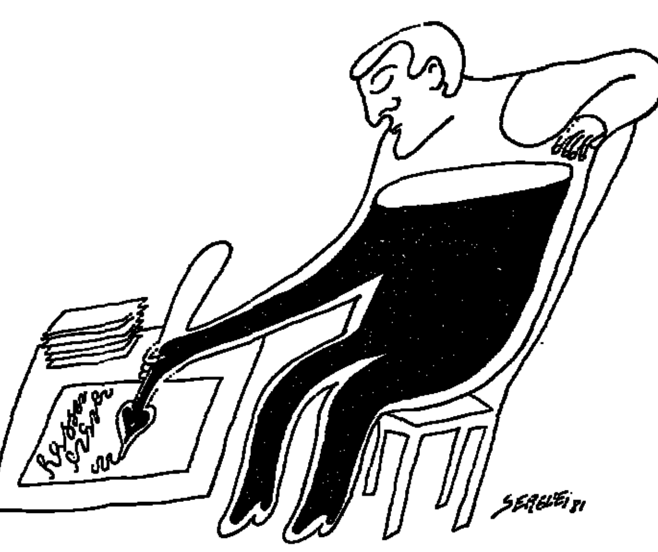
D'une lectrice qui nous demande de préserver son anonymat :

Je viens de lire votre article « Brejnev-Demy » (*le Monde Dimanche*, 28 novembre 1982) et je suis écœurée. Mettre sur le même plan ces deux hommes, c'est injurieux pour Jacques Demy, qui n'a vraiment rien de commun avec l'envahisseur de l'Afghanistan.

J'ai vu le film *Une chambre en ville*, et je l'ai adoré. C'est un des rares films que j'aie vus qui vive en moi encore longtemps après la séance, et le réduire à « *un chœur de C.R.S. et des vocalises autour d'un lit* », c'est vraiment léger et injuste. Vous avez la conviction que l'insuccès du film provient de la peur de l'ennui qu'il dégagerait auprès du public. Mais c'est votre hypothèse, personne ne peut connaître les raisons de cet insuccès qui d'ailleurs doivent être variées. Et de cette hypothèse vous tirez toute une mise en parallèle scandaleuse. Le film n'est pas ennuyeux. Au contraire, il est passionnant, drôle parfois, personnel, en tout cas pas insipide, et passe partout comme beaucoup de films actuels.

Je ne sais pas si vous avez vu le film de Wajda *Sans anesthésie*. Pour moi, ce qu'a vécu Jacques Demy depuis ces dix dernières années, où il n'a pu tourner en France, et ce qu'il risque de continuer à vivre si en raison de l'échec financier du film il ne trouve pas de producteur, c'est le « Sans anesthésie » à la mode française. La situation des authentiques créateurs n'est pas facile des deux côtés du rideau de fer.

[Un parti pris n'est pas une critique de film. Celui-là avait pour thème la peur de l'ennui. Et ne mettait pas en cause le talent, expressément reconnu, de Jacques Demy, victime innocente à la fois des appréhensions suscitées par sa formule de films chantés et de la maladroite bonne volonté de plusieurs critiques. — J. P.]



Les pays industrialisés et l'agriculture du tiers-monde

A en croire M. Michel Luc, qui vous écrit à propos de l'agriculture dans le tiers-monde, les échanges entre celui-ci et les pays riches ne lui seraient pas tout à fait défavorables, et votre article du 31 octobre, signé André Meury, tomberait « *dans ce travers trop commun selon lequel chaque bifteck consommé dans un pays nanti affame un représentant du tiers-monde* ». Et de s'employer dans sa lettre à « *nuancer ce jugement* ». M. Michel Luc est probablement attaché à son bifteck, mais de là à nous faire croire que nous, habitants des pays nantis, n'avons aucune responsabilité dans l'appauvrissement et la misère croissante des pays du tiers-monde, qu'au contraire les échanges entre eux et nous seraient profitables, c'est peut-être aller un peu loin. C'est oublier notamment que la plupart de ces pays étaient autosuffisants sur le plan alimentaire avant guerre, c'est-à-dire avant que la majorité d'entre eux se mettent à imiter le modèle occidental d'industrialisation à outrance, à laquelle aucun d'eux n'était préparé, encouragés en cela par les mêmes pays occidentaux qui y trouvaient bien sûr leur compte — plus que leur compte.

Les lecteurs du *Monde Dimanche* aimeraient peut-être en savoir un peu plus sur cette question des importations de céréales et autres en provenance du tiers-monde effectuées par les pays riches, au premier rang desquels les pays de la C.E.E., pour nourrir leur bétail. Dans la lettre qu'il vous a adressée, M. P. Cavalan semble tenir pour quantité négligeable ces importations, en particulier en ce qui regarde les importations de soja, qui proviendraient presque exclusivement selon lui des États-Unis. (...)

Mais M. P. Cavalan ne cite pas de chiffres, et les lecteurs du *Monde Dimanche* aimeraient peut-être avoir des chiffres afin de pouvoir se faire une opinion un peu plus solide à cet égard. On trouve justement dans *le Monde diplomatique* du mois de novembre un article très bien documenté et très précis de Charles Condamines sur ce sujet : « Au supermarché planétaire de l'alimentation ». Celui-ci nous apprend, entre autres choses, que si les tourteaux de soja consommés par le bétail européen ne proviennent pas en effet en totalité des pays du tiers-monde, ceux-ci y contribuent pour une bonne part (5 millions de tonnes sur 15 millions consommées en 1979). Mais surtout, comme le précise Charles Condamines, « *du point de vue du tiers-monde les proportions ne sont plus les mêmes* ».

Et si la Thaïlande « *ne souffre d'aucune famine* », comme l'écrit M. Michel Luc, on ne peut pas dire pour autant que nombre d'habitants de ce pays, et en particulier des enfants, ne soient pas sous-alimentés. Problème intérieur à la Thaïlande ? Voire. En tout cas, il s'agit d'un problème dont on ne peut pas, nous, habitants sur-nourris des pays riches, se déclarer irresponsables sans faire preuve de cynisme ou d'inconscience...

CLÉMENT MAGNEAU
(Amsterdam).

Le Koestler du pauvre

Oui, sur le Goulag, l'essentiel a été publié pendant l'entre-deux-guerres. Mais ces textes n'ont jamais convaincu qu'une « *poignée* » d'intellectuels selon le mot de Victor Serge (*le Monde Dimanche* du 28 novembre). Le grand mérite de Kravchenko, de son livre *J'ai choisi la liberté* et du procès qu'il intente aux *Lettres françaises*, c'est d'avoir percuté la mémoire collective, déplacé de l'Aventin au forum le débat sur l'univers concentrationnaire russe. Les sondages de l'IFOP le montrent : en 1949, 74 % des Français connaissaient la teneur de son action et 35 % lui donnaient raison. Véritable tour de force lorsqu'on sait qu'aucune personnalité intellectuelle de droite, libérale ou de gauche n'est venue au tribunal cautionner les dépositions du dissident.

Une réserve qui, au-delà des engagements idéologiques, traduit une réticence instinctive des vieilles sociétés démocratiques à voir la modernité générer du terrorisme institutionnel et un nouveau servage. Vingt millions de travailleurs forcés, cinq millions de morts lors de la famine ukrainienne planifiée, autant de chiffres excessifs jusqu'à l'absurde pour les progressistes et d'arguments faciles pour leurs adversaires. Mais bien peu cherchent alors, tel Jean Monnerot ou Claude Lefort, à réfléchir en profondeur la singularité totalitaire comme création historique durable. On entend même, en appel du procès, l'avocat général Caillau dédramatiser les purges staliniennes, déduire de la « *vigilance nécessaire des régimes neufs* », « *une répression particulièrement vigoureuse* ».

Car les hommes de droit, héritiers des lumières, n'acceptent pas de crimes aussi considérables privés de mobiles. Calas, c'était l'intolérance religieuse, Dreyfus, l'antisémitisme. Or, au procès Kravchenko, les moujiks s'avouent incapables d'analyser les causes de leur persécution. Aveu qui paralyse la raison, mais dont la sincérité brute a su toucher la foule des intelligences anonymes. Si Kravchenko, ce Koestler du pauvre, peut apparaître comme un précurseur, c'est que, par son entremise, deux cultures orales sont enfin confrontées : celle de la première dissidence et de l'opinion occidentale. Un face-à-face direct, où la reconnaissance du cri devance l'exposition des preuves de quelques décennies.

GUILLAUME MALAURIE,
auteur de
l'Affaire Kravchenko
(Paris, 1949),
le Goulag en correctionnelle
(Laffont, 1982).

Wallon

Dans *le Monde Dimanche* du 31 octobre 1982, vous publiiez la lettre de M. J.-M. Braillon. cette lettre mérite quelques commentaires et réflexions, ainsi que celle de M. Barbaudy (L.M.D. du 14 novembre). Comme le dit J.-M. Braillon, il est vrai que les parlers régionaux doivent lutter contre un certain « impérialisme » des langues officielles ou nationales. C'est en moins de cent ans que le wallon a perdu sa place de langue prédominante en Wallonie, depuis l'instauration de la scolarité obligatoire et, donc, l'entrée du français (jusqu'alors langue de la noblesse et de la bourgeoisie) dans les foyers populaires. Mais ce n'est pas là un phénomène propre au français. Depuis une vingtaine d'années, environ, pour ne prendre que cet exemple, les divers parlers flamands doivent lutter contre un nouveau venu : l'A.B.N. (le « bon » néerlandais), aujourd'hui seul enseigné dans les écoles, seul utilisé dans la presse écrite, radio ou télé, dans le monde judiciaire, etc...

En fait, les langues régionales doivent lutter contre les langues qui sont ou ont été imposées à nos peuples par une volonté *politique* (lointaine, en France ; récente en Wallonie ; très récente en Flandre). Suffit-il dès lors qu'une langue soit reconnue officiellement par le pouvoir pour qu'elle soit sauvée ? L'exemple du romanche nous prouve que non. En effet, contrairement à ce que laisse entendre M. Braillon, les Romanches n'ont pas su résister à la langue allemande, comme ils n'auraient pas su résister à la langue française, d'ailleurs.

Le romanche est aujourd'hui en voie de disparition, parce que la volonté politique a manqué (...) La solution réside-t-elle dans l'enseignement des langues régionales dans les écoles ? Oui et non. Les dialectes du wallon *peuvent* être enseignés dans nos écoles, lorsque assez d'enfants en font la demande. Cela n'empêche pas une diminution constante de la pratique de notre langue, qui ne peut lutter à armes égales contre un français omniprésent et omnipotent. Des cours *obligatoires* de langue régionale dans les écoles ? Le résultat serait sans doute meilleur. Mais à court terme, car aussitôt les études terminées, chacun retomberait dans le système où seul le français a réellement droit de cité.

La solution semble avoir été trouvée par les Basques et les Bretons. Seules, en effet, des écoles où *tout* l'enseignement se fait en langue régionale, hormis les cours de langue française, contribuent à former une jeunesse parfaitement et durablement bilingue.

Encore faut-il que cela soit nécessaire, ce dont doute manifestement M. Barbaudy. Non, ces « parlers » ne sont pas trop proches du français, même s'ils sont d'oïl comme lui (...) Pour parler du wallon, que je connais, je puis affirmer que c'est bien une langue (plus vieille que le français), avec son vocabulaire, sa syntaxe, ses expressions et son style propres. Et c'est une richesse que nous devons garder, car c'est, entre autres, elle qui fait que nous ne sommes ni du Mans, de Besançon, de Québec ou de Porrentruy, mais bien de Liège, de Namur ou de Charleroi. Autrement dit, nos langues régionales, ce sont nos origines, notre histoire. Et comme le disait un récent slogan lancé par les professeurs d'histoire de Wallonie :

« Sans racine, l'arbre meurt ;
Nos racines, c'est l'histoire. »

MILOU RIKIR,
Tchâssîye di Warème.
Walon'Reye.

Le général Ben Osman

Le *Monde Dimanche* du 24 octobre a consacré dans sa rubrique « courrier » sous le titre « Crétois » un commentaire signé de M.E. Edlinger à mon aïeul le général Ben Osman.

Un souci de vérité historique m'incite à compléter ce commentaire par les précisions suivantes qui, à mon avis, mériteraient publication :

Le général Osman, né en 1810 à Candie, dans l'île de Crète, l'a quittée pour être accueilli en Tunisie où, s'étant converti à l'Islam, il a fait carrière auprès d'Ahmed M'Hamed Bey.

Et, depuis, il ne s'éloigna plus de son pays d'adoption que pour conduire, comme adjoint au commandant en chef, le corps expéditionnaire tunisien envoyé par la Tunisie pour participer à la guerre de Crimée.

Sa carrière militaire et ses responsabilités comme gouverneur d'une région couvrant le centre du pays du Sahel jusqu'aux confins de la Tunisie furent marquées par une intense activité qui ne se ralentit qu'un court laps de temps en raison de son refus de réprimer avec dureté un soulèvement provoqué par la cruauté du régime fiscal.

Le général Osman, qui pratiqua sans restriction la polygamie en épousant quatre femmes, dont la première, une circasienne de la cour beylicale, a une descendance d'une grande ampleur tant par le nombre que sur le plan de la participation à la vie nationale.

HÉDI MABROUK,
(ambassadeur de Tunisie)

ERRATUM. — *L'inspection des finances et la Banque de France.* Contrairement à ce que nous avons indiqué dans *Le Monde Dimanche* du 17 octobre dernier, le poste de gouverneur de la Banque de France n'a pas été occupé *sans interruption* par des inspecteurs des finances. Au cas de M. Olivier Wormser, déjà signalé, il faut ajouter celui de M. Jean Tannery, gouverneur de 1934 à 1936, qui était simplement licencié ès lettres.

PARTI PRIS

Les autres

Le reportage d'André Veller sur les enfants tibétains de Choglamsar (le Monde Dimanche du 17 octobre) a valu à l'association créée pour les parrainer un millier de lettres, plusieurs dizaines de milliers de francs et un soutien permanent assuré pour cinquante enfants. Dans une France que l'on peut croire près de ses sous et de ses soucis, la générosité est loin d'être morte. Elle s'exerce plus aisément peut-être lorsqu'il s'agit de cas précis, lorsqu'on sait où va l'argent. Les grandes organisations, confessionnelles ou non, qui luttent contre la faim ou la misère le savent bien, et s'efforcent de délimiter des objectifs concrets, des aides visibles à des gens que l'on peut connaître. L'entraide est facilitée par le contact, la découverte personnelle.

Mme Suzanne Bastid, de l'Institut, nous communique un exemple tiré du modeste bulletin d'une paroisse du Morvan. Quatre jeunes gens d'Autun, indique-t-il, ont passé en septembre quatre semaines au Sri-Lanka (ex-Ceylan). Ils y ont rencontré une famille que des Morvandiaux « aident un peu » depuis 1973. Et il sont rentrés bouleversés par l'accueil qu'ils ont reçu. « M. et Mme P. et leurs enfants ont fait l'impossible pour trouver table, chaises, assiettes, fourchettes, pour recevoir leurs hôtes et leur offrir un excellent repas (...). Eux, ils mangeaient leur bol de riz par terre. »

Les invités, eux, « avaient la gorge serrée ».

Tout cela est bien sentimental, diront certains. Cyniques ou, plus souvent qu'ils ne croient, pudiques.

Les « bons » sentiments changent peut-être moins le monde que les idéologies. Mais il arrive qu'ils changent les hommes.

JEAN PLANCHAIS.

VOUS ET MOI

Deuche

Vous ne savez pas combien c'est chic d'avoir une 2 CV en Angleterre. Non pas un de ces petits véhicules neufs aux couleurs criardes, mais gris mat ou beige, avec des cicatrices honorables. Mon élève Tony avait une 2 CV — oh, les affres de la jalousie ! Moi, je roulais dans une Vauxhall prudhommesque. Lui faisait gaiement les sacrifices nécessaires. Pour trouver une pièce détachée ou le mécanicien qui savait s'y prendre, il faisait 100 kilomètres aller et retour. Dans le Devonshire les côtes à 15 % sont normales, celles à 20 % et à 25 % se rencontrent, et près de Widdicombe il y en a une à 33 %. Sa 2 CV y prenait son temps, avec même une certaine dignité. Elle était juste assez rouillée — grâce au crachin tiède qui émane du Gulf Stream — pour vous laisser jeter vos mégots par les trous du plancher. Le volant était du mauvais côté, naturellement, car la France exporte rarement de tels spécimens.

Il y a des Français qui vous cassent les pieds avec leur île grecque. L'Anglais gallomane, lui, embaume les gauloises bleues et laisse traîner de vieux disques d'Edith Piaf et *le Canard Enchaîné*. Le fin du fin, meilleur que de savoir faire un pied de porc Sainte-Menehould, c'est de rouler en « deuche ». La vignette coûte 800 F, 360 centimètres cubes comme 4 litres. Rares sont les gens comme Tony qui peuvent se permettre ce luxe. Impossible pour un cadre ou un homme de bien, car le propriétaire-type de cette étrangère pittoresque est censé, pour l'*establishment*, être un végétarien qui tisse ses propres vêtements et bricole ses propres bombes.

De temps en temps avant de m'endormir, je m'imaginais en 2 CV, à l'écoute de ce moteur au timbre inimitable, bondissant comme dans un aéroglisseur par grosse mer sur la Manche ; j'étais comme un P.-D. G. qui aurait en rêve une liaison avec la nouvelle petite dactylo au chemisier Prisunic — pure fantaisie, vu ce que la vie réelle impose d'ennuis, de responsabilités et d'embarras.

Dix ans passent. Majeurs, les enfants quittent le nid. La patronne et moi montons à Londres pour nous installer dans un studio. Un été nous voyons une maison à Saint-Fulcran ; nous l'achetons. Revenus à Londres pour gagner quelques livres sterling supplémentaires, nous voyons dans l'*Evening Standard* qu'il y a une 2 CV à vendre...

Elle n'a que quatre ans, mais elle a déjà une personnalité marquante. Son propriétaire l'avait achetée à Lille, où il faisait un stage. Un jour, on l'avait cambriolée, je ne sais pas en quel pays. Cela avait traumatisé ce monsieur. La voiture comportait donc :

— sous la toile du toit, un grillage en fil de fer pour décourager les voleurs au rasoir ;

— un cadenas avec une chaîne qui passait dans un trou pratiqué dans le capot, pour le cas où on voudrait chiper ses accus ou son petit moteur ;

— deux forts verrous, en haut et en bas de la portière du passager avant, portière dont la serrure ne s'ouvrait que de l'intérieur ;

— une serrure Hotchkiss (trouvée dans un cimetière de voitures) pour le coffre ;

— et, pour la portière du conducteur, une serrure type porte d'entrée, avec chaîne et cadenas pour la garder entrebâillée si on réussissait à la forcer ;

— avec naturellement un bouchon à clef pour l'essence et une sirène d'alarme.

Son propriétaire, outre son petit côté obsessionnel, était la sorte d'homme qui baptise ses voitures. Elle s'appelait Patience.

Vendue ! Je possédais ce joyau et son trousseau de clefs. Je fendais les flots de lourdes voitures londoniennes ; agrippé à mon volant du côté du trottoir, je chantais aux piétons *la Vie en rose*. Débaptisée, l'ex-Patience jouissait de se trouver entre mes bras.

C'était trois jours avant de partir pour Saint-Fulcran. Incroyable mais vrai, j'ai rencontré Tony. Fonctionnaire maintenant, père de deux petits enfants, il conduisait une Morris. Voyeur converti en exhibitionniste, je triomphais.

Vers la même époque, Daniel Barenboïm s'est installé à Paris, pour diriger l'orchestre de cette ville, et moi, à Saint-Fulcran, pour apprendre à planter mes melons. Barenboïm dit, dans une interview publiée récemment dans le *Sunday Times* (*) : « *Lorsque je me lève à Paris et que je sors voir les beaux fruits et légumes au marché, la belle pâtisserie et les croissants tout chauds, et les superbes rosbifs, je me rends compte que c'est vraiment le meilleur orchestre du monde.* » Sans vouloir pousser trop loin le parallèle, lorsque je traversais les vignobles des coteaux du Languedoc, en route pour les parcs à huîtres de l'étang de Thau, m'arrêtant pour grignoter un petit pâté de Pézenas à l'ombre d'une oliveraie pleine de rossignols, je reconnaissais que ma « deuche » était la meilleur des voitures possibles.

Hélas ! J'ai pris de la bouteille, je me suis réembourgeoisé. Tout passe, tout lasse, et après six ans une sorte de rondelle en caoutchouc, plastique et acier (un machin) s'est désagrégée dans le tuyau (ou truc) d'où sort la puissante manivelle (?) des vitesses. On pouvait toujours conduire, mais la nouvelle vibration métallique rendait toute conversation impossible au dessus de 40 kilomètres à l'heure (auparavant c'était 70). Impossible de mettre un nouveau machin, selon les spécialistes — il fallait remplacer tout le truc, à grands frais. Ces spécialistes se sont acharnés à me faire acheter une « deuche » neuve, dans tout l'éclat de sa peinture. Ils ont dénigré ma pauvre amie fidèle ; ils m'en ont momentanément dégoûté. Je suis allé à côté, chez un autre spécialiste, et ai acheté une Panda.

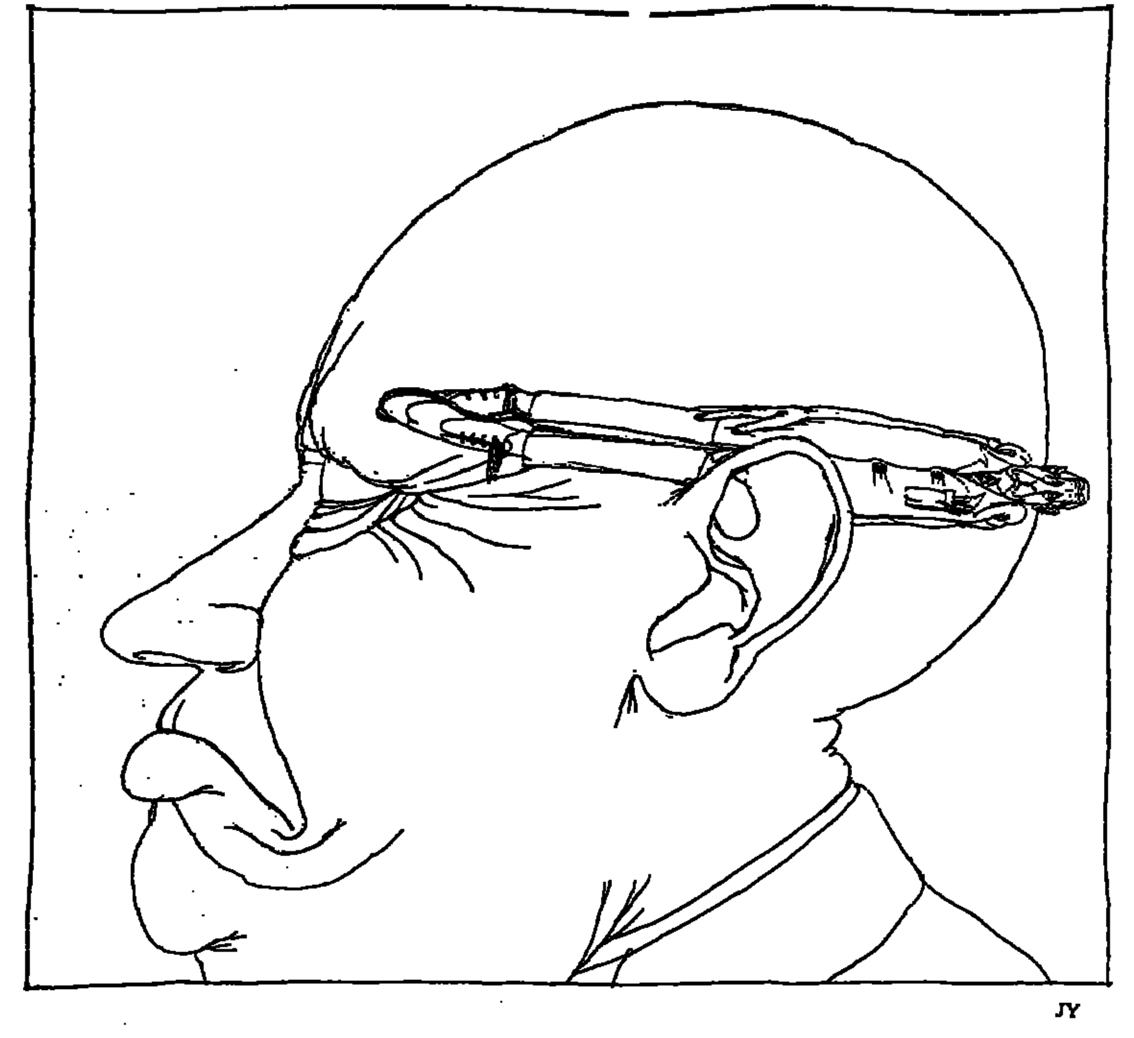
Maintenant, lorsque nous allons voir mon beau-père près de Livourne, nous n'avons plus besoin de passer la nuit à San-Remo, et nous pouvons bavarder à 120 à l'heure. C'est le progrès, peut-être ; on remplace les sarments de vigne par un gril électrique... Je vois souvent l'objet de mon amour. Elle est dans les mains d'une femme sculpteur qui s'en déclare très satisfaite. Elle se balade avec des blocs de marbre dans son sein (la 2 CV). Je ne dirai pas que je verse une larme — les Anglais (sauf Sir Winston, et il avait une mère américaine) ne font pas cette sorte de chose. Nos repentirs sont lâches.

JOHN HARRIS

(*) 21 novembre 1982.

AUJOURD'HUI

Les forçats du petit commerce



(Suite de la première page.)

Les époux Duvillier se sont d'abord essayés à récupérer leurs créances comme le suggère leur employeur. A plusieurs reprises (les sommes pouvant atteindre 4 000 francs), ils écrivent aux mauvais payeurs, une fois, deux fois, trois fois, se déplacent pour tenter d'obtenir le remboursement. Beaucoup de temps et d'énergie pour peu de résultats. *« Mon patron ne me paie pas »*, expliquera ainsi un client à la troisième visite. Que répondre ? Les Duvillier ne peuvent fournir les impayés.

Par téléphone, jamais par écrit, malgré l'insistance de M. Duvillier, devenu peu à peu plus retors, la direction des Galeries du papier peint menace d'entamer une procédure pour rupture de contrat. C'en est trop ! Les Duvillier, forts de leur honnêteté, décident de se défendre ; ils prennent un avocat. Celui-ci, Mᵉ Thierry Lacamp va découvrir avec stupéfaction *« un des derniers bastions moyenâgeux dans la législation française du travail »*. Un contrat de gérance signé à l'essai pour trois mois avec des « blancs » jamais remplis dans le texte ; l'obligation en cas d'empêchement du gérant (maladie, etc.) de se faire remplacer, sous sa responsabilité, afin d'assurer en permanence l'ouverture du magasin ; le travail permanent non payé du conjoint, reconnu de fait par la direction puisque celui-ci peut signer les inventaires.

Face à *« une responsabilité professionnelle digne des cadres supérieurs — gestion de stocks, gestion financière et marketing — et à l'aide obligatoire que doit apporter le mari »*, l'avocat demande aux Galeries du papier peint de payer aux époux au moins l'équivalent du SMIC. La société ne réagissant pas, l'affaire a été portée devant les prud'hommes.

« Une faute grave »

Peu de gérants peuvent se permettre une telle attitude. Or des situations comparables ne sont pas rares : même si l'attitude des Galeries du papier peint paraît extrême, beaucoup de « gérants mandataires » — le statut le plus répandu dans les commerces à succursales — se trouvent confrontés aux mêmes difficultés.

Ils risquent de se voir traîner par l'employeur devant le tribunal correctionnel pour cause de déficit. Le fameux déficit, terreur de ces commerçants. Car l'article 8 du contrat de Mᵐᵉ Duvillier et des autres gérants précise : *« Le gérant sera tenu de couvrir immédiatement le déficit qui serait constaté : le non-paiement constitue une faute grave. »*

Théoriquement, il ne devrait y avoir déficit que si le gérant a commis une faute grave, voire un acte délibérément frauduleux. En réalité, explique Marius Charière, responsable national F.O. des gérants mandataires, d'autres éléments peuvent expliquer un « trou » éventuel.

Le vol d'abord. Il n'épargne pas plus les petits magasins que les grandes surfaces. Mais, contrairement à ces dernières qui l'intègrent systématiquement dans leur chiffre d'affaires (à raison d'environ 2 %), les chaînes de petits commerces l'imputent à la gestion du gérant, sauf dans le cas de vols avec effraction, à condition que celle-ci soit prouvée !

Ainsi, Mᵐᵉ Durand, gérante d'un magasin d'alimentation dans une rue commerçante de Besançon, se retrouve aujourd'hui avec un « déficit » de 22 000 F ; son patron exige immédiatement le paiement de la moitié. Charmante, dévouée à sa clientèle, elle parvient à un revenu mensuel de 7 000 F. Mais, seule pour surveiller son magasin d'alimentation, elle ne peut empêcher un « coulage » très important.

Il faut y ajouter les erreurs diverses, notamment dans l'inventaire. Chez Mᵐᵉ Durand, celui-ci aurait fait apparaître un trou encore plus important, si Marius Charière et deux collègues n'étaient venus le refaire avec attention. *« Je n'aurais jamais eu l'idée de recompter »*, s'est-elle naïvement exclamée. *« Depuis quatorze ans que je suis dans le métier, je ne sais toujours pas faire mon inventaire »*, avoue un autre gérant, confronté aujourd'hui à un déficit de 42 000 F, dont il est totalement incapable de trouver la cause.

Une semaine de stage

« Les spécialistes de la maison mettent une bonne journée à deux pour faire un inventaire », explique encore Marius Charière. Les gérants ne sont pas formés. *« Pendant leur semaine de stage, ils apprennent tout juste à se servir d'une balance. »* *« On nous explique tout en huit jours*, fait valoir Mᵐᵉ Durand. *On ressort avec une tête comme ça ! »* Conséquences de cet amateurisme : bons de livraison non vérifiés (3 kg de champignons livrés devenus 300 kg sur la facture...), inventaires fantaisistes, impossibilité de s'y retrouver dans les listings informatiques qui encombrent l'arrière-boutique.

Plus sournois quelquefois. Resté parfois longtemps au chômage avant de trouver cet emploi alléchant, le gérant néophyte, responsable du jour au lendemain d'une petite caverne d'Ali Baba, sera tenté d'y puiser qui une bonne bouteille, qui un dessert de dernière minute pour recevoir des amis. Ces petits prélèvements fréquents feront les gros déficits...

Vols, erreurs ou légèreté dans la gestion, ou incapacité manifeste : la société n'en a cure, le gérant payant en définitive les pots cassés. Qu'il décide lui-même de partir ou que son employeur estime le temps venu d'intervenir, il faudra rembourser. La *« caution solidaire »* que le commerçant a dû joindre à son contrat (parfois une mère inconsciente qui aura engagé son pavillon pour garantir la signature de son fils palliera si nécessaire ses insuffisances). *« Ces sociétés qui possèdent aussi des grandes surfaces maintiennent ce petit commerce qui en définitive leur rapporte plus d'argent »*, affirme Marius Charière.

Les risques, en tout cas, sont réduits au minimum : *« On verse un salaire de misère à des gens incompétents*, explique Mᵉ Lacamp, *et quand ils s'en vont, ils doivent payer le déficit. »*

Par exemple dans le seul département des Hauts-de-Seine, de janvier 1981 à fin octobre 1982, la société des Galeries du papier peint a déposé le nombre impressionnant de quarante-cinq plaintes contre les gérants pour abus de confiance. Vingt-trois affaires n'ont pas eu de suite (par retrait de la plainte ou dessaisissement du juge, mais trois seulement ont abouti à un non-lieu tandis que dix-huit ont vu les gérants condamnés (3).

« Il n'y pas que des gérants honnêtes », se contente de répondre un membre de la direction de la société, qui se montre singulièrement avare d'explications sur les conditions de travail et de salaire faites à son personnel. *« Mᵐᵉ Duvillier pourrait faire tourner son magasin toute seule »*, ajoute-t-il sans rire, et, pour clore toute discussion, il avance un argument qui pose effectivement le problème : *« Le contrat de gérant-mandataire n'est pas interdit par la loi ! »*

Attitude cynique dont les Galeries du papier peint n'ont sans doute pas le monopole. *« En fait, il faut vendre très cher si on veut s'en sortir financièrement*, explique ce gérant d'un magasin Radar à Paris. *Quand cela va mal, ils n'hésitent pas à nous traîner devant les tribunaux. »* Derrière d'autres enseignes familières, on entend les mêmes plaintes.

Mais le système semble avoir atteint une limite. D'abord une certaine évolution de la jurisprudence semble s'amorcer. Ainsi le tribunal de Créteil a prononcé une ordonnance de non-lieu le 30 juin dernier à propos d'une plainte pour abus de confiance déposée par les Galeries du papier peint contre un de leurs gérants. Ce dernier voulait quitter son emploi et réclamait devant les prud'hommes son dernier salaire. Son employeur l'assigna alors en justice en lui réclamant le règlement d'un déficit de 26 000 francs !

Un « turn-over » extraordinaire

Devant les prud'hommes aussi, la Coopérative de Normandie avait attaqué une de ses gérantes, après avoir mis fin à son contrat de travail au bout de trois mois, et lui réclamait 18 300 francs pour *« détournement de marchandises »*. Le jugement a débouté la Coopérative de Normandie avec des attendus significatifs pour l'évolution future de la profession : *« Attendu que les risques d'exploitation restent en principe à la charge de l'employeur..., attendu que l'article 9, 2ᵉ alinéa du contrat de travail présente une responsabilité exorbitante du droit commun..., attendu que M. X..., époux de Mᵐᵉ X..., n'était pas salarié de la société... »*

Petite victoire. Mais surtout, dans cette profession, le « turn-over » est extraordinaire : la plupart des nouveaux gérants ne tiennent pas plus de six mois à deux ans. La proportion de ruptures de contrat peut atteindre 25 % à 30 % dans une année.

Certaines sociétés en viennent à offrir un téléviseur couleur aux gérants qui réussiront à recruter deux nouveaux confrères... Le niveau du recrutement baisse sans cesse, et les inconvénients d'un personnel instable et incompétent finissent par réduire à néant les avantages du système pour l'employeur.

Chez Félix Potin, par exemple, on semble avoir pris conscience qu'une telle situation ne pouvait se prolonger indéfiniment. Pour la première fois, la société organise en 1983 trente stages pour ses nouveaux gérants : deux semaines au centre de formation, deux semaines chez un gérant à raison de douze personnes par stage. Félix Potin, comptant au total mille gérants environ, le chiffre montre l'existence d'un important « turn over » dont la société ne tient pas à révéler l'ampleur. Des stages de formation vont aussi être organisés pour les gérants déjà en place, preuve, s'il en fallait, que tout ne va pas pour le mieux.

Les syndicats représentés dans la profession (F.O., C.G.T. et C.F.D.T. par ordre d'importance) ont déjà obtenu de modestes améliorations. L'obligation de rembourser les chèques impayés n'existe plus au niveau des MAS et des COOP (c'est-à-dire dans l'alimentation) où, de surcroît, un salaire minimum garanti de 3 335 francs pour une personne, de 5 100 francs pour un couple a été accordé, complété par une commission de 5,40 % au moins sur le chiffre d'affaires.

En dépit des menaces des sociétés de fermer les magasins ou de transformer les gérants en commerçants libres (touchant une commission de 33 % mais dépourvus des garanties et avantages du salarié), les syndicats demandent que soit mis fin à l'ambiguïté du statut actuel de « gérant-mandataire ».

Deux dénominations paradoxalement accolées, en effet. « Gérant », le commerçant est « *indépendant dans sa gestion* », précisent les contrats : libre de ses horaires, de l'organisation de son travail, de l'embauche éventuelle de personnel. Une liberté synonyme de charges et d'obligations en raison du travail nécessaire pour arriver à un chiffre d'affaires suffisant. « Mandataire », le gérant n'a strictement aucune liberté de choix des marchandises, de fixation des prix, de rémunération du personnel qu'il engage ; il doit respecter une batterie de règles et de recommandations contraignantes. Responsable de la marchandise qui lui est confiée, le « gérant-mandataire » acquittera en outre les amendes qui peuvent le frapper dans l'exercice de son commerce.

Aussi les syndicats revendiquent-ils un statut de « semi-salarié » avec un système de prime fixe et d'intéressement aux bénéfices (4). Tant qu'à être encadrés de plus en plus strictement par leurs patrons, les « gérants-mandataires » veulent, en effet, bénéficier des avantages des salariés : treizième mois, ancienneté, 39 heures hebdomadaires (donc paiement des heures supplémentaires) et versement d'un salaire pour le conjoint aussi, le cas échéant.

La remise à jour d'un statut vieux de quarante ans permettrait d'éviter que le petit commerce ne soit un miroir aux alouettes pour des victimes de la crise économique... ■

PATRICK BENQUET.

(3) Une est encore à l'instruction.

(4) C'est le sens d'une proposition de réforme de la loi du 3 juillet 1944 préparée par le syndicat F.O.

QUE SONT-ILS DEVENUS ?...

Le silence après les attentats

Depuis la rue Copernic, les familles des victimes reçoivent une indemnisation de l'Etat. Et puis elles s'enfoncent dans la solitude et l'oubli...

COPERNIC, Marbeuf, rue des Rosiers. Scènes, hélas familières, de désolation et de mort. Sirènes hurlantes, fracassantes indignations politiques et ministérielles. Les coupables seront traqués sans relâche. Ne connaîtront pas de répit. Deux jours durant, bousculade des caméras et des micros. Et après ? Après, le silence. Le terrible silence. Qui se soucie du destin de ceux qui ont été frappés dans leur chair, dans leurs biens, par les attentats ?

Comme honteux de son impuissance, l'Etat, depuis l'attentat contre la synagogue de la rue Copernic, le 3 octobre 1980, a décidé d'indemniser les victimes. Aucune loi ne l'y contraignait. Qu'importe. On est allé rechercher un article L 133 du code des communes, qui stipule que *« la commune indemnise les dommages causés par les émeutes »*. Tordu dans tous les sens, l'article permet à l'Etat — et non à la commune — d'indemniser les victimes d' *« émeutes »*, le terme s'étendant dans un sens très large.

L'Etat paie donc. Avec sa sensibilité coutumière, l'administration évalue la douleur, expertise les larmes. Quelques exemples. Philippe Bouissou, vingt-deux ans, est mort rue Copernic alors qu'il passait sur sa moto. Quelques mois après, ses parents se voient proposer 50 000 F chacun. Refus. Tenus dans une totale ignorance du déroulement de l'enquête policière, les parents souhaitaient alerter l'opinion. Cet argent serait le prix de leur silence. Ils saisissent le tribunal administratif en demandant 1 million de francs. De guerre lasse, ils transigeront ensuite à 100 000 F chacun, incluant les frais d'obsèques. La fiancée de Philippe a reçu 40 000 F.

En mai 1981, Alfonso Almeida, concierge d'un immeuble de la rue de Courcelles, à Paris, est tué par l'explosion d'un engin placé devant un centre culturel arménien voisin. Sa veuve, hospitalisée deux mois pour dépression nerveuse à la suite de l'attentat, se voit également proposer 80 000 F, les trois enfants de la victime recevant chacun 30 000 F. Les parents de Nelly Guillerme, la jeune femme tuée dans l'attentat de la rue Marbeuf, le 22 avril dernier, ont également reçu 80 000 F chacun.

Ces sommes, à en croire la préfecture de Paris, représentent l'addition des préjudices économique et moral. Par quel hasard, dans les trois cas cités, arrive-t-on au même total ? Mystère.

Mystère également sur les raisons pour lesquelles le ministère de l'intérieur décide d'indemniser ou non. Seul critère, de l'aveu même de l'entourage du ministre : l'émotion du public. Indemniser les riverains de la rue Copernic (trois cents dossiers ouverts, aujourd'hui soldés à 90 %), de la rue Marbeuf (deux cents dossiers réglés à 20 %), de la rue de Courcelles et de la rue des Rosiers. Mais pas l'explosion de l'avenue de la Bourdonnais, qui devait causer la mort de deux artificiers, ni celle de la rue Perronet, dirigée contre un commissariat de police.

Est-ce faire preuve de mauvais esprit que de constater aussi que les parents de la victime de la rue Marbeuf, attentat dont on a beaucoup parlé, ont été indemnisés en moins de six mois, alors que ceux de l'obscur attentat de la rue de Courcelles, un an et demi après, viennent à peine de recevoir un acompte ? Les victimes de l'attentat du Capitole, enfin, seront indemnisées par la S.N.C.F. *« dans un souci humanitaire et commercial »* (sic), indique la société nationale. Aucun versement n'a encore été effectué.

Le dossier est délicat

Pour combler le vide juridique, trois solutions sont actuellement à l'étude au ministère de l'intérieur. On pourrait interdire aux compagnies d'assurances de refuser la présence dans le contrat d'une clause de garantie en cas d'attentats. Actuellement, seuls les attentats non revendiqués sont — théoriquement — indemnisés. L'indemnisation des attentats revendiqués dépend en effet du paiement d'une « surprime ». Mais les assurances refusent même cette formule dans certaines régions « à risques », comme la Corse. Deuxième solution : on pourrait considérer qu'une telle clause de garantie s'applique de plein droit dans tous les contrats.

Dernière possibilité : étendre les conditions d'application, jusqu'ici particulièrement restrictives, d'une obscure loi du 2 janvier 1977. Quasiment jamais appliquée aujourd'hui, cette loi prévoit l'indemnisation par l'Etat *« des dommages corporels des victimes des infractions »*. Mais le gouvernement se hâte lentement. *« Le dossier est délicat »*, répète-t-on.

Aux inégalités selon les attentats, viennent, comme toujours, s'en adjoindre d'autres plus subtiles : après un an, l'un des plus grands blessés de la rue Copernic, Michel Abeille, criblé d'éclats aux membres et à l'abdomen alors qu'il se rendait à son travail, n'était toujours pas reconnu « accidenté du travail ». Une amie journaliste signale le fait dans *le Quotidien de Paris*. Le lendemain, la situation se trouvait débloquée, sur intervention du ministre de la solidarité d'alors, Mme Nicole Questiaux. Quant à la famille du concierge portugais de la rue de Courcelles, elle devra s'égosiller en relances téléphoniques pour que la mairie de Paris, sur intervention du procureur de la République, accepte, une semaine après l'attentat, de prendre en charge le rapatriement du corps.

La principale injustice ressentie par les familles, c'est que les administrations, interlocuteurs obligés de leur détresse, ne prennent pas en compte l'aspect exceptionnel de leur situation. Foudroyées par l'arbitraire, les familles doivent encore tirer des sonnettes, remplir des formulaires, se plier à des interrogatoires, comme le tout-venant du malheur. Le silence retombe si vite sur ce scandale qui les frappe ! *« Des fois, on relit toutes les belles lettres qu'on a reçues après l'attentat,* disent les Bouissou. *Et on pleure »*. Le jour du drame, il y a toujours un député, un maire, un ministre pour vous taper sur l'épaule : *« Ne vous inquiétez pas, tout ira vite. »* Et ensuite, commence le parcours du combattant...

« Dès qu'on a entendu le flash, à la télé, on s'est précipité là-bas, racontent les Bouissou. *On a dû presque se battre avec les C.R.S., qui ne voulaient pas nous laisser passer. Nous avons commencé à nous douter quand nous avons vu, au milieu des débris, la selle de sa moto, qu'il venait de changer. Et puis, un gradé nous a dit : « Philippe Bouissou ? Mais oui, il » est à l'I.M.L. (1) depuis long- » temps ! » Sur ce ton. »*

« Revenez demain ! »

Se battre encore aux portes de la morgue, pour obtenir le droit de reconnaître le corps tout de suite. *« Le directeur n'est pas là, revenez demain ! »*, répondait-on ce soir-là aux malheureux.

Et tout de suite, sans attendre, répondre à des interrogatoires de police qui ne sont pas toujours empreints de délicatesse : *« On avait l'impression d'être les coupables ! »*, raconte un proche d'Aliza Shagrir, la productrice de télévision israélienne tuée rue Copernic alors qu'elle passait par hasard. Son corps ne sera enterré que près d'une semaine après l'attentat, au terme de rudes négociations : la police souhaitait pratiquer plusieurs autopsies et la famille, conformément aux rites juifs, enterrer le plus vite possible. Quant aux parents de Philippe Bouissou, après d'insistantes demandes, ils pourront récupérer le casque et les vêtements de leur fils... un an après l'attentat.

Isolement. Jamais une assistante sociale n'est venue s'inquiéter de la situation matérielle des orphelins mineurs d'Alfonso Almeida. Pas un mot de condoléances officielles pour les Shagrir. Pas un sou d'avance, en attendant l'indemnisation, pour aider les commerçants de la rue Marbeuf à reconstruire leurs boutiques. Pas une excuse du tribunal quand M. Bouissou, pour avoir répondu un peu vivement lors d'une enquête de police sans rapport avec l'attentat, est traîné devant la justice.

Encore les victimes ont-elles aujourd'hui la possibilité de se porter partie civile, et d'être donc associées au déroulement de l'enquête, ce qui n'était pas le cas avant la suppression de la Cour de sûreté de l'Etat. *« S'il fallait attaquer une montagne avec un tabouret, j'irais,* se désespère M. Bouissou. *Mais il n'y a rien à faire. »*

Surtout, comment accepter l'inacceptable ? Pas de recette. Pour continuer à vivre, on commémore le disparu. Pour le deuxième anniversaire de la mort de leur fils, les Bouissou ont fait donner son nom à la place du village où ils possèdent une résidence secondaire. *« Avec ses dates, pour que les enfants puissent demander à leurs parents : « Pourquoi a-t-on donné le nom » de la place à un si jeune » homme ? »*. Le 3 de chaque mois, ils vont rituellement fleurir la plaque à la mémoire des victimes sur le mur de la synagogue de la rue Copernic, et se font non moins rituellement rabrouer par le C.R.S. en faction devant l'édifice, farouche gardien de l'interdiction de stationner.

Autre commémoration : la famille d'Aliza Shagrir, avec l'indemnisation — encore à venir — a créé une fondation destinée à récompenser ceux qui œuvrent *« pour les droits de l'homme et la paix au Moyen-Orient. »* « Colombe » israélienne, Aliza était favorable au dialogue avec les Palestiniens. Sa famille a d'ailleurs refusé la présence du premier ministre Menahem Begin lors des funérailles nationales d'Aliza, en Israël. Lauréat 1982 de la Fondation Aliza (2) : Zeev Schiff, correspondant du journal *Haaretz*, pour ses reportages *« précis, indépendants et courageux »* de la guerre du Liban.

Une grande flamme bleue

Pour continuer à vivre, on se découvre solidaire des victimes des autres attentats. Ce n'est qu'après la mort de leur fils que les Bouissou se sont effarés du nombre élevé de morts de la gare de Bologne, attentat pourtant antérieur de quelques mois à celui de la rue Copernic. Bouleversés, ils ont envoyé une petite obole à la communauté juive après l'attentat de la rue des Rosiers. Quant à Mme Barbé, veuve d'une autre victime de la rue Copernic, elle a acheté le journal, fait exceptionnel, au moment de la rue Marbeuf.

D'autres, enfin, se découvrent une cause et se battent. Contre quoi ? Les riverains de la rue Marbeuf ont fondé une association pour demander le départ du journal *Al Watan al Arabi*, cible de la voiture piégée. Ils ont introduit à ce sujet deux référés, tous deux rejetés. Ceux de la rue du Général-Appert — où se trouve l'ambassade d'Irak, cible d'un attentat, le 11 août dernier, et où habite aussi un responsable de l'O.L.P. — songent à leur emboîter le pas (3).

« On vit dans l'angoisse, résume Martine Courtois, hôtesse dans un salon de coiffure de la rue Marbeuf, blessée légèrement par l'explosion. *Chaque matin, en arrivant, je me dis que cela peut recommencer. Certains jours, je fais le tour pour ne pas passer devant le 33. »* Quant aux locataires de l'immeuble, presque tous ont cherché refuge sous d'autres cieux. Une famille s'est même exilée dans sa résidence secondaire de Deauville, le père faisant l'aller et retour à Paris (quatre heures de train au total) tous les jours.

Les nuits des rescapés sont meublées par le film du drame, sans cesse recommencé. *« Je roulais au pas,* raconte, pour la millième fois sans doute, Michel Abeille, rue Copernic. *Tout à coup, j'ai vu une grande flamme bleue, et j'ai senti ma voiture vaciller. J'ai pensé : « Quel est le » con qui me rentre dedans ? » Et je me suis réveillé dans ma voiture retournée. Du feu sortait par le trou des pédales. Des gens couraient dans la nuit, de tous les côtés. Comme au cinéma. J'avais l'image, mais pas le son. Un instant, on est tenté de tout abandonner. Ras-le-bol. Se laisser mourir là. Un instant seulement. Et puis, j'ai eu peur qu'on m'oublie. J'ai rampé sur le dos pour sortir de la voiture. »*

Ancien photographe de presse — notamment en Indochine. — Michel Abeille a souvent côtoyé la mort. *« Mais là, c'est vraiment une mort dégueulasse. »* ■

DANIEL SCHNEIDER.

(1) Institut médico-légal, c'est-à-dire la morgue.

(2) 107, rue Lauriston, 75116 Paris.

(3) *Le Monde* du 24 septembre 1982.

CROQUIS

Chercher

Certains cherchent « fortune ». D'autres cherchent leurs affaires tout le temps. Tout bêtement.

Ça passe du « comment chercher sa chaussette grise en vingt-cinq minutes » au « pas moyen de mettre la main sur une enveloppe en deux heures cinquante ».

Ce matin, c'est un comble. On cherche tout. A commencer par la boîte de cacao du petit déjeuner.

La laisse du chien a disparu. Qui a pris la laisse du chien ?

Va pour le parapluie. De toute façon il a un trou.

Bon sang de bon sang, je l'avais pourtant rangée dans mon sac. Le sac se voit immédiatement étalé sur le paillasson ventre à l'envers. *« Ça y est j'la tiens cette fichue clé ! »* La série continue normalement grâce au ticket de métro introuvable jusqu'au trousseau de clés bis qu'il faut bien retrouver pour ré-ouvrir. Le voisin doit penser que je suis une « maniaque du paillasson » !

Chercher. Chercher... à la fin j'en arrive à me demander si je me suis trouvée moi-même.

MICHÈLE VILLEMUR.

Ticket

C'est un petit Maghébin. Il a dix ou douze ans, l'œil noir, le cheveu crépu, la lèvre grosse, encore enfantine, une mine inquiète et arrogante à la fois. Il vient de monter dans la bus — par l'arrière, cette entrée de tous les sans ticket du monde. Il reste debout, sans trop savoir que faire ou ne pas faire. La désinvolture est bien difficile à jouer quand on est petit, maghrébin et qu'on aperçoit le dos du contrôleur parlant au dos du conducteur. Il faut attendre, et il attend.

Le contrôleur, lui, est du même quartier que le conducteur ; et ils parlent tous deux des potins de leurs rues. Un bon quartier. Dommage que maintenant... Hochements de tête, paroles décisives. Il y a quand même de drôles de gens par là-bas. Puis le contrôleur contrôle. Il réclame les tickets, les examine, les rend avec un petit salut du doigt sur le front. La routine, sauf qu'il a déjà repéré son petit Arabe et que, de pas en pas, de salut en salut, il se rapproche de lui.

L'enfant ne bouge pas. D'ailleurs, ça servirait à quoi de reculer ? Il regarde par terre. Il regarde les pieds du contrôleur qui avancent. Ces pieds sont dans des souliers noirs, bien cirés. Les voici maintenant devant lui.

« Ticket ?... »

Le petit Maghrébin fait d'abord comme s'il ne comprenait pas. Puis il secoue furtivement la tête, et dans un souffle :

« J'en ai pas... »

Le contrôleur prend l'air de celui-qui-savait-déjà et sort son carnet à souche. L'interrogatoire commence. Nom et prénom (c'est le nom ça, ou le prénom ?), domicile (évidemment !), date et lieu de naissance (Tu dis où ? Franchement, on se demande...).

Le contrôleur questionne méticuleusement, avec la satisfaction d'un devoir accompli contre qui il fallait l'accomplir. Avec un brin d'irritation aussi. Et ton père (tu as bien un père ?), et ta mère ? Tu as de quoi payer l'amende ? Alors tu veux aller en prison ? C'est du vol, ce que tu as fait. Et tu sais ce qu'on leur fait aux petits voleurs de ton espèce ? Le mépris du contrôleur est total.

C'est à ce moment que la grand-mère entre en scène. Jusqu'à maintenant elle était assise, la grand-mère. Elle regardait la rue. Elle était calme, très digne, sous de beaux cheveux blancs comme il sied à nos grands-mères ; elle paraissait douce et de mise soignée. Bref, la comtesse de Ségur sans le martinet. La voilà qui se dresse tranquillement, va droit sur le contrôleur et demande en souriant :

« Monsieur, puis-je savoir à combien s'élève votre amende ?

— Quarante, quarante francs, madame... »

Elle fouille dans son sac.

« Les voici, monsieur. Vous me donnerez un reçu, je vous prie... (La vieille dame pose alors sa main sur l'épaule de l'enfant, et l'enfant la regarde.) *Et toi, mon petit, tu ne le feras plus, n'est-ce pas ?... »*

Le petit Maghrébin est descendu à l'arrêt suivant, et la grand-mère est allée se rasseoir. Quant au contrôleur, il est retourné auprès du conducteur. Tu as vu ça ?

ANDRÉ VILLON.
(Novembre 1982.)

L'Oracle

J'ai longtemps été un rat de bibliothèque, le nez enfoui dans la poussière des livres. Un camé de l'écriture, un défoncé à la littérature. C'était ma drogue, mon opium. Seulement voilà : j'ai tout plaqué quand j'ai compris que je n'étais qu'un ancien combattant, une fin de race déglinguée à béret usagé. Aujourd'hui, j'appartiens à la galaxie Informatique.

J'ai la pêche, j'ai la frite. En un mot je suis super-branché mais pas dans le genre « meurfri ». Au bureau je me bureautise. A la banque je me télématise. Dans la vie je me connecte, je me déconnecte. En amour je disjoncte.

Sur mes patins à roulettes je me walkmantise; je me talkmantise. Sur les boulevards extérieurs je drague les nadjas en exhibant ma montre à télé-couleur incorporée. Dans mon deux - pièces - cagibi - éclairage à néon en sirotant un breuvage chimico-lyrique, en dégustant un hamburger homéopathique je suis vidéotisé, magnétoscopé.

Du soir au matin je dialogue avec mon pocket-ordinateur. Il me répond par des bip-bip et des étoiles rouges et vertes que je décode avec fébrilité. Je crée les multiples programmes de mon existence en me réservant le meilleur des programmes possibles. J'interroge mes rires, mes larmes, mes amours, mes déchirures. Je calcule mes intonations, je problématise mes silences, je jauge mes rictus et mes humeurs. Je pèse ma vie, je planifie ma mort.

Sur l'écran miniaturisé vient de s'inscrire l'Oracle de ma destinée.

DANIEL ACCURSI.

L'offensive de l'endive

La sélection des espèces a renouvelé le mode de production et permet aux agriculteurs français d'attaquer le marché mondial.

DANS la course aux chicons, plus communément connus sous le nom d'endives, les cultivateurs français sont en train de battre les Belges, inventeurs il y a plus d'un siècle de cette salade d'hiver qui pousse *« les pieds au chaud et la tête au frais »*. En 1935, la France absorbait 50 792 tonnes (1) d'endives, soit la quasi-totalité des exportations belges. Aujourd'hui, elle prend la tête des pays exportateurs.

Il fallut attendre la fin de la deuxième guerre mondiale pour voir les agriculteurs français se mettre vraiment à l'endive. *« Le pays était ruiné. La seule force qui nous restait, c'était nos bras. La main-d'œuvre était abondante. Avec une petite exploitation et beaucoup de travail, l'endive permettait de s'en sortir »*, dit Jean Houze, un endivier de cinquante-neuf ans demeurant à Fretin, à 15 kilomètres de la Belgique.

« Faut voir comment « elle » a passé la frontière. A l'époque, c'était la contagion du chicon. Les douaniers comme les employés de la S.N.C.F. quittaient leur travail pour faire de l'endive. A l'église, le curé dénonçait « la racine du diable » qui enlevait ses fidèles à l'office. Mais, quelques temps après, il s'y est bien mis lui aussi ».

« Et pourtant nous étions les chiffonniers de la terre, dit Michel Hocquet, un endivier de Raillencourt-Sainte-Olle (Nord) devenu producteur de semences. *Des gens avec peu de terre qui acceptaient de passer l'hiver à genoux dans la boue pour forcer la racine. »*

Cette chicorée a, en effet, la particularité d'être cultivée dans nos régions en deux temps. D'abord, on sème les graines au mois de mai et on récolte entre octobre et début novembre des racines qui ressemblent beaucoup à de petites betteraves sucrières. Cette première phase est très importante, car les racines vont emmagasiner durant l'été toutes les substances nutritives qui formeront les chicons. *« Autant vous dire qu'un endivier ne laisserait pas une autre personne produire ses racines »*, souligne Jean Houze.

La deuxième étape, c'est le « forçage », qui permet d'obtenir prématurément les chicons. Après une période de maturation, les racines sont, en effet, « poussées » dans le noir en chauffant le sol. Vingt jours plus tard, apparaît une endive d'un jaune tendre qui sera délicatement séparée de la racine – on appelle cette opération « casser l'endive » – avant d'être expédiée sur le marché.

Traditionnellement, le forçage se fait en plein champ dans un « chantier » : une fosse d'une dizaine de mètres de long sur deux de large dans laquelle on installe à trente centimètres de profondeur des tuyaux reliés à un poêle à charbon. Les racines sont placées dans la fosse, recouvertes de terre et de paille. Il ne reste plus qu'à chauffer et à surveiller le forçage.

« Il fallait que ça change »

Le moment venu il faut casser. *« Qu'il fasse froid, qu'il neige ou qu'il pleuve, l'endive ne sait pas attendre. A quatre, on cassait 20 mètres carrés en trois heures, soit 800 kilos d'endives. Ça a marché comme ça jusque vers les années 60*, dit Jean Houze. *Les gens ont commencé alors à avoir le confort et un travail régulier et mieux payé. La main-d'œuvre a diminué. Pensez, à l'époque, on payait un heure de travail avec un kilo d'endives. Aujourd'hui, il en faut six. Et personne ne veut plus travailler dans la boue. Il fallait que ça change. »*

Ce changement va venir d'une action concertée de la profession et de la recherche. Au début des années 60, les syndicats professionnels des endiviers se tournent vers les chercheurs de l'Institut national de la recherche agronomique (INRA). Hubert Bannerot, directeur de recherches à la station de Versailles, est chargé d'étudier la question. Pour la petite équipe qu'il réunit, tout est à faire. Il faut d'abord élaborer une méthode scientifique pour cerner le problème, aborder la recherche génétique et améliorer la technique de culture traditionnelle. Les chercheurs se mettent au travail. Leur collègues belges, sentant le vent tourner, se lancent sur le même terrain.

En 1964, au cours d'un symposium à la station maraîchère et fruitière de Gembloux, un petit village wallon à côté de Namur, deux thèses s'affrontent. Les Belges ont choisi la sélection *« clonale »* ; les Français la sélection dite *« généalogique »*. Dans le premier cas, on considère que l'endive s'« autoféconde » elle-même, et il suffit de prendre la racine, de la découper en morceaux et de faire des boutures. Dans le deuxième cas, on force cette autofécondation et on garde les meilleures racines de même descendance. Après plusieurs générations, on obtient une lignée suffisamment homogène qui sera mariée à une autre pour faire des hybrides.

Par chance, un chercheur français voit une photo d'une expérience hollandaise où l'on fait pousser des endives sans couverture de terre. Une idée géniale qu'il faut à tout prix développer. Finalement, de recherche fondamentale en amélioration technologique, naît une endive hybride : la Zoom FI. *« Cette variété, c'était une révolution*, dit Jean Leteinturier, chef du service de la qualité et de la technologie des produits au Centre technique interprofessionnel des fruits et légumes (2). *Non seulement elle pouvait pousser sans être recouverte de terre, mais elle avait une période de production allant de mi-septembre à mi-février. »*

Une véritable endive « à focale variable », d'où le nom de Zoom. *« De plus, en travaillant sur la sélection génétique, nous avons réussi à faire disparaître l'amertume qui n'était pas appréciée par tous les consommateurs »*, ajoute Bernard De Coninck, un chercheur spécialiste de l'endive dépendant de l'Institut national de vulgarisation pour les fruits, légumes et champignons (INVUFLEC).

Des petits secrets

En 1975, la Zoom, définitivement au point, est prête à attaquer le marché. *« Au début, ça n'a pas été facile. Les endiviers sont particulièrement individualistes et ils ont tous leurs petits secrets. Nous avons décidé de prendre le producteur le plus traditionaliste et de lui faire produire des endives de cette façon. Personne n'y croyait. Mais, quand ils ont vu sortir sa première couche, ils ont commencé à se gratter la tête »*, raconte André Podvin, conseiller technique à la chambre d'agriculture de Lille.

« C'était magnifique. On voyait presque le fond du carton tellement les endives étaient propres et belles », ajoute Jean Pena, qui vient d'être élu président de la Fédération nationale des producteurs d'endives, un des dix plus gros producteurs français. La société qu'il a constituée avec son beau-frère Jean Vanlaere produit, dans une véritable usine agricole située à Laucourt (Somme), plus de 750 tonnes d'endives, dont le tiers part à l'exportation.

L'amélioration de la productivité a été considérable : 50 kilos au mètre carré, au lieu de 40 avec les anciennes espèces. Elle s'est accompagnée d'une révolution des techniques de culture due à la possibilité de produire hors de terre : aujourd'hui 30 % de la production est faite par « forçage » en salle, les racines baignant dans l'eau à 20 degrés (3). *« Bien sûr*, reconnaît Jean Houze, *c'est un investissement considérable au départ. »*

Alors que l'hectare en culture traditionnelle coûte 65 000 F pour une production moyenne de 10 tonnes, l'hectare de culture hydroponique revient au départ à 170 000 F pour une production de 13 tonnes. Mais c'est un investissement rentable par la suite.

Depuis la mise au point de la Zoom, la production a pratiquement doublé (4), tandis que les Belges en sont restés à leur niveau de production (80 000 tonnes) de 1976.

« Nous importons toujours 6 000 tonnes d'endives belges, mais cela n'a rien à voir avec les 30 000 tonnes de 1970 : ce sont surtout des endives plus précoces ou plus tardives, durant les périodes où la Zoom n'arrive pas à s'étendre », souligne Joseph Hemar, le directeur du comité économique des fruits et légumes du nord de la France, dans son bureau de l'ultra-moderne Marché au cadran, situé en pleine campagne sur la nationale 29, la « route de l'endive », qui relie Cambrai à Bapaume. *« Avec la Zoom, avec le regroupement de l'offre et l'organisation du marché, nous avons reconquis notre marché intérieur. Pour les exportations, les Hollandais sont des adversaires de taille grâce à une offre très concentrée et très homogène ; il faut un esprit pionnier. »*

C'est ce qui anime Jean Pena, qui lance un véritable pont aérien avec l'Arabie Saoudite pour ouvrir le marché.

La recherche n'est pas en reste : elle s'attaque à améliorer les qualités de la Zoom vers une plus grande précocité. Une troisième génération d'hybrides devrait apparaître vers la fin de la décennie. En attendant, dans un laboratoire on a créé une endive rose par un croisement avec une salade italienne. Il paraît que ça a un petit goût de noisette remarquable, mais, hélas ! son développement n'est pas envisagé pour le moment.

« Dans cette culture, on va de découverte en découverte, et ce n'est pas fini », affirme Jean Houze, l'œil enflammé par la passion. ■

MICHEL ABADIE.

(1) Voir *le Manuel de l'endivier*, de J.-B. Gagne, considéré comme le « père » de l'endive française.

(2) C.T.I.F.L., 22, rue Bergère, 75009 Paris.

(3) Voir Pierre Audibert, « Des potagers sans terre », dans *le Monde Dimanche* du 21 décembre 1980.

(4) 177 000 tonnes en 1981, selon les statistiques de l'Association française des comités économiques agricoles de fruits et légumes (AFCOFEL), 4, rue de Cléry, 75002 Paris. Toutefois, en tenant compte des producteurs qui écoulent directement leurs endives, on doit produire en France environ 200 000 tonnes, contre 94 000 en 1976.

CRIBLE

par Annie Batlle

A SUIVRE

Vie de famille

Selon le Bureau américain du recensement, pratiquement la moitié des enfants de moins de six ans ont une mère qui travaille, c'est-à-dire deux fois plus qu'il y a vingt ans. Parallèlement, le nombre d'enfants gardés à la maison a presque diminué de moitié, tombant de 57 % à 29 %. Le nombre de familles à un seul parent a, lui, doublé de 1970 à 1981, pour atteindre une famille sur cinq actuellement.

★ *The Futurist*, vol. XVI n° 5, World Future Society Headquarters, 4916 St. Elmo Avenue, Bethesda, MD 208124-5089, Etats-Unis.

Morts de travail

Ce sont surtout les gens que leur travail ennuie qui meurent d'une maladie de cœur, et ceux qui ont peu de responsabilités. Selon un rapport rédigé par des chercheurs suédois – de l'Institut national de psychosociologie de Stockholm – et américains – de l'université Columbia de New-York – *« le risque lié à des tâches ennuyeuses et anonymes (ouvriers à la chaîne, serveurs) est du même ordre que celui lié au tabac ou au cholestérol »*. Serait-ce la fin du mythe des P.-D.G. à haut risque ?

★ *New Scientist*, Commonwealth House, 19 New Oxford Street, London WCIA ING, Grande-Bretagne, Tel. : 01-404-0700.

Recherche d'emplois

Depuis quelque temps, on assiste, au Canada, à l'éclosion de clubs de recherche d'emplois qui utilisent les techniques de la dynamique de groupe et l'action collective. Les résultats sont rapides, même dans les régions à forte concentration de chômeurs.

« Nous considérons que la recherche d'un emploi est un travail à plein temps. Alors que la plupart des chômeurs y consacrent peut-être moins de cinq heures par semaine », explique M. Mills, du ministère fédéral de l'emploi et de l'immigration.

D'autres facteurs expliquent ce succès, notamment : l'utilisation des relations personnelles pour trouver des postes ; un système de relations amicales où chacun se fait aider par une autre personne pour les appels téléphoniques, la rédaction des lettres et la préparation des entrevues ; la recherche des postes vacants pour lesquels aucune publicité n'est faite (80 % des emplois) ; le partage des « tuyaux » débouchant sur des possibilités d'emploi.

★ *Hebdo Canada*. Direction des programmes d'information à l'étranger, ministère des affaires extérieures, Ottawa KIA 0G2, Canada.

BOITE A OUTILS

Un tableau du XXI[e] siècle

Forecasting International est une des grandes firmes américaines de prospective, installée à Airlington (Virginie). Ses clients sont de grandes société (General Motors, Xerox, Volvo, Citibank...), des agences gouvernementales (défense, énergie, NASA), des gouvernements étrangers (Israël, Yougoslavie, Suède, Kenya, Brésil). Son président, Marvin Cetron, avec son équipe et un journaliste, Thomas O'Toole, vient de tracer à partir de la masse de données et de pronostics réunis pour ses différents clients un tableau du futur à l'intention du grand public : *Rencontre avec le futur, ou la vie au XXI[e] siècle (Encounter with the future : a forecast of life into the 21th century).*

Un tableau pour le moins euphorique, en particulier pour les Etats-Unis : *« Nous serons mieux en l'an 2000 qu'aujourd'hui, nous nous sentirons mieux, nous aurons une meilleure apparence et nous vivrons plus longtemps... »* L'inflation sera seulement de 8 % par an... Il y aura moins de millionnaires mais aussi moins de pauvres. Les plus riches seront les amuseurs professionnels et les athlètes, connus de tous les foyers grâce à la télévision par câble. La crise de l'énergie sera résolue. Les voitures seront deux fois plus légères et dureront deux fois plus. Les femmes seront arrivées a une totale égalité avec les hommes, la médecine améliorera la mémoire et supprimera la sénilité. Il y aura plus d'alcooliques, mais des pilules permettront de combattre efficacement les effets de l'alcool et de la drogue. Les pays les plus stables seront les Etats-Unis, puis l'Australie et le Canada. L'Union soviétique aura davantage de problèmes.

L'ouvrage embrasse les aspects géopolitiques autant qu'économiques et sociaux ; la forme est agréable, mais, en voulant faire un ouvrage très facile, en éliminant toute référence à leurs sources, aux raisons de leurs choix, les auteurs entament la crédibilité de leurs scénarios, à la fois sommaires et superficiels.

★ *McGraw Hill Book Company*, avenue of the Americas, New-York NY 10020, Etats-Unis.

Les parcs scientifiques

Aux Etats-Unis, on appelle « parcs scientifiques » des ensembles, localisés géographiquement, constitués par des instituts de recherche privés ou publics, voisinant avec un ou plusieurs centres universitaires et des établissements industriels à haute technologie. Dans *le Progrès technique* n° 26, Jacques Bodelle, conseiller scientifique à l'ambassade de France de Washington, décrit ce qui constitue ces parcs – la rencontre entre les aspirations des scientifiques et les préoccupations des entreprises – à partir de trois des quatre-vingt-un parcs scientifiques américains (le Research Triangle Park en Caroline du Nord, le Stanford Research Park en Californie, l'University City Science Center de Philadelphie en Pennsylvanie). Ces parcs se distinguent des agglomérations à industries de haute technologie, dont les plus connues sont la Silicon Valley et la Route 128, brièvement décrits par Jacques Bodelle, mais dont il existe d'autres exemples dans le Minnesota, au Texas, dans le Michigan, dans la région de Washington ou de Baltimore.

Dans le même numéro, l'Anglais N.S. Segal, directeur de Job Creation Limited, déplore le rôle limité que jouent les universités dans la croissance économique, en particulier en Grande-Bretagne, pour stimuler les petites entreprises. Il attribue le fait à des habitudes profondément enracinées dans les esprits et les institutions. Il suggère la multiplication de « structures d'incubation » à l'ombre des universités.

★ *Le Progrès technique*, 101, avenue Raymond-Poincaré, 75116 Paris. Tél. (1) 501.72.27.

Interfaces

L'Association française pour la cybernétique économique et technique (AFCET) a désormais sa revue mensuelle, *AFCET-Interfaces*, destinée à tous ceux qui s'intéressent *« aux sciences et aux techniques de la commande et de la communication, du calcul et de l'organisation, des systèmes et de l'informatique »*. Au sommaire du premier numéro : un article de Seymour Papert sur « Structures et intelligence », un article de P. Marchand sur « Choc du changement ou changement du choc », un autre de P. Lepetit sur « Le projet japonais de recherche pour les ordinateurs de la cinquième génération ». Des repères, des comptes rendus d'ouvrages et de recherches, faits avec toute la liberté d'esprit du président du comité de rédaction, Jean-Louis Lemoigne.

★ *AFCET*, 156, boulevard Pereire, 75017 Paris. Tél. (1) 766.24.19.

MESSAGES

Où va le monopole des P.T.T. ?

Toutes les communications doivent, en principe, être autorisées par lui. Avec l'apparition de nouveaux services informatiques et le développement des réseaux d'entreprise, où s'arrêteront ses prérogatives ?

LES pans entiers de la « filière » électronique, cheval de bataille du gouvernement, dépendent peu ou prou de la réponse à cette question : comment partager le gâteau des activités liées aux communications sur réseaux ? Un très gros gâteau. Selon l'estimation admise au ministère des P.T.T., la part de la valeur ajoutée des télécommunications dans le produit brut (PIB) passerait de 1,35 % en 1981 (41,75 milliards de francs) à quelque 10 % à la fin de la décennie. Calcul optimiste ? Plus qu'un banal objectif commercial, en tout cas, puisqu'il justifie des investissements parmi les plus massifs réalisés en France : 29 milliards de francs en 1983.

Si les crédits publics, eux, doivent continuer d'être dépensés selon des procédures auxquelles les industriels sont rompus, le plus grand flou règne en revanche pour l'heure sur les règles du jeu qui présideront au partage des marchés qui s'ouvrent. Qui pourra faire quoi en amont, en aval et au milieu des réseaux ? Cette question contient à la fois des enjeux économiques importants et un problème de société, tant il est vrai que la définition du rôle de l'Etat dans le domaine des communications n'est jamais indifférente aux libertés.

Jusqu'à présent, les réseaux ne servaient qu'à transmettre, et on ne trouvait à leurs extrémités que des appareils relativement rustiques. On sait maintenant traiter et transformer les informations qu'ils véhiculent entre des terminaux de toutes sortes, télex, machines à traitement de textes, télécopieurs, téléphones, etc., de plus en plus élaborés.

Ces possibilités nouvelles ont donné naissance à essentiellement deux types d'applications :

– Les *services à valeur ajoutée*. Comme leur nom l'indique, ils n'offrent pas qu'une simple transmission par câble, faisceaux hertziens ou satellites. Un ordinateur placé entre l'émetteur du message et son destinataire peut désormais conserver les informations temporairement, les trier, les enrichir d'autres données, opérer des contrôles, assurer une liaison entre des terminaux ou des logiciels incompatibles, etc. (1).

– Les *réseaux locaux d'entreprise*. Comme l'expression le laisse deviner, ils relient et font communiquer les différents terminaux d'une cellule de travail. Une démarche qui reste le plus souvent encore expérimentale. A terme, le but consiste à faire transiter les conversations téléphoniques, les données informatisées, les textes et les graphiques, ainsi que les images animées, dans un seul et même complexe cohérent connecté à un (ou des) réseau (x) public (s).

Pour le moment, deux approches différentes, mais non forcément incompatibles, sont explorées : celle du réseau en boucle (2) et celle, la plus répandue, où un autocommutateur privé (un standard téléphonique évolué) joue tout à la fois le rôle du chef d'orchestre et celui d'une gare de triage.

Aucune de ces applications n'est encore parvenue à maturité. Aussi assiste-t-on en ce moment à une grande effervescence chez les constructeurs, chacun essayant d'imposer ses standards à défaut de normes reconnues. Une concurrence qui oppose à la fois les fabricants d'ordinateurs et les industriels de la téléphonie. Les champs d'action des uns et des autres finissant par se confondre à force de converger.

Dès lors, la stratégie des plus grands consiste de plus en plus à offrir aux entreprises des solutions complètes (systèmes internes et services à distance), intégrant tous les problèmes de traitement de l'information et de communication. Une politique qui suppose, bien sûr, que l'on soit en mesure de proposer des matériels couvrant toute la gamme des produits. Seuls les plus puissants en sont capables, au premier rang desquels I.B.M. et A.T.T. D'autres, comme Xerox (bureautique), Digital Equipment (mini-ordinateurs), Intel (composants) et Apple (micro-ordinateurs) se regroupent autour d'une technologie commune (Ethernet) pour créer la masse critique indispensable en recherche et développement.

Dans tous les pays avancés, l'explosion des possibilités technologiques, allant de pair avec l'abolition des frontières entre informatique et télécommunications, provoque d'importants conflits de compétences. Immanquablement, les prérogatives de l'organisme (ou de l'entreprise) en charge du service public sont au centre d'un débat parfois très vif. Aux Etats-Unis, les autorités ont ouvert les télécommunications à la libre concurrence en abolissant le monopole d'A.T.T. Par contre, cette dernière a été autorisée à pénétrer sur le marché des services à valeur ajoutée. A la condition, toutefois, de créer une entité juridique différente de celle qui assure un service public « de base ».

D'autres nations ont depuis emboîté la pas aux Etats-Unis dans la voie de la « déréglementation ». La Grande-Bretagne notamment. Le Japon et l'Australie s'y préparent.

En libérant l'essentiel des activités de télécommunications de ses contraintes réglementaires, ainsi qu'en mettant un terme aux procédures antitrusts engagées contre I.B.M., les autorités américaines ont fait de la politique industrielle, et sans doute consciemment. Leurs décisions ont ouvert une nouvelle compétition technologique et industrielle sur le marché mondial, le seul qui puisse amortir des investissements s'élevant à des milliards de dollars (3).



MAJA

De ce côté-ci de l'Atlantique on vit une ambiance de veillée d'armes. Chacun fourbit ses arguments : industriels, nationaux ou étrangers, sociétés de services et de conseils en informatique (S.S.C.I.), administration (la direction des télécommunications du ministère des P.T.T.). Les batailles promettent d'être riches en arguties subtiles. Le champ de manœuvre : le livre II du code des P.T.T.

Depuis 1837, l'administration occupe un bastion inexpugnable : l'article L.33, d'où elle domine toutes les *« télécommunications »* (4). Quelques lignes qui confèrent un *« pouvoir féodal »* au ministre des P.T.T., selon le mot de l'un de ses proches : la transmission de n'importe quel message, sous quelque forme que ce soit, en théorie, exige son autorisation. Des satellites intercontinentaux aux signaux de fumée en passant, bien sûr, par les liaisons radio ou le téléphone. Au pied de la lettre, un échange de bras d'honneur entre automobilistes serait passible des sanctions pénales prévues à l'article L. 39. Rien n'a jamais entamé cette prérogative régalienne, sinon une jurisprudence du Conseil d'Etat qui soustrait au principe les communications au sein d'une enceinte privée.

Dans la pratique, ce pouvoir discrétionnaire a permis à l'Etat de couper court à toute concurrence et de développer un service public du téléphone par le jeu d'une péréquation des tarifs, qui revient notamment à faire payer le téléphone plus cher aux entreprises qu'aux particuliers.

Un changement de terrain

Certains aux P.T.T. expliquent même que, grâce au monopole, la France dispose aujourd'hui d'une industrie de la téléphonie performante. La C.G.E. et Thomson ont, en effet, réussi à s'imposer dans ce club très restreint des fabricants de commutateurs publics qui ne compte guère qu'une demi-douzaine de membres de par le monde.

Jusqu'à présent, le monopole s'est exercé là où il y avait à faire, c'est-à-dire sur le terrain des équipements lourds, commutateurs, centraux de transit, relais hertziens, câbles, etc., sans que grand monde trouve à y redire. D'autant que, si l'administration a fait jouer ses prérogatives sans restriction tant qu'il s'agissait du domaine public, elle s'est toujours montrée très libérale quant aux matériels utilisés à l'intérieur de l'enceinte privée et branchés sur son réseau. Contrairement à d'autres pays, elle se contente d'imposer un agrément des matériels.

Les installations peuvent être réalisées par des entreprises privées à condition qu'elles soient agréées elles aussi. La principale vertu, non avouée, de cette politique est, bien entendu, de permettre la promotion des matériels de fabrication française.

Ce dispositif – qui, il est vrai, a fait la preuve de son efficacité – était parvenu, ces dernières années, à une sorte d'équilibre. Tout le monde y trouvait son compte.

Aujourd'hui, paradoxalement, le monopole des P.T.T. est à la fois menacé et conforté.

Un outil de politique industrielle

Son champ d'application potentiel s'est considérablement élargi. Non sur le plan légal, mais quantitativement. Les instruments de bureautique sont, par définition, des outils de communication. Dès lors qu'ils sont reliés au réseau du téléphone ou à n'importe quel réseau spécialisé par un autocommutateur privé, ils sont passibles d'un agrément préalable. Dans la mesure où la plupart des applications informatiques des années à venir se développeront derrière des centraux privés ou autres réseaux locaux, l'emprise des P.T.T. ne connaîtrait bientôt pratiquement plus de limites.

On entrevoit là, au ministère, un outil de politique industrielle sans pareil. Un outil grâce auquel on rééditerait en bureautique – et pourquoi pas en informatique ? – le « coup » du téléphone qui a si bien marché. Hypothèse d'école sans doute : il est irréaliste d'imaginer qu'un agrément puisse être imposé à chaque type de matériel. Ne serait-ce que pour des raisons pratiques. Il n'empêche que cette voie est actuellement très sérieusement explorée. Et, déjà, dans des services du ministère, on travaille aux spécifications de certains équipements-clés des futurs gros marchés, comme les autocommutateurs privés...

Le monopole est, en revanche, menacé de plusieurs côtés. L'administration française subit, en premier lieu, la « dérégulation » des autres. Sous la pression de la concurrence aux Etats-Unis, la France a déjà été contrainte de diminuer ses tarifs intercontinentaux. Le monopole est exposé aussi aux avances du progrès. La technique des concentrateurs est ainsi devenue accessible aux entreprises ; elle leur permet désormais de faire passer différentes communications sur une seule ligne, là où il en fallait plusieurs jusqu'à maintenant ; une économie réalisable au détriment des P.T.T.

Les sociétés qui ont recours à des lignes spécialisées pour la transmission de données informatiques pourraient également être tentées d'y faire transiter leurs échanges téléphoniques. Mêlées sous forme numérique au reste du flux, ces fuites de trafic seraient indécelables.

En l'état actuel de la diffusion des nouveaux matériels, le préjudice ne peut être très lourd pour l'administration. Mais, à terme, la « valeur ajoutée » risque de ne plus se trouver dans les réseaux publics, réduits à leur fonction de transport, mais dans les équipements privés.

Consciente de ces risques, l'administration n'attend pas qu'ils se précisent pour se prémunir.

Prendre de vitesse le privé

A la manière des géants américains, la D.G.T. étoffe sans cesse le catalogue de ses produits par de nouvelles prestations. Telles Colisée, qui permet aux entreprises à filiales multiples de « commuter » entre eux leurs centraux privés, ou Transpac, un réseau informatique national d'une grande souplesse d'emploi. De tels services, ne modifiant pas les informations échangées, ne comportent encore que peu de « valeur ajoutée ». Mais la décision a été prise d'enrichir progressivement les produits existants ou d'en mettre bientôt sur le marché de bien plus élaborés.

Ainsi le service de télécopie à gros débit Transfax devrait pouvoir bientôt réellement gérer de façon fine (acheminements sélectifs, accusés de réception, etc.) les pages de texte qu'il transporte. Missive, système de messagerie électronique déjà assez développé, préfigure les projets du Télétexte, véritable poste informatisée, où le courrier interentreprises n'emprunterait – entre terminaux et imprimantes – plus que le chemin des ordinateurs.

Cette stratégie, qui repose sur une acception large du monopole, tend non seulement à accroître le trafic, donc le chiffre d'affaires, mais aussi à prendre de vitesse le secteur privé en imposant le plus tôt possible certaines normes de logiciels. L'enjeu, à terme est double : assurer la comptabilité des différents matériels qui viendront se raccorder ; mais aussi empêcher des constructeurs étrangers d'imposer *de facto* leurs standards aux fabricants de terminaux et sociétés d'ingénierie en réseau français.

Il s'agit de répéter l'opération réalisée avec Transpac. La politique suivie en l'occurrence a en effet mis la France en mesure d'exporter un système qui a fait ses preuves chez elle et jouit d'une réputation internationale, et même d'imposer sa norme à l'échelle mondiale. La D.G.T. est sans doute seule en mesure de développer de nouveaux « produits » en jetant son poids d'investisseur dans la balance, et à pouvoir, à partir de ses infrastructures, en assurer la promotion au coût marginal.

Mais cela pose le problème des limites de son intervention. En multipliant les initiatives qui aboutissent à proposer des services répondant aux besoins spécifiques de ses clients, l'administration s'éloigne de son activité de service public. Directement ou par l'intermédiaire de filiales, elle pénètre de plus en plus avant dans des activités dites de « contenu » où le traitement des informations devient l'objet principal du service.

Le code des P.T.T., qui n'opère aucune distinction entre les infrastructures et les usages qui en sont faits, l'y autorise. Mais la situation n'est pas satisfaisante. D'une part, elle risque malgré tout de gêner le secteur privé. Les fabricants et les sociétés de services sont de plus en plus nombreux à souhaiter que l'on délimite clairement les responsabilités de chacun. Ne serait-ce que pour savoir où investir. D'autre part, l'Etat ne pourra pas indéfiniment prendre en charge les problèmes d'un nombre toujours plus élevé d'entreprises. Il n'est pas sain en outre qu'il puisse accéder aux informations « internes »

ETRANGER

Et avec le développement de la télématique domestique, la question touchera bientôt les particuliers.

Deux philosophies s'opposent en ce moment au sein du ministère. L'une est favorable à une définition des prérogatives de l'Etat service par service, l'autre prône une révision du code des P.T.T. : celle-ci isolerait notamment les télécommunications professionnelles, de même que la loi de juillet 1982 a imposé un régime particulier pour la communication audiovisuelle.

La première, plus pragmatique, présente un avantage aux yeux de ses défenseurs : éviter d'avoir à indiquer trop clairement, à I.B.M. par exemple, où la firme peut déployer ses efforts en toute tranquillité. L'autre est plus risquée à cet égard. Elle est plus difficile : elle impose de déterminer les responsabilités de l'Etat dans la mise en œuvre et la gestion des moyens modernes de traitement de l'information. Venant après d'autres, la question de son rôle dans le développement de la bureautique et des services sur réseau amène à se demander combien de temps l'on pourra encore se refuser à faire cet effort. ■

ERIC ROHDE.

(1) Voir *le Monde Dimanche* du 6 septembre 1981.

(2) Voir *le Monde* du 28 avril 1982.

(3) A titre d'exemple, le budget d'A.T.T. consacré à la recherche et au développement s'élevait, en 1981, toutes filiales comprises, à 1 686 millions de dollars (*Business Week* du 5 juillet 1982).

(4) Article L.33 : « *Aucune installation de télécommunication ne peut être établie ou employée à la transmission de correspondances que par le ministre des postes et télécommunications ou avec son autorisation. Les dispositions du présent article sont applicables à l'émission et à la réception des signaux radioélectriques de toute nature.* » L'article L.32, quant à lui, précise que l'« *on entend par télécommunication, toute transmission, émission ou réception de signes, de signaux, d'écrits, d'images, de sons ou de renseignements de toute nature, par fil, optique, radioélectricité ou autres systèmes électromagnétiques* ».

La Rome du Nevada

A Las Vegas, capitale américaine du jeu, tout est devenu romain, même Orson Welles.

C'EST incendiaire de Rome en face d'un Sénèque impassible costumé en croupier, je le connais. Il abat deux cartes et perd de quoi renflouer la Banque de France. Même J. R., venu du Texas, devient pâle. Nous sommes dans le Cesarworld, qui se veut aussi riche et délirant que les trente-sept casinos concurrents réunis sur le Strip, le boulevard triomphal de Las Vegas. Orson Welles, c'est lui, nous entraîne vers le « Regalium » pour un petit Satyricon de 3 heures du matin arrosé d'hydromel que Fellini n'aurait pu réussir faute de moyens. On a reconstitué, dans le Roman Forum et ses annexes éclairés par neuf cent cinq machines à sous étincelantes, cascadeuses, bruissantes vingt-quatre heures sur vingt-quatre au service du dieu Jackpot, tout le décor revu par Cecil B. de Mille de la Ville Eternelle. C'est *Cléopâtre* plus *Quo vadis* ? moins *le Signe de la croix*. A part la Via Appia, dont les tombes ont été escamotées au bénéfice des échoppes Lucullus, Lapidus et autres Gucci, on retrouve même la galère d'Antoine tanguant sous un firmament joliment colorié par les projecteurs.

Tel Pétrone, l'arbitre des élégances, Citizen Orsonius pointe son imaginaire bâtonnet d'ivoire vers le Circus Maximus : « *Ici déclame le divin Frankie* (Sinatra), *vous entendez au loin les musiques lascives de Cole Porter au Bacchanal.* » Il s'arrête pour nous faire admirer Best Bet, taureau de bronze mugissant issu de quelque Baal, capable pour 1 dollar d'argent de cracher neuf cent quarante et une mille pièces. Plus de cent personnes sont agglutinées autour du monstre, actionnant le levier géant de ce King Kong des machines à sous.

Comme sorti de Tacite, un fils de Fayçal d'Arabie en robe ornée d'enluminures, auquel une *Vestal Virgin* masse délicatement le dos, aurait déjà perdu ici comme au crap, au baccarat, au blackjack et à la roulette dix fois son héritage. Des esclaves demi-nues distribuent longues cigarettes ambrées et whiskies délicats. Pour les pétales de roses, il y a l'air conditionné. Tout ici est presque « *free* » (gratuit) et très démocratique, à part le jeu. Je vais déjeuner au Café Roma, ce qui coûte moins cher qu'un roastbeef-salade à Barbès. Tandis que je remonte dans ma chambre pour un « sauna personnalisé », quelqu'un me demande : « *Vous prenez l'ascenseur Jupiter ?* » Un centurion armé d'un Smith et Wesson en protège cependant l'accès. Tours de garde en « trois-huit » devant les portes de l'Olympe. Il est bon de montrer sa clé. « *Moi je prends le « Diane ». Il me hisse au quatorzième étage à la vitesse de l'une de ses flèches.* »

Est-ce la même chose au Dunes, au Flamingo, au Sands, au *Circus circus* ? Je l'ai demandé à « Annie Chérie », chargée de renseigner les rares francophones (le dollar est cher) derrière un bureau qui affiche ainsi curieusement son nom. Un Japonais, la prenant pour une call girl, vient de lui faire des propositions. Elle est encore toute rougissante. « *Ici, tout peut se faire et s'obtenir, mais à la façon discrète du Ritz à Londres.* » Et revenant à ma question : « *Vous avez remarqué les cerbères, il y en a dans tous les hôtels de Vegas. Bien sûr, le Circus circus est plus familial, l'Aladin est surtout fréquenté par les Arabes. Mais en règle générale Las Vegas tient avant tout à la respectabilité et à la sécurité. C'est désormais, grâce à ses polices d'hôtel, la ville la plus saine d'Amérique, là où précisément tombaient d'authentiques cadavres de tous les balcons de « saloons » au début du siècle.* » « *Pas un crime depuis quinze mois*, confirme de son côté le maire, Robert List. *Ici nous savons dissuader pour ne pas sévir.* »

Cette prudence – on ne peut même pas se noyer dans l'immense mais peu profonde piscine du Cesarworld, – qui peut se l'offrir sinon la ville la plus riche du monde ? Que cette richesse provienne du jeu n'est un secret pour personne, mais, une fois ce jeu planifié, réglé avec l'appui des psychologues et des ordinateurs, les vrais maîtres de Las Vegas ont su effacer, pour rassurer un public toujours plus nombreux et petit-bourgeois, jusqu'aux dernières traces apparentes de la « violence de l'Ouest » telle qu'elle apparaîtrait à travers les westerns et la littérature consacrée à la Mafia. C'est ainsi que le Nevada, paradis de la prostitution et du divorce, est devenu une sorte de Venise pour jeunes mariés où la beauté du site est remplacée par un formidable réservoir de distractions au goût du jour.

« *Ces gens-là, il faut les prendre au sérieux, ils ont inventé une nouvelle religion, de nouveaux pèlerinages, une Mecque* », précise Ted Kennedy, qui n'est pas ici dans son fief. Et d'ajouter, ironique : « *Rome n'a pas été réinventée à Las Vegas par hasard. Rome a été la capitale du* « Panem et circenses » (1). *Que les* « circenses » *soient ces machines à sous qui font tinter un doux bruit de fontaine ou de cascade d'argent, du premier hall de l'aéroport jusqu'aux étalages des drugstores, voilà qui est génial. Quant au pain, ce qui est tout aussi intelligent, il finira par être gratuit, ou servi avec un « Calligula burger » jamais saignant.* »

Un million de touristes par mois

Ted Kennedy n'a guère mis les pieds à Vegas, où Reagan est venu récemment, mais sa formule est juste. elle explique pourquoi des paquebots aériens ne cessent de déverser en provenance de la côte Est (six heures de vol) ou de Tokyo un million de touristes par mois. Pour la seule visite non payante du Cesarworld, qui bat Disneyland, deux boulevards roulants transportent avec guides et « anges gardiens » cette foule vers l'atrium, le parc olympique, les jardins japonais, ceux d'Allah, une Rome tout aussi impériale que la première où figurent les effigies certifiées exactes, sinon authentiques, par Christie's de Londres, des douze Claude chers à Suétone. Ces barbares y admirent la *Victoire de Samothrace*, d'innombrables Vénus avant d'aller se restaurer dans plus de vingt restaurants « résumant la plus exquise cuisine universelle ». S'ils en ont le temps, ils applaudiront Sally Field, Cyd Charisse, Sammy Davis Jr., Jane Fonda, Sophia Loren, Boz Scaggs et toutes ces blue-bells copiées sur leurs sœurs du Lido de Paris.

Mais tout cela n'est que la mise en train qui prépare dans chaque casino dont Sinatra est plus ou moins l'animateur la prestigieuse rencontre avec les merveilleuses machines à sous.

Ces pèlerins d'un nouveau genre font-ils attention aux gardes qui sont partout et, dans les plus vieux casinos, jusque sur leurs têtes, derrière des plafonds-miroirs truqués ? Ils deviendront peut-être des habitués de ce soleil qui brille trois cent trente jours par an, sans chaleur excessive, et respireront l'air du désert avant de passer dix heures au poker, qui se joue ici avec des robots électroniques pour éviter les bagarres. Qu'un Dakotien se trompe sur sa mise à la roulette, qu'il se lève un peu titubant, et la main des « anges gardiens » armés est tout de suite là, secourable mais ferme. Qu'il se ruine, on l'empêchera de se suicider, on lui payera son retour et on lui remettra même un petit pécule. Qu'il se sente seul, abandonné par sa femme, il pourra aller à toute heure de la nuit chez le coiffeur, au gymnase, à l'église, au spectacle et avant tout dans les salles étincelantes où, grâce à la familiarité américaine, il y a toujours quelqu'un à qui parler. Arthur Miller n'avait pas tort de dire qu' « *ici on perd pour le plaisir* ».

Sinatra à Capri

J'ai recherché les mines d'or désaffectées et découvert la tombe bien entretenue d'Octavius Gass, le Romulus et Remus à lui tout seul de la Rome naissante qu'était Vegas au début du siècle alors qu'elle enlevait encore les « Sabines » de Reno, sa rivale bientôt vaincue. Du soc de sa charrue mormonne travaillant le maigre sol d'une oasis isolée au milieu d'un désert grand comme l'Europe, Gass fit gicler la première eau et découvrit, dit-on, le lac Mead. Grâce à lui, le Névadien actuel dispose du revenu moyen le plus important des Etats-Unis, donc du monde. Grâce à lui, 500 000 Névadiens disposent d'un empire qui n'est pas construit sur la Vertu comme il le rêvait, mais qui est l'aboutissement logique d'un système pragmatique, hypercapitaliste et ordonné qui peut désormais bâtir ses cent églises, ses vingt hôpitaux, son yachting, sa propre université, son ski dans les Pacomo Mountains toutes proches.

Le directeur du Cesarworld peut désormais contribuer aux prochains Jeux olympiques en offrant 1 milliard de dollars au-dessus de tout soupçon. S'il a lu, enfant, *De Viris illustribus* dans une pauvre école des bons pères pour petits Italo-Américains, Sinatra, qui a conçu et réalisé le premier ce grand rêve romain, doit se demander dans son « Cesar Tahoe » perdu dans la Sierra-Nevada, les pieds dans un lac, si l'histoire se souviendra de lui comme de Tibère à Capri. « *Il faut du temps pour juger l'Amérique et les Américains* » disait déjà Marc Twain.

JEAN MARABINI.

(1) « Du pain et des jeux ».

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*
Gérant :
André Laurens, directeur de la publication
Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)

Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IX

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437.
ISSN : 0395 - 2037.

REFLETS DU MONDE

SCALA

Le crocodile sans larmes

Scala, revue d'information de la République fédérale d'Allemagne, publie un écho sur les applications inattendues de l'échotomographie à la zoologie. Le mensuel écrit : « *Initialement, le tomographe électronique de la société Siemens avait été conçu pour la médecine. Si l'on a maintenant examiné de façon détaillée trois crocodiles de la tête au bout de la queue à la clinique de Johannesburg, cela a des raisons scientifiques. Des « coupes » particulièrement expressives du crocodile ont fourni matière à discussion aux zoologistes pour leur congrès internationale sur les reptiles au Zimbabwe.*

» *Cette installation spéciale,qui se compose de trois mille cinq cents pièces mécaniques spécifiques et de quelque quarante mille composants électroniques, passe pour être parfaite jusque dans les moindres détails : elle a décélé chez les crocodiles de minuscules dépôts de calcaire qui ont permis aux spécialistes des reptiles de tirer des conclusions sur l'âge et les conditions de vie des crocodiles. Sur la table d'opération, les rampants, qui ont la réputation de mordre volontiers, se sont comportés de façon étrangement pacifique : ils avaient reçu auparavant une piqûre calmante. Après l'analyse, les animaux ont été ramenés dans leur environnement habituel, dans une ferme à crocodiles.* »

Voilà au moins une « expérimentation animale » qui ne pourra qu'avoir l'assentiment des amis des bêtes.

Daily Mail

Tour de Londres ou de Babel ?

Il est probablement peu de pays d'Europe où l'immigration ait pris autant d'importance qu'en Grande-Bretagne, notamment du fait de son très grand passé colonial. Non pas seulement par le nombre des étrangers qui y vivent, mais aussi et surtout par leur variété ethnique et culturelle, notamment linguistique, et celle des visiteurs qui se rendent à Londres pour affaires. Le quotidien populaire *Daily Mail* écrit à ce sujet : « *Plus de cent trente langues sont désormais parlées en Grande-Bretagne. Et il y a, pour ceux qui peuvent parler les plus répandues d'entre elles, des postes à mi-temps fort bien payés à pourvoir.* »

« *Une organisation qui fournit des guides, des rédacteurs de courrier et des interprètes pour les conférences, expositions et Salons a déjà dans ses registres quelque trois cents linguistes parlant trente langues différentes*, ajoute le *Daily Mail*. *Mais comme un nombre croissant des quelque douze millions d'étrangers qui viennent ici chaque année parlent des langues exotiques, on recherche des gens qui pratiquent couramment le japonais, le chinois, le coréen, le thaï et le finnois.* »

LE SOIR

Publicité longue durée

Le quotidien belge *Le Soir* raconte la façon dont un constructeur de maisons préfabriquées américain a eu l'idée de s'offrir une publicité originale et de longue durée. Il écrit : « La crise des années 30 avait ses marathons de la danse. La crise actuelle a d'autres jeux américains cruels. *Pour obtenir des publicités vivantes, une station de ra*dio et un fabricant de maisons de Pennsylvanie offrent une de ces habitations préfabriquées à celui qui restera le plus longtemps au sommet d'un grand cube-réclame mis en place au bord d'une autoroute.

Trois candidats tirés au sort sur un demi-million de demandes (mais l'un d'eux en avait envoyé quarante-sept mille à lui tout seul) campent depuis trois mois sur une plate-forme de 10 mètres carrés. »

La Ruhr, creuset culturel de l'Allemagne fédérale

Entre Berlin la schizophrène et Düsseldorf la fastueuse, la culture allemande de demain fermente dans la Ruhr.

LA Ruhr n'est pas celle que l'on croit. Apaisant moutonnement de prairies et de forêts vaporeuses, elle étonne d'abord par la discrétion de son industrie lourde. Quittez l'autoroute, et la nature fait lentement place à une banlieue dépourvue de centre de gravité, à une succession de villes moyennes autour desquelles ont champignonné grands magasins, parkings et centres administratifs. Deux mille habitants au kilomètre carré mais, il y a trois ans encore, un véritable désert culturel. A tel titre qu'en 1979 le ministre-président de Rhénanie-Westphalie, M. Johannes Rau, s'inquiétait de l'incapacité de cette mégalopole à prendre conscience de sa propre identité. Il n'espérait pas être aussi bien entendu : à l'ombre des hauts fourneaux, elle est en train de devenir le creuset culturel de l'Allemagne fédérale.

Il ne s'agit pas d'un phénomène de génération spontanée. Souvent le fait de puissantes municipalités social-démocrates, des initiatives avaient déjà prouvé la possibilité d'une intervention culturelle cohérente dans la région. Ainsi, en quelques années, Pina Bausch a fait du Tanztheater de Wuppertal l'un des bastions de la danse contemporaine. Conçus comme représentations névrotiques du rapport amoureux, les rituels glacials de cette quadragénaire ascétique ont lontemps troublé par leur lenteur obsessionnelle. On aurait du reste de la peine à croire que ces cérémonials polaires puissent se dérouler ailleurs que dans cette ville tassée frileusement au fond d'une vallée où sinuent courants d'air et métro suspendu.

Autre exemple : l'an dernier, le Théâtre lyrique de Gelsenkirchen n'a pas reculé devant les difficultés en présentant *Votre Faust*, l'opéra à tiroirs (possibilité de trente versions différentes !) de Henri Pousseur et Michel Butor qui, jusqu'ici, n'avait été donné qu'une seule fois à Milan en 1969. Pris au hasard sur le programmme de décembre : *le Procès de Lucullus*, de Brecht et Dessau, *Electre*, de Richard Strauss et *la Tentation de Saint-Antoine*, de Bernd Schindowski. Mais, à sa manière, Gelsenkirchen est un cas exemplaire.

Depuis 1980, pour trois cents emplois nouveaux, plusieurs milliers ont disparu, dont six cents lors de l'extinction du dernier haut fourneau de ce qui fut autrefois la « ville des mille feux ».

Car la crise frappe la Ruhr de plein fouet. Fondée sur le charbon et l'acier, l'économie y est en pleine débâcle : les charbonnages évaluent leurs stocks à 30 millions de tonnes, désormais impossibles à écouler. On parle de fermer des puits, mais une mine abandonnée représente cinq mille à six mille chômeurs supplémentaires dans une région où 11,4 % de la population active est déjà touchée par le sous-emploi. A Duisburg, Krupp a annoncé début décembre la suppression de trois mille six cents emplois. Presque une goutte d'eau en comparaison des vingt-cinq mille chômeurs déjà recensés dans la capitale de l'acier, où certaines prévisions en attendent quarante mille en 1983.

Avec la récession, doublée d'une grave crise des finances publiques, le pactole déversé par les municipalités sur leurs théâtres a tendance à faiblir. Mais le budget de certaines administrations culturelles reste confortable, voire colossal. A Dortmund, par exemple, l'opéra, le théâtre municipal, l'atelier théâtral, le Jugend-theater et le théâtre pour enfants, regroupés sous l'autorité de Paul Hager, ont fonctionné avec 40,4 millions de marks (113 millions de francs) lors de la saison 1981-1982. Budget supérieur à celui de tous les théâtres de la capitale fédérale ! Cependant, à la mairie, où les caisses sont vides, on parle de fermer certaines salles pour concentrer les crédits sur l'opéra.

Pour parer à leurs faiblesses de trésorerie, vingt communes se sont regroupées en un « secrétariat pour la coopération culturelle » qui, avec une subvention annuelle de deux millions de marks (5,6 millions de francs), a pour tâche de coordonner et faire circuler les initiatives. Car le problème de cette banlieue de 100 kilomètres de long est surtout de « dépolariser » l'activité des six ou sept grands centres de culture institutionnelle. C'est ce qu'a compris Alberto Ciulli en tentant une expérience directement inspirée du Théâtre du Soleil d'Ariane Mnouchkine. Ancien co-directeur du Schauspielhaus de Cologne, ce Milanais a fondé l'an dernier une troupe itinérante, le Théâtre de la Ruhr, ayant son siège à Mülheim. La ville garantit quatorze représentations annuelles, le reste du budget étant assuré par environ cent cinquante autres dans les villes moyennes de Rhénanie et de la Ruhr, dépourvues de théâtre subventionné, ou par des tournées dans de grandes cités.

Deux cents groupes de rock

L'idée était parfaitement adaptée au terrain, mais non le style des mises en scène, souvent considérées comme extravagantes, donc inadéquates au public visé. Déjà spécialiste des scandales à répétitions lors de son mandat à Cologne, Roberto Ciulli va devoir mettre la clef sous la porte. A moins que la ville de Mülheim n'intervienne pour sauver le Théâtre de la Ruhr. Mais l'autonomie de la troupe s'en trouverait réduite d'autant. Plus grave encore : les nouveaux crédits seraient prélevés sur le budget du festival qui, chaque année en mai, présente les meilleures pièces allemandes de la saison. Or, jusqu'à preuve du contraire, la formule est rentable et, surtout, prestigieuse. Dans la Ruhr, elle a fait ses preuves puisque trois des meilleurs festivals de République fédérale y ont lieu chaque année : outre les Journées de Mülheim, qui concurrencent directement celles de Berlin en mai, on compte le festival de théâtre de Recklinghausen organisé par le D.G.B. – la puissante confédération des syndicats allemands – et le festival du court métrage d'Ober-hausen.

Grande nouveauté dans ce paysage : la prolifération des groupes de rock. Cent vingt albums de *new-wave* allemande ont été enregistrés dans le premier semestre de 1982, mais la Rhur a pris le relais de Berlin pour le nombre de groupes rêvant de décrocher la timbale de « *working class heroes* ». Des Krupps à Ein Jahr Garantie, ils sont maintenant deux cents qui, les yeux rivés sur la réussite de la « *Deutsch-Amerikanische Freundschaft* », ont fait surgir ex-nihilo l'infrastructure nécessaire à leur propre survie.

L'exemple de Vorgruppe est significatif. En 1980, cette formation *new-wave* de Herne enregistrait son premier disque à Berlin, à 500 kilomètres de son port d'attache. Mais les albums suivants étaient produits et mixés dans deux studios créés entretemps sur place. Et ce cas est loin d'être isolé. Tout un réseau de production et de distribution a enserré la région d'un maillage de salles de concert, d'agences, de studios et de magasins de disques. Six labels indépendants cohabitent désormais dans un périmètre faisant tout juste le tiers de la région parisienne. Et rien qu'à Hagen (deux cent trente mille habitants, l'équivalent de Bourges, mais en plus laid) on dénombre soixante-dix groupes de rock et deux studios d'enregistrement. Un groupe pour trois mille habitants. La plus forte densité au monde.

Personnalité un peu à part dans ce bouillon de culture, Marius Müller-Westernhagen est, au dernier recensement, l'heureux père de six albums exhalant le blues du bassin minier. Titre du premier : « *Je vous offre le désespoir.* » Message bien reçu dans la région. Mais son activité essentielle se situe dans un autre domaine : le cinéma. A trente-quatre ans, il a rejoint le club fermé des phènomènes de société grâce à un film de Peter Bringmann, *Théo contre le reste du monde*, qui a tenu l'affiche pendant un an et fut le plus gros succès financier du cinéma allemand en 1980. C'est l'histoire d'un conducteur de poids lourd dont on a volé le camion quelque part entre Herne et Duisburg, dans un paysage de terrils de mines et d'autoroutes. Cet incident le conduit des sites industriels de la Ruhr aux entrepôts du port de Naples, en passant par les bordels liégeois, les routes de campagne franc-comtoises, une réception mondaine en Suisse et les arcanes de la pègre romaine. La nouveauté c'est que le film fait rire. *Théo contre le reste du monde* consacre le retour du cinéma allemand à la comédie.

Le film fut présenté à la presse lors du Festival des réalisateurs de Rhénanie-Wesphalie, une nouvelle manifestation destinée à la promotion du cinéma local. Quelques semaines plus tôt, les organisateurs avaient mis sur pied un bureau du cinéma regroupant cent trente professionnels de la région et ayant pour objectif de leur donner les moyens de s'autogérer.

Autre exemple de gestion directe : les productions « Doktor Muschnick » (du nom d'un personnage de Roger Corman) créées à Essen par quatre jeunes metteurs en scène, scénaristes et comédiens qui ont à leur actif une comédie policière sans prétentions et un film d'errance, *Die Abfahrer*, d'un réalisateur de Dortmund, Adolf Winkelmann.

« Comme un îlot anarchiste »

Le lien entre la tradition littéraire allemande et les préoccupation du présent est également la caractéristique essentielle du théâtre de Bochum, qui, en trois saisons, est devenu la meilleure scène d'Allemagne. Pour comprendre les raisons de cette réussite foudroyante, il suffit d'accéder à Bochum par le sud. Après l'échangeur de Witten, l'université se dresse à votre gauche ; vingt-sept mille étudiants sont retranchés dans cette forteresse de béton isolée sur un plateau battu par les vents. Ensuite vient l'usine Opel, dont dépend la santé économique de la ville. Une santé déjà précaire, comme en témoignent les statistiques : vingt-quatre mille personnes y sont touchées par le chômage, soit 11,7 % de la population active, contre 8,5 % pour l'ensemble de la R.F.A. Que Opel éternue, Bochum s'enrhume. Plus loin, le centre-ville a des allures de soute à charbon. Régulièrement éventré au marteau piqueur, le boulevard circulaire, le Ring, enserre une zone piétonne remarquable par sa haute densité en *punks*. Teint malsain, tatouages et cuirs graisseux, ces mutants donnent l'exacte mesure du climat social de cette ville dirigée par une « grande coalition » S.P.D.-C.D.U. Le dramaturge Heiner Müller (1) indiquait récemment la température ambiante dans une interview à un magazine berlinois : « *La Ruhr a le plus fort pourcentage de chômeurs. Et ce sont principalement des jeunes. Ils vont au théâtre de Bochum depuis que Peymann y est. Parce qu'il apparaît un peu comme le vengeur des deshérités. Et ils y vont pour les mises en scène de Karge et Langhoff* (2). *C'est comme un îlot anarchiste.* »

L'îlot en question, le Schauspielhaus, apparaît à l'angle de deux boulevards sous la forme d'un carton à pâtisseries dessiné par De Chirico, brique rouge sur ciel d'acier.

Claus Peymann, quarante-six ans, a du mal à cacher son plaisir d'être la conscience douloureuse de l'Allemagne fédérale. Ce fils d'enseignant originaire de Brême a d'ailleurs des idées bien arrêtées sur les fins de l'art dramatique :

– « *Le théâtre est un lieu public et un lieu de subversion. Je suis d'avis que ce doit être un lieu d'opposition à une époque où chez nous, en Allemagne, les pragmatistes au sommet de l'Etat, qui n'ont que l'idée ou la fantaisie du jour suivant, ont barré les chemins du futur. C'est pourquoi le théâtre a pour fonction de fournir des alternatives, de maintenir vivantes les idées de changement, de révolution.* »

Issu du théâtre universitaire, cet aventurier de la scène fonda avec Peter Stein la Neue Schaubühne à Berlin, vitrine de la situation schizophrénique de l'Allemagne symbolisée par la ville divisée. Trois ans plus tard, en 1974, il prend en charge les théâtres de Stuttgart mais connaît de graves démêlés avec le gouvernement chrétien-démocrate du Bade-Wurtemberg lors de l'affaire Schleyer. En 1979, il assure la succession de Peter Zadek à la tête du théâtre de Bochum. Budget : 21 millions de marks (près de 59 millions de francs), dont 17 millions de subventions municipales. « *Bezahlt aber nicht gekauft* », dit-il en balayant toute objection d'un éclat de rire. Payé, mais pas acheté.

Même si la tradition libérale de la ville a souvent été mise à rude épreuve par le nouveau maître des lieux, celle-ci en a toujours eu pour son argent. Le théâtre de Bochum est en quelque sorte devenu le laboratoire culturel de l'Allemagne contemporaine, projetant un éclairage cru sur la réalité sociale d'outre-Rhin. Le programme de la saison 1982-1983 en témoigne : y figure *Notre République*, revue musicale faisant le bilan de trente-sept ans d'histoire ouest-allemande, ou encore « *Karagoetz en Alamania* », une pièce d'Emine Sevgi Oezdamar, où le héros de comédie du théâtre populaire turc, Karagoez, parti avec son âne chercher du travail en Allemagne, y découvre la condition d'immigrés vécue par plus d'un million de ses concitoyens. *Coeur d'acier*, de Gerlind Reinshagen, parle de la vie des cols blancs, *Sur les sommets le calme*, de Thomas Bernhard, éreinte les petits bourgeois transformant la culture en snobisme de masse.

– « *Pour moi, il y a une nécessité : inspirer les auteurs contemporains, les aider à écrire pour le théâtre*, explique Claus Peymann. *C'est pourquoi nous avons essayé, à Stuttgart et à Bochum, de faire accéder les écrivains à la scène. Avec succès... Achternbusch a écrit ses pièces pour nous, de même que Gerlind Reinshagen, Thomas Brasch, Botho Strauss, Thomas Bernhard et beaucoup d'autres. Notre idée est de créer une sorte de théâtre national allemand dont le centre de gravité serait constitué par les œuvres contemporaines et par les pièces des auteurs classiques allemands.* »

Référence implicite à Lessing, cette ambition d'engendrer le théâtre national allemand déjà voulu par les classiques se traduit en effet par la relecture et l'actualisation de Goethe et des romantiques. Peymann a ainsi monté des adaptations de *Torquato Tasso*, *Iphigénie en Tauride* et, dernièrement, de *la Bataille d'Arminius*, de Kleist, véritables chefs-d'œuvre d'intelligence et d'humour noir. Noir comme le drapeau qui flotte sur une marmite en ébullition : la Ruhr.

PHILIPPE WAUCAMPT

(1) Né en 1929 en Saxe (R.D.A.), Heiner Müller est l'auteur allemand le plus controversé à l'heure actuelle. Deux de ses pièces, *Mauser* et *Hamlet Machine*, ont été données à Paris en 1979. Il travaille à Bochum comme metteur en scène.

(2) Manfred Karge et Mathias Langhoff : ils ont monté le *Marie-Woyzeck* présenté à Paris en 1980 et au Festival d'Avignon l'année suivante.



JACQUES WINDENBERGER

CLEFS

Henri Lefebvre philosophe du quotidien

**Philosophe marxiste, Henri Lefebvre s'est intéressé à des sujets apparemment bien étrangers au marxisme :
la vie quotidienne, la crise de la modernité, la civilisation urbaine...
Mais, pour lui, on ne peut séparer la philosophie, la sociologie, la politique et l'art de vivre.**

LONGTEMPS membre du P.C.F., Henri Lefebvre n'a pas seulement été un introducteur original de Marx, Lénine ou Hegel en France. Sans désemparer, il a tenté de saisir les multiples bouleversements de notre époque, de dénouer les moments contradictoires de notre histoire. Il s'agit d'énoncer les « possibles-possibles », comme aime le dire Henri Lefebvre, en les distinguant de l'impossible, de l'utopie abstraite. En d'autres termes, les virtualités, les possibilités, de changer la vie.

Son œuvre, abondante - une trentaine d'ouvrages - fourmille d'intuitions étonnantes et détonantes pas de système, mais des percées! Henri Lefebvre a été un des premiers à étudier la vie quotidienne en associant *philosophie* et sociologie. La vie quotidienne : les gestes de tous les jours, les repas, les vêtements, le corps, les relations de voisinage, la messe, le cinéma, les pubs, tout cela a un sens, tout cela est sens, langage, effet du pouvoir. Henri Lefebvre ne se lasse pas de découvrir la dialectique des choses de la vie, avec une curiosité jamais satisfaite. Il a analysé la modernité, la quotidienneté, l'urbain, la différence, avec toujours une même intention : élaborer une pensée-acte, une pensée-monde.

Sociologue de la fête et du ludique, de l'Etat et de l'autogestion, des minorités et des avant-gardes, on a vu en lui un des inspirateurs des contestataires de mai 1968. Aujourd'hui, à quatre-vingts ans, la tête pleine de projets, il publie le tome III de *Critique de la vie quotidienne*, (L'Arche éditeur), qui ponctue une recherche entamée dès 1945 et ouvre un nouveau champ d'étude autour de la « rythmanalyse »... Dans l'incessant remue-ménage idéologique de ce siècle, Henri Lefebvre apparaît incontestablement comme un inventeur inclassable.

∴

« Les deux premiers volumes de *Critique de la vie quotidienne* apparaissent d'abord comme des ouvrages sociologiques. Ils comportaient nombre d'analyses concrètes, accompagnées d'une réflexion théorique, sur les instruments et les catégories nécessaires à l'élaboration d'une « sociologie de la quotidienneté ». Avec ce nouveau volume, sous-titré « Pour une métaphilosophie du quotidien », vous paraissez changer quelque peu de démarche, aller vers une abstraction plus poussée, en couvrant un champ plus vaste, des questions plus fondamentales. A quel registre appartient donc votre œuvre et précisément tout ce qui relève de l'étude de la vie quotidienne ?

— *Le quotidien est l'affaire de* tous. Ce ne serait donc être l'objet réservé de quiconque, sociologue ou philosophe. La philosophie a toujours exclu la vie quotidienne : c'était traditionnellement la vie non philosophique, triviale, dépourvue de sens, dont il fallait se détacher pour s'élever à la méditation, pour parvenir à cette « *nuit claire de l'angoisse* » dont parle Heidegger. Ma démarche a été, au contraire, d'inclure la vie quotidienne dans la philosophie, d'en faire un objet de méditation philosophique.

» Point de vue qui, du même coup, modifiait la philosophie en étendant son champ et transformait la manière de concevoir la vie quotidienne : une manière non banale de voir la banalité. Dès le début, comme je l'ai maintes fois répété, cette démarche visait à faire surgir l'extra-ordinaire de l'ordinaire. Elle ouvrait la philosophie à la pratique, au corps, aux jeux et enjeux, au monde dont l'exploration - qui commence - transforme l'antique manière de philosopher !

— Une telle préoccupation n'était pas sans rapport avec celle des surréalistes ?

— Surtout avec le surréalisme du début, qui essayait de montrer le merveilleux du quotidien. Je me souviens, à ce propos, de nombreuses conversations avec Tristan Tzara pour qui l'idée de « changer la vie », déterminante aujourd'hui pour définir et orienter *l'analyse de la quotidienneté*, était latente, mais prégnante. Très vite, par la suite, le mouvement surréaliste s'est « branché » sur le surréel, avec une préoccupation plus poétique et esthétique que pratique et philosophique.

— Depuis quelque temps, le thème de la vie quotidienne est à la *mode*, en histoire notamment, par réaction aux « grands récits ». Mais aussi dans la sociologie où fleurissent des analyses traquant les moindres faits et gestes qui trament cette quotidienneté. Votre œuvre se reconnaît-elle dans ces recherches ?

— Ce qui caractérise ces descriptions du quotidien, ce n'est pas seulement leur prétention pragmatique et positiviste, c'est surtout qu'elles s'en tiennent à constater le « réel », plutôt qu'à en explorer les possibilités. De ce fait, le côté critique de la plupart de ces études s'émousse, leur dimension politique s'estompe. Ou bien, à l'opposé, certaines de ces études s'avèrent hypercritiques, opérant des passages à la limite, des montées aux extrêmes, ce qui fait leurs audaces — je pense en particulier à l'œuvre de mon ami Jean Baudrillard, — mais elles ne parviennent qu'au nihilisme, à ce nihilisme que Nietzsche déjà, voilà un siècle, voulait vaincre et surmonter.

» Ces conceptions manquent l'essentiel ou plutôt le masquent : la dialectique inhérente au quotidien. Si celui-ci est en un sens produit et résidu de toutes les activités qu'on cherche à programmer, à planifier, il s'avère aussi qu'une part de ce quotidien échappe à ce dessein, qu'une aspiration à autre chose laisse entrouvert le champ des possibles. Cette dialectique de la quotidienneté n'est-elle pas évidente ? S'il y a aujourd'hui plus de bien-être que jadis, il y a également plus de mal-être, plus de malaise : s'il y a plus de communications, il y a davantage de solitude. Et l'un ne va pas sans l'autre. Ce qu'oublient trop souvent ces « nouveaux sociologues » : il ne suffit pas de prétendre saisir le quotidien, encore faut-il, pour vraiment le connaître, vouloir le transformer.

C'est la vie qui a changé

— La vie quotidienne, le quotidien, la quotidienneté... vous employez tour à tour ces formules qui ne sont pas toujours équivalentes. Il serait peut-être utile de les préciser ?

— Disons simplement de la vie quotidienne qu'elle a toujours existé, mais imprégnée de valeurs, de rites, de mythes. Le mot « quotidien » désigne l'entrée dans la modernité de cette vie quotidienne : le quotidien comme objet d'une programmation, dont le déroulement est commandé par le marché, par le système des équivalences, par le marketing et les publicités. Quant au concept de « quotidienneté », il insiste sur l'homogène, sur le répétitif, sur le fragmentaire dans la vie quotidienne : mêmes gestes, mêmes trajets...

» On peut ajouter que, dès qu'on aborde ce thème, on s'aperçoit qu'il se déborde. En m'occupant de la vie quotidienne, j'ai ainsi été conduit à m'intéresser à l'architecture, à l'habitat, à la rue, aux trajets, aux parcours, à l'espace et aux temps sociaux, aux techniques et aux technologies, donc à l'informationnel...

— Les trois tomes de cette *Critique de la vie quotidienne* s'échelonnent sur une durée de près de trente-cinq années, ce qui n'est pas courant dans l'activité éditoriale habituelle. Toutefois, votre projet s'est peu à peu transformé. Ainsi, si dans le premier tome (1947 réédition en 1958) la quotidienneté s'annonce, dans le suivant (1961), c'est un acquis : le capitalisme modernisateur, réformateur, intégrateur, récupérateur, est passé par là. Il semble donc à chaque fois, d'une part, que l'accueil fait à votre recherche soit plutôt réservé, et d'autre part, que les changements qui interviennent dans l'objet de votre analyse soient plus rapides que le mouvement de l'analyse elle-même ?

OLIVIER CORPET
ET THIERRY PAQUOT.

(Lire la suite page X.)

LANGAGE

Les mangeurs de grenouille

DOIT-ON dire, d'un caissier malhonnête, qu'il a fait sauter la grenouille, ou qu'il l'a mangée ? Indifféremment, ce qui est tout de même surprenant : faire sauter cette bestiole stupide n'a pas grand-chose à voir avec « la manger ».

La possibilité de dire l'un ou l'autre a fâcheusement embrouillé l'histoire de l'expression. Ses deux variantes sont-elles vraiment synonymes ? A première vue, oui : *faire sauter* ou *manger* « la grenouille », c'est s'approprier la caisse d'une collectivité, d'un groupe amical, d'une société dont on était le comptable et l'homme de confiance.

Mais Maurice Rat *(Dictionnaire des locutions françaises,* Larousse, 1957) distingue astucieusement dans l'histoire un premier acte : faire sauter la grenouille (empocher l'argent de la communauté), et un second : manger la grenouille (dépenser cet argent). Il a raison en ce sens que chacune des deux expressions paraît assez indépendante de l'autre. A côté de « faire sauter », on a « faire danser » (Mérimée) ; à côté de « manger », on a « bouffer », « croquer », « empocher » (Mérimée encore).

C'est aussi la façon de voir d'A. Rey et S. Chantreau *(Dictionnaire des expressions et locutions figurées,* Robert, 1979) : il y a « voler », puis « dépenser ». Dans la pratique d'ailleurs (pratique éminemment répréhensible, N.D.L.R.), on peut manger la grenouille sur place, sans l'effaroucher, aussi longtemps que les sociétaires l'alimentent sans y regarder de trop près ; ou la faire sauter d'un coup, et sauter avec elle dans le premier train pour la Belgique (au siècle dernier), ou le premier avion pour les Bahamas (de nos jours).

La difficulté, notent Rey et Chantreau, c'est qu'on aurait dû voir apparaître les deux expressions à peu près en même temps : ce genre d'abus de confiance ne se divise pas en deux pratiques (« faire sauter » et « manger »), qui seraient apparues à des époques différentes. Or, paradoxalement, c'est *manger* qui est attesté le premier, et que l'on trouve seul et assez souveNt, dans Balzac par exemple.

Philippe Bridou mène une vie de Sardanapale avec une fille d'Opéra et « *mange la grenouille d'un journal* » *(la Rabouilleuse)*. Le baron Hulot a « *mangé la grenouille du gouvernement* » en Afrique avec la princesse *(la Cousine Bette)*. Vautrin-Trompe-la-Mort « *a mangé la grenouille* » des fanandels, une association (illégale et de nocivité publique, N.D.L.R.) de truands. Beaucoup plus tard, dans Aragon, Nestor Peyrolles « *avait trois fois bouffé la grenouille...* » des petits porteurs qui lui faisaient confiance.

Casser la tirelire

Chronologiquement, « manger » est attesté d'abord en 1790, puis en 1793, sous la plume du Père Duchêne-Hébert ; « faire sauter » vers 1840 seulement. Même si ces dates doivent être modifiées par des trouvailles à venir, elles ne le seront certainement pas au point d'inverser cette antériorité.

Quoi qu'on fasse de cette grenouille, la manger ou la faire sauter sont des images. La seconde (« faire sauter ») est plus proche d'une réalité banale — le bruit des pas d'un promeneur *fait sauter* les grenouilles dans la mare, mais la première n'est pas incompatible avec une autre réalité : nous sommes bien, pour les Anglais, des *Frog's eaters*, des mangeurs de grenouilles.

Mais la grenouille-batracien n'a rien à faire dans cette aventure, sinon précisément d'avoir amené « faire sauter ». L'écart de dates se comprend si l'on reconstitue l'histoire de l'expression : il y a d'abord un *manger (une) grenouille*, qui était compréhensible à l'époque (fin du XVIIIe siècle) ; laquelle grenouille ne pouvait ni « sauter » ni amener l'idée de « sauter ».

Puis on ne sait plus trop bien ce qu'était cette « grenouille », aujourd'hui énigmatique. Mais des grenouilles qui sautent au bord d'une mare, ça, tout le monde en a vu. On va donc « faire sauter » aussi celle-là.

D'ou l'explication proposée par Maurice Rat, je cite : « *Le mot* grenouille *ayant désigné une tirelire en forme de grenouille, dont la fente correspond à la gueule ouverte de l'animal, comme dans le jeu de tonneau, on a dit* tout naturellement (c'est nous qui soulignons) faire sauter la grenouille (fracturer la tirelire), *comme on dit « faire sauter la caisse » et, en « filant » l'image*, manger la grenouille », fin de citation..

Le « *tout naturellement* » est révélateur de ce type d'explication étymologique encore trop répandu : il faut que la girafe (qu'on peigne quand on s'ennuie) ou le mérinos (qu'on laisse pisser à loisir) aient été à l'origine de vraies girafes et de vrais moutons mérinos. Au besoin, on en inventera, avec l'anecdote qui « prouve ». L'ennui, ici, c'est d'abord (nous l'avons vu), que *faire sauter* est venu après *manger ;* c'est ensuite que cette tirelire-grenouille paraît bien avoir été inventée pour les besoins de la cause. Il y a eu et il y a encore, bien sûr, des tirelires en forme de grenouille, comme d'autres en cochon, en oiseau, etc. Mais on ne voit nulle part le mot *grenouille*, comme tel, désigner une tirelire..

Rey et Chantreau y voient tout autre chose : une sorte de déverbal du verbe *grenouiller*, « faire ripaille » ; faire (la) grenouille aurait été plus ou moins « dépenser de l'argent volé ». D'où, par croisement avec « croquer » (un héritage), manger la grenouille.

Hum... Il me semble qu'on aurait alors « manger *en* grenouille », sans parler de l'inexistence d'un substantif *grenouille* au sens de « ripaille », « débauche ». Et puis, obstacle majeur, on a au moins une attestation qui interdit de s'engager dans cette voie.

Elle est dans le *Dictionnaire historique de l'argot* de Lorédan Larchey, bon vieux classique de ce genre d'études, encore très utilisable avec beaucoup de précautions, et heureusement réimprimé récemment par Jean-Cyrille Godefroy (1). Citant L. Vidal et le capitaine Delmare *(la Caserne*, 1833, deux volumes de souvenirs et d'anecdotes), Larchey dit : « *tenir la grenouille* », c'est-à-dire la caisse commune. Et là, aucun rapport possible avec un verbe *grenouiller !*

C'est donc bien sur le sens et l'origine de cette (ou ce ?) grenouille, « caisse commune », qu'il faut s'interroger.

Plutôt qu'une caisse commune quelconque, c'est le fonds réglementaire d'une compagnie d'infanterie, le « prêt » dû aux hommes de troupe et confié à l'avance, par l'Intendance, au sergent-major chargé de le gérer et de le distribuer. Un autre vieux soldat des années 1830, cité par Larchey, écrit : « *Les soldats s'imaginent toujours que les* sergents-majors (souligné par nous, mangent *audacieusement* la grenouille. »

Et Larchey propose une explication : la grenouille serait une déformation de la *grainouille*, au sens de « réunion de grains », d'écus ou de pièces de monnaie. Ça n'est pas sot du tout : des *grains* pour « des écus », de l'argent, est bien attesté, de bonne heure, dans la même lignée de métaphores que la galette, le blé, et même la braise, à l'origine les débris de la croûte du pain. Le double sens de *grainouille* (grains et argent) amène facilement l'idée de « manger ».

Un autre batracien

Malheureusement, nous n'avons (je n'ai, du moins) aucune indication pour appuyer cette étymologie. Voyons donc ailleurs, du côté de Gaston Esnault *(Dictionnaire historique des argots*, Larousse, 1965). Il associe, lui, notre grenouille au ... crapaud.

C'est très bien vu : le crapaud argotique est « une bourse », et plus tard un porte-monnaie. Alors, la grenouille ... La piste du crapaud serait, si nous pouvons abuser de l'image, particulièrement intéressante à suivre. Il s'agit d'abord (seconde moitié du XVIIIe siècle) d'une sorte de filet, de « bourse » dans laquelle les ou des cavaliers tenaient enserrés leurs cheveux, qu'ils portaient fort longs.

On retrouve cela sur bien des gravures de la Révolution et de l'Empire. Les hussards en particulier, les plus « frimeurs » des militaires, portent des *crapauds* de soie dans lesquels ils cachent les pièces d'or qu'ils reçoivent de leurs maîtresses. Ce n'est que beaucoup plus tard que le crapaud devient une bourse quelconque (1847), et n'importe quel porte-monnaie (1900).

Mais ça, c'est « crapaud », et pas « grenouille ». Et on n'a jamais dit « manger son crapaud », dépenser son argent en ripailles, alors que *manger*, dans notre expression, paraît avoir été très concret à l'origine : le sergent-major indélicat se paie, avec l'argent détourné, des suppléments de nourriture, il le « mange ».

Esnault propose donc l'idée d'une bourse en « *cuir de grenouille* », faite dans une peau plissée et ridée comme celle du batracien. Ce n'est pas du tout impossible. Mais il manque encore ici un maillon : la métonymie *grenouille* pour « bourse en cuir de grenouille », les suivantes, « bourse » pour « bourse commune », puis « contenu de cette bourse commune », ne présentant pas de difficultés.

J'avoue donc, je déclare, et mon refus de choisir entre ces explications, et mon ignorance d'une bonne solution. C'est bien maladroit : dans ce domaine, l'affirmation est mieux accueillie que l'honnête aveu de l'incertitude.

JACQUES CELLARD.

(1) Lorédan Larchey, *Dictionnaire historique de l'argot et des excentricités du langage* (1881), Jean-Cyrille Godefroy édit., 1982, un vol. relié, 571 p., 90 F.

Henri Lefebvre philosophe du quotidien

(Suite de la page IX.)

— L'accueil au premier tome fut, en effet, plutôt froid. Ma démarche était mal vue de tous côtés, notamment dans le P.C.F., dont j'étais encore membre à cette époque. Il en fut de même avec le second volume. Pourtant, ces idées et ces livres ont cheminé, influençant çà et là, en France, en Allemagne, aux États-Unis, des groupes divers. Certains groupes connus comme Cobra et l'Internationale situationniste s'en sont largement inspirés. Mais soyons franc : le cheminement fut long, plus silencieux que bruyant. Ce qui n'est peut-être pas un mal !

» Par ailleurs, si le projet qui fondait toute cette *Critique de la vie quotidienne* fut et reste celui de « changer la vie », au fil des années, c'est la vie qui a changé, ainsi que la volonté elle-même de changer. Sur ce plan, les faits les plus remarquables concernent le mouvement des femmes : simultanément, le quotidien s'est installé et les femmes insérées dans ce quotidien ont voulu le modifier. D'où un mouvement puissant qui a pris, plus que tout autre, le quotidien comme critère décisif du changement. Dans ce cas, effectivement, le mouvement est allé plus vite, plus loin, que l'analyse.

» Le slogan « Changer la vie » a joué un rôle très important dans le rétablissement de la gauche. Mais qu'en est-il aujourd'hui ? L'idée politique inhérente à ce projet a toujours été qu'une révolution qui ne transforme que les idéologies ou l'activité politique ne vaut pas la peine de l'accomplir. Il n'est pas sûr que cette remarque ait aujourd'hui perdu de sa valeur. C'est pourquoi la vie quotidienne est à la fois l'enjeu et le théâtre de la lutte ; il faut demander et vouloir l'impossible pour qu'il y ait du possible.

— Mais, aujourd'hui, peut-on dire que les pratiques sociales s'attaquent de manière significative à ce changement de la vie quotidienne ?

— Le « changer la vie » s'est depuis peu changé en idéologie. Les tentatives communautaires — alternatives, si vous préférez — restent sporadiques. La société duale ? L'économie « souterraine » ? Je n'y vois pas naître du nouveau. A la différence des années 70-75, les mouvements urbains ne sont plus ascendants. Pourquoi ? Risquons l'hypothèse qu'il s'agit là d'un effet des pressions de ce que j'appelle le « mondial ». L'analyse du monde moderne et de la mondialité montrerait, je crois, ce qui contribue à l'occultation, à l'étouffement de tout ce qui tient au quotidien. Ne serait-ce que par la peur, par l'énormité des problèmes, par le sentiment d'une crise totale autant que mondiale.

— Vous n'appartenez pas à la cohorte de ceux qui n'ont de cesse, aujourd'hui, de se débarrasser du marxisme comme méthode d'analyse et de critique. Pensez-vous qu'il s'agit toujours d'un référent conceptuel opératoire, et quelle place tient-il dans votre démarche ?

— Je cherche à introduire certains éléments nouveaux, que Marx ne rencontrait pas dans la société de son temps. Aujourd'hui, le marxisme est quelque peu déphasé par rapport à la modernité et à la crise de la modernité. Ce décalage qui impose un renouvellement des méthodes et des concepts serait-il propre au marxisme ? Non. Il en va de même pour Freud et le freudisme. Voici deux pensées globalisantes qui butent sur une contradiction entre le conçu et le vécu. Les deux partent du vécu, celui du travail pour Marx, celui de la libido pour Freud. L'un et l'autre ont voulu exalter ce vécu pour le délivrer ; d'où un projet révolutionnaire d'un côté, un projet quelque peu subversif de l'autre. Or les deux tentatives se soldent aujourd'hui par un échec. Pourquoi ? Répondre à cette question hautement pertinente, c'est montrer que le savoir n'a pu connaître le vécu, c'est-à-dire la vie quotidienne, comme les sciences exactes connaissent la nature, pour l'approprier, pour en faire un « bien » social.

» Est-il nécessaire d'insister sur ce fait que vous ne trouverez pas la quotidienneté, la modernité, dans l'œuvre de Marx. Vous n'y trouverez pas non plus l'urbain, le mondial. En revanche, vous trouverez chez Marx l'étude des besoins, la théorie de l'aliénation, de la marchandise et de sa généralisation. Il faut reprendre ces concepts à la racine, à la base, et les utiliser en les actualisant.

» Prenons un exemple : la notion de différence. Nul doute qu'il s'agisse d'un concept important ; les luttes multiples qui secouent les institutions et les appareils politiques concernent l'écologie, le régionalisme, le féminisme, qui, chacun sur son terrain propre, mettent l'accent sur les différences. Dans les mouvements des femmes, la théorie de la différence essaye d'ouvrir une voie entre deux impasses : les femmes sont présentées comme incarnant l'éternel féminin, les femmes sont sommées de ressembler aux hommes. Alors qu'il s'agit de reconnaître la différence dans l'égalité. Ce n'est pas parce que l'idéologie de droite se sert aujourd'hui de cette notion, la différence, qu'il faille la rejeter. La différence est un concept qu'il faut s'approprier, approfondir et faire entrer dans la pratique, je veux dire dans la pratique politique et sociale de la démocratie renouvelée.

Les rythmes de la vie

— Quelles sont désormais vos préoccupations théoriques après la publication de ce tome III ? Marque-t-il le point final d'une série ? Ou bien le départ d'une nouvelle réflexion ?

— Je l'annonce dans le livre : ce n'est pas une conclusion définitive de *Critique de la vie quotidienne*. Chemin faisant, un nouveau problème s'est introduit : le temps. Il y a une grande lutte, tantôt visible, tantôt invisible, autour du temps comme autour de l'espace social. Pour leur usage, c'est-à-dire leur emploi. Pour la production éventuelle d'un temps et d'un espace différents.

» Plus précisément, considérez les rythmes différenciés du temps. Vous avez le temps cosmique, le temps des saisons, le temps quotidien avec son emploi, le temps de telle ou telle activité, de telle ou telle institution. Il y a une interférence entre le répétitif cyclique et le répétitif linéaire dans le quotidien. Ainsi en musique, art du temps, voyez la complexité de ce temps doublement fixé au début de chaque fragment : la mesure et le tempo. Le métronome fixe un temps linéaire, répétitif, mais la suite enchaînée des intervalles par octaves a un caractère cyclique. Dans le quotidien, les rythmes et cycles d'origine naturelle, sans cesse modifiés par la vie sociale, interfèrent avec les successions linéaires et répétitives des gestes et des actes.

» Ce sont ces processus complexes que se propose d'étudier la « rythmanalyse », dont je voudrais montrer les contours, fonder les concepts, indiquer les perspectives. Cette science en constitution serait pluridisciplinaire, intégrant la chronobiologie, l'étude des rythmes vitaux, mais aussi des rythmes de la parole, de la pensée, et puis la musique, la ville — car la ville a un rythme propre, chaque ville vit à son rythme. Il est même possible que la rythmanalyse puisse avoir des effets thérapeutiques. Et rien n'empêche d'envisager qu'elle puisse un jour être utilisée comme d'autres recourent aujourd'hui à la psychanalyse. Vous voyez les enjeux, les difficultés, les possibles. » ■

OLIVIER CORPET et THIERRY PAQUOT.

ACTUELLES

L'esprit de parti

« Dans un pays où l'esprit de parti est tout l'esprit politique, s'il arrive aux opposants d'avoir une fois raison contre le pouvoir, n'allez pas croire qu'ils le doivent à plus de sens, de prévoyance ou d'attention aux intérêts publics. Ne songeant, cette fois encore, qu'à contredire, ils ont eu la chance de dire juste. Qu'ils ne se donnent donc pas, au lendemain des revers, pour des prophètes qui n'ont pas été écoutés. Ils se vantent. La fortune a justifié leur passion, non leur jugement. Le pouvoir a eu tort ; ils n'ont pas eu raison. »

∴

« L'esprit d'opposition est une gourme que jettent les hommes destinés à gouverner, et que gardent jusqu'à la fin ceux qui ne savent ni commander ni obéir ».

∴

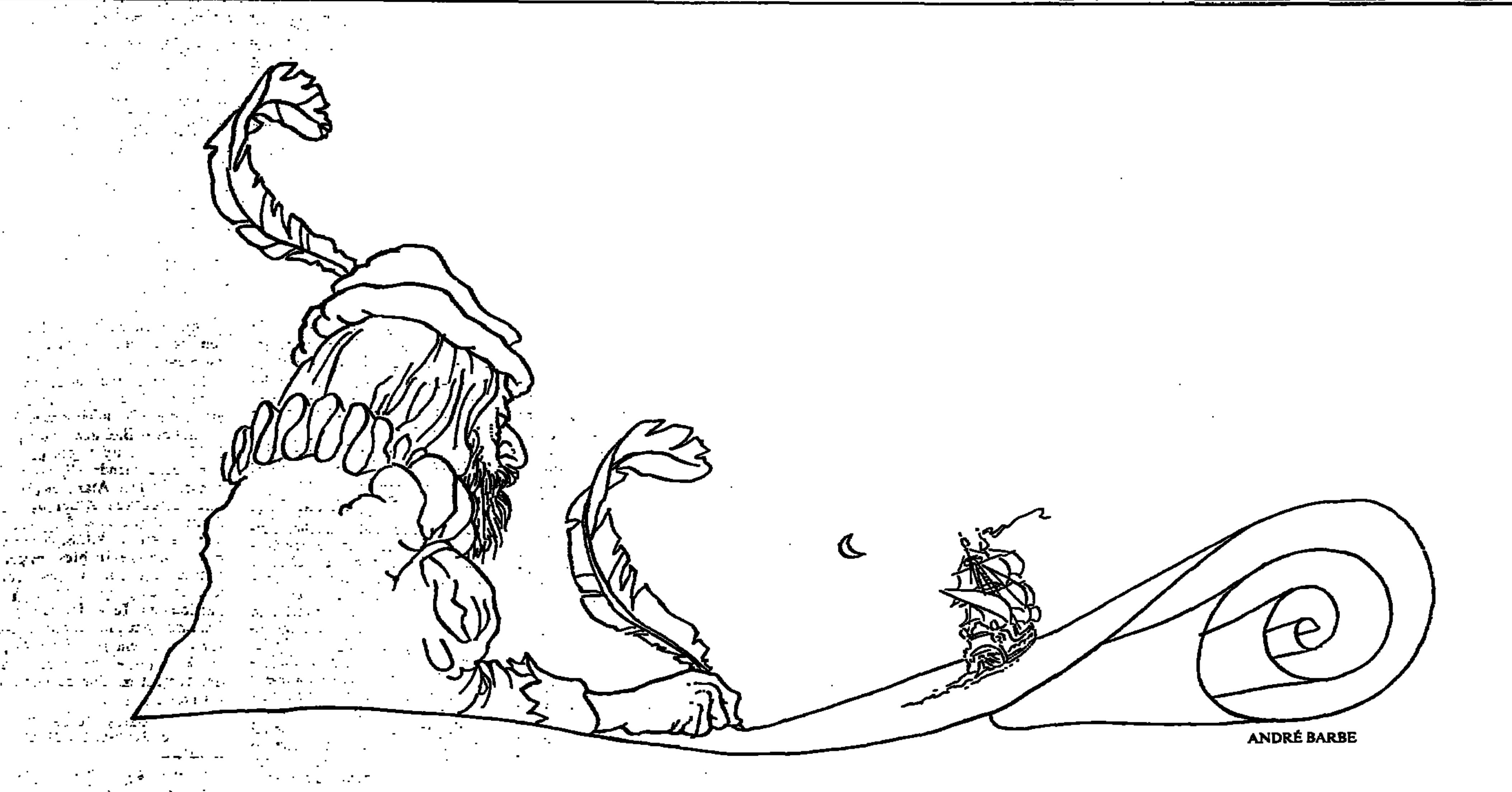
« En France, où l'autorité est à la fois si nécessaire et si faible, l'opposition est une faute politique qui a des degrés. L'opposant du premier degré n'est pas le moins coupable. »

∴

« Nos institutions de circonstance et d'expédients sont nées de cette idolâtrie du droit sans devoir où nous a amenés l'habitude de tout recevoir de l'État sans rien lui donner ! »

Quatre notes tirées d'*Aegri somnia, pensées et caractères*, publié en 1889, l'année suivant la mort de Désiré Nisard, plus connu par ses ouvrages de critique littéraire et son *Histoire de la littérature française*.

JEAN GUICHARD-MEILI.



ANDRÉ BARBE

Comme son nom l'indique...

(Suite de la première page.)

Dans les rues aussi, il prend son temps, il traîne, il écoute. Son attention est attirée par la présence de nombreux orgues de Barbarie. Personne ne leur donne l'aumône. Pour en avoir le cœur net, il file l'un de ces musiciens ambulants jusque chez l'habitant. Il entre avec d'autres passants et assiste à une scène buñuélienne avant l'âge : *« Au milieu de la pièce principale de cette maison, il y avait une table ronde, sur cette table, une chaise, et sur cette chaise, un enfant assis et attaché à son siège. On lui avait mis un chapeau de plumes roses et cousu dans le dos des ailes de mouette. Il était couvert de rubans et de fleurs. C'était un enfant de la maison mort le matin. Aux sons du pianito, les personnes qui l'entouraient se mirent, les unes à danser, les autres à accompagner la musique de la voix en frappant des mains. »*

Commence le grand voyage. A pied, à dos de mule, en pirogue. Il est malade. On lui administre six vomitifs et neuf purges. Rien n'y fait. On envoie alors un frère du couvent, où il est alité, chercher des sangsues à Lima. Deux semaines d'attente. Hélas ! pris par les neiges à 4 500 mètres d'altitude, le frère est contraint de bivouaquer : le bocal gèle ! Olivier Ordinaire écrit : *« Naturellement les sangsues étaient mortes, et lorsqu'il me les présenta je crus qu'il m'apportait une conserve de haricots verts »*. Il prend la résolution de partir, malgré la fièvre.

Les travestissements du Père Huc...

Il entre en Amazonie. L'atmosphère s'emplit d'odeurs balsamiques. Au fil des rencontres, malgré une louable application, il a bien du mal à s'y retrouver dans le nom des ethnies... Son *témoignage a cependant un grand intérêt* ethnologique : bien qu'il tienne les sauvages pour des enfants (p. 230), il ne manque pas de protester contre le génocide et contre l'ethnocide. Il conclut : *« Là où la civilisation apparaît sans ses gendarmes, elle est pire que la barbarie »*. Il saura aussi au passage, faire de l'humour. Ainsi à propos des maringouins, sorte de petits moucherons sanguinaires, qui sont là-bas nommés *mosquitos*, il écrit : *« La tête du mosquito, vue à la loupe, ressemble avec sa trompe et ses yeux bombés à une tête de scaphandre. Pendant la succion son ventre rougit et se gonfle comme une groseille. »*

Dans la liste des voyageurs « dont les noms sont à eux seuls un programme », le Père Huc fait figure de best-seller. Sa renommée est fondée sur la relation du voyage qu'il fit, en compagnie du Père Gabet, entre 1844 et 1846 : *Souvenirs d'un voyage dans la Tartarie et le Thibet.* La plaisanterie de potaches qui s'attache à un facile jeu de mots, *perruque*, est cependant significative : Régis-Evariste Huc adorait se travestir.

Dans *L'Empire chinois*, publié en 1854, il raconte comment, pour en imposer aux Chinois, il se déguisa en membre de la famille impériale : *« Dans tous les pays du monde, et surtout en Chine, l'habit joue, parmi les hommes, un rôle très important. Puisqu'il nous était nécessaire d'inspirer aux Chinois une crainte salutaire, il n'est pas indifférent de nous habiller d'une façon plutôt que d'une autre. Nous jetâmes donc de côté notre costume du Thibet... Un habile tailleur nous confectionna une belle robe bleu de ciel, d'après la mode la plus récente de Pékin. Nous chaussâmes de magnifiques bottes de satin noir, illustrées de hautes semelles d'une éblouissante blancheur. Jusque-là, les rites n'avaient pas d'objections à faire ; mais, quand on nous vit nous ceindre les reins d'une large ceinture rouge, puis couvrir notre tête rasée avec une calotte jaune enrichie de broderies, et du sommet de laquelle pendaient de longs épis de soie rouge, il y eut autour de nous un frémissement général, et l'émotion, comme un courant électrique, gagna subitement les mandarins civils et militaires de la ville. On nous cria de toute part que la ceinture rouge et le bonnet jaune étaient les attributs de la famille impériale... »*

L'approche du Père Huc par le nom pourra sembler irrespectueuse et un peu courte. Ceux qui souhaitent en savoir plus liront utilement *les Tribulations d'un Gascon en Chine ou les perplexités du Père Huc*, de Simon Leys. Cette stimulante étude, tout en reconnaissant l'acuité de l'observateur et la verve du conteur, ne cache pas les manières « Chine à l'esbroufe » de l'explorateur lazariste. Au portrait admiratif vient s'ajouter ce trait narquois : *« Le Père Huc préfigure en littérature le type héroïco-roublard du voyageur intrépide, chevaleresque, jovial et cocardier, avec ses inépuisables ressources de débrouillardise, de bravoure et de bonne humeur, il est le père spirituel de Passepartout. »*

Pierre Poivre n'a laissé qu'un livre posthume : *Voyages d'un philosophe* (1768). Naturaliste et administrateur colonial, il voyage d'abord en Chine et en Inde, puis se consacre essentiellement à la « guerre des épices » entre la France et la Hollande... Il ouvre le commerce avec la Cochinchine, puis établit un comptoir à Faï-Fo. Dans sa notice biographique, le Nouveau Larousse illustré, après avoir insisté sur la vocation « épicière » de ce grand voyageur, a cru bon de noter : *« ... Ce serait toutefois une erreur de croire que Poivre a donné son nom au piper* aromaticus ; *bien longtemps avant lui, ce condiment portait le nom sous lequel il est désigné. »*

D'Hercule Florence, on ne sait presque rien. Mais son nom, là encore, *semble indiquer son destin* : la force et la fragilité y figurent en toutes lettres. Le prénom musclé précède un nom de jeune fille. Quoi d'étonnant de découvrir, alors qu'il fut un explorateur intrépide et un dessinateur délicat, l'un des meilleurs imagiers de l'Amazonie ? Il *est mort noyé*, je crois, sur le Rio-Guaporé, à la frontière du Brésil et de la Bolivie...

M. Boudin, charcutier rue des Trois-Bouchers

Abandonnons Enfantin, qui, lui, n'est pas un voyageur et qui figurait sur ma liste par erreur. Son nom toutefois me remplit de joie : ce saint-simonien, qui fonda une communauté à Ménilmontant au XIXᵉ siècle, fit — notons-le — un voyage remarqué en Egypte, afin d'y trouver la femme messie, la Mère qui devait l'aider à parfaire le bonheur de l'humanité. Il se prénommait Barthélemy-Prosper... *Ce beau prénom vaut* son pesant d'utopie, non ?

Roland Barthes qualifie le nom propre de *« signifiant souverain »*. Il a d'ailleurs écrit sur *« le nom d'Aziadé »* un texte magistral. Pierre Loti, auteur tombé en désuétude, s'y trouve un instant magnifié. N'en est-il pas de même pour certains de nos auteurs de rencontre ? Il suffit de les placer dans la perspective d'une hypothèse — même farfelue — pour que l'aura de leur nom, par contraste, apparaisse.

Bien sûr, on pourrait s'interroger sur le déterminisme des noms propres. On pourrait essayer de remonter leurs origines (Albert Dauzat fit ce voyage à travers les noms communs) et voir si, derrière le nom, il n'y a pas un esprit de famille ou un ancêtre « fort », *comme disent les généalogistes...* Dans quelles conditions le métier devient-il la métaphore du nom ? Le nom peut-il prédestiner celui qui le porte ? Y a-t-il des relations d'analogie ou des phénomènes de rejet ?

Les humoristes ont remarqué la chose depuis longtemps. Les polémistes l'ont utilisée (Boileau, Victor Hugo et aujourd'hui *le Canard enchaîné...*). Que M. Boudin ait été charcutier dans la rue des Trois-Bouchers (à *Fontainebleau, dans les* années 50) a fait date dans la chronique locale. Que Mᵐᵉ Cresson soit ministre de l'agriculture fait encore recette au Café du commerce. Il y a là un vaste champ d'investigation, et, en épluchant les annuaires *téléphoniques par professions, on* devrait normalement trouver une constellation d'ornementations rhétoriques (vulgairement dit : calembours). L'Américain John Train, président d'une très sérieuse agence d'investissement, mais aussi ex-directeur du *Paris-Métro*, a publié *un succulent* petit livre où il a collectionné ce genre de trouvailles. Voici le titre complet de cet ouvrage de référence : *« Positive Wassermann Johnson, Sir Cloudsely Shovel, Buncha Love, Superporn Poopattana, T. Hee and Other Remarkable Names of Real People »*. Il est évidemment intraduisible en français.

∴

La Bibliothèque nationale est comme les pubs anglais, elle ferme tôt. Je rends mes livres à regret et je tire la tête d'un gosse à qui l'on vient de confisquer ses billes. Heureusement, une idée chasse l'autre...

Mon prochain périple dans les *livres pourrait être celui-ci : faire* le tour du monde en recoupant et en raccordant les itinéraires de voyageurs de tous les temps. Il suffirait pour cela de couvrir une mappemonde de tous les trajets réalisés et décrits dans les archives. Cette représentation *permettrait d'inventer des milliers* de voyages inédits. Au plaisir de l'exotisme s'ajouterait celui de l'historicisme et, chacun à son tour, deviendrait le Marco Polo de sa propre planète.

Faire le tour du monde en dix, vingt, trente voyageurs, quel *oxygène ! Quelles vacances ! On* traverserait les pays aux époques bénies de leur abondance et de leur splendeur, à moins que — Ravachol en pantoufles — on préfère les courir de révolution en révolution. La diachronie et la synchronie seraient enfin *réconciliées. On donnerait à la* terre une nouvelle jeunesse, une nouvelle dimension : celle de notre imaginaire.

Mais ce rêve n'est qu'un rêve. Qui nous commanditera cette expédition bibliophile ? Qui nous donnera les moyens de notre invention ? *Qui sera le sponsor ?* Pourtant, il suffirait de presque *rien !* Avec un ordinateur ménager et quatre-vingts jours, à peine... ■

JACQUES MEUNIER.

JEUX

Les ravages de la vidéomania

ÉCHANGE de bons procédés : tandis que l'un des héros de *E.T.* porte fièrement dans le film le tee-shirt à la gloire des space invaders d'Atari, la firme commercialise sur cassettes-jeux les aventures du petit bonhomme de l'espace. Mattel fait de même avec deux cassettes « Tron », inspirées par la production Disney. Et, des *Aventuriers de l'arche perdue* à *L'Empire contre-attaque*, les héros du grand écran sont nombreux à continuer leur aventure par l'intermédiaire des jeux vidéo.

Mais le cinéma n'est que l'une des composantes de la stratégie multi-médias des géants mondiaux de la communication et de l'audiovisuel. Pour eux, au-delà des consoles des jeux vidéo, c'est bien tout le marché des micro-ordinateurs qui est visé. Ces différents produits sont, en effet, destinés à se compléter avec l'écran de télévision pour constituer bientôt, à l'instar du rak pour la hi-fi, de véritables chaînes télématiques familiales.

D'une année à l'autre, les progrès auront été foudroyants. Principale explication de cette avancée : l'amélioration des capacités de mémoire des engins ; ce qui conditionne tout le reste : « intelligence » de la machine, qualité de l'image, réalisme des jeux, etc. C'est en fait le stock d'informations que la machine est capable de traiter qui s'est multiplié grâce aux nouveaux microprocesseurs.

Ainsi, les jeux de ping-pong ou équivalent, c'est-à-dire ces écrans en noir et blanc sur lesquels on se renvoyait une balle (carrée) sont morts et enterrés. La génération qui leur a succédé, celle des premiers murs et des esquisses de voitures ne vaut guère mieux. C'est la troisième génération qui domine le marché avec l'arrivée en France cette année de l' « Intellivision » de Mattel, qui apporte une nette amélioration sur le plan du graphisme et du réalisme. Sa capacité-mémoire supérieure et ses seize couleurs disponibles lui confèrent un indiscutable avantage sur le plan de l'esthétique. Le « Colecovision », le tout nouveau système de CBS présenté par sa filiale Idéal Loisirs, mais qui ne sera disponible qu'après les fêtes, amène de nouveaux progrès : sa capacité-mémoire, qui en fait presque l'égal d'un ordinateur, et le potentiel étonnant des cassettes permettent, sur le plan visuel, un résultat exceptionnel, dont témoigne le dessin du personnage du Schtroumpf. Il y a deux ans, on aurait vu sur l'écran une figure grossière se déplacer péniblement ; aujourd'hui l'illusion est quasiment celle du dessin animé.

Bien sûr, cette sophistication se paie ; et l'on ne sera pas étonné de retrouver dans la hiérarchie des prix des consoles celle de leurs performances techniques : le « Vidéopac » coûte environ 1 300 F ; l'Atari « VCS », 1 500 F ; l' « Intellivision », 1 900 F, et le « Colecovision » devrait avoisiner les 2 000 F (1).

Un large choix de cartouches

Quelles que soient ses performances, la console ne vaut toutefois que par les jeux qu'elle propose. Le choix par chacun des fabricants d'un standard différent et incompatible (chez Atari, il y a même incompatibilité d'une génération de machine à une autre) a longtemps fait craindre une étanchéité totale des systèmes. Les premières brèches se sont ouvertes avec la commercialisation par Mattel de jeux destinés aux consoles Atari. CBS a annoncé ensuite la mise sur le marché de ses propres jeux dans des versions utilisables sur le « VCS » et l' « Intellivision », ainsi que la vente d'un module spécial d'adaptation permettant d'utiliser les cassettes Atari sur son propre matériel.

On va ainsi vers une complémentarité élargie des systèmes qui permettra aux consommateurs de disposer rapidement d'un large choix de cartouches. Cette facilité repose, il est vrai, sur des critères parfaitement commerciaux : dès lors que plus de la moitié du chiffre d'affaires de l'industrie est assurée par la vente des cassettes, les fabricants introduits plus tardivement souhaitent pouvoir proposer leur logiciel à la plus grande clientèle possible.

Ces cassettes, qui représentent désormais plusieurs centaines de titres, s'inspirent largement des mêmes schémas : le sport, l'espace, les jeux de réflexion, y sont les thèmes dominants (2).

Parmi la quarantaine de jeux disponibles sur le « Videopac » (entre 150 et 300 F), les plus réussis sont, outre les jeux spatiaux, le golf, une intéressante initiation à la programmation qui permet de tirer parti du clavier alphanumérique absent des autres consoles, et le billard où l'avantage du « Videopac » dans la représentation des courbes est pleinement utilisé. La simplicité d'utilisation et la manipulation aisée des manettes ajoute à l'agrément. En revanche, sur le plan du graphisme, la lutte est inégale avec les autres marques.

Dans la même catégorie, Atari présente, à des prix variant entre 170 et 340 F, le plus grand choix de titres du marché. Si la représentation visuelle est inférieure à celle de certains concurrents, Atari a su compenser ce handicap en inventant des jeux où la qualité ludique et l'utilisation de l'espace sont telles qu'elles éclipsent les imperfections graphiques. C'est ainsi que certaines de ces cassettes sont devenues de véritables « classiques », tels « les Casse-briques » (Breakout et Superbreakout), le « Surround », le « Space Invaders », « Pac-Man » et le tout récent « Berzerk ». Toujours pour la console V.C.S., citons en outre « Kaboom » et « Freeway » d'Activision, et « The Empire Strikes Back » de Parker Brothers.

En trois dimensions. Chez Mattel, une quarantaine de cassettes sont disponibles à un prix avoisinant 250 francs. L'originalité de la formule réside dans la manette unique sur laquelle est glissée pour chaque jeu une carte plastifiée indiquant la fonction des différents boutons. Outre une originale « Course de chevaux », qui permet à six joueurs de participer simultanément, Mattel offre sur le thème des sports des cassettes remarquables. Citons « la Boxe », où tous les coups peuvent être donnés des deux mains dans un combat opposant deux adversaires choisis parmi une écurie de six ; « la Course automobile » où, sur cinq circuits de plus en plus sinueux, deux bolides peuvent s'affronter dans des « roue dans roue » spectaculaires ; « le Ski », où un à six amateurs s'essayent aux pentes de leur choix ; et « le Tennis », qui, par l'étendue des possibilités, ridiculise toutes les autres versions connues à ce jour.

Les autres cassettes sont d'un intérêt inégal. Parmi les jeux du cosmos, « Combat de l'espace », intéressant dans ses variantes les plus difficiles, et « Collision d'étoiles », dont le spectaculaire graphisme en trois dimensions ne suffit pas à rendre passionnantes les parties, sont les plus en vue. Deux autres cassettes méritent enfin d'être signalées. « Utopia » tout d'abord, où chaque joueur est le maître d'une île qu'il va devoir gouverner et faire prospérer au fil des ans, en faisant un savant arbitrage entre les dépenses d'infrastructure et les frais militaires. Le but de la partie : faire le mieux possible, et, de toute façon, moins mal que le voisin, en envoyant au besoin des mercenaires chez ce dernier.

Mais notre préféré reste « Advanced Dungeons and Dragons » : tous les amateurs du genre raffoleront de ce jeu où les aventuriers doivent vaincre les embûches des différents labyrinthes pour atteindre la montagne sacrée où ils pourront réunir les éléments de la couronne. Il leur aura fallu pour cela vaincre non seulement les obstacles naturels, mais aussi les monstres hurlant, grognant, rampant, qui les attendent dans l'obscurité. D'un intérêt renouvelé à chaque partie, et très bien gradué dans ses niveaux de difficulté, c'est une grande réussite.

Chez C.B.S., on annonce douze cassettes inédites pour le premier semestre 1983, et trente pour la fin de l'année. Outre le « Schtroumpf » et le « Donkey Kong », « Zaxxon », où un vaisseau spatial doit atteindre une citadelle de l'espace représentée en trois dimensions, sera l'un des jeux vedettes. Si le graphisme est impressionnant, il reste aux programmes à venir à être dignes des possibilités du matériel. En s'associant aux principaux fabricants de jeux de café (Bally, Midway...), C.B.S. dispose d'un atout essentiel; tant sur le plan de la créativité que pour tester ses nouveaux produits.

Tous les fabricants se livrent en outre au petit ballet des accessoires permettant de multiplier les possibilités de l'engin. Chez Philips, certaines cassettes, par une mémoire additionnelle, permettent d'améliorer les performances de la machine : c'est le cas du très remarquable programme d'échecs. Une console équipée d'un écran noir et blanc permettant de jouer sans monopoliser le poste T.V. est également en voie de commercialisation. Chez Mattel, le synthétiseur « Intellivoice » permet aux cassettes prévues à cet effet de communiquer avec le joueur pour lui prodiguer conseils et informations : c'est par exemple la voix de la tour de contrôle autorisant l'atterrissage... Autre innovation, la batterie « Synsonic Drums » permettant de composer ou de jouer avec tous les sons d'une batterie complète. Chez C.B.S. enfin, le module Turbo permet de relier la console à un poste de pilotage muni d'un volant et d'un accélérateur, pour mieux conduire un bolide. Malheureusement, un seul joueur à la fois est prévu.

Mais, pour tous les fabricants, la principale extension envisagée est celle du micro-ordinateur. Mattel et C.B.S. annoncent pour 1983 l'ordinateur domestique dans lequel viendra s'encastrer la console vidéo. Atari, en revanche, avec ses Atari 400 et Atari 800 dépasse dès maintenant sa console V.C.S. pour proposer de véritables micro-ordinateurs sur lesquels sont utilisés des programmes de jeux particuliers. Texas Instrument et Thomson ont fait de même avec respectivement les TI 99/4A et le TO7. La « vidéomania » n'a décidément pas fini de faire des ravages...

BERNARD SPITZ et SOPHIE COIGNARD.

(1) Il s'agit de prix indicatifs. A l'époque des fêtes, en particulier, des prix d'appel plus avantageux peuvent être pratiqués. C'est ainsi qu'on trouve actuellement le « Videopac » pour 800 F, l'Atari pour 1 100 F et l' « Intellivision » pour 1 500 F.

(2) Outre la première sélection que l'on trouvera ici, nous reviendrons régulièrement dans ces colonnes, au cours des prochains mois, sur les nouveaux titres parus.

CONTE FROID

L'erreur

En retard sur les autres pays, ces techniciens avaient mis des années à bricoler leur première fusée spatiale. Mais, à l'heure H du jour J, ils commirent une légère erreur de calcul, et la fusée s'enfonça triomphalement jusqu'au centre de la terre.

JACQUES STERNBERG.

POÉSIE

ALAIN-CHRISTOPHE RESTRAT

Alain-Christophe Restrat, qui a trente-cinq ans, a publié des poèmes dans les revues *Argile, Clivages, Monsieur Bloom, Digraphe*... Il a également publié *Cœur d'eau*, accompagné de gravures de G. Celan-Lestrange, aux Éditions Clivages. Il prépare : *Quelque, le principe de la mer* aux Editions Le voleur de Talan. Cette écriture veut durer dans la patience de l'impatience. La poésie est geste d'amour dans un espace encore inconnu.

CHRISTIAN DESCAMPS.

Le cahier-mélodrame
(fragments)

je ne peux rien dire de la voix pré-natale,
elle est stellaire, elle frappe d'immobilité
le vertige de mon regard perdu-retrouvé-perdu.

l'enfant-le rythme berçaient la pluie du sens.
mille et un oiseaux c'était le visage du monde.
l'encre ne restait jamais longtemps sur mes doigts,
comme un nuage qui se noyait au cœur du ciel étoilé
des yeux de mère, comme mort absolue à la source du
souffle.
je voyais tout par la vitre du grand-opéra-affection,
c'était...

sous tes pas crissent les graviers de la cour de l'école,
tu marches, sandales du sentiment.
tu te hausses pour regarder à travers la vitre,
la récréation bat comme un cœur ;
tu ne penses pas vraiment,
tu sais l'orthographe, l'imparfait tu le connais par cœur.
« mais plus alors »

sans les mots qui sans cesse pleuraient
mais avec le temps qui durait, ces instants,
dans la chambre et l'ombre au lit la nuit
les lendemains matin, sans les mots qui se
dérobaient mais avec le temps qui pesait,
ces instants, dans l'ouïe de la grande mer
dans mes yeux mon nez ma bouche prête à
embrasser, ma main dans l'attente,
ces instants me faisaient mourrir.

tout le temps que durait l'approche il perdait
ses sandales. l'ombre portée du commencement
reculait à mesure. les pages du livre avaient perdu
leur humidité première ; elles avaient recueilli
les larmes, les renoncements et les révoltes
et il pouvait voir maintenant le soc noir des mots
s'enfoncer, réapparaître et parfois former dans
son corps des îles d'os que l'érosion du temps
avait sculptées.
il avait tourné la page du jardin et l'eau
du livre ruisselait des yeux de la femme
de l'épaule à la main du cou au sein du ventre
et des hanches au sexe et du corps au cœur,
et par la frange bleue de la déchirure il la reconnut
et il touchait en elle les syllabes d'eau
et les battements de son sang,
et de l'herbe verte au ciel de voyelles
il la reconnut.

il sait que le moindre retard d'amour
il le sait
il remet ses pas dans ses pas
erreur comme cicatrice comme cercle
comme poignet et main et peur.

Des ingénieurs « sans frontières »

Des élèves de l'Ecole des ponts et chaussées essaient de mettre leurs compétences techniques au service des villageois des pays pauvres.

L'AIDE aux pays les moins avancés (P.M.A.) est souvent, faute de méthodes appropriées, pervertie dans son application (ainsi le lait donné par la Communauté économique européenne à certains pays pour l'alimentation des enfants est parfois utilisé pour le paiement des ouvriers...) D'autre part, la sous-alimentation chronique de la population des P.M.A. est indissociable d'insuffisances d'équipement et d'habitat.

A partir de ce double constat et en s'inspirant du travail d'associations existant dans le domaine de la faim et de la santé (comme, évidemment, Médecins sans frontières), une poignée d'élèves ingénieurs de l'Ecole nationale des ponts et chaussées ont l'idée, en février dernier, de créer une association du même ordre dans le domaine de l'équipement, baptisée Ingénieurs sans frontières (I.S.F.) (1). Il s'agit, dans l'esprit de ses fondateurs, de sensibiliser les ingénieurs et les futurs ingénieurs aux problèmes du tiers-monde, de les préparer à participer à intervenir — l'occasion étant de plus en plus fréquente, — mais aussi de participer à des micro-projets de développement réalisés à la demande des populations locales.

Une dizaine au départ, les membres de l'association sont aujourd'hui une cinquantaine, élèves de première, deuxième ou troisième année des « Ponts » (sur quatre cent quatre-vingts au total), encouragés par leurs professeurs et soutenus par l'administration de l'école qui apporte à l'occasion son appui logistique (pour l'édition de plaquettes d'information notamment).

Mais I.S.F. s'éloigne déjà de son berceau : l'association est maintenant ouverte à tout élève de grande école, à tout ingénieur ou technicien et plus généralement à toute personne compétente et de bonne volonté prête à apporter une collaboration technique ou scientifique à un pays du tiers-monde.

« Nous ne sommes surtout pas là pour imposer notre modèle de société, précise Antoine Malafosse, vice-président de l'association. *Le comité de parrainage d'I.S.F., installé en juin dernier, doit veiller à ce que l'association ne dévie pas de sa vocation strictement humanitaire. »* Ce comité de parrainage, formé d'une douzaine de personnalités, pour la plupart anciens des Ponts (2), a permis aussi à l'association de recevoir un certain nombre de dons qui lui permettent pour chaque mission au moins de payer les billets d'avion de ses envoyés, le gros des dépenses (matériaux et main-d'œuvre) devant encore être subventionné par un organisme plus puissant.

La première mission d'I.S.F. remonte à mars 1982 : il s'agissait de réaliser une adduction d'eau pour le village de Lafto en Ethiopie à partir d'une source située dans les montagnes. Le projet, réalisé à la demande d'un missionnaire français, a été financé par l'A.I.C.E. (Action internationale contre la faim) et les missionnaires.

Les contacts noués avec la population lors de ce premier séjour de trois semaines ont débouché sur une mission (du 16 juin au 18 juillet dernier) pour réaliser deux nouvelles adductions et construire un réservoir en béton dans la même province du Harar. Dans cette région semi-désertique, l'adduction d'eau répond aux besoins d'irrigation pour les cultures, d'hygiène (la présence d'une fontaine dans le village crée des habitudes), de santé (avant nombre d'habitants n'allaient pas jusqu'à la source et buvaient des eaux stagnantes, ce qui entraînait selon un médecin ayant observé le cas de Lafto, *trente décès par typhoïde chaque année*).

Chaque fois, la main-d'œuvre a été fournie par la population locale, mais les envoyés d'I.S.F. (deux à chaque mission) ne se sont pas contentés d'établir les plans et de surveiller les travaux : ils ont enseigné aux villageois des techniques élémentaires comme le vissage des tuyaux de façon à ce qu'ils puissent assurer eux-mêmes la maintenance de l'installation. Un travail qui a provoqué des demandes analogues de la part des habitants du voisinage.

Cet été encore, deux autres représentants d'Ingénieurs sans frontières, à la demande d'une association de fonctionnaires et de paysans voltaïques, ont constitué un dossier de demande de financement pour la construction de 57 km de piste dans la sous-préfecture de Gaoua. Là encore la population locale largement associée au projet a permis aux représentants d'I.S.F. de prévoir au mieux les ouvrages nécessaires et notamment leurs dimensions en fonction notamment du niveau maximal des eaux en saison des pluies.

Chaque mission fait l'objet d'un rapport détaillé où les élèves ingénieurs présentent, photos et schémas à l'appui, et expliquent leur réalisation et les méthodes employées, en liaison avec le contexte local politique, économique, ethnique, religieux, climatique. Ce rapport permet de formuler des recommandations pour de futures missions de même type, et sert aussi à la « propagande » de l'association.

I.S.F. prévoit pour le printemps et l'été prochain deux opérations de suivi technique - construction d'une piste au Mali et de maisons en terre à Tamanrasset - et la consolidation d'un puits à Djidjida (toujours en Ethiopie). Le fait que seuls des élèves-ingénieurs aient pu être envoyés en mission limite la durée des séjours, car il faut les concilier avec la poursuite des études. I.S.F. cherche donc des ingénieurs ou techniciens (en congé sabbatique par exemple) capables de prendre en charge des missions de trois à six mois.

La seconde limite imposée aux ambitions de l'association est, bien sûr, le financement. Le Crédit lyonnais apporte son soutien à I.S.F depuis le début, mais, comme l'explique Antoine Malafosse : *« Nous avons refusé le sponsoring qui nous ferait les promoteurs à l'étranger de telle banque ou telle entreprise. »* Et il exprime le même souci de l'indépendance dans le choix des missions : *« Nous avons refusé, malgré des demandes, d'aller au Liban parce qu'il y a déjà là-bas beaucoup d'ingénieurs libanais, auxquels nous ne ferions que voler le travail. »*

Les fondateurs d'I.S.F. ne sont pas encore inquiétés de savoir ce que deviendrait leur œuvre en cas de croissance rapide ; mais, pour Antoine Malafosse, il est clair que *« cela ne nous ferait pas nous lancer sur des grands projets, mais nous permettrait de conduire une multiplicité de micro-projets, toujours avec le souci de servir les populations locales »*.

DANIEL GARCIA.

(1) I.S.F., Ecole nationale des ponts et chaussées, 28, rue des Saints-Pères, 75007 Paris. Tél. (1) 269-34-13, poste 343. La cotisation annuelle, toute symbolique, est de 20 F.

(2) Entre autres Pierre Giraudet, président d'Air France ; Georges Pebereau, P.-D.G. de CIT-Alcatel ; Jacques Tanzi, l'actuel directeur des « Ponts », mais aussi le chanteur Guy Béart. Le comité est présidé par le physicien Alfred Kastler.

CONSEILS

La non-lucrativité

Le caractère désintéressé de l'association est affirmé dès l'article premier de la loi de 1901, puisque celle-ci se fonde *« dans un but autre que de partager les bénéfices »*. Il est confirmé par l'article 9, qui traite de la dévolution des biens en cas de dissolution, et surtout par l'article 15 du décret du 16 août 1901, qui précise que l'assemblée générale qui se prononce sur la dissolution ne peut *« attribuer aux associés, en dehors de la reprise des apports, une part quelconque des biens de l'association »*.

On a voulu par ces dispositions opposer l'association à la société, qui, selon l'ancienne définition du code civil est *« un contrat par lequel deux ou plusieurs personnes conviennent de mettre quelque chose en commun dans la vue de partager le bénéfice qui pourra en résulter »*.

La différence est beaucoup moins nette de nos jours puisque l'article 1832 du code civil dans sa rédaction actuelle (4 janvier 1978) *ajoute à « la vue exclusive de partager le bénéfice » la notion de « profiter de l'économie qui pourra en résulter »*. Or, depuis que des activités de caractère commerciale sont reconnues aux associations, notamment les *« services rendus à leurs membres »*, tels que définis dans l'article 261-7 du code général des impôts, la mise en commun *« de leur connaissance et de leur activité »* permet bien aux membres de l'association de profiter d'une certaine mesure de *« l'économie qui peut en résulter »*.

Il faut donc chercher ailleurs les critères de non-lucrativité. Nous les trouvons dans le code général des impôts article 261-7-1 d : *« Le caractère désintéressé de la gestion résulte de la réunion des conditions ci-après :*

— L'organisme doit être géré et administré à titre bénévole par des personnes n'ayant elles-mêmes, ou par personne interposée, aucun intérêt direct ou indirect dans les résultats de l'exploitation.

— L'organisme ne doit procéder à aucune distribution directe ou indirecte de bénéfice, sous quelque forme que ce soit.

— Les membres de leur organisme et leurs ayants droit ne doivent pas pouvoir être déclarés attributaires d'une part quelconque de l'actif, sous réserve du droit de refuser des apports. ».

Ce texte appelle cependant quelques commentaires :

En premier lieu : c'est la *réunion* des trois conditions qui est nécessaire pour affirmer le caractère de non-lucrativité de l'association.

En second lieu : les *« administrateurs »* qui gèrent l'association ne doivent avoir aucun intérêt *direct ou indirect* dans les résultats. Ce qui semblerait exclure la possibilité pour les administrateurs d'être salariés de l'association. Nous avons vu précédemment que cette mesure est quelque peu tempérée par un avis du Conseil d'État du 22 octobre 1970 qui reconnaît que des salariés d'une association peuvent également en être administrateur.

Enfin les membres de l'association ne peuvent bénéficier d'aucune répartition de bénéfices réalisés *sous quelque forme que ce soit*, c'est ainsi qu'on a pu contester le caractère de non-lucrativité d'une association qui, estimant en fin d'exercice avoir réalisé « trop de bénéfices », avait ristourné à ses adhérents une part de leur cotisation ; ou une autre qui diminuait proportionnellement les cotisations des *anciens membres pour l'année suivante.*

★ Cette rubrique est rédigée par Services-associations, association selon la loi de 1901, 24, rue de Prony, 75017 Paris. Tél. (1) 380-34-09.

BLOC-NOTES

INITIATIVES

Education sanitaire

Le groupe de recherches pour l'enseignement de la puériculture aux parents (GREPP) attribue (pour la troisième année) trois prix (7 500 F. et 3 000 F.) à des relations d'expériences originales d'éducation pour la santé — et de leur évaluation : thèses, mémoires ou travaux sur le terrain. Les documents doivent être envoyés avant le 31 mars 1983 au secrétariat du groupe.

★ *GREPP*, service du professeur R. François, pavillon S bis, hôpital Edouard-Herriot, place d'Arsonval, 69374 Lyon cedex 2

Connaissance de l'Afrique

L'association *Dialogues... Racines africaines* veut faire connaître les cultures africaines (du Maghreb et d'Afrique noire et l'immigration, et favoriser les échanges entre celle-ci et le reste de la population. Elle organise des concerts, des expositions, des projections de films et des stages (danse, chant, musique, cuisines africaines, artisanat...).

★ *Dialogues... Racines africaines*, 10, boulevard des Batignolles, 75017 Paris. Tél. (1) 522-66-83.

Bourses inter-générations

Pour aider les étudiants à financer leurs études et créer une solidarité entre générations, l'association Inter-Ages a créé des bourses inter-générations : un *parrain*, bénéficiant de revenus solides, verse pendant trois à sept ans une bourse à un *filleul* pour lui permettre d'achever ses études (le montant est fixé par un accord mutuel). Cinq ans après son insertion professionnel, le filleul souscrit un plan d'épargne (actions ou parts de sociétés d'investissement) de dix ans environ : les revenus du capital constitué assureront une rente au parrain lorsque celui-ci arrivera à l'âge de la retraite. L'association, qui a déjà réalisé quinze contrats l'année écoulée, souhaite en accroître le nombre en trouvant de nouveaux « parrains ».

★ *Association Inter-Ages*, 50, rue Castagnary, 75015 Paris. Tél. (1) 532-47-10.

PUBLICATIONS

Minorités

Racisme ou assimilation ? Les minorités sont rejetées en France : le « seuil de tolérance » est vite atteint. Le numéro 86 de *Pour*, revue du GREP qui vient de paraître, *plaide pour* « une société interculturelle ». Il présente les obstacles à surmonter et les lieux où peut se réaliser cette expérience « interculturelle » : l'école, le travail, la famille, la presse, les arts...

★ *Pour*, éditions Privat, 14, rue des Arts, 31000 Toulouse. Tél. (61) 23-09-26 ; GREP, 13-15, rue des Petites-Ecuries, 75010 Paris, tél. (1) 824-50-36.

Histoire de l'éducation populaire

Un répertoire de *la Presse d'éducation populaire de 1830 à 1960* est publié par l'Institut national d'éducation populaire. Ce répertoire présente, classés par associations, les périodiques, almanachs, annuaires et comptes rendus de congrès des associations, ainsi que le lieu où l'on peut les consulter. Il comporte aussi un bref historique de chaque association, des tableaux de filiation et des repères chronologiques. Le premier tome (1830-1939) est déjà sorti.

★ Institut national d'éducation populaire, Service des publications, 78160 Marly-le-Roi.

Pauvreté

Pauvreté et crise de l'Etat-providence ; c'est le thème du dernier numéro de la revue trimestrielle publiée par l'association Echanges et Projets. Celui-ci présente un document réalisé par l'association, comportant une analyse de la pauvreté aujourd'hui, un « plan de lutte », notamment dans deux domaines : le logement (supprimer l'habitat de relégation, modifier les aides, responsabiliser les municipalités, etc.) et l'éducation (combattre l'illettrisme, agir dès la petite enfance, etc.). Il comporte aussi les témoignages de Jean-Michel Belorgey, député (P.S.) de l'Allier, de Bruno Couder (A.T.D. Quart-Monde), Bruno Lancian (Secours catholique) et Alain Bourgarel, instituteur à Gennevilliers, ainsi qu'un débat avec Pierre Rosanvallon.

★ *Echanges et Projets*, 10, rue des Pyramides, 75001 Paris. Tél. (1) 260-43-67.

annonces associations

appels

Ass. loi 1901 accueil animat. pte enfance, gérant halt.-gard. rech. dons. Ecr. à APESCA ctre médico-soc., 39160 St-Amour

A tous les citoyens dont les biens, les droits et leur personne sont mis en péril. Regroupez-vous en adhérant à l'Association de Défense des Victimes de la Justice et tous auxiliaires de la justice A.D.V., 14, r. de Metz, 31000 Toulouse. Tél. (61) 63-11-18

Ass. musicale organise stages et concert de musique latino-américaine. Travaille aussi en milieu scol. LOS CAIMANES, quartier Le Saret 13590 Meyreuil. (42) 51-00-23

I.C. prop. initiation à l'informatique et au Basic, le samedi (matin ou ap.-midi) ou encore le soir. Durée 25 h. Px : 38 F heure. Lieu : Opéra. Nomb. autres stages. Pour tous renseignements - tél. : 544-05-14

DIAGNOSTIC CARACTEROLOGIQUE de la Nation française, une étude originale, dans HELIOS, bullet. du Centre initiatiq. héliotemplier — Nos 20-21. 151, av. J.-Jaurès, 92120 Montrouge 10 Nos/an-120 F

créations

Votre S.A.R.L. en 8 jours pour 2 500 F. Tous frais démarch. compr. Cession fonds-actes S.S.P. APICI (Association 1901) 3, rue de l'Arrivée (610) PARIS 15e - Tél. : 538-99-98

Pour VACANCES ÉCONOMIQUES et confort. INTERLINK vous propose de partic. à des échanges de RÉSIDENCES en France et à l'étranger. INTERLINK B.P. 1124 69203 LYON Cedex 01

CREAMEUBLE, association visant à mettre en relation les industriels du meuble de la région Haute-Normandie avec les divers partenaires du marché et tout particulièrement les créateurs. 195, route de Dieppe 76150 NOTRE DAME DE BONDEVILLE

Le Mouvement des Ecologistes Chrétiens, créé en juin 1982, propose l'étude de l'ésotérisme *chrétien, l'étude de la morale*, un annuaire pour l'entraide et la convivialité, un bulletin ouvert à tous. Renseignements contre un timbre à A.D.H. 1, villa Anjou, 94430 CHENNEVIÈRES

manifestations

L'Association LA MANDRAGORE accueille des jeunes, adultes ayant des problèmes d'insertion sociale, sortant de prison, sortant de cure, sortant d'hôpitaux psychiatriques et autres marginaux. Écrire uniquement : 20, avenue Gambetta 17300 Saintes

L'Association des Inventeurs et Fabricants Français (A.I.F.F.) a rendu public le palmarès du premier « Concours Lépine des jeunes » (le Monde 28-10-82) grand concours d'inventions ouvert aux 8 à 18 ans. 1er prix : *Vincent LORPHELIN, terminale* Paris, pour son ellipsographe ; 2e prix : Frédérique BONNAUD, centre d'apprentissage technique à Augevas, pour son protecteur des fossiles ; 3e prix : Hervé VILLIERE, I.E.P. de Charleville-Mézières, pour son contrôleur de batterie ; 4e prix : Jean-Marc BREAND, lycée J.-Ferry à Versailles, pour son amortisseur sifflant, etc. A.I.F.F. : 79, rue du Temple 75003 PARIS — 887-83-98.

sessions et stages

Stage poterie en Berry, 19-21 *fév.* 350 F tt comp. ADEL 2, rue Traversière - 36110 LEVROUX. (16-54) 35-64-87.

Stage fonctions municipales 15 et 16 janv. 83. Mvt Jeunes *Femmes*, 8, *villa du parc* Montsouris. Tél. : 588-22-55.

Stage de masque du 27 au 31 déc. par le cirque l'Amour. Renseig. : AEUF 19 b, *rue* de Cotte, 75012 PARIS Tél : 341-57-06 ou 264-31-18.

Du 24 au 28 janv. 83, à Chambéry, st. de formation : *la crise* économique et le tiers-monde. NORD-SUD FORMATION 1, r. de Savoie, 75006 PARIS Téléphone : (1) 326-80-68.

Danser c'est communiquer avec soi-même, les autres, l'autour, pour transformer le quotidien. Stage rés. du Nvel an de le 06. - EVIDANSE 36, rue Rochechouart. 75009 PARIS - 281-57-08.

VILLAGE DES JEUNES VAUNIERES. Htes-Alpes 1200 m alt. ouv. tte l'année. Accueille groupes jeunes 16 à 20 ans avec encadrement. Maxi. 40 pers. SÉJOURS SESSIONS STAGES cond. intéres. Ecr. DE-*NIAU, 33, r. Moucherotte*, 38170 SEYSSINET. Tél. après 20 h. (76) 48-26-52.

CULTURE ET LIBERTÉ organise début 83 trois stages de 40 h : en vue des élections municipales, comprendre la commune. *Agir dans sa commune* rurale. Commune et décentralisation. Renseignements : 73, r. des Héros-Nogentais, 94130 Nogent-sur-Marne. Tél. 872-50-30.

Centre recherche et formation organise stage micro-informatique, angl., alle., arabe, espa., fran. pour étrangers. vente maisons indiv., à partir *mi-janvier* 1983. *Pour* rens. et inscript. : FORHUM, enclos des Lys, bât. A, 585, r. Aiguelongue, 34100 Montpellier. Tél. (67) 41-02-33.

EVADEZ-VOUS... PARTEZ skier, grimper, randonner avec le CLUB ALPIN FRANÇAIS RAID 1/4 janv. Pyrénées 700 F FOND 15/16 janv. POIZAT 380 F COURCHEVEL 22/23 janv. 700 F RANDO 31 dé.-2 ja. Saintonge. FALAISE 8/9 janv. Saussois 7, rue La Boétie, PARIS-8e 742-38-77, 12/18 h, sf lundi.

Vidéo : le standard unique n'est pas pour demain

EN annonçant son intention de prendre le contrôle de la société allemande Grundig, le groupe Thomson a précisé que cette opération allait lui permettre de lancer la fabrication d'un magnétoscope utilisant un nouveau standard mondial, le 8 mm. La nouvelle, on le comprend aisément, provoque un certain émoi chez les consommateurs. Faut-il acheter un appareil dès aujourd'hui, en choisissant entre trois standards également performants ou attendre que cet « outsider » tombé du ciel règle définitivement le problème en imposant sa propre norme ? Voilà de quoi perturber sérieusement les achats de Noël au moment où les mesures du gouvernement contre les importations japonaises viennent involontairement de donner à la vidéo une remarquable publicité.

L'ennui, c'est que cette déclaration spectaculaire correspond pour le moment davantage à une profession de foi qu'à une réalité tangible. Les principaux constructeurs de magnétoscopes ont bien constitué en janvier dernier un groupe de travail sur un nouveau standard de vidéocassette, mais celui-ci concerne uniquement les camescopes, ces caméras vidéo à magnétoscopes intégrés. L'espoir – nourri par les responsables de Thomson, Philips et Grundig – de voir ce nouveau standard étendu à tous les magnétoscopes se heurte à quelques problèmes.

Après bien des errances, la majorité des constructeurs a adopté la cassette 1/2 pouce pour attaquer le marché grand public, parce que celle-ci représentait un équilibre optimum entre divers facteurs : coût, encombrement, qualité de la reproduction et durée d'enregistrement. Tous les autres prototypes (cassette 1/4 de pouce de Funaï ou enregistrement longitudinal de B.A.S.F. et Toshiba) sont restés sans lendemain. A l'intérieur de cet équilibre global, les trois standards dominants, V.H.S., Betamax et V 2000 proposent des solutions techniques différentes, mais dont la conception technique reste assez proche, même si les synthèses sont incompatibles entre eux. Au demeurant, cette incompatibilité ne constituait pas un véritable handicap, tant que l'utilisation prioritaire du magnétoscope consistait à enregistrer la télévision.

Les choses changent peu à peu avec le développement d'un marché de l'édition vidéo. Produire pour les trois standards constitue une contrainte lourde pour un éditeur. René Château, l'éditeur vidéo des films de Jean-Paul Belmondo, vient d'annoncer qu'il abandonne les standards Beta et V 2000 pour *l'As des as* et ses nouvelles productions. Les choses sont encore plus difficiles pour un vidéo-club, qui doit théoriquement stocker douze mille cassettes pour gérer les quatre mille titres actuellement disponibles sur les catalogues. En fait, le standard V.H.S. étant largement majoritaire en France (plus de 90 % des ventes de cassettes selon certaines sources), on a bien du mal à louer des films dans les deux autres standards, malgré les efforts promotionnels de Sony et de Grundig.

Ces facteurs pourraient pousser à terme vers une standardisation lorsque le poids de l'édition vidéo sera suffisamment déterminant sur la politique des constructeurs. Mais, pour le moment, ces derniers sont surtout préoccupés d'amortir les considérables efforts de recherche et de développement sur des machines, qui, conçues dès le début des années 70, n'ont été commercialisées qu'à partir de 1976, et n'ont connu de véritables succès que deux ans plus tard.

Course à la miniaturisation

C'est ainsi que les Japonais comme l'européen Philips songent plutôt à exploiter leurs acquis technologiques pour proposer des produits dits « d'équipement complémentaire ». Après le magnétoscope de salon, on incite le consommateur à s'offrir un ensemble portable pour fixer sur la bande magnétique ses souvenirs de vacances ou ses fêtes de famille.

Les premiers ensembles de ce type étaient trop lourds et trop encombrants pour répondre véritablement aux besoins. Mais la miniaturisation a fait de rapides progrès. J.V.C., le premier, a mis au point un V.H.S. compact ne pesant que 2 kilos et utilisant une cassette de la taille d'un jeu de cartes, pourtant compatible (grâce à un adaptateur spécial) avec les magnétoscopes de salon. Grundig a fait de même avec sa cassette « baby » et un magnétoscope miniature. C'est Sony qui a réalisé le tour de force le plus impressionnant en annonçant un magnétoscope à peine plus encombrant mais utilisant la cassette Beta traditionnelle.

Cette course à la miniaturisation débouche naturellement sur le camescope, véritable alternative électronique au Super 8. Dans un secteur où aucun constructeur n'a pris d'avance décisive, la standardisation est plus aisée. Elle permettrait de trouver aux quatre coins du monde des vidéocassettes aussi facilement que des pellicules 24 × 36 ou des cassettes Super 8. Les fabricants étudient donc une norme commune utilisant des bandes métal d'une largeur de 8 mm, qui autorise le stockage d'une heure d'enregistrement sous un volume très miniaturisé. Ces nouvelles cassettes, incompatibles avec les magnétoscopes existants, ne serviraient donc qu'à la production d'amateur et seraient inutilisables pour l'édition ou l'enregistrement de la télévision.

La standardisation, on le voit, est toute relative ! D'autant que Sony vient de jouer sa propre carte en présentant il y a deux mois, le Betamovie, un camescope qui utilise la cassette Beta traditionnelle et offre trois heures d'enregistrement. Pendant que tout le monde négocie, chacun s'empresse de marquer des points sur le concurrent...

Si l'on ajoute à tout cela que les recherches sur le vidéodisque (lecteur et enregistreur) continuent de plus belle, on s'aperçoit que l'hypothèse d'un standard mondial du magnétoscope est des plus fragiles. Seule, une mutation technologique radicale (enregistrement numérique sur support optique, par exemple) pourrait le favoriser, mais on en est encore loin. En attendant, on ne voit pas pourquoi le V.H.S. – qui représente 75 % des 20 millions de magnétoscopes vendus dans le monde – accepterait de perdre sa position dominante. Pour reconquérir le marché, l'électronique européenne devra composer avec lui. ■

JEAN-FRANÇOIS LACAN.

VIDEOCASSETTES SELECTION

Tosca

Après les vidéocassettes du « Vidéophile », voici la deuxième collection d'opéra. Celle-ci bénéficie du prestige du Théâtre national de l'Opéra de Paris, qui a signé avec Cinéthèque un accord concernant l'édition de ses spectacles. Un luxueux coffret réunit un livret documentaire et l'enregistrement des représentations publiques.

La première cassette de la collection est consacrée à un chef-d'œuvre du répertoire, *Tosca*, de Giacomo Puccini, dans la merveilleuse interprétation de Kiri Te Kanawa secondée par Ernesto Veronelli (Mario) et Ingvar Wixell (Scarpia). Cette excellente distribution est le seul atout de cet enregistrement car la mise en scène lourde et pompeuse de Jean-Paul Chambas ôte beaucoup de force au spectacle visuel. La réalisation vidéo de Dirk Sanders, limitée par les contraintes de la représentation publique, ne parvient pas à sauver le spectacle. Seules quelques surimpressions aux finales du premier et du troisième actes essaient de retrouver le lyrisme de la musique à défaut d'un réel élan dramatique.

La splendeur sonore déployée par l'orchestre de l'Opéra est quelque peu masquée par la reproduction vidéo bien en deçà, hélas, des normes de la haute-fidélité. La direction musicale de Seiji Ozawa est celle d'un orfèvre, attentif aux moindres détails aux dépens parfois des grandes lignes de force de la partition.

J.-F.L.

★ *Tosca* de Giacomo Puccini. Disponible en V.H.S., Beta et V 2000 (Secam ou Pal). Edité par Cinéthèque et distribué par G.C.R.

PRATIQUES

HIFI

Un son à contre-courant

La firme française S.P.K. a choisi d'être à contre-courant en matière de conception d'enceinte acoustique. Cette entreprise est en effet spécialisée dans les systèmes acoustiques de forte puissance pour les particuliers ou pour les usages professionnels de qualité. Les systèmes amplifiés de S.P.K. se composent d'une paire d'enceintes à amplificateurs incorporés. Le signal sonore est séparé en trois gammes de fréquence – grave, médium, aiguë – par un filtre, puis chaque voie est amplifiée séparément avant d'attaquer le haut-parleur qui lui est attribué. Il suffit donc d'un préamplificateur placé après la source platine tourne-disque ou magnétophone – pour alimenter le système de restitution sonore. Ce schéma est directement inspiré des conceptions professionnelles et est la seule façon, selon S.P.K., de concilier dynamique, musicalité et précision de la retranscription sonore à faible comme à haut niveau.

Le modèle S.P.K. 7311 délivre 70 watts par canal amplifié et un inverseur permet d'adapter le niveau d'entrée en cas d'utilisation d'un ampli-préampli intégré.

Documentation et liste des points de vente à S.P.K. audio : 6, rue Jacques-Kellener, 75017, Paris. Tél. : (1) 228-60-26.

Adresses

Suite à de nombreuses demandes, voici les coordonnées des fabricants ou distributeurs des matériels cités dans des articles précédents, pour renseignements et listes des points de vente.

Galet presseur « PLANAX » : Planax/Absolute Sound Intel, 15, rue de Poissy, 75005 Paris (tél. : 329.49.48).

★ Audioanalyse : B.P. 173, 18004, Bourges Cedex. Tél. : (48) 50-57-37.

PHILIPPE PÉLAPRAT.

RADIO

C'était au temps où...

C'était au temps où la radio avait la forme d'une *« grosse boîte de bakélite noire d'où émergeait toute une batterie de boutons et un haut-parleur galbé comme une conque marine »*, le tout surmonté de *« deux cadres de bois encastrés l'un dans l'autre »*, enroulés de fil électrique : c'était après que M. Marconi eut réussi à transmettre à M. Branly, par un télégraphe sans fil, ses compliments les plus respectueux, et que M. Eiffel, pour sauver sa tour, l'eut offerte aux militaires pour les besoins de la radio.

C'était au temps où les hommes politiques commençaient à comprendre l'impact de l'instrument ; au temps des premiers grands reportages internationaux de Jean Masson sur Radio-Luxembourg ; au temps du Tour de France en direct sur Paris P.T.T. ; au temps où les familles se retrouvaient le soir autour du meuble impressionnant ; au temps où les stations étaient salles de spectacles ; au temps où les radio-crochets n'avaient aucune pitié ; au temps des Duraton et de leurs aventures sur l'antenne de Radio-Cité ; au temps des espiègleries de Jean Nohain, entouré des copains, de l'inénarrable course au trésor du Poste parisien et de Pierre Dac, son génial inventeur, des reportages de Georges Briquet, des jeux de Zappy Max et des clins d'œil de Guitry...

C'était au temps où la radio n'était que découverte, au temps où le son était si riche d'images. Au temps où la radio se disait T.S.F...

ANNICK COJEAN.

★ *Quand la radio s'appelait T.S.F.*, de Bernard Pouzols, avec de magnifiques photos noir et blanc et une préface un brin nostalgique de Raymond Castans, qui connaît si bien l'instrument. Edit. R.T.L., archives de l'Illustration, Eric Baschet.

ACTUALITE DU DISQUE

Classique

« Les Noces de Figaro » par Georg Solti

Des *Noces* encore, oui, mais celles de Sir Georg, qui les a maintes fois dirigées (il y a presque dix ans déjà, il ouvrait avec elles « l'ère Liebermann », à l'Opéra de Paris, dans une production de Strehler devenue une légende), mais jamais enregistrées. Des *Noces* toutes de vitalité et de juvénilité, avec ce qu'il faut toutefois de nostalgie, voire de cruauté pour qu'on se sache chez Mozart.

Fort de son expérience de la scène et de sa fidélité au maître, Solti déploie sa suprême élégance, sans le moindre temps faible (la leçon du théâtre) ni le moindre excès (la familiarité avec le magique équilibre mozartien). Premier bonheur, on participe à ce secret que détiennent les grands : sembler redécouvrir une partition qui n'est que scrupuleusement respectée. Second bonheur : une distribution réunie sous le signe de la jeunesse, mais rompue déjà à l'exercice austère qu'est le chant mozartien. Non pas une succession de numéros pour stars, mais la cohérence et la discipline d'un travail d'équipe, fusion des timbres et harmonie des intentions. Avec pour chacun, dans le ton et les manières, quelque chose d'évidemment « moderne » qui confirme qu'un nouveau style d'interprétation mozartienne est bel et bien né depuis dix ans. (Thomas Allen, Kiri Te Kanawa, Lucia Popp, Samuel Ramey, Frederica von Stade, Jane Berbié, Kurt Moll, Robert Tear, avec l'Orchestre philharmonique de Londres).

Dans une discographie aussi prolixe que magnifique, Georg Solti et ses interprètes réussissent ce pari : gagner d'emblée le sommet. (Quatre disques Decca, 591.245).

ALAIN ARNAUD.

Les adieux de Dame Janet dans « Orphée »

Des adieux, déjà ? Mais oui, Janet Baker, la jeune élève de Lotte Lehmann, prix Kathleen Ferrier en 1956, a plus d'un quart de siècle de scène à son actif. Pour son départ, *elle a choisi le rôle*-fétiche de son illustre devancière, cette figure hautement mythique mais aussi profondément humaine, cet Orphée que Gluck écrivit originairement pour un castrat, puis pour un ténor et que Berlioz arrangea pour le contralto de Pauline Viardot.

Au-delà des querelles musicologiques sur l'authenticité des tessitures et le choix de la langue du livret, remercions Erato d'avoir *fixé pour l'histoire lyrique* l'interprétation unique de Janet Baker, bouleversante d'humanité et de sobriété, habitant son rôle du moindre récitatif au célèbre *« che faro »*, de toute sa maturité de musicienne et de tragédienne. Un Orphée aux visages multiples, dont les inflexions vocales reflètent les infinies nuances de la douleur et dont la blessure, longtemps après la dernière note, continue de nous hanter. Avec, la soutenant et l'entourant d'une subtile construction sonore et rythmique, le London Philharmonic Orchestra à qui Raymond Leppard demande le difficile équilibre du classicisme, la violence des *passions dans la rigueur de* la forme (solistes : Elisabeth Speiser, Elizabeth Gale, avec le Glyndebourne Chorus ; trois disques Erato, NUM 750.423).

A. A.

Le piano d'Igor Markevitch

Son soixante-dixième anniversaire et sa récente édition critique des symphonies de Beethoven ont une nouvelle fois mis à l'honneur le nom d'Igor Markevitch, et donné l'occasion de célébrer en lui non seulement le chef d'orchestre, mais aussi le compositeur. Le disque s'est heureusement mis de la partie, ce qui permet de découvrir deux œuvres *pour piano remontant à plus de* quatre décennies, *Stéfan le poète* (1939) et surtout *Variations, fugue et envoi sur un thème de Haendel* (1941).

Stefan le poète est un ensemble de sept pièces sous-titrées globalement *Impressions d'enfance pour piano*, et qui par leur propos, mais non par leur langage, s'inscrivent dans la descendance du Schumann des *Kinderszenen* ou du Debussy de *Children's Corner*. Avec les *Variations*, Markevitch mit pratiquement un terme (à moins de trente ans) à sa carrière de compositeur. Le thème, passé à la postérité sous la dénomination de *Joyeux forgeron*, est un des plus célèbres de Haendel. Les variations sont concises et bien typées, dans la grande tradition de la variation romantique, mais avec une saveur acide bien de notre temps, et la fugue à trois voix précédant le mystérieux *Envoi* terminal n'en interrompt pas l'élan, bien au contraire. Interprétation virtuose et sensible à la fois du jeune pianiste japonais Kazuoki Fujii (*Pavane, ADW 7103*).

MARC VIGNAL.

Les récitals de Luciano Pavarotti

Bon, c'est entendu, c'est la plus belle voix de ténor du temps, au timbre chaud et lumineux, à la trame solide et homogène, à la *quinte aiguë dont l'insolence* donne le frisson. Il aurait pu être un merveilleux styliste, si l'on en croit ses débuts, sa souplesse, son agilité, et ses demi-teintes le désignant naturellement pour le répertoire romantique et le jeune Verdi. Mais la tentation du vérisme et de ses ouvrages au *succès garanti, et aussi* ce rêve secret de tout ténor, égaler Caruso, l'ont conduit ailleurs.

En nous offrant six ans d'enregistrements (*1968-1974*), Decca nous montre certes la versatilité d'un artiste surdoué, quoique continuellement pauvre d'intention dramatique et court d'imagination poétique. Mais ce palmarès souligne aussi, *a contrario*, l'exigence capitale de l'art du chant : *se spécialiser à partir de ses moyens. A la refuser, Luciano Pa*varotti a banalisé, sinon gâché ses talents naturels. Ayant descendu sa pose de voix et élargi son émission pour faire face aux écritures modernes, il a peu à peu perdu cette grâce légère et cette ductilité vocale qui faisaient merveille dans le répertoire belcan*tiste et dont* on trouve, dans ces récitals, des preuves superbes.

Mais qu'importe le style n'est-ce pas, si les fanatiques du *contre-ut* et du volume *sonore* sont heureux ? Et si l'Amérique lui fait des triomphes ? Ces disques apportent l'émerveillement sans réserve devant un timbre d'exception. *Mais ils sonnent aussi* comme un *in memoriam*.

(Decca : *Grands airs de ténor : Paillasse, Martha, Carmen, la Bohème, Rigoletto, Faust, Tosca, Aïda, Turandot, le Trouvère*, 1 d. 59.1271. - *Morceaux de bravoure : la Fille du régiment, la Favorite, le Trouvère, le Chevalier à la rose, Guillaume Tell, les Puritains, la Bohème*, 1 d. 59.1266. - *Airs de Verdi et Donizetti : Luisa Miller, I Due Foscari, Un Bal masqué, Macbeth, Lucia di Lammermoor, le Duc d'Albe, la Favorite, Don Sébastian*, 1 d. 59.1260. - *Concert :* mélodies de Bononcini, Haendel, Scarlatti, Bellini, Tosti, Respighi, Rossini, *1 d. 59.1268*).

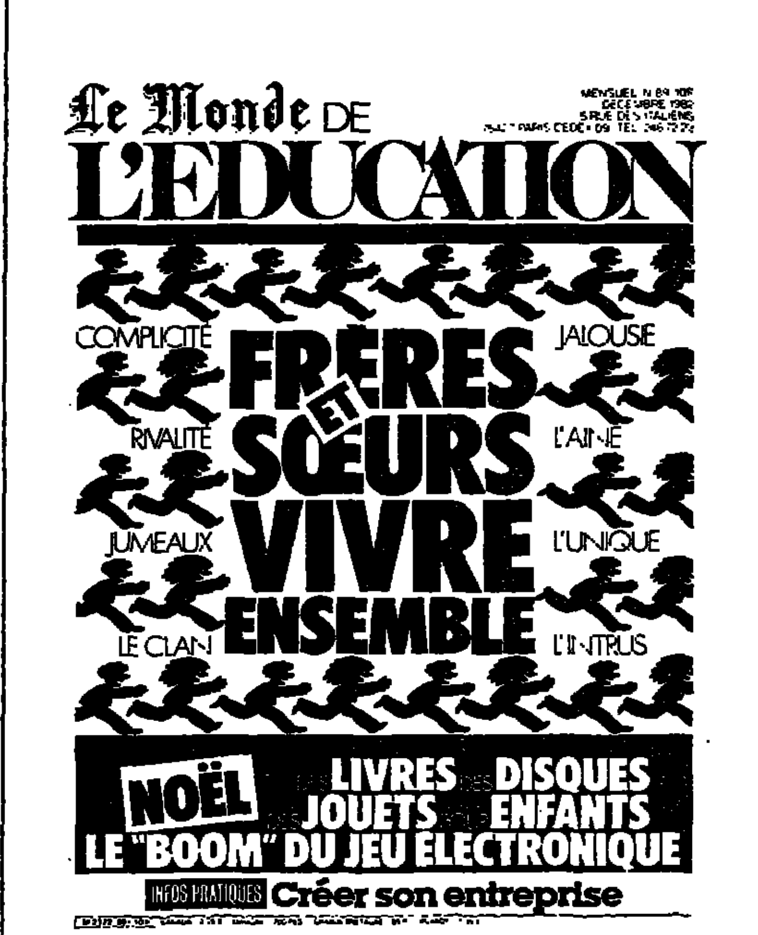
A. A.

Le « Wildschütz » de Lortzing

L'analogie des titres est trompeuse. Parmi ses contemporains, ce *Wildschütz* est plus proche des *Joyeuses Commères* de Nicolaï que du romantique *Freischütz*. Dépourvu en effet de toute velléité métaphysique ou symbolique, il s'offre franchement comme un opéra-comique, sans *autre intention, selon son auteur* même, que de *« procurer à quantité d'esprits honnêtes des heures agréables »*. Mais l'intention est servie par un « métier » irréprochable, sachant user de toutes les ficelles du genre, tout en maîtrisant ces lois de l'enchaînement musical et des changements de rythme, *qui permettent de maintenir* l'attention de l'auditeur. Çà et là, le flonflon l'emporte sur la musique, mais ailleurs le comique ordinaire le cède à une mélancolie très pastorale.

L'idée heureuse est d'en avoir confié l'interprétation à une équipe de premier ordre, fidèle ainsi à la tradition allemande dans laquelle les chanteurs les plus illustres ne dédaignent ni le *buffa* ni l'opérette. Et aussi d'avoir sollicité les raffinements de la Staatskapelle de Berlin, que Bernhard Klee mène sans la moindre vulgarité ni la moindre charge. Somme toute, Lortzing avait raison : deux heures et demie parfaitement agréables (solistes : Gottfried Hornik, Doris Soffel, Peter Schreier, Edith Mathis, Gertrud von Ottenthal, Hans Sottin, Georgine Resick ; 3 disques DG, 2740.271).

A. A.



Rock Variétés

DAVID BOWIE « Portrait of a Star »

Se consacrant presque exclusivement au cinéma, (il a tourné deux films, dont un avec Catherine Deneuve), David Bowie est resté à l'écart de la scène rock cette année. Il a enregistré un 45 tours avec Queen *(Under Pressure)*, un autre avec Georgio Moroder extrait de la bande sonore de *Cat People*, le film de Paul Schrader, *(Putting Out Fire)* et un mini 33 tours de cinq chansons extrait de l'adaptation pour la BBC de *Baal*, la pièce de Bertolt Brecht, *où il tenait le premier rôle*. Mais pas d'album. Ainsi, ce coffret est une façon de le rendre présent avant les fêtes.

Il réunit trois disques qui sont sortis en leur temps, Low (1977), Heroes (1977), Lodger (1979), mais qui avaient été programmés à l'avance comme une trilogie. Ils appartiennent à ce que l'on peut considérer comme la troisième époque de David Bowie ; la première, très anglaise, marquée essentiellement par Ziggy Stardust qui l'avait imposé comme chef de file de ce que *l'on* appelait à l'époque le « rock décadent » ; la seconde plus américaine qui l'avait entraîné en compagnie de John Lennon vers le funk avec Young Americans et Station To Station qui préfigurait déjà ses futurs travaux ; et enfin la troisième, conçue et réalisée avec Brian Eno.

Low et Heroes participent de la même démarche sur une construction similaire avec deux faces bien distinctes : la première plus traditionnelle, collée au rock avec des chansons dont les plus célèbres sont *Speed of Live, Sound of Vision* (Low), *Beauty and the Beast, Joe the Lion, Heroes* (Heroes) ; la seconde plus aventureuse où le travail de Brian Eno entrait en jeu sur des compositions qui ouvrent les espaces, qui installent lentement des climats, la technologie mise au service du brassage des cultures avec des morceaux comme *Warszawa* (Low) ou *The Secret Life of Arabia* (Heroes).

De retour d'un voyage en U.R.S.S., David Bowie avait en partie enregistré Low au château d'Hérouville en France tandis que Heroes, enregistré à Berlin, était marqué par une ambiance germanique (V-2 Schneider a servi plus tard de thème principal à *Moi, Christiane F., droguée, prostituée*, dont la bande sonore réunissait plusieurs de ses compositions).

Dernier de la trilogie, Lodger est en quelque sorte l'aboutissement des recherches précédentes, la réunion de mille idées en un condensé savant. Ici, les frontières n'ont plus de raison d'être : David Bowie invente la chanson *moderne, la chanson* technologique. Avec lui, l'aventure devient tradition. Sans s'écarter du format traditionnel de la chanson populaire, il en cerne *les éléments déterminants*, les dissèque pour les transcender et les porter à la dimension de l'art. Il joue avec la technologie pour ouvrir de nouveaux horizons.

Il y a dans Lodger, *outre les* hits *(D.J., Boys Keep Swinging, Red Sails)* deux compositions essentielles, *African Night Flight* et *Yassassin*, tant elles sont inédites *et, en un même temps, prêtes* à être consommées par un large public. De façon plus précise, on retrouve à travers elles ce brassage de cultures esquissé dans les *deux précédents albums : dans African Night Flight*, l'Afrique, avec ses rythmes frénétiques, ses chants rituels, répond au métal, à la précision des instruments, au *concert de l'Occident ; Yassassin*, c'est encore l'Occident avec une rythmique funky, solide, qui se mêle au folklore de l'Orient, celui de la Perse et ses envolées si*nueuses*.

Ce coffret a l'avantage de présenter ce triptyque dans son intégralité, on conseillera pourtant l'achat de ces trois disques indispensables *dans leur* formule originelle. Il ne donne en effet aucune indication ni de date ni des musiciens qui ont participé aux enregistrements et les textes ne sont pas imprimés. *Par ailleurs, les po*chettes qui illustrent la musique et qui, chacune en son temps, étaient la volonté de l'artiste, ont été supprimées. (3 disques RCA, *37700 : Low :* RCA, *CPLI-2030 ;* Heroes : RCA, AFLI-2522 ; Lodger : RCA, PL 13254).

ANDY SUMMERS ROBERT FRIPP « I Advance Masked »

Andy Summers, c'est l'homme de Police, Robert Fripp, celui de King Crimson, guitaristes de leur état et natifs de Bournemouth. D'*une certaine façon*, ces deux dénominateurs communs sont à la base de cet enregistrement. Si l'initiative appartient à Andy Summers, on reconnaît bien là le goût *de Robert Fripp pour tenter sur le* vinyle toutes sortes d'expériences en duo. Parfois le résultat est convaincant comme avec Brian Eno, d'autres fois il l'est moins. *En l'occurrence, on pencherait vo*lontiers pour la seconde hypothèse avec ce disque essentiellement de guitares parfois secondées par des synthétiseurs.

Les deux hommes se renvoient la balle sur des échanges qui traînent en longueur et la tête finit par nous tourner à force de tendre l'oreille d'une enceinte à l'autre. Cela ressemble bigrement à du triturage de manches en huis clos et l'on a suffisamment donné avec des gens comme John McLaughlin et Larry Coryell pour avoir encore l'envie de répondre à la demande. Ce genre d'exercice de style peut néanmoins séduire les maniaques de la guitare. (Polydor, 2311182).

DONALD FAGEN « The Nightfly »

Climat confortable et rythmes cossards, légèrement, très légèrement teintés funky, atmosphère, atmospère. Donald Fagen a une *voix d'atmosphère. Chanteur de* Steely Dan, on retrouve dans ce disque solo tous les attributs du groupe américain. La production au quart de tour, la mise en place *au millimètre, las interventions* à l'équerre, les compositions en nuances, les harmonies en dentelles, le feeling en souplesse et la voix, délicieusement tiède, en apesanteur. Intemporel et invariablement dans le ton du moment. Charme et relaxation assurés. C'est la maison qui offre. (WEA, 923696-I).

THE STARGAZERS « Watch This Space »

C'est dans l'air : Vic Godard and the Subway Sect tapent dans le style crooner doo-wop, les Stargazers font dans le rock des tout débuts quand le jazz, le *swing* et *le be-bop lui collaient en*core aux jambes. Le riff en goguette, les rythmes qui sautillent, les claquements de doigts et les claquettes qui frétillent, les voix *qui virevoltent, qui dialoguent* à chœurs perdus, zowee, skidoo, skiddleboo, le look est à la rescousse et la pochette un modèle du genre. Gee : les Stargazers, ça *gaze.* (C.B.S., *25053*).

SQUEEZE « Singles 45's and over »

Voilà une bonne idée, qu'on attendait et qui convient parfaitement à Squeeze, ce groupe anglais dont les 33 tours, à *l'exception de l'indispensable East Side Story*, sont inégaux. Rarement album de compilation ne se sera autant justifié puisqu'il réunit ici les 45 tours du groupe *de 1978 à 1982*.

Squeeze, en effet, est avant tout un groupe de singles qui a le talent rare, et perdu dans les années 60, de confectionner de petites perles qui vont à *l'essentiel* avec une économie d'ingrédients sur le format chanson. On voit leur talent de mélodiste s'affirmer au fil des années pour atteindre la perfection en 1981 avec *Tempted*, produit par Elvis Costello sur *East Side Story* et piqué dans la veine des Beatles. (C.B.S., AMLH 68552).

BLUE RONDO A LA TURK « Chewing The Fat »

Ce premier 33 tours fait suite aux succès des précédents 45 tours. Blue Rondo A La Turk est en quelque sorte l'équivalent *anglais de Kid Creole and The Co*conuts dans l'exotisme, la dimension en moins. Là où le Kid Creole, comme son nom le laisse deviner, fait dans le Creole, les *Blue Rondo A La Turk, comme* leur nom ne l'indique pas, font dans la salsa. En ce sens, ils rejoignent un peu la démarche du Night and Day de Joe Jackson, mais avec une intention plus ouvertement conceptuelle de coller à la mode et d'accumuler les gimmicks de façon à accrocher l'auditeur.

On passe d'une ambiance jazzy à une autre « salsifiante » en s'attardant parfois sur un climat reggae. C'est exotique, on l'a dit, chaleureux et remuant, parfois proche de la frénésie, c'est plein de percussions pimpantes, de cuivres pétillants, de voix pétulantes et de mélodies entraînantes. L'hu*mour est présent*, le look aussi. A l'image du titre, c'est maléable comme du chewing-gum, le risque, c'est que ça perde sa saveur à l'usage. (Virgin, 205083).

JOE KING CARRASCO AND THE CROWNS « *Synapse Gap (Mundo Total)* »

Chemise hawaïenne, chaus*sures bicolores et chaussettes* rayées, le chef dignement coiffé d'une couronne pourpre, Joe King Carrasco ne recule devant rien. Dans le sud-ouest des États-Unis, *il est bel et bien le roi, le roi des* galipettes et celui des clubs qu'il embrase jusqu'à des heures indues de son rock tex-mex, dans la tradition des groupes américains *des années 60* à la Question Mark and the Mysterians. Un boogie torride et tonique mâtiné d'exotisme mexicain, pimenté de *« caramba »* et de *« aïe ! aïe ! aïe ! »*, et souligné des nappes pulpeuses de l'orgue Farfisa.

A défaut de l'avoir bleu, ce king-là a le sang chaud, la facétie facile et le tempérament exubé*rant, bondissant, exultant*, roucoulant et chantant d'une voix mutine et colorée des textes qui empruntent souvent à l'espagnol en décrivant des situations cocasses. Derrière ses attributs royaux, Joe King Carrasco est un roturier du rock qui ne s'attarde pas sur les protocoles, minimum d'effets et muchos fun. (Arabella, 205045).

ALAIN WAIS.

Le Monde

NOUVELLE



SERGE BIHANNIC

Saintes écritures

par GILBERT TOULOUSE

DEPUIS deux semaines nous ratissons le massif desséché du Bani, repaire habituel de brigands, à la recherche du dangereux El Moumen, vétéran des combats du Sagho, qui s'y serait réfugié.

Au milieu de la journée, mes supplétifs et moi, accablés par la canicule, parvenons au débouché d'un défilé inconnu, et, après avoir hésité, je donne l'ordre d'y pénétrer. Peut-être y trouverons-nous sinon notre lascar du moins un peu d'eau et de fraîcheur.

En effet, l'ombre de la gorge, où d'inespérés lauriers-roses et figuiers de Barbarie se pressent contre les murailles rouges pour nous enchanter par leurs allusions à des promesses paradisiaques, permet à la troupe, qui s'est désaltérée à un miraculeux filet d'eau claire, de progresser assez rapidement sur une vague trace, non sans que les hommes interrogent souvent du regard l'extrémité des falaises menaçantes, dont les saignées dans le gris de la roche cuite révèlent un pourpre que ne possède aucun palais au monde, temples dédiés à la gloire de la lumière.

A la dérobée, j'observe que leurs entrées sont obturées par les talus d'éboulis chus des façades où je crois distinguer encore des emblèmes, des armoiries brisées, des têtes camardes, des niches vides, des frontons aux devises effacées à demi qui, dans une langue inconnue et pourtant transparente, contiennent les mots de « mort » et de « péché ». Allons donc ! Pressons !

C'est presque avant le bref crépuscule que nous atteignons une combe assez large où bondissent des écureuils à touffe blanche entre de chétifs bosquets de genévriers, aux branches desquels flottent, en dépôt votif, des mèches de cheveux ayant peut-être appartenu aux fameuses reines mortes de la Transatlasie.

Je tremble. En officier saharien boucané, j'ai reconnu la sensation qui m'envahit : pas la joie. Non. La joie, je la laisse aux villes. L'exaltation glorieuse et plus encore que cela. Ma pensée confinée aux limites de mon corps se distend pour s'emparer avec avidité de tout cet espace révélateur de forces cachées, calomniées, les superbes territoires de la dissidence, de l'insoumission, que je connais si bien ; il se dilate, il n'est plus tout à fait lui-même, il me semble pourtant qu'il a ainsi atteint sa dimension normale.

Nous nous ruons vers une cabane que nous trouvons vide, au milieu de quelques carrés de fèves et de mil : le foyer est encore tiède bien qu'on y ait hâtivement jeté de l'eau pour l'éteindre ; des nippes puantes recouvrent une couche de feuilles, et, quelques instants plus tard, deux de mes hommes partis en chasse, hilares, ramènent un petit vieux pleurnichard, négroïde, un harratin sans doute, rien de notre intransigeant rebelle.

De toute évidence il n'a vu personne depuis des années, aussi bien celle où il n'y a pas eu de figues que celle où les criquets sont tombés en averse. Nous le relâchons et, d'émotion, il tombe face contre terre sous les éclats de rire des soldats. Il est temps de rétablir la discipline. En rang ! Garde à vous ! Nous allons passer la nuit ici.

C'est alors que je remarque une autre petite construction en pisé accotée à la falaise et prise dans les racines d'un olivier géant et archimillénaire, un *oleo laperrini*. Eh ! Si le vieux conservait là ses provisions, sa viande séchée ? Nous en aurions bien besoin ! Je me dirige vers elle, et le nègre me court après en trébuchant dans ses babouches ; il me saisit par la manche avant qu'un soudard ne l'envoie au sol d'une bourrade. Il se met à genoux et me supplie, mais je ne comprends rien à son baragouin, et le soldat penché sur lui pour l'écouter me traduit : « *Il dit rien, chef, il est fou, chibani, chibani besef, vieux, très vieux lui...* »

Je m'approche de la porte, essaye de l'ouvrir ; elle résiste : pas de poignée ni de serrure ; l'ermite laisse échapper un gémissement, les interstices entre le battant et le chambranle sont entièrement colmatés avec du pisé très ancien comme si on avait voulu obtenir une fermeture hermétique : un tombeau ? De marabout ? De reine ?

Le désir m'emporte. Je pèse de tout mon poids contre cet obstacle, un furieux coup de genou parvient à faire céder le bois spongieux et vermoulu des planches de palmier ; un ultime effort, la porte grince en s'entrebâillant, puis s'obstine à ne plus bouger. Je glisse d'abord la tête dans la brèche d'ombre, et l'âcreté de l'air qui pénètre dans la gorge me fait tousser. J'ordonne aux soldats de ne pas avancer et j'entre.

APRÈS avoir craqué une allumette, j'identifie sur le sol de terre battue des formes étranges pour cet endroit : des livres, oui, je dis bien des livres, une centaine au moins, de très vieux livres ou rouleaux racornis, empoussiérés. Seraient-ce les fameux livres du Draa, ces recueils de pensées et de récits atlantes, juifs, yéménites, sabéens, dont personne n'a jamais pu prouver l'existence ? Mais moi, maintenant, j'en suis capable. Moi, petit lieutenant des sables. Les secrets du monde, de la mort ! Je comprends la peur du harratin.

Mon cœur cogne, ma tête sonne groggy, je finis par reprendre souffle, et, comme pour m'assurer que je ne m'abandonne pas à une illusion, j'avance enfin une main, saisis une de ces choses. Oui, c'est bien un livre couvert d'une épaisse poudre, mes doigts palpent le papyrus gondolé ou du parchemin en vieux filali fendillé, desquamé ; l'écriture vibrionesque, virale, de l'arabe coufique me saute au visage. J'ouvre un autre manuscrit, un autre encore, les feuillets s'effritent, les caractères presque cunéiformes de l'hébreu, géométriques du samaréen, du libyque, du tifinar, les signes étranges d'autres écritures inconnues se mettent à grouiller, à danser, procession d'insectes noirs, prolifération de bactéries, nuées d'oiseaux infernaux.

De l'écume m'en est montée aux lèvres. Les livres contiennent toutes les formes, en eux sont répertoriées les formes pures. J'ai à nouveau sept ans : mon père vient de me faire cadeau d'une caisse de livres expédiée d'Europe, des livres pourpres à tranches dorées. Intimidé je sors un volume puis un second, les ouvre avec gêne, ils sont si impressionnants dans leurs uniformes de parade, et leurs titres sont de vrais joyaux... *Magasin pittoresque, Voyage au centre de la Terre, les Révoltés du* Bounty, *Cinq semaines en ballon, Chasseurs d'Afrique, Capitaines courageux, Croc-Blanc, le Livre de la jungle, l'Ile au trésor...* C'est comme si l'on m'offrait la possession du monde, la tête me tourne, je n'en demandais pas tant, je pleure de joie et de crainte, je ne sais par lequel commencer, quelle est la filière à suivre ; le monde vrai, intact, insoumis s'est entrouvert devant moi avec ses mers, ses savanes, ses montagnes, ses aventuriers, ses capitaines dans la tempête, ses naufragés sur des radeaux, un ballon emporté par la tourmente au-dessus d'un volcan, des sanctuaires creusés dans le roc, des hommes à grande barbe et turban gros comme une courge, des palmeraies ensablées avec des ossements épars autour d'un puits gardé par les lions. Les images se précipitent, s'emmêlent. Maman ! Mon doigt se promène sur les lignes à haute tension et je m'efforce d'écouter les mots en train de m'apprendre l'arrivée de la tempête, le signal de la guerre dans la forêt, le grondement d'un tremblement de terre... Maman que c'est beau !

Soudain j'avise au centre de la pièce, posé sur une grosse pierre, isolé comme s'il était ainsi désigné à la contemplation, à la dévotion, une sorte de répertoire à couverture de toile noire avec une étiquette sur laquelle je déchiffre péniblement, tant l'encre passée est effacée, sous des couches de crasse :

LES ÉCRITS DIVINS

de Désiré Sturm

caporal à la légion étrangère
matricule n° (illisible)

poste de Tataouine

Nom de Dieu ! J'en ai un frisson brûlant dans la nuque. *Les Ecrits divins !* Ici ! Ce fameux bouquin lubrique dont une copie remonta sous le burnous du fond du désert jusqu'à la civilisation ? Oui, et j'en ai là l'original sous les yeux, ultime dépouille du poste de Tataouine anéanti par les rebelles il y a une cinquantaine d'années, peu après le départ de Sturm.

Mais, malgré mon ardente curiosité, je ne peux aller au-delà des premiers mots de la première phrase, en eux-mêmes d'ailleurs suffisants pour imaginer la suite : « *La Générale donne un bal ce soir...* »

L'encre a en effet tant pâli ou a été délavée par les intempéries, et l'écriture en belles rondes appliquées est recouverte de gloses enchevêtrées, pattes de mouches, graffiti obcènes. Malheur !

Toute la nuit, dans la palpitation craintive d'une lampe à huile, je réussis, brûlé au fond de mon cœur par ce que je croyais lire, par ce que ma turpitude ajoutait au texte, à décrypter une partie du manuscrit vénérable.

Le matin suivant, malgré les lamentations du nègre, je fais empaqueter tous les parchemins du Draa – leur découverte assurera ma carrière, – et j'y ajoute les damnés *Ecrits divins*, puis je commande le départ sans remords.

Trois semaines plus tard, sans avoir trouvé trace de notre rebelle, je déballais assez fièrement mon butin au poste de Hassi-Nouss, sur la côte atlantique. Mais, leur séculaire résistance vaincue par l'humidité océane, tous les livres sacrés ne formaient plus qu'un tas de débris et de poudre. Seuls, *les Ecrits divins* étaient demeurés intacts, le papier simplement assoupli : ils me valurent sinon la gloire espérée du moins la considération de mes pairs et ma nomination comme chef de poste à Tataouine. ■

GILBERT TOULOUSE a publié, depuis 1964, neuf romans : *Un été au Mexique, le Passage du roi, le Prisonnier dans l'Ile, le Centre du monde, la Fin des temps, Putsch, Mont-Perdu, Crystal Palace, le Mercenaire* et un pamphlet, *Contre-écriture* (Belfond).